



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172453 0

Digitized by Google

FROM

Mercury

MUSEUM



MER C U R E DE F R A N C E D É D I É A U R O I,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles; les Causes célèbres; les Académies de Paris & des Provinces; la Notice des Édits, Arrêts; les Avis particuliers, &c. &c.

S A M E D I 4 D É C E M B R E 1 7 7 9,



A P A R I

Chez PANGOUCKE, Hôtel
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi



T A B L E

Des Matières du mois de Novembre.

P		<i>les Usages , &c. des In-</i>
PIÈCES FUGITIVES.		dous , 84
<i>Épître à M. B*** ,</i>	3	<i>Annales de Tacite ,</i> 108
<i>Vers à M. Vanloo ,</i>	49	<i>Essais sur la Minéralogie & la</i>
<i>— Ecris par le Comte de</i>		<i>Métallurgie ,</i> 115
<i>Tress. ,</i>	97	<i>L'Art du Distillateur & Mar-</i>
<i>— A Madame D** ,</i>	149	<i>chand de Liqueurs ,</i> 118
<i>Réponse à des Vers de M^{de}</i>		<i>Réponse à la Lettre de M.</i>
<i>de L** ,</i>	145	<i>d'Alembert ,</i> 165
<i>Le Mariage d'Hébé ,</i>	Elégie	<i>De la Sanction de l'Ordre Na-</i>
	50	<i>turel ,</i> 168
<i>Avis aux Grues ,</i>	148	<i>Analyse des Fonctions du</i>
<i>Impromptu à Lise ,</i>	7	<i>Système nerveux ,</i> 172
<i>— A Mlle G... ,</i>	29	S P E C T A C L E S.
<i>Vieille Epigramme de Mar-</i>		<i>Concert Spirituel ,</i> 32
<i>tial ,</i>	ibid.	<i>Académie Roy. de Musiq.</i> 87
<i>Épithape de Newton ,</i>	52	177.
<i>Chanson ,</i>	57	<i>Comédie Françoisse ,</i> 34 , 88.
<i>Observations en faveur des</i>		<i>Comédie Italienne ,</i> 35 , 89 ,
<i>Loteries ,</i>	53	122 , 184.
<i>Apologue Oriental ,</i>	100	<i>Académie ,</i> 124
<i>Cause intéressante & Natio-</i>		V A R I É T É S.
<i>nale ,</i>	150	<i>Réplique de M. Croizier aux</i>
<i>Enigmes & Logogryphes ,</i>	7 ,	<i>Annales-Linguet , N^o 49.</i> 37
	59 , 106 , 164.	<i>Lettre au Rédacteur du Mer-</i>
NOUVELLES LITTÉR.		<i>curé ,</i> 127
<i>Histoire de l'Académie Royale</i>		<i>Observations à M. de S. P. &</i>
<i>des Sciences , année 1775 ,</i>	9	<i>à MM. les Journalistes de</i>
<i>Recherches sur la Rage ,</i>	18	<i>Paris & des Savans ,</i> 128
<i>Anacréon , Sapho , Théocrite ,</i>		<i>Correspondance entre les Sa-</i>
<i>&c.</i>	20	<i>vans & les Artistes de toutes</i>
<i>Mélange d'une grande Bi-</i>		<i>les Nations ,</i> 130
<i>bliothèque ,</i>	29	<i>Anecdote ,</i> 137
<i>Anacréon , Sapho , Théocrite ,</i>		SCIENCES ET ARTS.
<i>Moschus , &c.</i>	61	<i>Nouvelles Expériences sur la</i>
<i>Découvertes de M. Marat ,</i>		<i>résistance des Fluides ,</i> 185
<i>sur le Feu , l'Électricité & la</i>		<i>Gravures ,</i> 45 , 94 , 141 , 191.
<i>Lumière ,</i>	70	<i>Musique ,</i> 46 , 141
<i>Épître sur l'état civil de la</i>		<i>Annonces Littéraires ,</i> 47 , 94
<i>France , &c.</i>	75	143 , 191.
<i>Dissertation sur les Mœurs ,</i>		

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 1779.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

*LOUIS DAUPHIN, Père de LOUIS XVI,
Ode qui a remporté le Prix de Poésie à
l'Académie de Montauban, par le Père
Vialar, de la Doctrine Chrétienne.*

Sous un dôme pompeux, dans l'horreur des
ténèbres,

Une pâle clarté guide mes pas errans ;

Que vois-je ! des tombeaux & des autels funèbres
Dressés à la cendre des Grands.

Sur leurs dépouilles dispersées ,

Sur des Sceptres rompus, des Couronnes brisées,

Je porte un pied respectueux ;

Et de ces pyramides sombres,

Aj

Où reposent leurs fières ombres,
Je n'ose contempler l'orgueil majestueux.

MON œil avec effroi, sur la pierre parlante,
Cherche les attributs d'un Dauphin adoré....
Mais j'apperçois son nom.. & ma bouche tremblante
S'attache à ce marbre sacré.

Assise sur son mausolée,
Des Arts & des Vertus la troupe désolée
De pleurs baigne ses ossemens.
O mânes d'un Héros sublime !
Que votre cendre se ranime.

Écoutez votre éloge & nos gémissemens,

Vous ne rougirez point d'un hommage coupable :
Tant qu'un Roi sous le dais en impose à nos yeux,
Rampant à ses genoux, le flatteur méprisable
Ose le mettre au rang des Dieux ;
Mais l'idole est-elle brisée ?

L'auguste Vérité, trop long-temps déguisée,
Paroît enfin sur ses débris.

Sa voix célèbre ici ta gloire,
Prince, & te peint tel que l'Histoire
Doit te représenter à nos fils attendris.

JE n'ai point à louer ces talens de la guerre,
Trop souvent honorés du titre de vertus,
Et qui furent jadis les fléaux de la terre
Dans le meurtrier de Clitus.

D E F R A N C E.

Mais du Ciel la faveur propice,
Prince, mit dans ton cœur l'amour de la justice,
De la foi, de la vérité;
Et cette bonté paternelle,
Qui, dans Titus, dans Marc-Aurèle,
A mérité l'encens de la postérité.

SANS faste, sans orgueil, ami de la Nature,
Tu retraças les mœurs de nos simples aïeux.
Du luxe corrupteur la fatale imposture
Jamais ne fascina tes yeux.
L'erreur aveugle & la licence,
Tremblantes à tes pieds, te virent en silence
Saper leurs coupables autels :
L'impie, instruit par tes exemples,
Apprit à respecter nos temples,
Et soumit à la foi ses doutes criminels.

LES vils adulateurs, les Séjans despotiques
Portèrent loin de toi leur détestable encens ;
Tu n'écoutes jamais ces maximes iniques,
Qui changent les Rois en tyrans.
Une saine Philosophie,
De ses rayons divins éclairant ton génie,
A la vertu forma ton cœur ;
Des Savans le commerce utile
T'apprit cet Art doux & facile
D'enchaîner les humains en faisant leur bonheur.

TELLE étoit de Henri la sage politique :

A iij

Il fut de ses sujets & l'amour & l'appui.
 Les penchans généreux de ton ame héroïque,
 Prince, t'égalèrent à lui.
 Jamais ton cœur tendre & sensible,
 Au cri des malheureux ne fut inaccessible;
 Tu fus partager leurs soupirs;
 Et ta prodigue bienfaisance
 Versoit au sein de l'indigence
 Ce que ta main avare arrachoit aux plaisirs.

MAIS quel objet me frappe : ô jour rempli d'alarmes!
 O souvenir affreux ! Louis, pâle, tremblant *,
 Rejette avec horreur ses infidèles armès,
 Et tombe sur un corps sanglant.
 Arrête, Prince inconsolable;
 Ton cœur est innocent, ta main seule est coupable.
 Arrête, calme ces transports :
 Quand tes bienfaits lavent ton crime,
 Faut-il, qu'innocente victime,
 Ton ame soit en proie à d'éternels remords ?

LA Discorde mugir : la terrible Bellone
 M'appelle dans les champs de carnage & de deuil,
 Où l'Anglois consterné vit rompre sa colonne,
 Et briser son féroce orgueil.

* On rappelle ici cette chasse déplorable, où un hasard fatal amena, sous les coups de ce Prince, un Écuyer malheureux.

Des humains barbare ennemie ,
 Veux-tu que des guerriers j'encense la furie,
 Et qu'ils deviennent mes Héros ?
 Pourrois-je louer leur victoire
 Quand ils ne courent à la gloire
 Qu'en foulant à leurs pieds les morts & les tombeaux ?

Tu me montres en vain Louis , nouvel Alcide ,
 Au carnage échauffant l'élite des Guerriers * ,
 Et brûlant de courir dans la foule homicide
 Pour cueillir les mêmes lauriers.
 Ah ! le Philosophe sensible
 Aime bien mieux le voir sur ce théâtre horrible,
 De Mars contempler les débris,
 Et d'un Conquérant magnanime
 Partageant la douleur sublime ,
 Frémir d'une victoire achetée à ce prix.

DAIGNE , ô Dieu ! conserver ce Héros , ton image ,
 S'écria le François qui le vit s'attendrir !
 La douce humanité sera donc son partage ?
 Puisqu'il fait pleurer & gémir ;
 Il déposera le tonnerre.
 Des lauriers arrosés des larmes de la terre
 Pour Louis , n'auront point d'attraits :
 Ainsi que toi , par sa clémence ,

* Louis Dauphin vouloit conduire la Maison du Roi
 contre les Anglois.

§ M E R C U R E

Il fera chérir sa puissance,
Et son trône sera dans le cœur des François.

O TROP fragile espoir ! malheureuse Patrie,
Tu ne goûteras pas le fruit de ses vertus.
Ah ! tu vas le pleurer, comme Rome attendris
Jadis pleura Germanicus.

O mort ! épargne sa jeunesse !
Le prends-tu pour Nestor en voyant sa sagesse. . . .
Nos cris ne peuvent la fléchir. . . .
Elle ouvre lentement la tombe. . . . *
Louis frappé languit, succombe,
Et la France l'occupe à son dernier soupir.

LOUIS n'est plus. . . François ! honorons sa mémoire.
Il n'eut pas le pouvoir de rendre un peuple heureux.
Il en eut le desir. . . C'est assez pour sa gloire. . .

Son Fils accomplira ses vœux.
D'un Père l'exemple sublime
Est à jamais gravé dans ce cœur magnanime,
Formé par ses sages leçons :
C'est-là cette vive lumière
Qui le guide dans sa carrière.
Pourroit-il s'égarer en suivant ses rayons ?

TENDRE objet de nos pleurs ! si le sort de la France

* La maladie dont il mourut fut longue & douloureuse.

Peut encor te charmer dans le séjour des morts,
 Vois la troupe des Arts & l'heureuse abondance
 De leurs dons couronner ces bords.

Vois sur les plaines de Neptune
 Mars à nos pavillons enchaîner la fortune,
 Et venger la gloire des Lys.

Vois d'un Fils la vertu féconde
 Le rendre l'Arbitre du monde * ;
 Et dis avec transport : *tous mes vœux sont remplis.*

Nota. C'est le second Prix que ce jeune Doctri-
 naire a remporté dans la même Académie. Il annonce,
 comme on voit, des talens distingués.

L E S A D I E U X.

ENFIN je renonce aux délices
 Que tu promettois à mon cœur ;
 Je suis trop las de tes caprices,
 Je veux fuir ton regard vainqueur.
 Adieu, perfide Éléonore ;
 Je saurai faire un autre choix.
 Dans ces lieux tu me vois encore,
 Mais c'est pour la dernière fois.

* On fait que Louis XVI a été Arbitre entre la Prusse
 & l'Allemagne, & qu'il a terminé les différends de la
 Porte & de la Russie.

A v

GRANDS Dieux ! que ton souris est tendre !
 Comme il appelle le baiser !
 En vain je voulois m'en défendre,
 Je sens mon courroux s'appaïser.
 Qui sourit avec tant de grâce
 Charmeroit les cœurs les plus froids :
 Viens, friponne, que je t'embrasse,
 Mais c'est pour la dernière fois.

AINSI je croyois fuir la belle,
 Quand elle me dit tendrement :
 « Je ne feignis d'être infidelle
 » Que pour éprouver mon amant.
 » Pardonne-moi d'avoir pu craindre ;
 » Rends à mon cœur ses anciens droits :
 » Le tien a sujet de se plaindre,
 » Mais c'est pour la dernière fois.

(*Par M. Bonnier de Layens.*)



SUR une Opinion attribuée à Socrate

SOCRATE a fait descendre la Philosophie du ciel, & l'a rappelée sur la terre. On entend ordinairement par-là, d'après l'autorité de Cicéron, que Socrate trouvant les Philosophes uniquement occupés de l'étude des Sciences Physiques, eut le premier le bon esprit & le courage de leur reprocher l'inutilité & le vuide de leurs occupations, & de leur faire sentir que la seule étude digne de l'homme étoit celle de l'homme même. Une foule de Sophistes ayant éprouvé qu'il est bien plus aisé de faire des phrases sur l'homme que des recherches sur la nature, se sont rangés à cette opinion prétendue de Socrate. Mais est-il vrai que Socrate ait eu cette opinion ? C'est ce que nous allons examiner.

Que vous importe, nous dira-t-on, l'opinion d'un Philosophe mort il y a deux mille ans ? Est-elle vraie ou fausse ? Voilà ce qu'il peut être utile de savoir ; mais que fait au genre-humain le nom de ceux qui l'ont adoptée ou défendue ? Cela est plus important qu'on ne croit. Pour peu que l'on observe les hommes, on verra que sur cent personnes qui se mêlent de raisonner & de juger, il n'y en a pas deux qui n'aient reçu absolument sur parole, & leurs opinions & les preuves de leurs opinions ; encore les deux qui res-

A vj

tent n'ont-elles pas examiné par elles mêmes la centième partie des vérités ou des erreurs qu'elles ont adoptées. C'est donc rendre un service réel à la société, que d'ôter à une opinion fausse l'appui d'un grand nom.

La question qui nous occupe a été agitée peu de temps après la mort de Socrate. On opposoit à Platon, qui prétendoit que Socrate avoit embrassé la Philosophie toute entière, l'autorité de Xénophon, qui soutenoit que Socrate n'avoit enseigné que la Philosophie morale; & les Philosophes anciens & modernes ont presque tous adopté l'opinion de Xénophon.

Pour nous mettre en état de prononcer, examinons d'abord quelle étoit, du temps de Socrate, la méthode de philosopher dans les Sciences Naturelles, & quels progrès ces Sciences avoient faits.

La Géométrie, qui avant Pythagore n'avoit saisi que les rapports simples de quelques lignes, s'étoit élevée par ses découvertes à connoître les rapports de leurs quarrés. Les rapports simples des lignes avoient une analogie marquée avec ceux des nombres. Pythagore devina que sa découverte feroit de l'Arithmétique une science nouvelle, & que cette nouvelle science des nombres conduiroit un jour les Philosophes à la connoissance des lois de la nature. Il avoit développé le véritable système du monde; mais tout ce qu'il y avoit de vrai dans les idées de Pythagore, étoit ou rejeté par les Philosophes, ou

déjà oublié du temps de Socrate ; & la Géométrie attendoit le génie de Platon & de ses Disciples pour sortir de l'enfance où elle avoit été plongée jusqu'alors sur toute la surface du globe.

L'Astronomie étoit restée chez les Grecs à peu-près dans l'état où leurs Philosophes l'avoient trouvée , soit en Égypte , soit en Chaldée , soit dans l'Inde. L'idée même de faire mouvoir les astres dans des sphères mobiles , appartient encore à l'école de Platon. Ce que nous appelons Physique , Histoire Naturelle , Chimie , se bornoit à un très-petit nombre d'observations isolées ; l'Anatomie étoit un peu plus avancée , mais la superstition en avoit retardé les progrès ; & les occasions de disséquer des cadavres humains étoient très-rares.

Les hommes qu'on appeloit Philosophes , se croyoient obligés d'imaginer un principe général qui expliquât tout ; c'étoit pour eux le seul moyen d'avoir des Disciples , de fonder une école.

Vous vous trompez , leur dit Socrate ; la vraie Philosophie a pour but d'être utile aux hommes ; n'étudiez donc que ce qui peut devenir utile. Si tel a été l'avis de Socrate , il a eu raison ; & en supposant que tel ait été son avis , on explique facilement tout ce qui a été dit de lui. Socrate vouloit borner la Philosophie à ce qui est utile , a dit un Philosophe moraliste ; donc il n'a pas voulu que les Philosophes perdissent leur temps à étu-

dier la Physique; donc, a dit Xénophon, trop voisin de Socrate pour parler si hardiment, Socrate a borné l'étude des Sciences Naturelles à ce qui étoit véritablement utile. Ainsi, ajoute-t'il, Socrate borne la Géométrie à savoir mesurer son champ; l'Astronomie, à ce qui peut servir à la navigation & à régler l'ordre de l'année; l'Arithmétique, aux opérations usuelles: donc, dit au contraire Platon, Socrate n'a exclu que les recherches inutiles & vagues; il a défendu aux hommes de se perdre dans les cieus pour y chercher le secret de la formation de l'univers. il leur a défendu sur-tout de construire des mondes; mais la connoissance des faits de la nature, l'étude des vérités mathématiques ne peut être trop étendue, parce qu'en ce genre il n'y a pas de vérité qui ne puisse être utile.

Nous voyons que ces diverses interprétations de la même opinion de Socrate, viennent du plus ou moins de connoissances physiques qu'avoient les interpréteurs. Essayons de deviner maintenant quel est celui qui le mieux devine le vrai sens de Socrate.

En supposant à Socrate la connoissance des différentes Sciences de son temps, peut-on lui faire dire qu'il est inutile au bonheur des hommes de chercher à approfondir la théorie de toutes les Sciences? Peut-on lui faire dire, avec Xénophon, que l'étude de la Géométrie doit se borner à apprendre à mesurer un champ? Socrate pouvoit il regarder comme inutile la Géographie, la

Gnomonique ? Pouvoit-il ne pas sentir que la science de mesurer les corps devoit, en se perfectionnant, s'appliquer à une infinité d'usages, auxquels le peu qu'on savoit de son temps ne pouvoit atteindre ? Il convenoit, selon Xénophon, que l'Astronomie est utile pour régler l'année & pour la navigation ; mais pouvoit-il ajouter, avec son Disciple, que ces connoissances Astronomiques étoient faciles à acquérir par la pratique ?

N'est-il pas clair que cette addition est d'un homme qui ne savoit pas même le peu d'Astronomie qu'on savoit alors ?

Meton qui, chez les Grecs, trouva une période luni-solaire propre à régler l'année*, étoit contemporain de Socrate, plus jeune que lui, & fut probablement élève dans son école. Aristophane se moqua de Meton comme de Socrate, & de la même manière. Meton observa encore le premier le solstice d'été : Socrate regardoit-il ces travaux comme inutiles pour bien régler l'année ? Ne doit-on pas conclure de ces observations, que Xénophon a interprété l'opinion de son Maître, d'après le peu de connoissances qu'il

* Environ cent vingt ans avant la période de 19 ans, imaginée par Meton, Cléostate avoit proposé une période de huit ans. Harpalus en proposa, peu de temps après, une de neuf. Cette marche, dans les recherches de ces Philosophes, prouve que les Grecs durent à eux-mêmes une grande partie de leur Astronomie.

avoit des Sciences Physiques * ; & lorsque Socrate conseille à ceux qui voudront aller plus loin , de se livrer à la divination , ne voit-on pas que ce conseil ne peut s'adresser qu'aux Philosophes qui s'occuperoient de créer des mondes , de fonder les lois de la Nature sur les propriétés métaphysiques des nombres , &c. & non à ceux qui étudioient la distance & le mouvement des astres , ou qui approfondiroient la théorie mathématique , soit des nombres , soit de l'étendue.

Nous trouverons dans Aristophane une confirmation de notre sentiment. Pour bien juger Socrate , interrogeons son ennemi. Cette méthode est plus sûre qu'on ne croit. Si l'on veut connoître un homme vertueux , on peut s'en rapporter à ses calomniateurs ; pourvu qu'on sache les entendre , on verra bientôt ce qu'on doit en penser.

Aristophane attribue-t'il à un Archonte des projets chimériques ? Concluez-en que cet Archonte avoit des vues profondes. Lui reproche-t'il de confondre les rangs , & de chercher à établir dans la République une égalité dangereuse ? Concluez-en que l'Archonte étoit l'ami des Citoyens & le défenseur du

* Dans le même ouvrage , où Xénophon parle du mépris de Socrate pour les Sciences Physiques , il se moque beaucoup d'Anaxagoras , qui prétendoit que le soleil étoit une masse de feu. Cette opinion lui paroît ridicule , parce que , dit-il , le soleil éblouit ceux qui le regardent , & que le feu n'éblouit pas.

peuple. L'accuse-t'il de dureté? C'est vous apprendre qu'il a été juste. Le Poëte le peint-il négligeant les détails de sa place pour mesurer le diamètre des astres, & disputer avec les Philosophes sur la nature du juste & de l'injuste? Vous êtes sûr qu'il aimoit les gens éclairés & vertueux, qu'il méprisoit l'ignorance & haïssoit la friponnerie & l'intrigue. Et si le Poëte s'acharne, si, non-content de l'attaquer en passant, il revient souvent contre lui, soyez sûr que l'Archonte a été un grand Homme, à qui les intrigues de ses ennemis ont ôté les moyens de faire le bien & d'acquérir de la gloire, mais qui a conservé malgré eux son génie, sa vertu & son bonheur.

Revenons à Socrate, qui ne devint jamais Archonte, qui n'étoit qu'un Philosophe, mais que les méchans craignoient presque autant que s'il eût occupé la première place de la République.

L'imbécille Strepfiade veut être admis à l'école de Socrate; ce sont les subtilités de la dialectique qui le tentent: il espère qu'il y trouvera des argumens pour se dispenser de payer ses dettes.

Il demande à un Disciple de Socrate, quelles sont les occupations de son Maître.

Nous examinons, dit le Disciple, par quelle partie le cousin forme son bourdonnement. Une puce a sauté hier du sourcil épais de Chærephon sur le front chauve de Socrate; nous avons recherché combien de

fois cette puce fautoit la longueur de son pied. Socrate observoit l'orbite de la lune & son mouvement; pendant qu'il étoit tout absorbé dans cette méditation, un lezard du haut du toit lui... dans la bouche *. Il n'avoit pas de quoi souper le jour précédent; il fait répandre de la poussière sur le plancher de la salle, développe une proposition de Géométrie; & pendant qu'on l'écoute avec attention, il dérobe avec un fer crochu le manteau d'un de ses Disciples.

Strepsiade avoit vu une foule de gens, la tête baissée, les yeux attachés sur la terre: que cherchent-ils? Les minéraux qui sont cachés dans le sein de la terre, dit le Disciple. Strepsiade demande ce que c'est que la Géométrie; on lui répond que c'est la mesure de la terre. — De celle qu'on distribue aux Citoyens? — Non, de la terre entière, & on lui

* L'Art de la Comédie étoit encore dans l'enfance; mais au milieu des grossièretés, des indécences, des imaginations bizarres d'Aristophane, on y découvre une foule de traits vraiment comiques, d'excellentes plaisanteries, l'art de reprocher aux Athéniens leurs défauts & leurs vices, en flattant leur vanité nationale. Beaucoup de traits du Bourgeois Gentilhomme sont imités de la Comédie des Nuées. Enfin il y a dans les chœurs de cette Comédie, & de quelques autres, des morceaux de Poésie noble qui ne seroient pas indignes de Sophocle. De tous les Écrivains qui ont voué leur plume à la calomnie & aux délations, Aristophane est le seul qui ait fait cet infâme métier avec un véritable talent & sans bassesse.

montre une carte de Géographie : là est Athènes, ici Lacédémone; il n'en veut rien croire, parce que, dit-il, il ne voit pas les Juges qui s'en vont dîner.

Socrate paroît suspendu en l'air pour éviter les pensées terrestres. L'air & les nuées sont les causes de la pluie, des vens & de la foudre: ce n'est plus Jupiter, c'est le vent qui règne dans les airs. La pluie n'est pas de l'eau nouvelle envoyée chaque fois par les Dieux; c'est le Soleil qui élève en vapeurs l'eau de la mer, elle retombe en pluie; sans cela les fleuves augmenteroient la mer.

Enfin Strepfiade apprend, dans l'école de Socrate, comment un débiteur, avec un verre * ardent, peut fondre sa signature dans

* Des Savans ont conclu de ce passage, que les anciens connoissoient les verres brûlans, parce que, disent-ils, l'opération que Socrate propose est presque impossible autrement. Nous observerons que cette raison n'est pas suffisante: ce moyen proposé n'est qu'une plaisanterie; & il suffit alors que l'exécution n'en soit pas rigoureusement impossible. Mais le texte même n'est pas équivoque. Aristophane parle d'une *Pierre*; & il n'auroit pas désigné par ce nom un miroir, dans un pays où les miroirs de métal étoient les plus communs. Il dit que cette pierre est *belle*, qu'elle est *diaphane*; le mot Grec *diaphane* ne peut s'appliquer à un miroir: on ne peut pas dire qu'un miroir est une belle pierre. Ce n'étoit point non plus un globe plein d'eau, mais un globe solide de crystal *uallon*; reste à savoir si ce mot *uallon* désignoit le crystal naturel ou un crystal artificiel. Si ce globe

le moment où son créancier présente l'obligation aux Juges, & se dispenser par-là de payer ses dettes.

Si Socrate eût déclamé contre l'étude des Sciences Physiques, Aristophane ne lui eût pas donné le ridicule de s'en occuper avec trop de recherches. Ne voit-on pas que la Géométrie, l'Astronomie, la Physique, l'Histoire Naturelle étoient la principale occupation de ses Disciples? Ne voit-on pas que s'il eût négligé l'étude des Sciences Physiques, on ne lui eût pas reproché, comme une impiété, d'avoir expliqué par des causes naturelles ce que le peuple regardoit comme l'effet de l'action immédiate des Dieux? Platon, dans l'apologie de Socrate, lui fait dire que jamais il n'a parlé à ses Disciples, ni de la cause des phénomènes célestes, ni de ce qui se passe dans les entrailles de la terre; non qu'il regarde ces connoissances comme inutiles ou comme dangereuses, mais parce qu'il ne fait rien sur ces objets. Cette réponse est simple, & porte un caractère de vérité: elle est d'accord avec ce que nous avons dit du prétendu mépris de Socrate pour les Sciences Physiques; on voit qu'il ne rejette que l'étude des choses qu'il croit impossibles de connoître. Ce sont les systêmes, les théories vagues qu'il exclud, & non l'étude appro-

étoit de verre, il est clair que le verre étoit encore fort rare, sans cela le Poëte ne l'eût pas désigné sous le nom d'une pierre belle & transparente.

fondie des Sciences exactes, & l'observation des faits; & c'est précisément parce qu'il a recommandé, & même introduit dans son école la seule bonne méthode d'étudier les Sciences Physiques, qu'on l'a accusé de les avoir exclues de la Philosophie; à peu-près comme il fut accusé de corrompre la jeunesse, parce qu'il enseignoit une morale raisonnable, & d'être l'ennemi de la Divinité, parce qu'il l'avoit défendue contre les blasphèmes de la superstition.

(Par un Abonné.)

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est la *Toilette*; celui du Logogryphe est *Livre*, où se trouvent *Urie*, *Eu*, *Vire*, *Lire*, trois villes, *île*, *ire*, *vie*, *ivre*, *lire*, *lier*, *luire*, *Uri*, *ver*, *rue*, *lyre*, *ré*.

É N I G M E,

AUX Cour, aux champs, à la ville,
 Nous occupons un rang servile;
 Également mon frère & moi
 Ayons chacun le même emploi:
 Là, tous deux garnis de dorure,
 Ici, d'une simple ferrure.
 Eh! . . . qu'importe à nous la beauté,
 Ainsi que la simplicité?

Nous n'avons pas moins en partage
 Un dur & pénible esclavage ;
 On nous voit aller & venir ,
 Nous battre , & très-souvent gémir.
 Si quelqu'un nous sépare ,
 Un nouveau combat se prépare ;
 Nous battant comme des lutins ,
 Et faisant toujours les mutins ,
 Il arrive qu'on nous attache ;
 Mais aussitôt qu'on nous détache ,
 Nous recommençons notre train ;
 Quelquefois nous pinçons la main
 De qui follement nous agite ,
 Et tout en jurant il nous quitte.

(Par l'Abbé Marcelle.)

L O G O G R Y P H E.

QUOIQUE d'un Dieu jaloux , résidence ordinaire •
 Les Belles volontiers portent vers moi leurs pas ,
 Iris , qui sans trop de mystère
 Étalez à mes yeux vos plus secrets appas ,
 Ce que j'ai vu de vous , je ne le dirai pas ;
 Vous pouvez là-dessus compter sur mon silence ,
 C'est un devoir de mon emploi ;
 Mais permettez qu'en récompense
 Je puisse un peu parler de moi.
 Mon analyse est toute prête ;
 Mais je crains bien que tel Lecteur ,

Qui verra de mon sein sortir un trouble-fête,
 Ne s'en trouve pour mon malheur
 Un plus grand nombre dans sa tête ;
 Je crains sur-tout les vaporeux
 Lorsqu'ils verront chez moi ce volcan ténébreux,
 Source de plus d'une tempête,
 Qu'ils ont souvent maudit chez eux.
 Amants de la simple Nature,
 Peut-être vous aussi, me voudrez-vous du mal,
 D'oser vous présenter son superbe rival.
 Voilà, de ma courte stature,
 Tout ce qu'on peut tirer sans trop me dégrader.
 Tout ! ai-je dit, j'ai tort ; car un bon Latiniste
 Qui voudra me suivre à la piste,
 Trois fois de mon Latin pourra s'accommoder.

(Par M. Abril, âgé de 17 ans.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

OBSERVATIONS sur la Musique, & principalement sur la Métaphysique de l'Art, avec cette Épigraphe, tirée de Quintilien : Naturâ ducimur ad modos.
 Vol. in-8°. A Paris, chez Pissot, Libraire,
 Quai des Augustins.

QUAND Rameau voulut écrire sur l'harmonie, personne ne l'entendit : le chaos de son système fut bientôt débrouillé par un Philosophe qui sut renfermer, en un petit

volume, les calculs, les principes, & les faits que l'Auteur de Castor avoit noyés dans un gros volume *in-4°*. M. de Ch. qui depuis vingt ans cultive la Musique comme Amateur, & l'art d'écrire comme Homme de Lettres, vient de publier, sur la Métaphysique du chant, un Livre où les Compositeurs trouveront des vues intéressantes, & qui pourra plaire en même-temps aux personnes les moins initiées dans les mystères de cet Art enchanteur. " C'est, dit-il, une chose remarquable, que depuis le peu de temps qu'on raisonne à Paris sur la Musique, on ait déjà fait sur cet Art des observations plus neuves, plus fines, plus profondes que l'Italie n'en a fait éclore depuis le long temps qu'elle cultive la Musique avec succès. " Mais d'où peut naître l'espèce de fureur qui nous précipite aujourd'hui sur cet objet ? C'est, répond l'Auteur, *de l'état de gêne & de contrainte où l'on a tenu l'Art parmi nous*. Si l'on n'eût mis aucun obstacle à ses progrès naturels; si une police mal entendue n'eût pas enchaîné nos plaisirs; si l'orgueil ou la vanité nationale n'eussent pas fermé nos yeux à toutes les compositions étrangères qui s'éloignoient de ce que la routine & l'habitude nous faisoient admirer, chaque génération auroit concouru à la perfection de cet Art; & la Musique, en aucun temps, n'eût tourné en manie, parce qu'aucune époque n'eût été assez éclatante pour exciter un enthousiasme général,

M,

M. de C. établit d'abord que *toute l'essence de la Musique est renfermée dans ce seul mot, CHANT ou MÉLODIE*, " parce que le propre de la Musique est de chanter ; exiger d'elle ce qu'elle ne peut faire en chantant, c'est lui donner des lois absurdes, c'est la dénaturer & la pervertir. "

Il combat aussi l'opinion de ceux qui prétendent réduire les Beaux-Arts à un même principe, *l'imitation de la Nature*.

Un Peintre, un Sculpteur ont, il est vrai, leur modèle autour d'eux ; ils doivent en copier les formes, les proportions, les couleurs, &c. ; mais l'Architecte & le Musicien n'ont pas le même avantage ; rien, dans les ouvrages de la Nature, n'a servi de modèle au péristyle du Louvre ni au dôme des Invalides ; de même le Musicien qui, avec du chant, veut représenter, ou les saisons, ou le lever du soleil, ou la fureur d'un guerrier, ne peut offrir que des peintures vagues & arbitraires ; car la colère ne chanta jamais ; les sons & la lumière n'ont rien de commun. Qui croira, par exemple, que Mondonville a peint le lever de l'aurore en faisant marcher son orchestre du grave à l'aigu, & en soutenant au plus haut degré du diapason, des voix, des flûtes, des cors, des violons, des quintes, &c. ? Sans les paroles qui accompagnent ce charivari, on n'eût jamais soupçonné l'intention du Peintre. Ainsi le Musicien ne doit pas aspirer à rendre les objets qui sont du ressort d'un sens étranger à l'ouïe.

Sam. 4 Decemb. 1779.

B

Il ne peut pas même choisir pour objet d'imitation, le ramage des oiseaux, parce que leur genre de mélodie n'a nulle affinité avec le nôtre. Aucune de nos échelles, aucune de nos intonations ne ressemblent aux leurs; l'enfant qui agite une baguette dans l'intérieur d'un chalumeau, imite beaucoup mieux le rossignol & la linote que le plus habile Musicien.

Le chant n'est pas même une imitation de la parole; car la Musique est une langue universelle, l'idiôme de tous les temps & de tous les lieux. Si cet Art devoit s'asservir à l'accent de chaque peuple, l'Anglois ne comprendroit point la Musique Italienne, celui-ci rejetteroit la Musique Allemande; la plupart de nos Provinces, qui ont aussi leur accent distinctif, ne pourroient adopter ni sentir le charme des Opéras & des Concerts de la Capitale; & d'ailleurs les inflexions de la voix parlée sont encore moins appréciables que celles des oiseaux. Le récitatif simple, qui approche le plus de la parole, est à peine musical, puisqu'on est obligé de lui ôter la mesure, partie la plus essentielle de l'Art. M. de Ch. en conclut, malgré l'autorité de J. J. Rousseau, que *le mérite du chant n'est pas de ressembler au discours.*

Aussi paroît-il bien convaincu que la Musique ne consiste point dans l'imitation de la Nature. L'oreille, dit-il, a ses sensations comme la vue, l'odorat & le toucher; les sons mélodieux produisent des jouissances

immédiates, indépendantes de tout objet de comparaison ; jouissances que partagent les enfans & les animaux avec l'homme exercé à réfléchir & à raisonner. Mais , bien différente des autres Arts , la Musique ne produit point son effet par une sensation instantanée : un son unique , isolé , continu n'opère rien d'agréable sur notre ame ; il faut une suite de sons dépendans les uns des autres ; *leur progression lente ou rapide , uniforme ou différenciée , leur donnera un caractère . . .* » Qu'on essaye d'affecter successivement le toucher , l'odorat , la vue même , par la présence de plusieurs objets qui se remplacent ; on ne parviendra jamais à cet effet que produit la succession des tons musicaux. Chacune des impressions que recoivent les autres sons , est isolée & tout-à-fait indépendante de celle qui la suit & de celle qui la précède. »

L'Auteur nous permettra-t-il de lui faire là-dessus quelques observations ? 1°. Est-il bien vrai qu'un premier coup d'archet de l'Opéra , ou qu'un monosyllabe chanté par un chœur , ne nous causeroient aucune sensation agréable s'ils n'étoient suivis de quelques phrases mélodieuses ? Quand un accord parfait , ou un accord de sixte-quarte frappe mon oreille , j'éprouve une sensation isolée , une sensation unique ; & cependant mon ame ressent une sorte de plaisir à-peu-près semblable au grand nombre des émotions causées par d'autres sens.

2°. Quand ma vue se promène sur un tableau de Rubens ou du Corrège, je me sens d'abord affecté par l'accord de couleurs & d'ombres qui me donnent une idée générale de la chose; mais un examen plus suivi n'ajoute-t-il pas à ma première sensation? N'est-ce donc pas après une suite de découvertes qu'on en peut saisir les détails & l'ensemble, & que l'enthousiasme du connoisseur arrive enfin à son dernier période?

3°. Quand on parcourt un vaste édifice, tel que le temple de St. Pierre, dont on ne peut observer que successivement la grandeur & l'ordonnance, notre ame ne passe-t-elle point d'émotions en émotions, dépendantes les unes des autres, & les objets qui la frappent tour-à-tour n'ont-ils pas entre-eux une correspondance aussi intime, que les sons d'un air ou d'une symphonie? L'homme qui, pour la première fois, entre dans les appartemens de Versailles, à mesure qu'il s'avance, ne sent-il pas les mêmes effets progressifs? Qu'on suppose toutes les pièces de ce Palais magnifique, séparées les unes des autres, dès-lors on les verra sans intérêt, parce que l'idée de leur correspondance ne subsistera plus. L'analogie entre les causes & les effets de ces trois Arts est telle, que la Musique emprunte souvent la langue de la Peinture & de l'Architecture, & que celles-ci ont adopté, & pour ainsi dire consacré les principaux termes de la première.

Nous soumettons ces remarques à M. de Ch. persuadés qu'il éclaircira mieux que tout autre, deux faits qui nous semblent trop peu discutés dans son ouvrage : savoir, que *l'oreille est le seul de nos sens qui saisisse à la fois la co-existence de plusieurs sensations différentes* ; & que la Musique est en même-temps le seul des beaux Arts qui *agisse par une suite de sensations dépendantes les unes des autres.*

L'Auteur croit aussi que la Musique est beaucoup moins riche en expressions qu'on ne l'imagine communément. » Elle n'a pas de nuances pour différencier la tendresse d'une mère & celle d'une maîtresse ou d'un ami. Les chants qui conviennent à l'une, conviendroient de même aux deux autres. . . L'amant heureux & malheureux peuvent même chanter également bien sur la même phrase de chant :

Je vous vois , mon sort est trop doux ;
Je vous perds , mon sort est affreux ».

L'Auteur ajoute ailleurs, que dans l'air le plus expressif, il y a toujours & nécessairement des passages contradictoires avec l'expression dominante. Il cite pour exemple le premier verset du Stabat. Je n'y vois, dit-il, pas un vers, pas un mot qui n'exige la même nuance de tristesse : la Musique déploie d'abord tous ses moyens d'expression, elle se traîne lentement, tous ses sons foibles & voilés se lient pour exprimer les

nuances de la douleur; elle se soutient jusqu'à la neuvième mesure: alors tout change; *un fortissime succède au piano*; „ les sons qui rampoient obscurément dans le bas du diapazon, s'élèvent tout-à-coup... Et par une articulation fière & heurtée, *contradisent ceux qui les précèdent.* „ On peut douter encore de la justesse de cette observation, car la douleur, après un long silence, peut se manifester & se manifeste souvent par des cris ou des sanglots. Si Pergolèse a eu le dessein de peindre cette situation de l'ame, il ne pouvoit la mieux rendre qu'en passant brusquement du doux au fort, & du grave à l'aigu.

Quoi qu'il en soit de cet exemple, M. de Ch. fait assez bien voir qu'en général, la Musique n'est point un art d'imitation, & que lorsqu'elle *imite*, *c'est un office de complaisance.* „ Son objet principal est de
 „ varier à chaque instant ses modifications,
 „ d'allier dans le même morceau le doux
 „ & le fort, le traînant & le détaché,
 „ l'articulation fière & celle qui est affectueuse. Cet art ainsi considéré, est d'une
 „ inconstance indisciplinable; tout son art
 „ dépend de ses transformations rapides....
 „ L'imitation suit d'un pied boiteux la
 „ Musique folâtre & changeante, l'atteint
 „ quelquefois, & quelquefois la laisse aller
 „ seule. „

Quoique l'Auteur paroisse resserrer la Musique dans des bornes plus étroites,

cependant il lui donne un caractère qu'elle n'avoit pas dans l'antiquité, & que lui refufoient les Écrivains modernes. Plutarque, Aristote, Euclide & quelques autres, ne lui ont attribué que trois espèces d'effets, qui correspondent assez bien à nos trois mots, *adagio*, *andante*, *allegro*. M. de Ch. en reconnoît quatre: la Musique *tendre*; la Musique *gracieuse*, la Musique *gaie* & la Musique *vive*, *forte* & *bruyante*, qu'il désigne par les mots, *largo*, *andante*, *allegro*, *presto*. La Musique bruyante, selon lui, n'est compatible dans la réalité avec aucun état de l'ame: elle convient sur-tout au théâtre, & s'applique à toutes les situations qui comportent du trouble. Mais, observe l'Auteur, » voulez-vous connoître » plus positivement combien est vague & » indéterminée l'expression de ce dernier » genre de Musique? . . . Otez-lui le com- » mentaire des paroles, celui du bruit » qui l'accompagne; réduisez-la à la seule » mélodie exécutée, je ne dis pas sans » accompagnement, mais sans fracas, & » interrogez alors cette mélodie; écoutez » ce que vous dira l'expression qui lui est » propre & inhérente. . . j'affirme d'avance » qu'il perdra toute son expression, en » perdant l'accessoire des paroles & du » bruit. » Il ajoute que l'air des fureurs d'Achille, (dans l'Opéra d'Iphigénie) détaché de la situation & des paroles, exécu-

ré par un petit nombre d'instrumens, n'est plus qu'une simple marche.

A l'aspect de toutes ces opinions, on croira peut-être que M. de Ch. n'est pas un admirateur zélé du Chevalier Gluck ; voici comme il en parle : M. Gluck s'étant
 „ dévoué à l'expression, qu'il regarde avec
 „ raison comme le fondement de toute
 „ illusion théâtrale, il ne se permet un air
 „ entier, que lorsque la situation permet
 „ elle-même à la musique ces écarts, ces
 „ vagues erreurs où se complait la mé-
 „ lodie. Toutes les fois qu'un chant pé-
 „ riodique & suivi feroit languir l'action,
 „ & transformeroit l'acteur en chanteur
 „ de pupitre, il coupe dans le vif cette
 „ mélodie commencée ; & par un autre
 „ mouvement ou par un simple récitatif,
 „ il remet le chant à la suite de l'action
 „ & le fait courir avec elle. Il est inconce-
 „ vable qu'un système si vrai ait pu être
 „ improuvé dans un pays où l'art du Théâ-
 „ tre est si bien connu ; il est plus in-
 „ concevable encore que parmi ces im-
 „ probateurs, il y ait eu des hommes
 „ qui, par leur état & leurs lumières, de-
 „ voient défendre les droits de la scène
 „ contre ceux de la Musique. „



FABLIAUX, ou Contes du XII^e & du XIII^e siècle, traduits ou extraits d'après divers manuscrits du temps, avec des Notes historiques & critiques, & les Imitations qui ont été faites de ces Contes depuis leur origine jusqu'à nos jours. 3 vol. in-8^o. Prix, 15 liv. reliés. A Paris, chez Onfroy, Libraire, Quai des Augustins.

Lorsque les Seigneurs François eurent anéanti l'autorité royale, pour devenir eux-mêmes des tyrans plus odieux que le Souverain le plus despotique; lorsque le Royaume se trouva divisé en mille Gouvernemens particuliers, ennemis de toute subordination, presque toujours en guerre les uns contre les autres: alors chaque Seigneur isolé dans sa forteresse, y passoit la plus grande partie de ses jours. La Cour n'étoit plus le rendez-vous de la Noblesse ambitieuse; & la Capitale, loin d'être, comme aujourd'hui, le centre des affaires & des plaisirs, offroit à peine l'image d'une de nos villes du second ordre. Aucun amusement public ne réunissoit les citoyens, excepté les fêtes de la Chevalerie, qu'on célébroit par intervalles souvent très-éloignés. Il fallut bien imaginer des plaisirs assortis à ce nouvel ordre de choses. Car, que faire au milieu d'un Château, pendant les longues nuits de nos longs hivers? On prit donc le parti de s'amuser, comme les nourrices & les vieilles fem-

mes amusent les enfans. On inventa des fables; on s'entretint d'anecdotes, où la vérité & le merveilleux se trouvoient confondus. L'art de raconter des historiettes devint une profession; bientôt on vit naître des troupes errantes de *Conteurs*, de *Fabliers*, de *Trovers*, de *Jongleurs*, de *Ménétriers* &c. Les *Fabliers* inventoient des Contes, les *Trovers* les rimoient, les *Conteurs* les débitoient, les *Ménétriers* les chantoient, ou les accompagnoient de leurs instrumens. Les *Ménétriers* présidoient à ces espèces de scènes lyrico-dramatiques, & les *Jongleurs* y ajoutoient des farces, des danses, des pantomimes, des tours de gobelets &c.

C'est ainsi qu'on nous peint l'art naissant de la Comédie & de la Tragédie, dans les Isles de l'Archipel, avant le siècle de Ménandre, de Sophocle & d'Euripide. On observe encore de nos jours les mêmes choses, parmi les nations sauvages qui commencent à se policer. M. de Bougainville, & le Capitaine Cook ont vu, dans les Isles de la Société, des troupes de danseurs & d'histriens qui parcourent les villages pour y amuser un peuple oisif.

M. Forster en a vu différentes troupes à Taïti & à Uliétéa * : chez les uns, c'est un

* Plusieurs de leurs Pièces Dramatiques & de leurs danses sont bien décrites & représentées, par de très-belles Estampes, dans l'Abregé des Voyages, en 21 Vol. in-8^o. qui doit paroître au premier jour.

métier ; chez les autres , un goût d'amateurs. Les premiers font de la dernière classe du peuple ; les autres , de celle des Earées , ou de la Noblesse ; ceux-ci vont d'Isle en Ile faire admirer leurs talens , & ne reçoivent jamais de salaire.

A la vérité , nos ancêtres se trouvoient déjà plus loin de l'état sauvage au XII^e & au XIII^e siècle , que les insulaires des régions australes ; mais quoique plus avancés dans les arts & le commerce , ils étoient , à certains égards , également ignorans & beaucoup plus pervers. Les Taïtiens s'abandonnent sans réserve à tous les plaisirs des sens ; mais nulle loi positive ne leur en interdit la jouissance : on observe au contraire que les François de nos siècles barbares se livroient aux mêmes excès , malgré leurs principes , malgré leurs remords , & les châtimens dont on ne cessoit de les menacer. Le fond de tous leurs fabliaux , suppose des mœurs très-corrompues ; l'obscénité qui en souille un grand nombre , a mis l'Éditeur dans l'impossibilité de les traduire , & même de les analyser. Chaque objet indécent y est désigné par l'expression la plus malhonnête ; en un mot , ces Ouvrages qui , selon la remarque du Traducteur , peignent mieux nos prédécesseurs que l'histoire elle-même , en donnent l'idée la plus défavorable.

Cependant il est essentiel de les connoître , puisque l'homme ne se perfectionne qu'à l'aide des rapprochemens & des com-

paraïsons. Il faut donc lire leurs ouvrages comme on lit ceux de l'antiquité, comme on admire & étudie ses statues & ses peintures; quoique les peintures, les statues & les livres de l'antiquité soient trop souvent contraires aux notions qu'on nous donne sur la décence & la vertu.

Les Écrivains qui, dans nos siècles de ténèbres, se distinguèrent par des *Fabliaux*, des *Moralités*, des *Farces*, des *Mystères*, & des *Sotties*, ne furent point des *Troubadours*, comme on l'a tant de fois répété: les Troubadours étoient des Provençaux, qui n'ont composé des chansons qu'en patois, idiôme alors absolument étranger à la plupart de nos Provinces. Les *Trovers* & les *Fabliers*, suivant l'Auteur, ont eu pour berceau les lieux mêmes où sont nés, depuis, les Molière, les Fénelon, les Racine, les Fontenelle, les Voltaire, les Buffon, les d'Alembert, & la plupart des grands hommes qui décorent les règnes de Louis XIV & de ses successeurs. Sans doute que les Ouvrages de ces derniers, fondés sur le bon-sens & l'utilité générale, n'auront point la destinée du *Songe d'Enfer*, du *Revenant*, du *Tournois d'Ante-christ*, du *Testament de l'Ane*, du *Purgatoire de S. Patrice*, du *Jeu S. Nicolas*, de la *Messe du Curé*, des *trois Bossus*, de l'*Indigestion du Vilain*, &c. qui firent les délices & l'admiration de nos Pères, qui furent même accueillis avec trans-

port en Angleterre, en Italie, en Sicile, en Palestine, à Constantinople, dans tous les lieux où les Croisés déployèrent leurs fureurs guerrières & religieuses.

La Langue Françoisë & les productions de ses Ecrivains étoient alors aussi répandues que le sont aujourd'hui nos meilleurs Livres. *La parlure en est plus délitable*, dit un Auteur Italien du XII^e siècle, ET EST COMMUNE A TOUS LES LANGAIGES.

La plupart de nos *Fabliaux* sont en vers de huit syllabes, rimant deux à deux. Quoique leurs Auteurs n'y alternent pas ordinairement les rimes féminines & masculines, cependant on ne doit pas en conclure qu'ils ignoroient cette manière de versifier. Marot, Garnier, S. Gelais, auxquels on attribue cette réforme, avoient sous les yeux des Poésies très-anciennes construites aussi régulièrement que celles de nos Poëtes actuels. Voici deux chansons du XIII^e. siècle, qui suffiroient pour le prouver.

QUAND florist la violette
 La rose & la flor de glai,
 Que chante li papegai ; (oiseau)
 Lors mi poignent amoretes
 Qui me tiennent gai
Mis picca * ne chantai ;
 Or chanterai
 Et ferai

* Jamais jusqu'ici je ne chantai.

Chanſon joliette

Par l'amour de ma miette

Où *grand picca* * me donnai.

Couplet d'une autre Romance :

Prenés-i garde ;

S'on me regarde,

Dites-le moi.

Trop ſuis gaillarde,

Bien l'apperchoi.

Ne puis laiſſer que mon regard s'eſgarde ** ;

Car tes m'eſgarde (tel me lorgne)

Dont mout me tarde

Qu'il m'ait o foi. (avec foi).

Parmi les Savans qui ont fait des recherches ſur nos Fabliaux , on compte d'abord le Préſident Fauchet , qui , dans ſon livre des *Antiquités Gauloiſes* , a rasſemblé les noms ou les Ouvrages de 126 Poëtes ; enſuite le Comte de Caylus , qui a ajouté de nouvelles lumières ſur ce ſujet , dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions. Mais perſonne n'a mieux débrouillé cette matière, que M. de Ste. Palaye. Ses nombreux manuscrits ſont connus de tous les gens de lettres, & ouverts à quiconque en a beſoin : notre Auteur y a puisé, & ſe fait un devoir de

* A laquelle depuis long-temps je me ſuis donné.

** Je ne puis me défendre de regarder à droite & à gauche.

rendre un hommage public à cet Académicien aussi obligeant qu'éclairé. Il a découvert plusieurs autres Fabliaux dans les bibliothèques du Roi & de S. Germain ; dans celles de Turin & de Berne ; dans celles de MM. de Paulmy & de la Clayette. Afin qu'on puisse juger du mérite de sa traduction, du choix & de l'intérêt de ces monumens littéraires, nous en transcrivons quelques-uns.

Le Bachelier Normand.

» L'autre année, quand Acre fut prise, arriva en Normandie une aventure fort plaisante. Je l'ai bien retenue, & vais vous la raconter.

Un Bachelier de ce pays,

Où maint Gentilhomme mendie,

n'avoit pour dîner, un certain matin, qu'un pain d'une maille. Afin que le pain pût passer plus aisément, il alla au cabaret, & demanda du vin pour un denier. Le Tavernier étoit un homme grossier & bourru, qui, après avoir rempli la mesure au tonneau, vint présenter impoliment un hanap (espèce de vase) au pauvre Gentilhomme, & y versa le vin, avec tant de rudesse, qu'il en répandit la moitié. Pour comble d'insolence, il ajouta : » Vous allez devenir riche, sire Bachelier, car vin répandu, c'est signe de bonheur. » Se fâcher contre ce brutal, c'eût été perdre son tems : le Normand s'y prit avec plus d'adresse. Il lui restoit encore une

maille dans sa bourse ; il la donne au Tavernier, & lui demande un morceau de fromage pour manger avec son pain. Celui-ci le prend d'assez mauvaise grace, & monte au cellier chercher ce qu'on lui demande. Le Chevalier, pendant ce tems, va au tonneau, arrache le robinet & laisse couler le vin. L'autre, quand il redescend & qu'il voit son vin ruisseler sur le pavé, court vite boucher le tonneau, & revient en fureur sur le Gentilhomme qu'il faisoit par le surcol pour le battre. Le Normand qui étoit fort & vigoureux, le jette à la renverse sur ses barrils qu'il brise ; & si ses voisins ne fussent accourus pour les séparer, dans sa colère, il eût été tué. Cependant l'affaire fut portée devant le Roi. C'étoit le Comte Henri de Champagne. Le Marchand parla le premier, & demanda un dédommagement. Le Prince, avant de condamner le Chevalier, voulut savoir ce qu'il avoit à répondre ; celui-ci alors raconta son aventure dans la plus exacte vérité ; puis en finissant il ajouta : » Sire, » cet homme m'avoit dit qu'un vin répandu » portoit bonheur, & que j'allois devenir » riche : moi, à qui il n'en avoit fait per- » dre que la moitié d'une mesure, la recon- » noissance m'a rendu libéral, & pour l'en- » richir plus que moi encore, je lui en ai ré- » pandu la moitié d'un tonneau. » Tous les gens du Roi applaudirent des mains à ce bon mot. Jamais, selon eux, n'avoit été ouïe en Cour si bonne jonglerie ; & pour mar-

quer le contentement qu'ils en ressentoient, tous allèrent se ranger autour du Normand. Henri lui-même rioit aux larmes, & il renvoya les Parties, en disant : ce qui est répandu est répandu. »

De la Femme qui servoit cent Chevaliers.

Quoiqu'on ne donne cette pièce qu'en extrait, il est cependant très-facile de juger combien un tel sujet a dû fournir de détails au Poëte.

» Cent Chevaliers sont assiégés par les Sarrazins dans un Château fort, situé sur le bord de la mer. Il n'y avoit dans la Forteresse, pour servir la troupe, que deux femmes; & pendant quelque tems elles suffisoient à tout : néanmoins cette communauté de services causa une dissention entre les assiégés. Le plus sage propose un expédient; c'est de partager la troupe en deux bandes de cinquante hommes, d'assigner une femme pour le service de chaque bande, & de régler qu'elle ne sera tenue à rien vis-à-vis des Chevaliers de l'autre. La loi est adoptée; mais bientôt on y contrevint, & l'une des femmes, jalouse de voir sa compagne plus aimée, plus fêtée qu'elle, la fait tuer. Les Guerriers s'assemblent pour la juger. Elle convient de son crime; mais si l'on veut lui faire grace, elle propose de suppléer la défunte, & de faire seule le service du Château, de manière que personne ne se plaindra. Le

mal étoit fait , il n'y avoit plus de remède ; on accepta sa proposition ; & son activité reconnoissante fut telle , que pendant tout le teins du siège il n'y eut pas une seule plainte. »

Voici le début d'un autre Poëme qui offre des images , du mouvement , des comparaisons : mais on s'appercevra qu'il seroit mieux placé à la tête d'une Ode , que d'un simple Fabliau ; alors on confondoit les genres , & les loix du goût n'étoient pas plus respectées que celles de la décence.

» Quel est le gentil Bache'ier qui fut engendré sur un champ de bataille , allaité dans un haume , bercé dans un écu , & nourri de chair du lion ? Quel est celui qui aura le visage du dragon , les yeux du léopard , le cœur du lion , & l'impétuosité du tigre ; qui s'endormira au bruit du tonnerre , s'enivrera de fureur dans un combat , verra son ennemi au travers des tourbillons de poussière , comme le faucon voit sa proie à travers les nuages , renversera , comme la foudre , le cheval & le cavalier , & de son poing , ainsi que d'une massue , pourra les écraser ? Pour achever une aventure célèbre , il traversera , s'il le faut , les mers de l'Angleterre ou le sommet du Jura. Se présente-t-il dans une bataille ; on fuit devant lui comme la paille légère fuit devant la tempête.... Les épées brisées , l'haleine des chevaux fumants , les lances & les hauberts fracassés , voilà les fêtes & les spectacles qu'il aime. Ses plaisirs

font de parcourir les montagnes & les vallées, d'aller seul à pied attaquer les ours & les cerfs en rut. Jamais il ne quitte son heaume; c'est son oreiller pendant son sommeil. Tout ce qui lui appartient, il le distribue. »

Il faut avouer que toutes les pièces de ce Recueil ne sont pas également intéressantes; celles qui ont le mérite de la nouveauté, ne forment pas, à beaucoup près, la partie dominante de l'ouvrage: en le parcourant, on retrouve des sujets que Vergier, Grécour & La Fontaine avoient déjà fait connoître. L'éditeur y a même inféré quelques Contes Orientaux, & la plupart de ceux qu'on lit dans Bocace, dans les *cent Nouvelles nouvelles*, dans les *Nouveaux Contes à rire*, dans les *Contes du fleur d'Ouville*, dans les *Historiettes ou Nouvelles en vers*, dans les *Divertissemens curieux de ce tems*, dans le *Dictionnaire des Anecdotes*, dans le *Doctrinal de Sapience*, dans le *Grand Caton en vers*, dans les *Illustres Proverbes*, dans les *Facétieuses Journées*, dans le *Courrier facétieux*, dans les *Joyeuses Aventures*, dans la *Bibliothèque de Cour*, & l'*Histoire générale des Larrons*; en un mot, l'Éditeur ayant voulu nous donner une Collection de Fables, les a saisis par-tout où il les a découverts, comme un bien qui lui appartenoit.

S P E C T A C L E S.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

LE Dimanche 28 Novembre, on a donné la troisième représentation du Ballet de *Mirfa*, qui jouit toujours du plus grand succès. Il a été précédé de l'Acte de *Théodore*, & du second Acte de la *Bonne-Fille*.

On avoit annoncé tour-à-tour le second, & ensuite le premier Acte de la *Frascatana*. Cette idée de choisir, pour rendre le Spectacle complet, un Acte indifféremment tiré d'un Opéra bouffon, nous avoit semblé très-extraordinaire; mais l'humeur que le Public a marquée, nous force à dire un mot à ce sujet. Depuis plus de six mois les représentations des Opéras bouffons sont désertes; & les Jendis consacrés jadis à la mise ou à la remise d'ouvrages nationaux du genre agréable, sont aujourd'hui perdus pour eux, sans qu'il en résulte aucun avantage pour le goût ni pour l'intérêt de l'Académie. Pourquoi s'obstiner à conserver des étrangers qui, en nous apportant un genre de Musique très-agréable, ne le font connoître que par des Drames aussi insipides que ridicules, éloignent les Spectateurs, dont l'affluence est nécessaire au soutien de la machine, & qui n'ont pour partisans qu'un petit nombre d'Amateurs, que leur séjour dans les différentes villes d'Italie a accoutu-

més à jouir des plaisirs d'un Concert dans une salle de Spectacle; jouissance absolument inconnue au Public François? Est-il un moyen de tirer parti des Bouffons? Cela pourroit être; il est temps de s'en occuper. L'Auteur de cet Article s'est apperçu, depuis long-temps, que ceux des partisans de l'Opéra qui aiment les Arts sans exclusion, espéroient qu'on songeroit quelque jour à rendre utile à notre Musique le nouveau genre qu'on cherchoit à fixer en France, mais que son inutilité reconnue excitoit insensiblement leur dégoût & leur humeur. Nous ne désirons que le bien & les progrès de notre Théâtre Lyrique; nous sommes intimement persuadés que les Supérieurs de ce Spectacle ne s'en occupent pas moins que de nos plaisirs; & la reconnoissance que nous leur devons pour les efforts & les sacrifices qu'ils ont faits, nous a dicté ces observations, sur lesquelles nous croyons devoir les engager à réfléchir.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Mardi 23 Novembre, on a donné une Représentation du *Coq du Village*, Opéra-comique par M. Favart, dans lequel Mlle. *Hus*, fille de M. Hus, Maître des Ballets de la Comédie Italienne, a joué le rôle de *Gogo*.

Cette enfant, qui annonce beaucoup de

dispositions à l'intelligence, a été fort applaudie. On fait tout ce que les grâces de cet âge excitent d'intérêt : l'esprit qu'on a remarqué dans plusieurs nuances de son jeu, a ajouté à l'effet qui en résulte ordinairement. Il est bien à désirer qu'on n'abuse point de sa facilité, & qu'on ne la force pas à ressembler quelque jour à certains Comédiens persécutés aujourd'hui par le même Public qui les adula dans leur enfance.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

CORRESPONDANCE *contradictoire* entre M. Grassin & M. l'Abbé Baudeau, sur un des principes fondamentaux de la Doctrine des Économistes. in-8°. A Paris, chez Onfroy, Libraire, Quai des Augustins, Prix, 1 liv. 4 sols.

De la Sanction de l'Ordre Social. Vol: in-12. A Paris, chez Nyon, Libraire, rue du Jardinot.

Nouveaux Contes Orientaux, par M. le Comte de Caylus, ornés de Figures en taille-douce. Nouvelle Édition. 3 vol. in-12. A Paris, chez Mérimot le jeune, Libraire, Quai des Augustins.

Histoire des Capitulaires des Rois de France de la première & de la deuxième Race, ou Traduction de la Préface mise par Étienne Baluze à la tête de son Édition des Capitulaires, avec la vie de Baluze, & un Catalogue raisonné des Ouvrages de ce Savant, par M. de Chiniac, Conseiller du Roi, &c. Vol. in-8°. A Paris, chez Morin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques. C'est M. de Chiniac qui est l'Éditeur

de la nouvelle Édition des Capitulaires en 4 vol. *in-folio*. Elle contiendra un grand nombre de Gravures & de Pièces nouvelles; la Soufcription est de 27 liv. pour chaque volume en petit papier, & de 36 liv. pour le vol. en grand papier. Les deux premiers paroîtront au mois de Décembre 1779. On foufcrit chez Morin, & Quillau, Imprimeur-Libraire, rue du Fouarre.

Principes abrégés de Peinture, par M. Dutens. Vol. *in-8°*. Prix, 18 fols. A Tours, chez Vauquier, Imprimeur, & à Paris, chez Onfroy, Libraire, rue du Hurepoix.

Essai sur l'Histoire Générale des Tribunaux, contenant les Anecdotes piquantes & les Jugemens fameux des Tribunaux de tous les temps & de toutes les nations, par M. Deseffarts. Tome V^e. *in-8°*. Prix 4 l. A Paris, chez l'Auteur, rue Dauphine, à l'hôtel de Mouy, près le Pont-neuf; & chez Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins; Durand neveu, rue Galande; & Nyon l'aîné, rue du Jardin.

Ce Volume, outre une multitude d'Anecdotes & de Jugemens, contient l'Histoire des Tribunaux de Naples, des Nègres, de l'Isle de Tahiti, des Pays Bas, du Pérou, de la Pologne, du Portugal, de tous les Princes de l'Empire, de la Prusse, &c. Le VI^e & dernier Volume est sous presse.

Essai sur les Elégies de Tibulle, auquel on a joint quelques Poésies de Tibulle, par M. Guys. Vol. *in-8°*. A Paris, chez la Venve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques.

L'Art de la Vigne, contenant une nouvelle méthode économique de cultiver la Vigne, par M. Maupin. Vol. *in-8°*. A Paris, chez Musier, Libraire, rue du Foin S. Jacques.

La Comtesse d'Alipre, ou Cri du Sentiment, Anecdote Française, par M. Loisel de Tréogat. Vol. in-8°. Prix, 1 liv. 16 sols. A Paris, chez Belin, Libraire, rue S. Jacques.

Le Bon Jardinier, Almanach pour l'année 1780, contenant une idée générale des quatre sortes de Jardins, & les règles de la culture des Plantes, Arbres, Arbrisseaux d'utilité & d'ornement. A Paris, chez Eugène Onfroy, Libraire, rue du Hurepoix, au Lys d'or.

Avis sur un Almanach nouveau, intitulé: Etat de l'Angleterre, &c. Les Personnes qui désireront acquérir cet Almanach, sont priées de se faire inscrire jusqu'au premier Janvier prochain, chez le sieur Langlois, Libraire, rue du Petit-Pont à Paris; ou à Abbeville, chez le sieur Deverité, Imprimeur du Roi & de Mgr le Comte d'Artois.

T A B L E

<i>Louis Dauphin, Père de</i>		<i>Fabliaux, ou Contes du XII^e</i>	
<i>Louis XVI,</i>	3	<i>& du XIII^e siècle,</i>	33
<i>Les Adieux,</i>	9	<i>Académie Royale de Musique,</i>	
<i>Sur une Opinion attribuée à</i>		<i>Socrate,</i>	44
<i>Socrate,</i>	11	<i>Comédie Italienne,</i>	45
<i>Enigme & Logogryphe,</i>	21	<i>Annonces Littéraires,</i>	46
<i>Observations sur la Musique,</i>	23		

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 4 Decemb. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 3 Décembre 1779. **DE SANCY.**

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 11 DÉCEMBRE 1779.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

LES PAILLONS, Idyle.

PAILLON, que ton sort est doux!

Tu voltiges de belle en belle;

Tu charmes sans être fidèle,

Et tu ne fais que des jaloux.

Tu ne vis que peu de journées;

Et le plaisir file tes jours;

Mais dans nos tristes destinées

La douleur en marque le cours.

Tu renais, & la race humaine

Disparoît & ne revient pas.

La mort sur nous étend sa chaîne;

Chaque heure sonne le trépas.

Pour toi la vie est sans nuages;

Aucun chagrin ne la flétrit:

Toujours un ciel pur te sourit,

Pour nous seuls grondent les orages.

Sam. 11 Decemb. 1779.

C

Air ! si d'une fausse lueur
 Tu fuis la trompeuse apparence ,
 Console-toi : l'homme a son cœur ,
 Ses écarts, & son ignorance.

AGILE comme le Zéphir,
 Tu fuis une ardeur importune ;
 Parmi les fleurs tu n'en vois qu'une ,
 Celle qui promet le plaisir.

L'AMOUR, dit-on, a pris tes ailes,
 Et ce Dieu nous blesse en fuyant ;
 Captifs dans ses chaînes cruelles,
 Nous ne sentons que du tourment.

AFFRANCHI de sa tyrannie ,
 Tu ne crains point son fier courroux ;
 L'Amour nous lance tous ses coups ,
 Et n'ose point troubler ta vie.

VOLTIGEZ, insectes charmans ,
 Tout vous rit dans les champs de Flore ;
 Déjà la jeune & tendre Aurore
 Ouvre les portes du printemps.

MOQUE-TOI de notre sagesse
 Folâtre, joli Papillon ,
 Et brave les maux que sans cesse
 Nous vaut l'orgueil de la raison.

(Par M. Quarré Duplessis, Lieutenant
 Général du Présidial d'Autun.)

*DISCOURS sur le Langage des Perroquets **

LES animaux que l'homme a le plus admirés, sont ceux qui lui ont paru participer à sa nature; il s'est émerveillé toutes les fois qu'il en a vu quelques-uns faire ou contrefaire des actions humaines; le singe par la ressemblance des formes extérieures, & le perroquet par l'imitation de la parole, lui ont paru des êtres privilégiés, intermédiaires entre l'homme & la brute; faux jugement produit par la première apparence, mais bientôt détruit par l'examen & la reflexion. Les Sauvages, très-insensibles au grand spectacle de la Nature, très-indifferens pour toutes ses merveilles, n'ont été saisis d'étonnement qu'à la vue des perroquets & des singes; ce sont les seuls animaux qui aient fixé leur stupide attention. Ils arrêtent leurs canots pendant des heures entières pour considérer les cabrioles des sapajous; & les perroquets sont les seuls oiseaux qu'ils se fassent un plaisir de nourrir, d'élever, & qu'ils aient pris la peine de chercher à perfectionner; car ils ont trouvé le petit art, encore inconnu parmi nous, de varier & de rendre plus ri-

* En attendant que le Public soit à portée de lire le 21^e Volume de l'Histoire Naturelle, nous allons placer ici quelques fragmens d'un très-beau Discours qui se trouve à la tête de l'Histoire des Perroquets, par M. le Comte de Buffon.

ches les belles couleurs qui parent le plumage de ces oiseaux.

L'usage de la main, la marche à deux pieds; la ressemblance, quoique grossière, de la face; le manque de queue, les fesses nues, la similitude des parties sexuelles, la situation des mamelles, l'écoulement périodique dans les femelles, l'amour passionné des mâles pour nos femmes; tous les actes qui peuvent résulter de cette conformité d'organisation, ont fait donner au singe le nom d'*homme sauvage* par des hommes à la vérité qui l'étoient à demi, & qui ne savoient comparer que les rapports extérieurs. Que seroit-ce, si par une combinaison de nature aussi possible que toute autre, le singe eût eu la voix du perroquet, & comme lui la faculté de la parole? Le singe parlant eût rendu muette d'étonnement l'espèce humaine entière, & l'auroit séduite au point que le Philosophe auroit eu grande peine à démontrer qu'avec tous ces beaux attributs humains, le singe n'en étoit pas moins une bête. Il est donc heureux pour notre intelligence, que la Nature ait séparé & placé dans deux espèces très-différentes, l'imitation de la parole & celle de nos gestes, & qu'ayant doué tous les animaux des mêmes sens; & quelques-uns d'entre eux, de membres & d'organes semblables à ceux de l'homme, elle lui ait réservé la faculté de se perfectionner; caractère unique & glorieux qui seul fait notre prééminence, & constitue l'empire de l'homme sur tous les autres êtres.

Car il faut distinguer deux genres de perfectibilité, l'un stérile, & qui se borne à l'éducation de l'individu, & l'autre fécond, qui se répand sur toute l'espèce, & qui s'étend autant qu'on le cultive par les institutions de la société. Aucun des animaux n'est susceptible de cette perfectibilité d'espèce; ils ne sont aujourd'hui que ce qu'ils ont été, que ce qu'ils seront toujours, & jamais rien de plus; parce que leur éducation étant purement individuelle, ils ne peuvent transmettre à leurs petits que ce qu'ils ont eux-mêmes reçu de leurs père & mère: au lieu que l'homme reçoit l'éducation de tous les siècles, recueille toutes les institutions des autres hommes, & peut, par un sage emploi du temps, profiter de tous les instans de la durée de son espèce pour la perfectionner toujours de plus en plus. Aussi quel regret ne devons-nous pas avoir en contemplant ces âges funestes, où la barbarie a non-seulement arrêté nos progrès, mais nous a fait reculer au point d'imperfection d'où nous étions partis! Sans ces malheureuses vicissitudes, l'espèce humaine eût marché & marcheroit encore constamment vers cette perfection glorieuse, qui est le beau titre de sa supériorité, & qui seule peut faire son bonheur.

Mais l'homme purement sauvage, qui se refuseroit à toute société, ne recevant qu'une éducation individuelle, ne pourroit perfectionner son espèce, & ne seroit pas différent, même pour l'intelligence, de ces animaux

auxquels on a donné son nom : il n'auroit pas même la parole, s'il fuyoit sa famille & abandonnoit ses enfans peu de temps après leur naissance. C'est donc à la tendresse des mères que sont dûs les premiers germes de la société : c'est à leur constante sollicitude & aux soins assidus de leur tendre affection, qu'est dû le développement de ces germes précieux : la foiblesse de l'enfant exige des attentions continuelles, & produit la nécessité de cette durée d'affection, pendant laquelle les cris du besoin & les réponses de la tendresse commencent à former une langue, dont les expressions deviennent constantes & l'intelligence réciproque, par la répétition de deux ou trois ans d'exercice mutuel ; tandis que dans les animaux, dont l'accroissement est bien plus prompt, les signes respectifs de besoins & de secours, ne se répétant que pendant six semaines ou deux mois, ne peuvent faire que des impressions légères, fugitives, & qui s'évanouissent au moment que le jeune animal se sépare de sa mère. Il ne peut donc y avoir de langue, soit de paroles, soit par signes, que dans l'espèce humaine, par cette seule raison que nous venons d'exposer ; car l'on ne doit pas attribuer à la structure particulière de nos organes la formation de notre parole, dès que le perroquet peut la prononcer comme l'homme ; mais jaser n'est pas parler ; & les paroles ne font langue que quand elles expriment l'intelligence & qu'elles peuvent la communiquer. Or ces oiseaux,

auxquels rien ne manque pour la facilité de la parole, manquent de cette expression de l'intelligence, qui seule fait la haute faculté du langage: ils en sont privés comme tous les autres animaux, & par les mêmes causes, c'est-à-dire, par leur prompt accroissement dans le premier âge, par la courte durée de leur société avec leurs parens, dont les soins se bornent à l'éducation corporelle, & ne se répètent ni ne se continuent assez de temps pour faire des impressions durables & réciproques, ni même assez pour établir l'union d'une famille constante, premier degré de toute société, & source unique de toute intelligence.

La faculté de l'imitation de la parole ou de nos gestes ne donne donc aucune prééminence aux animaux qui sont doués de cette apparence de talent naturel. Le singe qui gesticule, le perroquet qui répète nos mots, n'en sont pas plus en état de croître en intelligence & de perfectionner leur espèce: ce talent se borne dans le perroquet à le rendre plus intéressant pour nous, mais ne suppose en lui aucune supériorité sur les autres oiseaux, sinon qu'ayant plus éminemment qu'aucun d'eux cette facilité d'imiter la parole, il doit avoir le sens de l'ouïe & les organes de la voix plus analogues à ceux de l'homme; & ce rapport de conformité, qui dans le perroquet est au plus haut degré, se trouve, à quelque nuance près, dans plusieurs autres oiseaux, dont la langue est épaisse, arrondie, & de la même forme à

peu-près que celle du perroquet : les sanfonnets, les merles, les geais, les choucas, &c. peuvent imiter la parole ; ceux qui ont la langue fourchue, & ce sont presque tous nos petits oiseaux, sifflent plus aisément qu'ils ne jalent : enfin, ceux dans lesquels cette organisation propre à siffler se trouve réunie avec la sensibilité de l'oreille & la réminiscence des sensations reçues par cet organe, apprennent aisément à répéter des airs, c'est-à-dire à siffler en musique : le serin, la linotte, le tarin, le bouvreuil, semblent être naturellement musiciens. Le perroquet, soit par imperfection d'organes ou défaut de mémoire, ne fait entendre que des cris ou des phrases très-courtes, & ne peut ni chanter, ni répéter des airs modulés ; néanmoins il imite tous les bruits qu'il entend, le miaulement du chat, l'aboiement du chien, & les cris des oiseaux aussi facilement qu'il contrefait la parole : il peut donc exprimer & même articuler les sons, mais non les moduler ni les soutenir par des expressions cadencées, ce qui prouve qu'il a moins de mémoire, moins de flexibilité dans les organes, & le gosier aussi sec, aussi agreste que les oiseaux chanteurs l'ont moëlleux & tendre.

D'ailleurs, il faut distinguer aussi deux sortes d'imitation, l'une réfléchie ou sentie, & l'autre machinale & sans intention : la première acquise, & la seconde pour ainsi dire innée : l'une n'est que le résultat de l'instinct commun répandu dans l'espèce

rière, & ne consiste que dans la similitude des mouvemens & des opérations de chaque individu, qui tous semblent être induits ou contraints à faire les mêmes choses; plus ils sont stupides, plus cette imitation tracée dans l'espèce est parfaite: un mouton ne fait & ne fera jamais que ce qu'ont fait & font tous les autres moutons: la première cellule d'une abeille ressemble à la dernière; l'espèce entière n'a pas plus d'intelligence qu'un seul individu; & c'est en cela que consiste la différence de l'esprit à l'instinct: ainsi l'imitation naturelle n'est dans chaque espèce qu'un résultat de similitude, une nécessité d'autant moins intelligente & plus aveugle, qu'elle est plus également répartie: l'autre imitation, qu'on doit regarder comme artificielle, ne peut, ni se répartir ni se communiquer à l'espèce; elle n'appartient qu'à l'individu qui la reçoit, qui la possède sans pouvoir la donner: le perroquet le mieux instruit ne transmettra pas le talent de la parole à ses petits. Toute imitation communiquée aux animaux par l'art & par les soins de l'homme, reste dans l'individu qui en a reçu l'empreinte: & quoique cette imitation soit, comme la première, entièrement dépendante de l'organisation; cependant elle suppose des facultés particulières qui semblent tenir à l'intelligence, telles que la sensibilité, l'attention, la mémoire; en sorte que les animaux qui sont capables de cette imitation, & qui peuvent recevoir des impres-

sions durables & quelques traits d'éducation de la part de l'homme, sont des espèces distinguées dans l'ordre des êtres organisés; & si cette éducation est facile, & que l'homme puisse la donner aisément à tous les individus, l'espèce, comme celle du chien, devient réellement supérieure aux autres espèces d'animaux, tant qu'elle conserve ses relations avec l'homme; car le chien abandonné à sa seule nature, retombe au niveau du renard ou du loup, & ne peut de lui-même s'élever au-dessus.

Nous pouvons donc ennoblir tous les êtres en nous approchant d'eux, mais nous n'apprendrons jamais aux animaux à se perfectionner d'eux-mêmes; chaque individu peut emprunter de nous, sans que l'espèce en profite, & c'est toujours faute d'intelligence entre eux: aucun ne peut communiquer aux autres ce qu'il a reçu de nous; mais tous sont à peu-près également susceptibles d'éducation individuelle: car quoique les oiseaux, par les proportions du corps & par la forme de leurs membres, soient très-différens des animaux quadrupèdes, nous verrons néanmoins que, comme ils ont les mêmes sens, ils sont susceptibles des mêmes degrés d'éducation: on apprend aux *agamis* à faire à peu-près tout ce que font nos chiens: un serin bien élevé, marque son affection par des caresses aussi vives, plus innocentes, & moins fausses que celles du chat: nous avons des exemples frappans, de ce que peut l'édu-

cation sur les oiseaux de proie, qui de tous paroissent être les plus farouches & les plus difficiles à dompter. On connoît en Asie le petit art d'instruire le pigeon à porter & rapporter des billets à cent lieues de distance. L'art plus grand & mieux connu de la fauconnerie; nous démontre qu'en dirigeant l'instinct naturel des oiseaux, on peut le perfectionner autant que celui des autres animaux. Tout me semble prouver que, si l'homme vouloit donner autant de temps & de soins à l'éducation d'un oiseau ou de tout autre animal, qu'on en donne à celle d'un enfant, ils feroient par imitation tout ce que celui-ci fait par intelligence; la seule différence seroit dans le produit: l'intelligence toujours féconde, se communique & s'étend à l'espèce entière, toujours en augmentant, au lieu que l'imitation nécessairement stérile ne peut ni s'étendre ni même se transmettre par ceux qui l'ont reçue.

Et cette éducation par laquelle nous rendons les animaux, les oiseaux plus utiles ou plus aimables pour nous, semble les rendre odieux à tous les autres, & sur-tout à ceux de leur espèce; dès que l'oiseau privé prend son essor & va dans la forêt, les autres s'assemblent d'abord pour l'admirer, & bientôt ils le maltraitent & le poursuivent comme s'il étoit d'une espèce ennemie; on en aura un exemple bien singulier dans la buse, je l'ai vu de même sur la pie, sur le geai; lorsqu'on leur donne la liberté, les sauvages de leur espèce

se réunissent pour les affaillir & les chasser : ils ne les admettent dans leur compagnie que quand ces oiseaux privés ont perdu tous les signes de leur affection pour nous , & tous les caractères qui les rendoient différens de leurs frères sauvages , comme si ces mêmes caractères rappeloient à ceux-ci le sentiment de la crainte qu'ils ont de l'homme leur tyran , & la haine que mérite ses suppôts ou ses esclaves.

Au reste , les oiseaux sont de tous les êtres de la Nature les plus indépendans & les plus fiers de leur liberté , parce qu'elle est plus entière & plus étendue que celle de tous les autres animaux ; comme il ne faut qu'un instant à l'oiseau pour franchir tout obstacle & s'élever au-dessus de ses ennemis , qu'il leur est supérieur par la vitesse du mouvement , & par l'avantage de sa position dans un élément où ils ne peuvent atteindre , il voit tous les animaux terrestres comme des êtres lourds & rampans attachés à la terre ; il n'auroit même nulle crainte de l'homme si la balle & la flèche ne leur avoient appris que sans sortir de sa place il peut atteindre , frapper & porter la mort au loin. La Nature en donnant des ailes aux oiseaux , leur a départi les attributs de l'indépendance & les instrumens de la haute liberté ; aussi n'ont ils de patrie que le ciel qui leur convient ; ils en prévoient les vicissitudes & changent de climat en avançant les saisons ; ils ne s'y établissent qu'après en avoir pressenti la température ; la plupart

n'arrivent que quand la douce haleine du printemps a tapissé les forêts de verdure ; quand elle fait éclore les germes qui doivent les nourrir ; quand ils peuvent s'établir, se gâter, se cacher sous l'ombrage ; quand enfin la Nature, vivifiant les puissances de l'amour, le ciel & la terre semblent réunir leurs bienfaits pour combler leur bonheur. Cependant cette saison de plaisir devient bientôt un temps d'inquiétude ; tout à l'heure ils auront à craindre ces mêmes ennemis au-dessus desquels ils planoient avec mépris ; le chat sauvage, la martre, la belette, chercheront à dévorer ce qu'ils ont de plus cher ; la couleuvre rampante gravira pour avaler leurs œufs & détruire leur progéniture, quelque élevé, quelque caché que puisse être leur nid ; ils sauront le découvrir, l'atteindre, le dévalster ; & les enfans, cette aimable portion du genre humain, mais toujours malfaisante par désœuvrement, violeront sans raison ces dépôts sacrés du produit de l'amour : souvent la tendre mère se sacrifie dans l'espérance de sauver ses petits, elle se laisse prendre plutôt que de les abandonner ; elle préfère de partager & de subir le malheur de leur sort à celui d'aller seule l'annoncer par ses cris à son amant, qui néanmoins pourroit seul la consoler en partageant sa douleur. L'affection maternelle est donc un sentiment plus fort que celui de la crainte, & plus profond que celui de l'amour, puisqu'ici cette affection l'emporte sur les deux dans le

cœur d'une mère, & lui fait oublier son amour, sa liberté, sa vie.

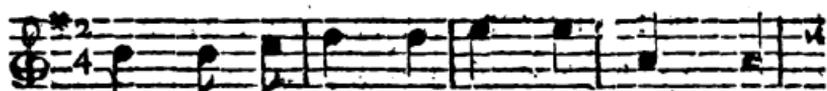
Pourquoi le temps des grands plaisirs est-il aussi celui des grandes sollicitudes? Pourquoi les jouissances les plus délicieuses sont-elles toujours accompagnées d'inquiétudes cruelles, même dans les êtres les plus libres & les plus innocens? n'est-ce pas un reproche qu'on peut faire à la Nature, cette mère commune de tous les êtres? sa bienfaisance n'est jamais pure ni de longue durée. Ce couple heureux qui s'est réuni par choix, qui a établi de concert & construit en commun son domicile d'amour & prodigué les soins les plus tendres à sa famille naissante, craint à chaque instant qu'on ne la lui ravisse; & s'il parvient à l'élever, c'est alors que des ennemis encore plus redoutables viennent l'assaillir avec plus d'avantage; l'oiseau de proie arrive comme la foudre & fond sur la famille entière, le père & la mère sont souvent les premières victimes, & les petits dont les aîles ne sont pas encore assez exercées ne peuvent lui échapper. Ces oiseaux de carnage frappent tous les autres oiseaux d'une frayeur si vive, qu'on les voit frémir à leur aspect; ceux même qui sont en sûreté dans nos basses-cours, quelque éloigné que soit l'ennemi, tremblent au moment qu'ils l'aperçoivent, & ceux de la campagne saisis du même effroi, le marquent par des cris & par leur fuite précipitée vers les lieux où ils peuvent se cacher. L'état le plus libre de la Na-

ture a donc aussi ses tyrans, & malheureusement c'est à eux seuls qu'appartient cette suprême liberté dont ils abusent, & cette indépendance absolue qui les rend les plus fiers de tous les animaux; l'aigle méprise le lion & lui enlève impunément sa proie; il tyrannise également les habitans de l'air & ceux de la terre, & il auroit peut-être envahi l'empire d'une grande portion de la Nature, si les armes de l'homme ne l'eussent relégué sur le sommet des montagnes & repoussé jusqu'aux lieux inaccessibles, où il jouit encore sans trouble & sans rivalité de tous les avantages de sa domination tyrannique.

Le coup-d'œil que nous venons de jeter rapidement sur les facultés des oiseaux, suffit pour nous démontrer que dans la chaîne du grand ordre des êtres, ils doivent être après l'homme placés au premier rang. La Nature a rassemblé, concentré dans le petit volume de leur corps plus de force qu'elle n'en a départi aux grandes masses des animaux les plus puissans; elle leur a donné plus de légèreté sans rien ôter à la solidité de leur organisation; elle leur a cédé un empire plus étendu sur les habitans de l'air, de la terre & des eaux; elle leur a livré les pouvoirs d'une domination exclusive sur le genre entier des insectes, qui ne semblent tenir d'elle leur existence que pour maintenir & fortifier celle de leurs destructeurs auxquels ils servent de pâture; ils dominent de même sur les reptiles dont ils purgent la terre sans re-

douter leur venin, sur les poissons qu'ils enlèvent hors de leur élément pour les dévorer; & enfin sur les animaux quadrupèdes dont ils font également des victimes : on a vu la buse assaillir le renard, le faucon arrêter la gazelle, l'aigle enlever la brebis, attaquer le chien comme le lièvre, les mettre à mort & les emporter dans son aire; & si nous ajoutons à toutes ces prééminences de force & de vitesse, celles qui rapprochent les oiseaux de la nature de l'homme, la marche à deux pieds, l'imitation de la parole, la mémoire musicale, nous les verrons plus près de nous que leur forme extérieure ne paroît l'indiquer; en même-tems que par la prérogative unique de l'attribut des aîles & par la prééminence du vol sur la course, nous reconnoîtrons leur supériorité sur tous les animaux terrestres.

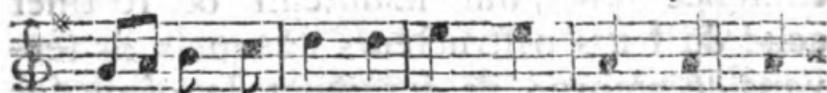
ROMANCE du Roman du Chevalier du Soleil. Musique de M. Grétry.



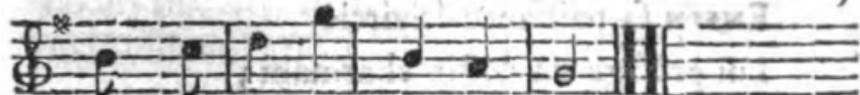
QUAND on est belle, affable & bonne,



En tout tems, en tous lieux on plaît,

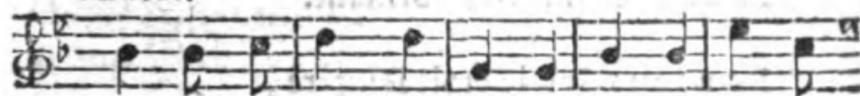


Jo - lie a - vec u - ne cou - ron - ne, Et

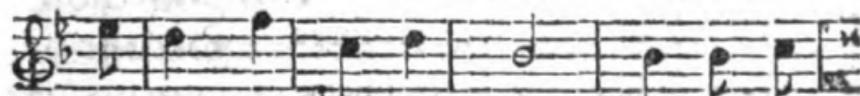


rei-ne en sim-ple ba-vo-let.

Mineur.



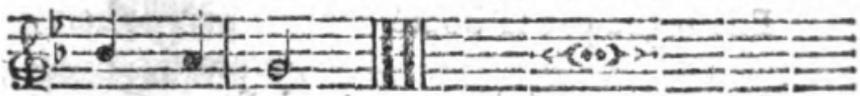
J'ai vu la di-vi-ne Sil-vi-e Me-ner



les trou-peaux dans nos champs ; Ma foi, je



leur por-tois en-vi-e , Et trouvois leur de-



stin char-mant.

ELLE avoit soin de les conduire
 Aux pâturages les plus gras,
 Et doucement sembloit me dire :
 Toi, vas-t'en paître où tu voudras.

SANS qu'elle ait l'air rude & sauvage,
 D'elle l'on n'est pas mieux traité ;
 Mais on n'en rend pas moins hommage
 A ses vertus, à sa beauté.

UN Prince parla de tendresse,

C'étoit un très-beau Chevalier,

Elle le conduit sans rudesse

Comme un simple particulier.

ENFIN sa naissance éclaircie
Lui présage un destin charmant ;
Bientôt une heureuse magie
La met sur un trône brillant.

LORSQUE Sylvie étoit Bergère ,
C'étoit l'honneur de nos bosquets ;
Elle règne en ce jour prospère
Pour le bonheur de ses sujets.

Portant sa houlette avec grâce ,
Et le sceptre avec dignité ,
Par-tout où le Destin la place
Elle règne par sa bonté.

REINE , elle obtient tous les suffrages ;
Et Bergère , on la respectoit :
La Cour , la Ville , les Boccages
Retentissent de ce Couplet :

QUAND on est belle , affable & bonne ,
En tout temps , en tous lieux on plaît.
Jolie avec une Couronne ,
Et Reine en simple bavolet.

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est les deux Battans
d'une Porte ; celui du Logogryphe est *Atre* ,
où se trouvent *rat* , *rate* , *arz* , *ater* , *tes* , *at*.

É N I G M E.

JE suis un animal,
Mais qui n'est pas si bête ;
Quand je me trouve mal,
Sans tambour, ni trompette
Je déloge & je bats aux champs ;
Car j'aime mon bien-être.
Semblable au baromètre,
Je désigne le temps ;
Quand je m'abaisse, pluie ;
Quand je m'élève, beau :
C'est comme un almanach nouveau.
Sans toise & sans compas, sans outils ni magie,
Bien mieux que Péronet je construis mon donjon ;
Et tout Expert qu'il est, je le défie
De faire, avec moins de façon,
Un ouvrage isolé, cependant si solide,
Et peut être en cela contraire au goût nouveau.
On se plaît à me voir sur la plaine liquide
Me lancer comme un trait, fendre l'air, friser l'eau ;
Mais on ne connoît pas mon petit stratagème ;
Car c'est alors que je prends mes repas,
Et les plus délicats.
On me voit souvent en Carême,
(Pour n'omettre aucun quolibet ;)
Mais sous un autre personnage,
Qui ne manque point de caquet.

Vous pouvez m'en croire à ce trait,
Je me connois très-bien en verbiage.

LOGOGYPHE.

QUOIQUE je sois, Lecteur, un être inanimé,
De plaire & d'amuser j'ai pourrant l'avantage ;
D'un doux ravissement un sens par moi charmé
Porte au cœur la gaité, l'amour & le courage.
Je porte en tête un bec, & ne suis point oiseau.
L'on voit à mes côtés de clefs pendre un troufseau.
J'offre dans mes dix pieds deux tons de la musique ;
Un fleuve ; une saison ; l'un des quatre éléments ;
Ce qui de la Nature embellit les présens ;
Une urne ; un quadrupède utile & domestique ;
Une perle ; un plaideur, un mont bitumineux ;
D'un vol le synonyme, & la boisson des Dieux. i

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*V*ALMIERS, *Anecdote servant de suite aux
Épreuves du Sentiment, par M. d'Arnaud.*
Cette Anecdote est la troisième du cin-
quième Volume, & se trouve à Paris,
chez Delalain, Libraire, rue Saint-Jacques,
la porte cochère vis-à-vis la rue du Plâtre ;
in-8°, avec des gravures. Prix, 3 liv. br.

SI quelque chose étoit capable de détruire
un préjugé aussi absurde qu'invétééré, l'Anec-

dote de M. d'Arnaud devoit opérer cette révolution dans les idées nationales. L'Auteur y combat avec la plus grande force, le prétendu déshonneur attaché à la bâtardise, & la proscription abusive des malheureux dont les parens ont été criminels. Le Héros de cette Anecdote essuie l'injustice de ces deux préjugés. Valmiers étoit né d'une famille distinguée; son père, le Comte de Reminville, accusé d'un crime capital, avoit été contraint de disparoître d'Orléans, & sa mère, victime du préjugé & du malheur, avoit mieux aimé se priver de son fils que de l'exposer à la plus affreuse indigence & à l'infamie que le crime supposé de son père devoit faire rejaillir sur lui. Elevé par un riche Négociant, qui, sans connoître son origine, s'étoit chargé de son éducation, Valmiers avoit toutes les qualités qui constituent un homme aimable & vertueux; « il » réunissoit l'âme la plus belle & la figure » la plus intéressante : aussi inspiroit-il » l'amitié & l'amour. Les hommes recher- » choient avec empressement sa société, & » les femmes se dispuoient sa conquête ». Deux entr'autres, Mlle Ermanci & une jeune veuve nommée Mde de Lormeffan, sentirent pour lui une inclination marquée. La première étoit la plus digne des hommages de Valmiers : mais, soit par un de ces caprices ordinaires à l'amour comme à la fortune, soit que Valmiers, aveuglé par la passion, eût été moins frappé des vertus de

Mlle Ermanci que des charmes de Mde. de Lormessan, toutes ses préférences étoient pour cette jeune veuve, dont on va bientôt juger le caractère par ses propres discours. Elle a offert sa main à Valmiers, qui l'a refusée, Elle ne sait à quoi attribuer ce refus; elle se flatte d'en triompher; mais tout à coup elle apprend qu'on ignore la naissance de Valmiers, & qu'il n'a point de parens. » O Dieu, » Dieu! c'est un contre-temps aussi cruel » qu'inattendu; à l'instant qu'il alloit être » mon époux, il m'est défendu de songer à » cette union.... Le Public est un tyran au- » quel nous sommes contraints de nous sou- » mettre, de nous sacrifier : que diroit-il si » j'étois la femme de Valmiers ».

Le préjugé est plus fort sur son esprit que son penchant n'a de pouvoir sur son cœur; elle se détermine à sacrifier sa tendresse, & fait connoître ses sentimens à Valmiers. Honteux & désespéré, Valmiers va chercher la mort dans les combats, & n'y trouve que la gloire : en exposant sa vie, il est assez heureux pour sauver celle de Louis XII. Blessé grièvement, il est fait prisonnier : le Roi paie sa rançon. Sa bravoure & un service aussi signalé, lui méritent le titre de *Soldat du Roi*. De retour à Orléans, il trouve que sa gloire l'a devancé, mais qu'elle n'a pu triompher du préjugé. Une femme, qui, par un je ne sais quel intérêt, sembloit depuis long-temps chercher sa rencontre, a besoin de ses secours; il les lui prodigue avec l'hu-

manité la plus généreuse. On lui fait un crime de sa bienfaisance ; on lui apprend que la malheureuse à laquelle il s'intéresse est la femme d'un homme condamné à périr par le dernier supplice : Valmiers ne voit que ses besoins & son infortune ; il l'attache à une mort prochaine , & trouve en elle sa mère. Quelle situation pour un cœur doué de la sensibilité la plus vive ! Il ne peut modérer la sienne. Toute la ville fait bientôt qu'il a reconnu sa mère. Sa naissance n'est plus ignorée : mais il reste contre lui un autre préjugé non moins terrible que le premier , il est fils d'un homme condamné à l'échafaud. Le Comte de Reminville n'avoit pas quitté Orléans ; mais il souffroit , dans un endroit pire qu'un cachot , une vie plus cruelle cent fois que la mort même. Valmiers est conduit dans ce souterrain par sa mère , qui a cédé à ses instances ; il voit , il embrasse son père. Voilà de ces situations qu'il n'appartient qu'à M. d'Arnaud d'adapter aux sujets qu'il traite , de ces situations qui déchirent le cœur & l'affectent en même-temps de la manière la plus délicieuse. Le crime du Comte passoit encore pour certain. Une querelle étoit survenue entre lui & un Gentilhomme de ses voisins. Le cartel avoit été donné , & la mort imprévue du Gentilhomme sur ces entrefaites , fut regardée comme un effet de la vengeance du Comte. Valmiers va se jeter aux genoux du Roi , & en obtient la justice qu'il implote

poitr son père. Rétabli dans ses droits , le Comte déclaré innocent , partage avec son fils la faveur de Louis. Cette nouvelle se répand dans Orléans. Mde Lormessan se flatte encore de devenir l'épouse de celui qu'elle a toujours aimé. Mlle Ermanci étoit sur le point d'ensevelir dans un cloître & sa douleur & sa passion. Valmiers arrive : le penchant de Mde de Lormessan , qui n'a fait qu'augmenter , n'a plus pour lui le même prix ; la délicate tendresse de Mlle Ermanci le pénètre à la fois d'amour & de reconnoissance , & les nœuds indissolubles de l'hymen resserrent encore tous les liens qui l'attachent à elle.

Quoiqu'une succincte analyse ne soit jamais qu'une esquisse imparfaite d'un ouvrage , on a pu juger par celle-ci que cette Anecdote est une des plus intéressantes des *Épreuves du Sentiment* : on y reconnoît la touche sentimentale de M. d'Arnaud ; & , quant à la partie du style , il y auroit de l'injustice à juger un Roman , dont le principal mérite consiste dans l'invention , avec autant de rigueur que des vers ou un Discours académique à périodes arrondies. Il vaut beaucoup mieux observer , à la louange de M. d'Arnaud , que ses Anecdotes annoncent à la fois un Écrivain patriote & un Sage moraliste , & qu'elles ont le double mérite de tendre à réformer nos mœurs actuelles , & de rappeler en même-temps les usages de nos ancêtres , & quelques traits intéressans de leur histoire.

MONDE

MONDE PRIMITIF, analysé & comparé avec le Monde Moderne, considéré dans les origines Latines, ou Dictionnaire Étymologique de la Langue Latine, avec une Carte de l'Italie ancienne, & des Planches, par M. Court de Gebelin. Vol. in-4°. Première Partie. A Paris, chez l'Auteur, rue Poupée, &c. 1779.

IL manquoit à l'étude de la langue Latine un Dictionnaire qui, en ramenant tous les mots au plus petit nombre possible, donnât la raison de chacun, en fît connoître l'origine & les rapports avec les autres langues; & les classant tous par grandes familles, en fît parcourir la masse entière avec la plus grande facilité. Ce n'est en effet que lorsque la valeur de chaque mot est connue, & lorsqu'on est en état de les rapporter tous à la classe à laquelle ils appartiennent, qu'on peut vraiment connoître la langue qu'ils forment, & être en état de la juger. Aussi un grand nombre de Savans avoient entrepris de ramener la langue Latine à cette lumineuse simplicité; mais leurs efforts n'ont point répondu à leurs promesses.

Ce qu'on désespéroit de voir exécuter, M. de Geb. l'a tenté de nouveau dans la sixième livraison du Monde Primitif, cet ouvrage est le résultat d'une multitude immense de combinaisons & de recherches.

Sam. 11 Décemb. 1779.

D

Ses origines Latines offrent le spectacle singulier de tous les mots Latins ranges sous un très-petit nombre de chefs, de chacun desquels dérivent des familles immenses, qui tiennent étroitement à ces chefs par leur forme & par leur valeur. Là, marchent en ordre tous les dérivés de chaque racine, tous les mots qu'il a formés en se réunissant avec d'autres chefs, & cette masse prodigieuse de composés qui résultent de son union avec les prépositions initiales.

M. de Geb. s'est sur-tout astreint à rendre raison d'une multitude de mots dont aucun Étymologiste ne s'est occupé; de ces adverbes, conjonctions, prépositions, qui font une des grandes beautés de chaque langue, & qu'on regardoit comme l'ouvrage du hasard, sans aucun rapport avec les autres mots de la langue Latine. Ici, au contraire, on les voit tenir, de la manière la plus étroite, à de grandes familles primitives dont ils tirent toute leur énergie, & dont ils sont des conséquences très-simples.

Les diverses acceptions d'un même mot sont graduées de manière que le sens primitif ou physique est toujours à la tête, & qu'on en voit dériver tous les sens figurés ou moraux de la manière la plus lumineuse. A cet égard, l'ouvrage est absolument neuf, puisque ces significations sont si fort brouillées dans tous les Dictionnaires Latins, que souvent le sens le plus éloigné, le plus

figuré, se trouve placé à la tête des autres, tandis que le primitif est relégué à la fin comme s'il n'étoit qu'un simple accessoire, ou s'il n'offroit qu'un sens figuré. On sent combien un renversement pareil devoit jeter de dégoût sur l'étude de cette langue.

Dans le Dictionnaire de M. Gebelin, on saisit sans peine l'ensemble des mots Latins; la mémoire n'en est point fatiguée: ils deviennent même d'autant plus intéressans qu'ils ne sont jamais isolés, & qu'on en connoît déjà une grande partie par la seule inspection; d'ailleurs, rien de moins composé que le mécanisme par lequel s'opèrent toutes ces combinaisons, & dont il est aisé de se mettre au fait par la méthode de l'Auteur.

Il place en quelque sorte le Lecteur au sommet d'un édifice, d'où les regards embrassent la masse entière des mots Latins dont on distingue sans peine les parties diverses; tandis que par la méthode ordinaire les mots n'offrent qu'un amas effrayant & ténébreux d'objets isolés, dont il est presque impossible de saisir les rapports.

Ce Volume renferme les six premières lettres de l'alphabet. Le suivant, qui doit le compléter, ne tardera pas à paroître. Avant de rendre compte de la partie grammaticale, nous croyons devoir analyser le Discours Préliminaire qui est à la tête, & qui remplissant une moitié de ce volume, contient des recherches neuves & piquantes

sur l'origine & les révolutions des peuples
& des langues de l'Italie.

» Aucune langue ne mérite plus notre at-
» tention ; la gloire du peuple qui la parla ,
» l'éclat de ses Écrivains , l'empire qu'elle
» exerce encore au milieu de nous , la néces-
» sité où nous sommes de la savoir , tout la
» rend intéressante. Parlée par les vainqueurs
» des nations anciennes , elle participa à
» toutes leurs révolutions , & porta sans
» cesse leur empreinte. Mâle & nerveuse ,
» tandis qu'ils ne s'occupèrent que de com-
» bats & de carnage , elle tonna dans les
» camps , & fit trembler les peuples les
» plus fiers , les Monarques les plus des-
» potes. Abondante & majestueuse , lorsque
» las de combattre , ils voulurent lutter en
» science & en grâces avec les Grecs , elle
» devint la langue savante de l'Europe , &
» fit disparaître par son éclat les idiômes
» des sauvages qui s'en dispuoient la pos-
» session. Après avoir enchaîné tous ces peup-
» les par son éloquence & par ses loix ,
» elle en devint la langue religieuse , lors-
» que Rome Chrétienne eut attiré les peuples
» de l'Occident dans le sein du christianisme ,
» par la grandeur de ses dogmes , par la
» pompe de ses cérémonies , par la beauté
» & par la pureté de la morale chrétienne ,
» qui en faisoit un peuple nouveau , encore
» plus que par la terreur de son nom & par
» l'habitude de lui obéir.

* Ainsi la langue Latine, tout à la fois
 » langue des combats, de la politique, de
 » l'éloquence & de la religion, devint dans
 » tout l'Occident la langue de quiconque
 » voulut penser; tout fut soumis à son Em-
 » pire; & il fallut, ou savoir cette langue,
 » ou passer pour barbare. Encore aujour-
 » d'hui, quiconque ne veut pas l'être, qui-
 » conque est jaloux d'occuper une place
 » dans la République des Lettres, & de puis-
 » ser l'érudition dans ses sources, doit sa-
 » voir cette langue, être en état de con-
 » sultier les ouvrages qu'elle fit naître. C'est-
 » là qu'on puise les modèles de l'éloquence,
 » qu'on s'instruit des loix anciennes, qu'on
 » converse avec l'antiquité; c'est par-là que le
 » culte de l'Eglise Latine cesse d'être un culte
 » étranger, qu'on n'entend pas, & qu'on
 » n'est plus soi-même étranger aux Lettres.»

Mais plus il est essentiel de posséder cette
 langue, plus il importe d'en faciliter & d'en
 abrégier l'étude; le vrai moyen d'y parvenir
 est de ramener cette langue en entier à ses
 mots primitifs qui, suivant l'Auteur, sont
 mieux connus aujourd'hui qu'au temps des
 Romains. En effet, rien de plus décharné,
 rien de plus frivole que ce qui nous reste
 des anciens Étymologistes, tels qu'Élius
 Gallus, grand Jurisconsulte, l'Élius Stilo,
 Q. Cornificius, Varron, Verrius Flaccus,
 Nonius Marcellus, Isidore, liste que l'Auteur
 accompagne de plusieurs observations cu-
 rieuses & peu connues.

Au renouvellement des Sciences en Europe, on sentit combien il seroit utile de connoître les origines de la langue Latine, & on s'en occupa vivement. Guichard, Cruciger, Becman, Vossius, Thomassin, &c. firent paroître successivement des Dictionnaires Étymologiques, où ils ramenoient cette langue presque avec tous les Savans, à celle des Hébreux. On peut voir dans notre Auteur les raisons dont ils s'appuyoient pour regarder celle-ci comme la mère de toutes les langues, & les objections auxquelles ce système donne lieu.

Il prétend qu'il n'y eut d'abord qu'une langue, la langue primitive; elle n'appartint pas plus à la famille d'Héber qu'aux autres descendans de Noé. Elle ne put porter le nom d'Hébraïque que lorsque les Hébreux furent devenus une nation; mais auparavant il existoit déjà des peuples qui avoient chacun leur langue. Si celles-ci n'étoient pas semblables à celle des Hébreux, il seroit absurde de lui en attribuer l'origine; & si elles lui ressembloient, ce n'est qu'à raison d'une origine commune. La question se réduit donc à un simple fait; & pour le prouver, il faut déjà connoître la langue primitive.

Avant de prononcer sur cette question, l'Auteur examine quelle fut l'origine des peuples de l'Italie. Il prouve que ce furent des Colonies Celtiques.

M. de G. examine ensuite les noms des premières peuplades de l'Italie, les récits des

anciens à ce sujet, les Colonies Grecques qui s'y transportèrent dans des temps moins reculés, & celle des Rhétiens ou Toscans.

Passant aux Romains, il donne un précis des ouvrages publiés pour & contre la certitude de l'histoire des premiers siècles de Rome, & passe en revue les systèmes divers de MM. de Pouilly, l'Abbé Sallier, Fréret, Beaufort, Hooke, & démontre que les principes établis dans son Livre du Monde Primitif, peuvent seuls fixer les idées à cet égard; qu'ils peuvent seuls nous apprendre comment il put arriver qu'au bout de cinq siècles, les origines Romaines furent enseveliè dans une obscurité profonde, tandis que les nôtres sont plus certaines au bout d'un temps trois ou quatre fois plus long.

Ainsi que toute Histoire ancienne, celle de Rome fut remplie d'une foule de personnages allégoriques, représentés comme autant de Rois qui avoient régné dans des temps très-reculés, tels que *Janus* aux deux têtes; *Faune*, aux cornes de bélier; sa femme *Fauna*, armée d'un bouclier, & ayant pour casque une peau de chèvre avec sa tête; *Carmenta* la Prophétesse, & son fils *Évandre*, adorés au pied du Mont-Palatin; *Énée*, Prince Troyen, que les Dieux amenèrent en Italie pour y fonder un Empire; *Romulus*, frère de Rémus, fils de Mars, nourri par une louve, enlevé au ciel, mis au rang des Dieux par le sage Numa, &c.

Dans l'Histoire du Calendrier, l'Auteur

du Monde Primitif avoit déjà prouvé que *Janus*, *Carmenta*, *Évandre* étoient des personnages allégoriques ; qu'*Énée* désignoit le soleil chez les Albains , & que *Romulus* & *Remus* étoient pour les peuples Latins, ce que les Dioscures étoient pour tous les peuples de l'Orient, le soleil d'été & le soleil d'hiver ; mais comme l'Histoire d'*Énée* & celle de *Romulus* sont liées essentiellement avec les origines Romaines , il entre ici à leur égard dans un plus grand détail , & s'y montre avec des preuves d'une toute autre force,

Après avoir rappelé que tous les anciens peuples avoient mis constamment le soleil à la tête de leurs Rois, il reconnoît dans *Énée* ces six caractères du Soleil ; caractères, dit-il, dont l'ensemble convient parfaitement au Roi-Soleil, & ne peut convenir qu'à lui. L'Auteur ajoute que dans l'antiquité on marchoit partout sur les tombeaux des Dieux, sur ceux de Jupiter, de Cadmus, de Mars, d'Osiris, d'Isis, &c. Les fameuses pyramides elles-mêmes furent regardées comme des monumens de la même espèce. Ces tombeaux étoient autant de temples, de monumens symboliques, de hauts-lieux élevés à l'honneur de la Divinité. Comme ils étoient nécessairement vuides, on disoit que l'épouse du Héros avoit fait de son propre corps le tombeau de son époux, en le mêlant avec ses alimens : de-là l'Histoire d'*Artémise* & du mausolée qu'elle érigea. “ Lorsque après un grand nombre de siècles & dans un temps où l'on

„ avoit perdu la vraie origine de toutes ces
 „ choses , les Savans voulurent en écrire
 „ l'Histoire ; ils prirent nécessairement au
 „ pied de la lettre les récits que ces divers
 „ peuples faisoient de ce personnage illustre ,
 „ qu'ils regardoient comme leur père , leur
 „ Roi , leur fondateur : ils en firent néces-
 „ sairement autant de Rois par lesquels
 „ s'ouvroit l'Histoire de chaque pays ; & ils
 „ changèrent en autant de tombeaux les hauts
 „ lieux élevés à leur honneur .

„ Ainsi l'Histoire fut altérée dès son ori-
 „ gine chez tous les peuples ; mais en ras-
 „ semblant ces débris des anciennes idées
 „ communes à toutes les nations , en com-
 „ parant ces Histoires de Rois , de tombeaux ,
 „ de Troyens , d'enfans des Dieux , on dé-
 „ brouille le chaos des temps antiques ; on
 „ voit tous les peuples descendre d'une même
 „ origine , d'un peuple primitif qui , depuis
 „ l'Inde Orientale jusqu'au fond de l'Occi-
 „ dent , avoit une même langue , un même
 „ culte , les mêmes mœurs , & qui par-tout
 „ vénéroit les hauts-lieux . »

Rome ne fut pas exempte de ces idées com-
 munes ; & le Soleil fut pour cette ville ce
 qu'il avoit été pour tous les autres peuples ,
 son premier Roi. C'est ce que prouve incon-
 testablement l'Histoire de Romulus , liée in-
 timement avec celle de la Louve aux deux
 Nourrissons : fait essentiel dans cette bril-
 lante allégorie. L'Auteur prouve que l'His-
 toire de Romulus , tirée des Fables Sacrées ,

étoit calquée sur des événemens fort antérieurs aux Romains; que les Sabins le reconnoissoient déjà depuis plusieurs siècles pour leur fondateur; & que le sage Numa faisant un Dieu de Romulus, suivit l'exemple de sa nation, & ne mit point par-là un homme au rang des Dieux.

Les lacs & les fontaines qu'honoroient les Celtes, ne furent pas moins vénérés chez les peuples de l'Italie & chez les Romains; ainsi ils avoient consacré les lacs d'Albe, d'Aricie, de Cutilies, le lac Fucin, les eaux Féréntines, celles de Féronie, le fleuve Clitumne & le Numique, les étangs de Marica, la fontaine de Juturne, aimée de Jupiter, sœur de Turnus, nièce de la Nymphé Amata, fille de La Nymphé Venelia, petite-fille de Pilumnus, & parente de Latinus, qui avoit épousé sa sœur Amata; & l'on nous prouve ici que toute cette famille, célébrée dans l'Énéide, est une pure allégorie.

On voit ensuite les Celtes & les peuples de l'Italie honorer également les hauts-lieux & les forêts, & adorer Mars & Diane.

Ces objets sont remplis de détails curieux, mais impossibles à extraire. On verra dans l'ouvrage comment on a été conduit à peindre Mars sous le symbole d'une lance, & Diane sous celui d'une pierre.

La première Partie de ce Discours Préliminaire se termine par l'explication d'une foule de noms de peuples, villes, fleuves, montagnes, forêts, &c. de l'Italie, comparés

avec la langue des Celtes & avec une foule de noms pareils, en usage chez eux. Ce morceau long, mais curieux, n'est pas susceptible d'extrait. Nous invitons le Lecteur curieux à jeter les yeux sur les divers tableaux qui résultent de ces rapports, & qui tendent à prouver que dès l'origine on ne parla qu'une seule langue dans l'Europe entière, & que cette partie du Monde est encore pleine de monumens qui semblent rendre témoignage à cette vérité.

Tous les mots, tels que *Latium, Apennin, Aventin, Vacune, Rome, Eques, Herniques, Marses, Ombriens, Rutules, Sabins, Samnites*, & leurs nombreuses divisions, sont expliqués ici de la manière la plus simple par la valeur propre de ces mots, & par une multitude de rapprochemens. On voit ensuite une foule de noms de rivières & de lieux situés sur des eaux, qui doivent leur origine aux quatre liquides *l, m, n, r*, & qui s'appellent *al, el, ill, pol, sel, fil; an, clan, man, ren, sen, arn, or, mar, nar, far, tar, tur, stur, var, ver, &c.* Divers noms composés du nom même de l'eau; des noms en *au, gau, lau, sau, bau, &c.*

Les noms en *bal, far, car, mar, hor, ur, ochr, &c.* désignaient des montagnes & des villes situées sur des montagnes. Ceux en *cal, caud, fid, ar, art, hartz, &c.* étoient des noms de forêts & d'habitations dans les forêts. *Cott* désignoit des collines, des rocs, *gez* des coudes, *net* un filet d'eau. *had* des pro-

fondeurs, *sal, sel, trev, try* des habitations.

Le rapport étonnant de tous ces noms de l'Italie avec la langue Celtique d'un côté, & avec des noms semblables usités dans les autres Contrées de l'Europe, forme une espèce de démonstration à laquelle il est souvent difficile de résister. M. de Geb. a joint à ces recherches une Carte de l'Italie ancienne qu'il a dressée d'après son système.

Dans ce genre d'érudition, l'Auteur du Monde Primitif peut être regardé, à juste titre, comme un des plus savans Écrivains de notre siècle.

LES ÉVÉNEMENS IMPRÉVUS, Comédie en trois Actes, mêlée d'Ariettes. Par M. d'Hèle, in 8°. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques.

PHILINTE aime Emilie, fille de Mondor; il en est aimé sans le savoir, & n'a point encore osé parler de sa tendresse. Le Marquis de Versac est depuis quelques jours au Château de Mondor; il arrive de la Provence, qu'il a parcourue en vainqueur du beau sexe sous le nom de Philinte; il a vu Emilie, a pris connoissance de sa fortune, & demande à Mondor la main de sa fille. Celui-ci la lui promet, si Emilie y consent. Le fat est sûr de l'y voir consentir. Emilie est interrogée; son père l'autorise à nommer celui qu'elle aime; elle lui déclare qu'il est de-

vant ses yeux. Versac se jette à ses pieds ;
 mais Philinte, conduit presque malgré lui
 par René son valet ; entraîné par Lisette
 suivante d'Emilie, vient faire à genoux
 l'aveu de son amour. Emilie l'accepte pour
 son époux ; Mondor y donne son consen-
 tement ; quand à l'instant même, on lui
 apporte une lettre, par laquelle une Com-
 tesse de Belmont lui apprend qu'il reçoit
 un suborneur dans sa famille, & que Phi-
 linte est son époux. En vain l'honnête jeune
 homme cherche à s'expliquer, on l'aban-
 donne à tout son désespoir. Le Lecteur a
 déjà imaginé, sans doute, que le nom de
 Philinte adopté par Versac, dans son voya-
 ge de Provence, avoit seul causé le quipro-
 quo fatal. En effet, & le Marquis se pro-
 pose de terminer, avant que la chose puisse
 être éclaircie. L'arrivée subite de la Com-
 tesse le jette dans le plus grand embarras :
 celle-ci a craint qu'un avis aussi important
 que celui qu'elle avoit donné à Mondor,
 ne parût suspect de la part d'une person-
 ne inconnue, elle a volé elle-même au
 secours d'Emilie. Mondor veut confondre
 Philinte devant elle, & que Versac en soit
 témoin ; la Comtesse vient un moment
 après Philinte, qui s'étoit arrêté dans le
 voisinage ; Versac s'est placé à côté de la
 malheureuse victime de sa perfidie, de ma-
 nière que les reproches qu'elle lui adresse
 ont l'air de l'être à Philinte, qui se trouve

plus éloigné que jamais de la possibilité de se justifier. Cependant un Commandeur de Malthe, oncle de la Comtesse, absent de son Château lors de l'arrivée de Versac, a appris que sa nièce, trompée par un M. Philinte, avoit pris la fuite, & que ce Philinte devoit épouser incessamment la fille de Mondor; il est accouru pour se venger. C'est au valet du Marquis qu'il s'adresse pour remettre le cartel: celui-ci ouvre le billet & le rend à son maître. Versac le lit, & se determine à se trouver lui-même à l'endroit indiqué. Tandis qu'il y marche, le valet de Philinte vient défier celui de Versac, & lui déclarer que son maître attend le Marquis dans le bois. On entend deux coups de pistolet, après lesquels le Commandeur & Versac reparoissent. Le premier a manqué son ennemi, le second a tiré en l'air, & rougissant tout-à-coup de son égarement, il prie le Commandeur d'engager sa nièce à oublier ses fautes & à recevoir sa main. L'oncle y consent, & court avertir la Comtesse de ce qui se passe. Le Commandeur a rendu compte du procédé & du repentir de Versac, qu'il prend toujours pour Philinte, ce qui produit encore des équivoques, jusqu'au moment où Madame de Belmont, ne reconnoissant point son amant dans le véritable Philinte, le Marquis explique la cause de l'erreur, épou-

se la Comtesse, & Philinte retrouvé innocent par la tendre Emilie, reçoit sa main & sa fortune.

Il ne faut pas juger sans doute les Ouvrages qu'on représente au Théâtre Italien, avec la même sévérité que ceux qui sont joués sur celui de la Nation; mais dans l'instant où l'on vient enfin de nous délivrer de cette foule de canevas informes dont on nous fatiguoit depuis si long-tems, peut-être est-il nécessaire de s'opposer autant qu'il est possible au succès d'un genre qui ressemble à celui qu'on vient de proscrire. Les Événemens Imprévus ne sont qu'un *imbroglio* de l'espèce des Pièces Italiennes. L'in vraisemblance n'est pas le plus grand reproche qu'on puisse leur faire; le vuide d'intérêt est plus condamnable encore, sur-tout dans une intrigue très-compliquée. Le moyen qui attache le second Acte au premier, est un des plus usés que nous connoissons. Ce n'est pas à un écrivain qui, comme M. d'Hèle, a fait preuve de beaucoup de talent dans l'Amant jaloux, à user de ces petites ressources de l'impuissante médiocrité, dont le fréquent usage pourroit porter à cinq Actes, pour ne pas dire plus, l'intrigue la moins susceptible d'être étendue. Au second Acte, la Pièce paroît terminée absolument; voilà un grand défaut encore. Mais que dire du moyen qu'emploie Versac pour tromper Philinte & la Comtesse? Est-il naturel qu'un homme innocent, accusé en face

de perfidie par une femme qu'il n'a jamais vue, se contente de lui dire, *expliquez-vous, Madame*, & qu'il reste confterné des reproches vagues qu'elle lui adresse, au lieu de presser l'explication qu'il a demandée? Nous ne le croyons pas. Tout ce qu'on peut présumer, c'est que, dans le cours de cette Comédie, l'Auteur a cherché des effets pour le Musicien; idée qui s'accorde assez avec celle dont nous avons parlé en rendant compte de la Musique. Nous trouvons encore le retour de Versac sur lui-même beaucoup trop brusque & trop précipité. Il y a plus que de la bonté dans le pardon que Philinte accorde à Versac, après avoir été deshonoré par lui dans toute la Provence, & humilié deux fois dans le même jour aux yeux de ce qu'il connoît de plus cher & de plus respectable. Le dénouement naturellement prévu dès l'arrivée du Commandeur, est extrêmement froid; mais comme il a été visiblement fait pour le Musicien, nous ne ferons pas d'autre observation. Nous inviterons seulement M. d'Hèle à soigner son style, souvent fautif & négligé, à profiter des talens qu'on lui connoît, pour enrichir notre Théâtre d'ouvrages plus dignes d'éloges, & plus capables de lui faire une réputation; enfin à quitter sans retour un genre de Comédie qu'on a trop long-temps supporté, & qui ne peut être agréable qu'à un certain ordre de Spectateurs.

SPECTACLES.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

DEPUIS la première représentation de la remise d'*Alceste*, dont nous avons rendu compte, cette Tragédie a été exécutée plusieurs fois. Une indisposition ayant empêché M. le Gros de chanter le rôle d'*Admette*, on en a chargé M. Lainez.

La même raison qui force un Observateur à donner de la publicité aux remarques critiques qu'il a faites sur les écarts de certains Comédiens; qui l'engage à être plus sévère en proportion de ce qu'ils se sont plus obstinés à conserver des défauts condamnables, doit lui faire un devoir de rendre la justice la plus éclatante aux Sujets qui, au desir d'accroître leurs talens & de mériter les suffrages des gens de goût, joignent autant de docilité que de modestie. M. Lainez est du nombre de ces derniers; & pour ne parler que de la représentation du Vendredi 3 de ce mois, nous croyons pouvoir avancer que jamais le personnage d'*Admette* n'a été rendu avec plus d'intelligence, plus d'ame & plus de vérité. Ce qu'il faut observer sur-tout, c'est que dans les momens où ce malheureux Prince est livré au plus grand désespoir, M. Lainez a été tragique sans cesser d'être noble, & sans se laisser emporter à

ces élans hors de toute nature & de toute dignité, qu'on se permet aujourd'hui sur tous nos Théâtres. Au troisième acte, quand il a chanté ce morceau si touchant : *Errant dans ce palais qu'embellissoient tes charmes, les sanglots étouffés, sa voix tremblante, les gestes, animés, l'impression de véritable douleur dont sa physionomie étoit couverte, ont arraché des larmes à tous les cœurs sensibles. C'est avec un plaisir bien doux que nous rendons public le succès de ce jeune Comédien, si digne d'être encouragé, & qui a fait depuis quelque temps des progrès si rapides, quoique pourtant il lui soit possible d'en faire encore.*

Mlle Laguerre a succédé à Mlle Levasseur dans le rôle d'*Alceste*. Les personnes qui ne cherchent que du chant à l'Opéra, ont été très-satisfaites de cette Cantatrice; mais nous, qui croyons que pour bien représenter un rôle, quel qu'il soit, il faut d'autres moyens qu'une voix agréable & un organe flexible; nous qui sommes convaincus que tous les théâtres, même celui de l'Opéra, ont besoin d'une illusion dramatique; nous engageons Mlle Laguerre à s'occuper un peu plus de son jeu, qui n'est pas toujours bien entendu, & surtout à se persuader que, dans un Comédien, l'action ne consiste pas à se donner beaucoup de mouvement. Un seul geste placé à propos, produit plus d'effet que ces contorsions perpétuelles, ces courses fréquentes d'un côté de la scène à l'autre; qui fatiguent l'œil

du Spectateur , & brisent l'harmonie du tableau.

Nous ne pouvons encore rien dire de M. Martin , nouveau Chanteur , qui a chanté le morceau connu , *Caron t'appelle*. Nous croyons qu'il seroit indiscret de juger de son talent sur un seul air ; & principalement sur un air de la nature de celui dont nous parlons.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE Mercredi , premier Décembre , on a donné la première représentation de *Pierre-le-Grand* , Tragédie en cinq actes , par M. Dorat.

Pierre-le-Grand , parvenu au trône de Russie , a changé la forme du Gouvernement ; il a cherché à adoucir les mœurs de ses sujets , il a enchaîné les fureurs du fanatisme , appelé les arts dans sa Patrie , & encouragé les Artistes. Un des grands du Royaume , Amilka , homme turbulent & féroce , attaché , par une suite de son caractère sombre , aux vieux principes de son pays , regarde comme des innovations dangereuses & avilissantes les établissemens du Czar. Il lui a voué la haine la plus implacable , & c'est dans le sang de Pierre qu'il veut l'éteindre. Mais il lui faut un bras pour consommer cet affreux parricide. Il fait choix de Menzikof , ami &

favori du Prince; de Menzikof, qui, amoureux depuis long-temps d'Amétis, fille du barbare Amilka, séparé d'elle depuis deux ans, par l'ordre de son père, brûlé encore de l'amour le plus tendre, & qui doit ou immoler son Maître, ou voir poignarder son amante à ses yeux. L'ami du Czar rejette d'abord la proposition avec horreur; mais égaré par l'amour, effrayé des menaces d'Amilka, il promet d'assassiner son bienfaiteur. A l'instant même où le farouche conspirateur a armé sa main du poignard homicide, Menzikof est mandé par l'Empereur. Celui-ci le consulte, ainsi que Holstein sur les moyens de réprimer l'insolence des Strélitz qui viennent de se révolter. Holstein engage le Czar à la clémence; Menzikof au contraire, accablé de remords, en proie à toute l'horreur du crime dont il a promis d'être le complice, excite la sévérité de l'Empereur; il l'exhorte à imprimer la terreur, à craindre tous ceux qui approchent de sa personne, & même ses amis. Le Czar adopte ce dernier avis, loue le zèle & l'attachement de son favori, & se retire en l'assurant qu'il ne peut rien redouter tant qu'il a près de lui un ami aussi sûr, aussi fidèle. On conçoit aisément la situation de Menzikof. Cependant Amétis avoit su de son père qu'il consentoit à l'unir à son amant; remplie de joie & d'amour, elle vient faire part de son bonheur à Men-

zikof, & apprend à quel prix il obtenoit sa main. Ces deux amans font parler tour-à-tour les droits de l'amitié, du respect, de l'humanité; de la reconnoissance; rien ne touche l'inflexible Amilka; il est prêt à se porter aux dernières extrémités; il cherche même à arracher sa fille des bras de Menzikof; celui-ci indigné de tant de férocité, remet Ametis sous la protection des gardes de l'Empereur. Désarmé, sans secours, Amilka frémit de rage, il se prépare à sortir pour revenir bientôt suivi de ses conjurés, quand le Czar survient & l'arrête; il lui déclare que tous ses projets lui sont connus, qu'il devoit l'en punir, mais qu'il veut bien encore lui parler en homme, & chercher à rappeler à la raison son ame égarée. Il lui trace le tableau du bien qu'il a fait & de celui qu'il veut faire. Constant dans son affreux dessein, Amilka menace encore son Maître, qui laisse alors éclater tout son mépris. Il ordonne que l'on ouvre au rebelle les portes du Palais, il le défie, & lui déclare que c'est aux yeux même de ses conjurés qu'il veut prouver qui des deux mérite de gouverner la Russie. Menzikof a combattu à côté du Czar, il revient victorieux; Amilka est fait prisonnier, il n'accuse point le favori d'avoir été son complice, mais il cherche à jeter des soupçons dans l'ame de l'Empereur. Menzikof avoue son crime; Pierre frémit: déchiré par tant d'horreurs, il consent à renoncer à l'Empire &

au jour; il présente un poignard à Amilka & l'invite à l'en percer; Amilka le saisit avec fureur, il se poignarde; & Menzikof dont le repentir & la valeur ont effacé le crime, rentre dans la faveur du Czar.

L'Auteur avoit déjà traité ce même sujet sous le titre de Zulica. L'Ouvrage fut représenté en 1760; il y a fait des changemens, des additions, des corrections considérables, qui lui ont procuré sous son nouveau titre, un succès qu'il n'eut point sous le premier. A la représentation du Mercredi premier Décembre, quelques scènes un peu longues, quelques détails trop étendus avoient indisposé les spectateurs; à celles du Samedi 4, & du Lundi 6, les longueurs avoient disparu, & aucun murmure ne troubla les applaudissemens. Quand cette Tragédie sera imprimée, nous en parlerons à l'article des Nouvelles Littéraires.

M. Molé a joué le rôle de Menzikof; il a été fort applaudi & a mérité particulièrement de l'être dans la scène du troisieme acte, où il cherche à exciter la sévérité du Czar, ainsi que dans celle du quatrieme, où il rassure Amétis tremblante pour les jours de son père. M. Brizard a représenté Pierre-le-Grand; M. Dorival, Holstein; M. Florence, Azor; Mlle. la Chassigne, Sophie, confidente d'Amétis; le rôle de cette Princesse a été rendu par Mlle. Sainval, dont la sensibilité & les moyens sont connus. M. Monvel a déployé un très-beau talent,

de la profondeur, une grande intelligence dans le personnage d'Amilka. Ce rôle ne peut qu'ajouter à sa réputation.

A la première représentation, nous avons vu avec étonnement au fond du théâtre, la statue de Pierre-le-Grand, telle à-peu-près qu'elle a été exécutée, il y a quelque temps, par M. Falconnet, d'après les ordres de l'Impératrice régnante. Quoique nous ne l'ayons plus apperçue à la seconde, nous n'avons pourtant pas cru devoir nous taire sur un anacronisme aussi condamnable, puisque l'action qu'on représente (la conjuration des Strelitz) se passa vers l'an 1700.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

L'ACTION du Feu central bannie de la surface du globe, & le Soleil rétabli dans ses droits, contre les Affertions de MM. de Buffon, Bailly, de Mairan, &c. par M. D. R. D. L. Vol. in-8°. A Paris, chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Opuscules Poétiques, par M. le Chevalier de Parny. Vol. in-8°. A Paris, chez les Libraires qui vendent les Nouveautés. Prix, 3 liv.

Traité sur la Musique & sur les moyens d'en perfectionner l'expression, par M. le Pileur d'Arpligny. Vol. in-8°. Prix, 1 liv. 16 sols. A Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin; & chez l'Auteur, rue S. Victor, vis-à-vis celle de Versailles.

Observations-Sommaires sur tous les traitemens des Maladies Vénéériennes, particulièrement avec les

végétaux, pour servir de suite à l'*Etymologie de la Salivation*, par M. Mittié, Médecin de Paris. in-8°. Première Partie. Prix, 18 sols. A Paris, chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Vers en l'honneur de Voltaire, par M. Pelletier, in-8°. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, & chez Esprit, Libraire, au Palais Royal.

C O U R S P U B L I C.

M. MARCADÉ, Interprète pour les Langues Orientales, & Professeur de Géographie, d'Histoire & de Littérature, commencera Mardi 14, à 9 heures & demie du matin, un *Cours de Langue Grecque*, qu'il continuera trois fois par semaine, les *Lundi*, *Mercredi* & *Vendredi*, depuis 9 heures jusqu'à 10, rue S. André-des-Arcs, la porte-cochère en face de la rue Git-le-Cœur.

T A B L E.

<i>Les Papillons, Idyle,</i>	49	<i>Les Evénemens Imprévus, Co-</i>	
<i>Discours sur le Langage</i>	des	<i>médie,</i>	84
<i>Perroquets,</i>	51	<i>Académie Royale de Musi.</i>	89
<i>Romance,</i>	64	<i>Comédie Française,</i>	91
<i>Enigme & Logogryphe,</i>	67	<i>Annonces Littéraires,</i>	95
<i>Valmiers, Anecdote,</i>	68	<i>Cours Public,</i>	96
<i>Monde Primitif,</i>	73		

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 11 Décemb. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 14 Décembre 1779. DE SANCY.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 18 DÉCEMBRE 1779.

PIÈCES FUGTIVES
EN VERS ET EN PROSE.

D'UN VANDÉEN, Mademoiselle, n
après la Représentation d'Orphée &
Euridice.

VOIR sombre & brillante
Ravit, enlève tous mes sens.
Ah ! que n'êtes-vous mon amante,
Et que je hais mes soixante ans !
Plus jeune, hélas ! mon cœur sensible
Sous vos lois vivroit enchaîné ;
A l'Amour tout devient possible,
Peut-être un jour je serois fortuné.

Autefois l'Amour & la Gloire,
Les Belles, les Ris, les Desirs,

Sam. 18 Décembre 1779.

de Paris chez la Citoyenne Lesclapart, Palais National, ci-devant des Arts, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Loi, ci-devant de la Liberté, ci-devant de la Constitution, ci-devant de la République, ci-devant de la Nation, ci-devant de la Loi, ci-devant de la Liberté, ci-devant de la Constitution, ci-devant de la République.

M E R C U R E

Les doctes Filles de Mémoire
 Gardoient mes heureux loisirs :
 Couvré sous le poids des années
 J'oublie & mes maux & ma toux ,
 Et je rends grâces aux destinées
 Qui me laissent les mêmes goûts.
 Assis sur les bancs de la Scène,
 Chérissant jusqu'à ma douleur,
 J'aime encore à voir Melpomène
 Porter le trouble dans mon cœur.
 Quand sous le masque de Thalie
 Molière dépeint nos travers ;
 Quand Piron fiffle la manie
 De nos petits faiseurs de vers ;
 Quand D. . . , d'une touche fine,
 Esquisse le tableau charmant
 Des caprices de sa Corine ,
 Ou qu'il exprime un sentiment ;
 Quand , nouveau Dieu de l'Harmonie ,
 Gluck m'étonne par ses talens ,
 Et qu'à sa douce métodie
 L'on joint vos flexibles accens ;
 Je fais des vœux pour que la Parque
 Laisse échapper ses noirs fuseaux ,
 Je maudis Caron & sa barque ,
 Je desire des jours nouveaux.
 Jouissez de votre jeunesse,
 De ses charmes , de son erreur ;
 Souvent une cendre foiblesse

Est la source du vrai bonheur.

D'un esprit dur, atrabilaire,

Fuyez les ennuyeux discours,

Un vieux mentor au front sévère

Est l'épouvantail des Amours.

Dans le cercle étroit de la vie,

Las ! faudroit-il toujours gémir !

Non , la saine Philosophie

Sourit aux écarts du plaisir.

(Par M. d'Amenny.)

DISCOURS Philosophique sur le Beau.

Qua lepida ad sempus, qua verè pulchra semper.

LA question que j'entreprends de traiter, a déjà été l'objet des méditations & des recherches des plus grands Philosophes, soit de l'antiquité, soit des tems modernes. Quelques peines qu'ils aient prises pour éclaircir ce sujet important, il paroît que leurs recherches ont été vaines, & qu'ils n'ont pas eu tout le succès que leurs efforts devoient leur promettre, puisque cette question présente encore des obscurités, & que si l'on fait ce qui constitue le Beau dans plusieurs genres de choses, on n'est pas assuré au moins, si le Beau est fixe, immuable, & si toutes les idées que nous nous en formons aujourd'hui ont été adoptées par les Anciens, & si elles ne seront pas rejetées par la postérité : c'est ce que

E ij

dernière question que je me propose principalement de traiter.

Platon le divin Platon, qui subjugué l'esprit plutôt qu'il ne le convainc par les charmes de son éloquence, s'égaré, en parlant du Beau, dans le pays des chimères & des abstractions. Ce grand homme, en perdant sans cesse de vue les objets sensibles, semble se plaire à errer dans des espaces imaginaires, dans un monde purement intellectuel. Il admet un amour naturel pour le Beau, comme si le Beau étoit une idée innée; il enseigne d'ailleurs plutôt ce que le Beau n'est pas que ce qu'il est; il ne demande pas qu'est-ce qui est beau, mais ce que c'est que le Beau? il le recherche dans l'honnête, l'utile, dans les choses avantageuses, &, à force de subtilités, il finit par ne le trouver nulle part; enfin, quand on a lu le divin Platon, il ne reste dans la tête aucune idée bien nette sur ce sujet, & l'esprit n'en est ni plus éclairé ni plus satisfait.

Le Père André, qui auroit été digne d'être son disciple en métaphysique, renchérit encore sur les idées de son maître; il admet différentes sortes de Beau; un Beau essentiel, indépendant de toute institution, *même divine*; un Beau naturel, indépendant de l'opinion des hommes; un Beau d'institution humaine, mais arbitraire; ensuite il fait des divisions du Beau sensible & du Beau intelligible. Le Père André n'est point obscur, mais il n'est jamais vrai, & c'est le plus grand de tous les défauts dans un Ouvrage d'esprit.

Hogarth & Vinckelmann ont aussi écrit sur le Beau ; mais les idées qu'ils en donnent sont encore plus obscures que celles de Platon & de son Disciple.

Pour Pope, il parle du Beau comme le Docteur Pangloss : partisan outré du système de l'Optimisme, il croit que tout est au mieux : ainsi la Négresse du Monomotapa, l'Hotientote du Cap de Bonne-Espérance, la Samoyède, la Laponne, sont, chacune dans leur espèce, des beautés aussi parfaites, selon lui, que la belle Hélène, dont les charmes firent les malheurs de Troye ; que cette superbe Cléopâtre, qui, par l'ascendant de sa beauté, fit perdre l'Empire du monde à Marc-Antoine.

Toutes ces idées différentes sur le Beau prouvent combien cette question est difficile. Car, prétendre que le Beau est arbitraire, parce que, dans chaque pays, quelques hommes s'en forment à leur gré une image fugitive & différente ; soutenir que le Beau est soumis à nos passions, à nos préjugés, qu'il est dépendant des lois, des mœurs, du climat même, n'est-ce pas ôter au Beau son empire & le droit qu'il a à notre admiration & à nos hommages ? Détruisons une erreur aussi funeste, & faisons voir que le Beau est fixe, invariable, immuable, & que les idées différentes que l'on s'en forme, ne tiennent qu'à un défaut de lumières & de développement.

Je ne suis point étonné que tant de grands

hommes se soient égarés dans cette recherche; ils avoient négligé les principes qui peuvent seuls servir de base pour la solution de cette question abstraite & générale. Si ceux que j'établis sont vrais, comme je n'en doute pas, toutes les questions sur le Beau pourroient se résoudre avec la plus grande facilité. Je pose pour règles :

- 1°. Que l'esprit humain n'est susceptible que d'un certain degré de développement.
- 2°. Qu'il y a eu dans les temps antérieurs, & qu'il y a encore aujourd'hui des Nations qui ont atteint ce dernier degré de développement dans plusieurs genres.

Le premier principe est évident. Si l'esprit de l'homme n'étoit pas borné, s'il étoit susceptible d'un développement, d'une perfection sans bornes, depuis que le genre-humain existe, on lui auroit vu produire des prodiges sans nombre & de toutes espèces; les productions nouvelles de l'esprit effaceroient sans cesse les productions anciennes; des chef-d'œuvres se succédroient sans interruption; rien ne se ressembleroit, puisque nous supposons que l'esprit seroit susceptible d'un développement à l'infini.

Mais les bornes de l'intelligence humaine ne sont que trop sensibles; les chef-d'œuvres de la génération présente ne sont pas supérieurs à ceux que Rome & Athènes produisirent autrefois; & la longue querelle sur la prééminence des Anciens sur les Modernes, en restant indécise, n'a fait que confirmer ce

que j'avance ici. En effet, l'esprit suit le développement du corps : dans l'enfance il est foible & languissant ; dans la jeunesse, lorsque le corps a acquis de la force, les puissances de l'esprit augmentent, les facultés de l'âme s'étendent, l'éducation les développe & les fait naître. L'âge viril est le temps de la raison ; & de même que le corps n'est susceptible que d'une certaine force, de même l'esprit ne peut atteindre qu'à une certaine hauteur. Convenons donc de la vérité du premier principe, que l'esprit humain n'est susceptible que d'un certain degré de développement.

Passons à l'examen du second principe. On ne compte dans l'Histoire du monde qu'un très-petit nombre de Nations où les beaux Arts, la Peinture, la Sculpture, la Poésie, les Belles-Lettres & la Littérature, ont été cultivés avec succès & portés à leur perfection.

Le premier de ces âges est consacré par les noms d'Appelles, de Phidias, de Praxitèles, de Démosthène, d'Aristote, de Platon, &c.

Les noms de Lucrèce, de Cicéron, de Virgile, d'Horace, de Tite-Live, &c. forment une seconde époque dans l'Histoire des Sciences & des Arts. La Grèce & l'Italie ont été pendant des siècles, les seules contrées où l'on connût la véritable gloire. Tout le reste de la terre étoit plongé dans l'ignorance & dans la barbarie.

Une troisième époque, non moins bril-

lante que les deux premières, est celle du règne de Louis XIV. Tous les talens, encouragés par ce Prince, furent portés en peu de temps à leur perfection. Corneille, Racine, Boileau, La Fontaine, Fénelon, Bossuet, Massillon, Newton, Leibnitz, Milton, &c. ont rendu immortel ce siècle de lumière.

La plupart des Souverains de l'Europe ayant enfin reconnu que la plus solide gloire des Empires consiste particulièrement dans les progrès des connoissances humaines, & ayant accordé aux Gens de Lettres les encouragemens & les distinctions que leur état exige, une foule de grands hommes à Paris, à Londres, à Berlin & dans tous les États de l'Europe, distinguent le siècle présent : tout tend à la perfection. Les chef-d'œuvres se multiplient dans presque tous les genres, & l'établissement des Académies, en facilitant la communication des lumières & des connoissances, assure à la République des Lettres une gloire durable & permanente.

Les hommes célèbres dont je viens de parler, & une foule d'autres que j'aurois pu également nommer, comme Archimède, Euripide, Sophocle, le Tasse, l'Arioste, &c. ont, chacun dans leur genre, marqué les limites de l'esprit humain, les bornes que la nature ne lui a point permis de franchir ; car, il faut en convenir, les hommes célèbres du siècle présent ne sont ni d'un esprit, ni d'un talent supérieurs aux hommes célèbres des âges écoulés ; & , à moins que la Nature

ne crée une race nouvelle, d'une trempe d'esprit plus forte, d'une intelligence plus étendue, qui pourra jamais se flatter de donner des productions dont le mérite seroit supérieur à celui des grands Écrivains de l'antiquité? Si l'on veut être de bonne-foi, ne point faire attention à de petites différences que le gouvernement, la religion, le climat, les mœurs, l'éducation apportent nécessairement dans les ouvrages de l'esprit, qui pourroit s'empêcher de convenir que les hommes célèbres que je viens de citer, ne soient tous au même degré, soit pour le génie ou l'esprit, soit pour les talens; ou, du moins, que les différences sont si légères, qu'elles ne peuvent faire objection contre les principes que j'ai posés? Il en est de même des Nations; il n'y a aucune différence pour l'étendue des lumières, pour la beauté des productions de l'esprit, entre le siècle de Philippe & d'Alexandre, & celui de César & d'Auguste, & entre ces deux siècles & celui de Louis XIV; ainsi le second principe me paroît aussi incontestablement prouvé que le premier, & on ne peut douter qu'il n'y ait eu dans les siècles passés, & qu'il n'y ait encore aujourd'hui des Nations qui ont atteint, dans plusieurs genres, tout le développement dont l'esprit humain est susceptible.

Prévenons une objection qu'on ne manquera pas de nous faire: chaque siècle éclairé ajoutant aux lumières des siècles précédens, les grands Hommes de la génération présente

E v

devoient avoir quelques degrés de supériorité sur ceux des siècles passés. On ne peut disconvenir que les Sciences naturelles, par exemple, n'aient fait d'immenses progrès, ainsi que les Sciences morale, économique & politique; que nous ne soyons plus avancés, dans chacune de ces parties, que ne l'étoient les Anciens; & que nos descendans, à l'égard de ces belles Sciences, l'emporteront encore sur nous: mais je n'ai point dit que les Anciens eussent perfectionné toutes les connoissances humaines; j'ai établi seulement qu'ils avoient atteint la perfection dans plusieurs, comme les Belles-Lettres, la Littérature, l'Éloquence, la Poésie, la Peinture, la Sculpture, &c. & je crois que cette proposition est à l'abri de toute contradiction. Si les Anciens ne nous ont pas égalés dans les Sciences naturelles, c'est que les faits leur manquoient, & que d'ailleurs leur esprit n'étoit pas porté vers ce genre de connoissances; c'est que les vérités, qui seules constituent la beauté dans ces Sciences, sont bien plus difficiles à saisir que dans la Littérature & les Beaux-Arts. Cependant les ouvrages qu'ils nous ont laissés sur ces matières, comme l'Histoire des Animaux d'Aristote, les questions naturelles de Sénèque, l'Histoire Naturelle de Plin; prouvent ce qu'ils eussent fait, si l'observation, l'expérience & les découvertes fussent venues à leur appui: car, malgré le grand nombre d'erreurs, d'explications fausses, mais toujours ingénieuses, qui se

rencontrent dans leurs Ouvrages, on y trouve, indépendamment de la beauté du style, tout le génie, l'étendue d'esprit, la pénétration, la sagacité & le bon sens que l'on rencontre dans les meilleurs Ouvrages modernes de ce genre.

Recherchons maintenant comment ces deux principes pourront nous servir à fixer nos idées sur le Beau. Si l'on rassembloit les hommes les plus éclairés de l'Europe, & qu'on les priât de nommer les chef-d'œuvres des Arts & des Sciences; les Peintres, les Sculpteurs nommeroient, d'une voix unanime, la Vénus de Médicis, l'Apollon du Belvédère, le Laocoon, les Bains d'Apollon, le Mausolée du Cardinal de Richelieu; les plus beaux Tableaux du Corrège, du Titien, de Michel-Ange, de Raphaël, &c. Les Architectes citeroient la superbe Église de Saint-Pierre de Rome, celle de Saint-Paul de Londres, celle de Sainte-Sophie de Constantinople, la Colonnade du Louvre, &c. Les Poètes célébreroient Homère, Horace, Virgile, le Tasse, Milton, Racine, Boileau, &c. Les Orateurs, Démosthène, Cicéron, Bourdaloue, Massillon, Bossuet, Fénelon. Les Historiens, Tacite, Tite-Live. Les Mathématiciens, Archimède, Newton, Leibnitz, &c. Leur suffrage passeroit sans contradiction, & seroit admis universellement. Ainsi, les principes étant vrais, il est pareillement prouvé que, dans chaque genre, on a des modèles du Beau, & que ces modèles sont fixes, invaria-

bles, puisqu'ils sont adoptés généralement dans les Sociétés civilisées, par les personnes qui ont acquis tout le développement dont l'esprit humain est susceptible, & que tous les Peuples ne tarderoient point à les adopter, s'ils parvenoient à ce même degré de perfection. Le Beau n'est donc connu que des Peuples policés & éclairés : les Nations sauvages, les Lapons, les Tartares, les Nègres, les Hottentots, n'en ont aucune idée. Dans notre Europe même, où les Sciences & les Arts ont fait plus de progrès que par-tout ailleurs, combien d'erreurs, de préjugés, de fausses vues, de jugemens incertains ? Combien peu d'hommes ont un goût sûr, une connoissance certaine, une vue bien nette ? Combien n'en voit-on pas qui se prétendent instruits, & qui préfèrent les grotesques de Callot, les bambochades de Teniers, aux sublimes compositions de Raphaël, de Michel-Ange, & aux plus belles formes du Corrège ?

On n'a point naturellement l'idée du Beau, puisqu'il est prouvé qu'il n'y a point d'idées innées : cette prérogative est le partage d'un très-petit nombre d'hommes qui naissent avec d'heureuses dispositions, que l'éducation perfectionne. C'est à force de voir, de comparer, que l'idée du Beau naît, s'accroît, se développe ; c'est en étudiant les modèles, en consultant les Maîtres de l'art, en se pénétrant, en se nourrissant, pour ainsi dire, de leurs immortelles productions, que le Beau

insensiblement s'empare de nos ames, que le goût s'épure, & qu'on parvient à le reconnoître sûrement toutes les fois qu'il se presente; car il y a bien de la difference entre sentir le Beau & en connoître la source, le principe; l'un est ce qu'on appelle jouir, l'autre est ce qu'on nomme savoir. Il y a des personnes qui ont un tact si fin, si délicat, que, sans une grande connoissance, elles savent sentir les beautés; elles devinent, pour ainsi dire sur le champ, ce qui est beau; cependant, si ce tact n'est point éclairé par l'étude & la comparaison, elles ne peuvent se rendre compte du sentiment qu'elles éprouvent: c'est une jouissance aveugle, bien différente de ces jouissances senties, où le goût préside, & que la raison éclaire.

Le Beau quelquefois nous frappe comme malgré nous: l'ame la moins exercée en reçoit une impression subite; mais ces traits de lumière ne peuvent jamais avoir d'action que sur les objets qui sont à la portée de notre entendement. Un Sauvage Américain, à qui Louis XIV avoit fait montrer toutes les curiosités de Versailles, avoit tout examiné en gardant un profond silence; mais à peine eût-il appercu le tableau de Raphaël qui représente Saint Michel qui terrasse le Démon, qu'il s'écria: ah! le beau Sauvage! Il ne voyoit dans cette composition qu'un de ses compatriotes victorieux, qui, dans la chaleur du combat, conservoit toute la sérénité de

son ame, & dont les traits n'étoient pas dégradés par la colere.

Mais si le Beau est fixe, invariable; si les modèles en sont donnés, pourquoi les formes en sont-elles différentes chez les divers Peuples? Pourquoi à la Chine, par exemple, exige-t-on qu'un homme, pour être beau, soit gros & gras, qu'il ait le front large, les yeux petits & plats, le nez court, les oreilles un peu grandes, la bouche médiocre, la barbe longue, toutes proportions très-éloignées de celles de l'Apollon du Belvédère, que les Nations les plus civilisées regardent, avec raison, comme un véritable modèle du Beau? C'est qu'on donne très-mal-à-propos, à la Chine, le nom de Beau à une mode, à un usage dans lequel le goût n'a aucune part & la raison n'est point consultée; c'est que le peuple Chinois, qui préfère ces formes, & les Grands même, qui ne sont que peuple quand ils ne sont point éclairés, n'ont aucune connoissance du Beau: les modèles leur manquent ainsi que les règles; cependant, à la Chine même, il y a des personnes qui ne sont point dupes de ce goût bizarre, de ce caprice de la mode; elles font cas des plus belles formes; & il ne faut pas croire que les Sérails de l'Empereur ne soient remplis que des magots de son pays: ils sont peuplés de ces superbes Georgiennes & Circassiennes, dont des peuples à demi-civilisés, mais éclairés par leur avan-

riée, connoissent si bien la valeur, qu'ils n'en prennent soin que pour en faire un objet de trafic. Malheureux pays ! où l'on ravale, par un commerce honteux, tout ce que la nature, embellie par l'art, possède de plus parfait ; où le père n'élève sa fille que pour en faire une esclave, dont la condition sera souvent d'autant plus dure, que sa beauté sera plus parfaite !

- Il est clair, d'après ce que nous venons de dire, que le Beau ne se trouve que chez les Nations civilisées, & qu'il n'est senti, connu, apprécié que par un très-petit nombre d'hommes, dont la décision entraîne enfin tous les suffrages. Les Peuples sauvages, barbares ou à demi-civilisés, n'en ont aucune idée ; ils sont, à cet égard, comme un enfant dont les sens ne sont point encore développés ; qui n'a ni pensé ni réfléchi. Il ne connoît point le Beau ; on le lui montreroit en vain ; il ne sauroit ni le juger, ni l'apprécier. Mais, d'après les principes établis, le Beau seroit le même pour tous les Peuples de la terre, s'ils parvenoit au même degré de développement ; car nous voyons que plusieurs Nations, anciennes & modernes, ont eu & ont encore aujourd'hui, sur plusieurs Sciences & Arts, les mêmes idées du Beau. Ainsi, les formes, les proportions qui constituent une belle femme, une belle statue, un beau temple, ont été les mêmes chez les Egyptiens, les Grecs, les Romains, & sont encore les

mêmes aujourd'hui chez les François, les Anglois, les Espagnols, les Italiens, les Turcs. Le Beau n'est donc pas une qualité relative, comme on l'a prétendu; si cela étoit, tant de chef-d'œuvres qui font nos délices, n'en seroient point des modèles fixes. Quand une chose est reconnue pour belle, quand les véritables Connoisseurs l'ont ainsi décidé, quand le suffrage des siècles de lumière s'élève en sa faveur, envain tous les efforts de l'ignorance, du mauvais goût, voudroient appeler de ce jugement, le Beau conserve immuablement son empire. La Colonnade du Louvre sera belle dans tous les temps, dans tous les lieux: la prévention voudroit aussi inutilement donner le nom de beau à des choses qui sont véritablement indignes de porter ce nom; cette usurpation n'est jamais que passagère; la posterité appelle du jugement, & les véritables Connoisseurs marquent la place des productions de l'esprit, comme dans une société bien policée, les rangs, les prééances sont désignés à chaque personne par l'état.

Les modèles du Beau existent bien moins dans la nature que dans la tête des Artistes & des hommes de génie qui les ont créés. Y a-t-il aucune production naturelle qu'on puisse comparer au groupe admirable de Laocoon, au divin caractère de la statue de l'Apollon, aux grâces élégantes de la Vénus de Médicis? Les Artistes se sont élevés à un modèle du Beau dont la Nature n'offre l'image que dans

quelques parties. L'art du Peintre, du Poète, &c. l'a emporté sur les productions; l'homme, par d'heureuses combinaisons de son esprit, est parvenu à former un type, un modèle réel, fixe, invariable, du Beau, que les Artistes les plus habiles ont généralement adopté. Cicéron le dit lui-même, lorsqu'il avance que le Jupiter de Phidias n'avoit point été fait d'après un modèle existant dans la Nature; mais d'après l'idée que le Peintre s'étoit faite d'une beauté dont le modèle n'avoit jamais existé. Cet Artiste célèbre n'avoit point vu de Jupiter; il le représente cependant tel qu'on peut se l'imaginer, lorsqu'il est prêt à lancer la foudre; & le génie de ce grand Artiste, capable d'élever l'art lui-même à sa perfection, a su concevoir & exprimer la divinité.

Le Beau dans chaque genre n'a point été formé d'un seul trait, mais de la réunion de différentes belles parties, tant la découverte en a été difficile. La gorge de Thaïs, la taille de Phrynée, les différens membres des plus célèbres Gladiateurs, servoient de modèles aux Peintres de la Grèce. Lorsque Zeuxis fit son tableau d'une Hélène, si vanté par les Anciens, les Agrigentins lui envoyèrent les plus belles filles de leur pays; il en choisit cinq; & c'est en réunissant les charmes particuliers à chacune d'elles, qu'il parvint à faire une beauté parfaite. Polyclète, qui avoit acquis de la célébrité par plusieurs Ouvrages de sculpture, avoit fait, entr'autres, une statue

si admirable pour l'exactitude des proportions & le bel accord qui régnoit dans toutes les parties, qu'elle fut appelée la règle; & en effet, sans une règle précise, tous les Arts ne dépendroient bientôt plus que de l'imagination. Un œil exercé à la vérité n'a bientôt plus besoin de mesure. Michel-Ange disoit qu'il faut avoir le compas dans les yeux, & non dans la main, parce que la main opère & que l'œil juge; cependant, dans toutes les compositions de ce grand Maître, on trouve qu'il n'a jamais passé les bornes des mesures convenables; défaut trop ordinaire dans les ouvrages de ceux qui se sont déclarés contre les règles, & qui n'ont pas senti qu'en Peinture, comme en Sculpture, le compas dans les yeux étoit la même chose que la règle dans la tête.

Le Beau en tout genre est extrêmement rare. L'Italie possède peut-être plus de soixante mille statues antiques, & sur ce nombre immense, il n'y en a pas vingt qui soient universellement regardées comme des chef-d'œuvres: la tête même de cette belle statue de Vénus de Medicis, a éprouvé quelques critiques, tant les vrais Connoisseurs sont difficiles: de même sur vingt mille Tragédies & Comédies qu'on peut compter chez les Peuples civilisés de l'Europe, il n'y en a pas dix qui soient, dans toutes leurs parties, des modèles du Beau.

L'homme en est le créateur sur toute la surface de la terre; il en a trouvé les modèles

dans tous les genres; il en a donné les règles & les principes. Dieu, en lui cedant le domaine de cette terre, ne lui donna, qu'un terrain en friche & sans valeur; mais l'homme, en mettant à profit les lumières de son esprit, fut, par les efforts d'un travail constant & assidu, changer ce désert en un lieu de délices; en détruisant une partie des forêts, qui surchargeoient la terre entière, il a diminué l'humidité de l'atmosphère & augmenté la salubrité de l'air; les nuages, les brouillards qui déroboient la vue du ciel se sont dissipés; les champs se sont couverts d'une douce verdure; les prairies se sont émaillées de mille fleurs; les fruits sauvages, transplantés dans des enclos & nourris de terres préparées, ont acquis de la douceur & de la suavité; les jeunes plantes des bois ont fait l'ornement de ses jardins, en doublant leurs fleurs, en nuancant leurs couleurs; les fleuves ont été contenus & dirigés; la mer est venue briser ses flots contre des digues insurmontables, que la main de l'industrie a su lui opposer; la foudre même, cet effrayant météore, a reçu des loix, & a été contrainte & dirigée dans sa course. L'homme, enfin, en se réunissant en société, en choisissant un climat tempéré, un air pur & serein, des alimens convenables, a perfectionné sa nature, adouci ses mœurs, étendu ses facultés: inventeur des Arts & des Sciences, en les portant à leur perfection, il est parvenu, avec le tems,

à former tous les modèles du Beau que nous connoissons.

Le Beau n'a point de degrés; une chose ne peut être ni plus ni moins belle. Un tableau, s'il est beau dans toutes ses parties, ne sauroit avoir un degré de plus de beauté. Une belle femme ne peut être belle que d'une façon; quoiqu'elle puisse être jolie de cent mille, sans cela les choses seroient susceptibles d'une perfection qui s'étendroit à l'infini. Dans chaque genre, les belles choses sont semblables, quoique sur une échelle différente : un beau cheval d'Espagne, un beau cheval Arabe, un beau cheval Anglois, ont nécessairement les mêmes proportions. On ne peut pas dire que la beauté de l'un l'emporte sur celle de l'autre, s'ils y ont un égal droit : on peut les préférer, soit pour la vitesse, soit pour la force ou le courage; mais ces qualités ne constituent point la beauté, qui réside particulièrement dans l'exacte proportion des parties & de l'ensemble. Il en est de même de la couleur; elle n'est point l'attribut caractéristique du Beau, elle peut en être un accessoire. Un objet, qu'il soit noir ou blanc, n'en est pas moins beau, (*il bruno, il bel non toglie*). Le Scipion en basalte noir du Palais Rospigliosi, est tout aussi beau que la statue de marbre blanc de l'Apollon du Belvédère; ce sont deux chef-d'œuvres de l'art. Cependant il y a de belles couleurs comme il y a de belles formes. On demandoit à une femme

grecque, distinguée par la délicatesse de son goût, quelle étoit la plus belle couleur qu'il y eût dans la Nature : celle qui brillé sur les joues d'une jeune fille, belle & naïve, répondit la Dame.

Le Beau étant immuable & le même pour les Nations civilisées anciennes & modernes, les règles dans chaque genre étant fixes, il faut convenir, d'après les principes établis, qu'il seroit généralement adopté par tous les peuples de la terre, s'ils acquéroient le degré de développement dont la nature humaine est susceptible.

Quant au Beau essentiel, indépendant de toute institution, même divine; au Beau naturel, indépendant de l'opinion des hommes; au Beau relatif, au Beau arbitraire, ce sont des êtres de métaphysique qui n'ont jamais existé que dans la tête de quelques Philosophes. Le Beau sensible réel existe, au contraire, dans une infinité de lieux; il a des admirateurs chez tous les peuples où les Arts & les Sciences sont cultivés; on en trouve des modèles à Rome, à Londres, à Paris & chez tous les Peuples actuellement civilisés : les Artistes, les Gens de Lettres, les Savans travaillent à l'envi à en multiplier les copies, ou à en produire de nouveaux originaux.

Mais si le Beau est fixe, immuable, qui en feront donc les Juges? Les principes l'indiquent suffisamment : les Nations où les Arts auront été portés à leur perfection, &

ces Nations sont connues ; les hommes chez ces Nations , qui auront exercé avec succès l'art qu'ils veulent juger , & qui seront liés avec un goût sûr ; ceux , parmi ces hommes éclairés , qui ne seront point livrés à des goûts exclusifs , & qui , sur-tout , ne seront point dominés par la prévention & les préjugés.

Un Courtisan disoit à Arláu , Peintre Genevois , devant Louis XIV : vous devez être bien satisfait de voir vos ouvrages loués par le Roi ? Sa Majesté me fait beaucoup d'honneur , répondit l'Artiste , mais elle me permettra de dire que l'Académie est encore un meilleur Juge. Cette sage réponse fait connoître beaucoup mieux que tous les raisonnemens , ceux qui ont le droit de prononcer sur le Beau dans tous les genres.

Il n'est point de mon objet de parler en détail du Beau dans la Peinture , la Sculpture , la Poésie , l'Éloquence , dans les Ouvrages d'esprit ; chacun de ces objets demanderoit un traité à part , & d'ailleurs tout est dit à ce sujet ; on a les règles , les modèles & les exemples ; des Poètes célèbres , des Écrivains Philosophes les ont consacrés dans leurs Ouvrages immortels. On n'ignore plus ce qui constitue un beau Poëme , une belle statue , un beau Portique , une belle Colonnade , un beau Temple. Ces pensées sur le Beau étant vraies , les disputes éternelles sur ce mot sont terminées ; & toutes les questions même qui tourmentent depuis tant de siècles les Philosophes , sur le juste , l'injuste ,

la vertu, l'honnête, l'utile, le décent; me paroissent résolues en admettant les mêmes principes : car, si le Beau est un; si le type en est réel, fixe; si tous les hommes, pour l'adopter, n'ont besoin que d'atteindre au même degré de développement, il faut convenir qu'ils auront pareillement des idées fixes, invariables & réelles de la vertu, du juste & de l'injuste, lorsqu'ils auront atteint ce même terme de perfection. C'est donc à tort que quelques Sophistes ont soutenu que la vertu, la justice, l'honnêteté, la décence étoient de mode, d'opinion, de pure convenance, parce que telle action qui est vertueuse, juste ou décente dans un pays, ne l'est pas toujours dans un autre. On ne voit, dit le vertueux Pascal, « presque rien de juste & d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat; trois degrés d'élevation du pôle renversent toute la jurisprudence; un méridien décide de la vérité. Les lois fondamentales changent. Le droit à ses époques. Plaisante justice, qu'une rivière ou une montagne borne! Vérités en-deçà des Pyrenées, vérités au-delà ». Le sage Pascal n'eût point avancé une pensée aussi singulière; s'il eût connu les véritables principes qui seuls peuvent servir à résoudre ces difficultés. Ces principes lui paroissent si difficiles à découvrir, qu'il ajoute, dans une des pensées suivantes: « il n'y a qu'un point indivisible qui soit le véritable lieu de voir les tableaux; les uns sont trop près, trop loin, les autres trop haut,

trop bas; la perspective l'assigne dans l'art de la Peinture : mais dans la vérité & dans la morale, qui l'assignera? » Si je ne me trompe, je crois l'avoir assigné d'une manière invariable dans ce petit discours; car, pourroit-on me contester que tous les Peuples, soit anciens, soit modernes, qui ont atteint le degré de développement dont l'homme est susceptible, n'aient eu & n'aient encore aujourd'hui, à très-peu de choses près, les mêmes idées de la justice, de la vertu, de l'honneur, de l'équité, de la décence? tous ne s'accordent-ils pas entre-eux dans les points principaux de la morale & de la vérité; & tous les Peuples de la terre n'adopteroient-ils pas nécessairement les mêmes idées, s'ils atteignoient à ce même degré de lumière & d'instruction? Ce dernier degré de développement est un point très réel, puisque nombre de Nations y sont parvenues; & c'est à ce terme qu'il faut être placé pour avoir des notions exactes & précises du droit, de la justice, de l'équité dans toute leur perfection; car il est des notions de vertu, & des principes de morale communs à tous les peuples, même aux plus barbares. Consultez la jurisprudence de toutes les Nations civilisées de l'Europe; elle sera un témoignage de ce que j'avance ici. Si le larcin, l'inceste, le meurtre des enfans & des pères, ont eu leur place entre les actions vertueuses, comme le dit le même Pascal, ces usages n'ont jamais eu lieu que chez des Peuples barbares ou à
demi-

demi-civilisés, qui prenoient pour des actes de vertu, des actions en effet très-condamnables. La loi, ou plutôt l'usage qui les autorisoit, n'avoit point été rédigé par des Sages, & nous ne voyons rien de semblable chez les Nations anciennes & modernes qui ont atteint le degré de perfection dont elles sont susceptibles. Toutes leurs lois, dans les points capitaux qui intéressent le bonheur de l'homme & de la société, sont uniformes; toutes s'occupent à réformer celles qui sont nuisibles: ainsi, bien loin que la raison ait corrompu les lois naturelles, comme l'a prétendu un Philosophe de nos jours; il faut convenir, au contraire, que toutes les bonnes lois sont son ouvrage; & c'est à perfectionner l'éducation, que tous les efforts des Nations doivent tendre: un peuple sera d'autant plus vertueux que son éducation sera plus parfaite. Plaignons donc les Nations sauvages ou barbares qui ne connoissent point le Beau & ne pratiquent pas la vertu. Mais qu'importe leurs erreurs? elles mériteroient tout au plus qu'on y fit attention, si les peuples policés, anciens & modernes, avoient tous eu des idées différentes sur le Beau, sur la vertu; la pensée de Pascal alors ne seroit que trop vraie, & n'en seroit que plus affligeante. Mais si l'accord des Peuples éclairés a toujours été le même sur ces grands objets; s'ils en ont eu les mêmes notions, nous ne pouvons plus regarder comme des rapports arbitraires & variables, les idées que

Sam. 18 Decemb. 1779.

F

les Sages de tous les siècles nous ont transmis sur ces matières : ces rapports au contraire sont immuables, & la durée en sera aussi permanente que celle de l'espèce humaine entière, tant qu'il y aura des Nations civilisées, & que la barbarie ne pourra pas exercer ses ravages sur les monumens du Beau, & ne détruira pas la morale, qui est le plus bel ouvrage de la société civilisée & perfectionnée.

LES PRINCIPES que nous avons établis au commencement de ce Discours, & qui donnent la solution de toutes les questions que l'on peut proposer sur le beau, le juste, l'injuste, &c. peuvent encore servir à résoudre toutes celles que l'on peut faire sur la Liberté. Cette question donne lieu à des solutions très-différentes, suivant les divers points de vue où l'on veut se placer; mais comme dans les différentes manières d'envisager un sujet, il n'y en a qu'une qui soit la véritable, nous croyons l'avoir trouvée dans le développement & l'application de nos principes.

Pour résoudre cette question difficile, il faut considérer dans les corps leurs qualités inhérentes, & leurs qualités relatives. Les qualités inhérentes sont celles qui leur sont propres, qui font partie de leur nature, sans lesquelles ils ne pourroient exister; telles sont la figure, la solidité, l'étendue, l'impénétrabilité, la pesanteur. Les quali-

tes relatives sont bien différentes; elles n'existent point dans les corps, elles naissent de leur organisation, de leur développement, du rapport que les corps ont les uns avec les autres.

Il faut aussi distinguer les mouvemens d'un corps brut, des actions d'un corps vivant, & surtout des actes d'un être pensant. Le premier est mû & entraîné nécessairement par les forces générales de la nature: les astres, les planètes qui décrivent des orbés constans & réguliers autour du Soleil, qui exercent leur action sur ce astre qui, à son tour, exerce sur eux son empire, n'ont aucun choix ni détermination dans leurs mouvemens: ils obéissent, dès le commencement de la création, à la même force, & parcourent constamment la même route & le même espace. Ils se meuvent sans le savoir, & sont entraînés sans le vouloir. De même sur ce globe que nous habitons, tous les corps bruts ont une tendance & une direction nécessaires; & l'être vivant, à ne considérer que sa partie matérielle, obéit à la même nécessité physique; mais dès l'instant qu'il reçoit des sensations & qu'il commence à les comparer, il a fait les premiers pas vers la Liberté. Ainsi ceux qui ont regardé la Liberté dans l'homme comme un être, & ceux qui l'ont regardée comme une chimère, se sont également trompés. La Liberté n'est ni l'un ni l'autre;

c'est une qualité relative, comme tous les autres attributs de l'ame: elle s'accroît, s'augmente, se développe par l'instruction, l'éducation & l'acquisition des lumières & des connoissances; car il n'y a pas dans l'homme, comme on l'a prétendu, « un » principe, une cause supérieure qui agit » au-dedans de lui, qui régit ses pensées, » qui les fait naître, qui les éloigne, qui » les rappelle en un instant & à son com- » mandement; il n'y a pas enfin dans l'hom- » me un esprit libre, séparé de l'ame, » qui agit sur lui-même, quand il lui » plaît. »

Si ce principe existoit dans l'homme, il seroit tout développé dans l'enfant comme dans l'adulte, dans l'âge viril comme dans la vieillesse; & y a-t-il un être moins libre qu'un enfant? Dans ses premières années, à peine a-t-il la force de se soutenir; comment auroit-il donc celle de faire un choix, de vouloir, de ne pas vouloir, de se déterminer à son gré? L'enfant apprend à devenir libre, comme il apprend à danser, à sauter, à lire, à écrire; c'est l'éducation, les lumières, qui le rendent libre; c'est en comparant les objets les uns avec les autres, que cette faculté se développe, s'étend; & l'homme devient d'autant plus libre qu'il a l'esprit plus cultivé, qu'il a porté ses vues sur un plus grand nombre d'objets, qu'il fait un grand usage de sa raison & de ses lumières; de sorte que l'on peut dire qu'il

Y a d'autant plus de cette Liberté dont nous parlons, que la société où l'on vit est plus perfectionnée, & que les arts & les sciences y sont plus florissans. Le Sauvage, par la raison contraire, sera donc dans l'espèce humaine un des êtres qui aura le moins de cette liberté dont nous parlons, puisque ses connoissances & ses relations sont très-bornées.

Toutes nos actions ne sont donc pas l'effet de la nécessité; la Liberté est une qualité que l'âge & surtout l'éducation développent dans tous les êtres vivans. Tout être borné à de simples sensations n'est point libre. Combien ne voit-on pas d'hommes, en effet, qui ne sont que de simples automates, qui marchent constamment sur la même ligne, qui semblent n'avoir qu'une direction nécessaire, qui le lendemain font ce qu'ils faisoient la veille; dont tous les mouvemens, les actions, les opérations ne sont que l'effet de l'habitude, & nullement du choix de leur raison? La Liberté commence avec la réflexion: dès l'instant que l'homme réfléchit, combine ses sensations, compare ses idées, les étend, s'en rend le maître; dès que l'homme sent au-dedans de lui-même qu'il commande à ses passions, qu'il les ordonne & les règle à son gré; dès que sa conduite est raisonnée, que toutes ses actions, ses discours, ses pensées tendent à une fin, à un objet fixe & déterminé, c'est alors qu'il se reconnoît parfaitement

libre, & qu'il sent sa supériorité sur les êtres qui l'environnent, puisqu'il est censé alors avoir acquis le plus grand développement dont l'esprit humain peut être susceptible; & que le choix qu'il fait, par la comparaison, des sensations produites par les objets extérieurs, est une preuve qu'il est le maître de ces premières impressions.

Mais de même qu'on ne pense pas toujours, on n'est pas toujours libre. Toutes les qualités relatives ne sont pas constantes, elles sont sujettes à des augmentations, à des diminutions. La Liberté est dans le cas de toutes les autres facultés de l'âme: l'exercice de la réflexion détermine sa présence & son effet. Nous pouvons remuer nos membres quand nous voulons, & cependant nous les remuons bien plus souvent sans le vouloir: or on n'est véritablement libre, que dans le moment où l'on se détermine par la réflexion à le vouloir ou à ne pas le vouloir; c'est en cela principalement que consiste l'essence de la Liberté. Nous la perdons cette Liberté dans les passions, dans les fièvres chaudes, dans le dérangement de nos organes. L'homme dans ces instans n'est plus le maître de ses sens, de ses idées, de ses pensées, de ses mouvemens même; la partie matérielle de son être agit seule; mais si dans ce trouble, cette agitation intérieure, la réflexion se représente, l'homme éclairé reconnoît son erreur, se condamne; & en reprenant l'exer-

ticé de la raison & de la Liberté, il rougit des excès dans lesquels son aveuglement vient de l'entraîner. Toutes les autres passions nous ôtent aussi plus ou moins de notre liberté, suivant le degré où elles sont portées; elles sont comme des tyrans intérieurs, des despotes absolus qui nous maîtrisent, nous entraînent malgré nous. L'homme le plus libre ne ressent que trop souvent leur esclavage; car l'homme ne pouvant toujours penser, il éprouve souvent au dedans de lui des incertitudes, des variations, des agitations diverses. Souvent l'ennui le dévore, & il tombe dans un état de consomption, de vapeur où la vie devient un fardeau, & où l'on ne devient digne de la supporter, que par les efforts que l'on fait pour surmonter cet état malheureux qui nous accable.

Si l'homme n'étoit pas libre, qui pourroit changer son caractère? Tous les efforts de l'art pourroient-ils modifier les impressions de la nature? L'éducation, l'autorité, l'exemple seroient inutiles; on suivroit constamment ses goûts, ses penchans; on seroit entraîné nécessairement & jamais par choix; mais l'esprit est comme un fil délié, il se plie, se façonne & se prête à toutes les combinaisons, à toutes les circonstances. On prend les mœurs de ceux avec lesquels on vit; on se donne des goûts que l'on n'avoit pas, & l'on est souvent dans le monde si différent de ce qu'on devroit être, que lorsqu'on vient à s'étudier,

On est tout étonné de ne plus se reconnoître.

Sans la Liberté, toutes les actions de l'homme n'auroient aucun but moral; le vice & la vertu seroient de vaines chimères; la conscience seroit inutilement entendre sa voix: à quoi serviroient les remords, si tout étoit nécessaire? Il n'y auroit rien de juste ni d'injuste. L'homme, ainsi qu'un automate, seroit tout par nécessité & rien par choix; il ne marcheroit pas, parce qu'il en a envie, mais parce qu'il y est contraint. Toutes les idées, ses pensées, ses discours, ses actions seroient l'effet d'une fatalité absolue; & tous les produits de son intelligence, mœurs, usages, loix, coutumes, vertus; bienfaisance, honneur, probité, &c. ne seroient que des rapports arbitraires.

La Liberté n'étant qu'une qualité relative dans l'être vivant, elle n'est point constante: elle est différente dans l'enfance, la jeunesse, l'adolescence, l'âge mûr & la vieillesse; elle varie d'homme à homme, d'individu à individu, & l'on peut dire de nation à nation: elle est dans toute sa force quand l'homme a reçu tout le développement, l'instruction dont sa nature est susceptible, & que faisant usage de ses talens & de son esprit, il ordonne, pour ainsi dire, ses pensées, qui à leur tour commandent & régissent ses passions, ses mouvemens, ses actions; de sorte que c'est avec raison qu'on a dit:

Le mortel le plus sage est toujours le plus libre.

Cette faculté de l'homme est peut-être une des preuves les plus convaincantes de l'existence de son ame & de sa supériorité, puisque la liberté est une des propriétés de la pensée, & que la pensée ne peut être que l'attribut d'une substance spirituelle.

(Par Panckoucke , Libraire de l'Académie Royale des Sciences , & Breveté du Mercure.)

Explication de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de l'Énigme est l'*Hirondelle* ; celui du Logogryphe est *Clarinette* , où se trouvent *la , ré , Nil , Été , Air , Art , lance , âne , nacre , Client , Etna , larcin , Nectar .*

É N I G M E .

L'AMITIÉ, le Plaisir & l'Amour m'ont fait naître
 Je suis de tous les trois la douce expression ;
 Mais hélas ! des humains le coupable abandon
 M'a rendu trop souvent l'arme & le prix d'un traître.
 Aiguillon du desir , j'anime la Beauté,
 Je suis don ou larcin fait par la Volupté.



LOGOGRAPHIE.

UN E étroite prison , à te parler sans feinte ,
 M'enferme , ami Lecteur. Au pouvoir de mes lois
 J'enchaîne les sujets , & je soumets les Rois ;
 A leur foible raison souvent je porte atteinte.
 D'Iris que j'embellis je suis le truchement ,
 J'alarme tour à-tour & rassure un amant.
 En cherchant mes huit pieds si tu veux me connoître ;
 Lecteur , en un moment tu vas me voir paroître :
 Je renferme un des tons trouvés par Arétin ;
 De l'homme vertueux quel sera le dessein ;
 Un meuble fort utile , un fruit , une contrée ,
 Où croît une liqueur à Bacchus consacrée ;
 L'ornement des Cités , un titre précieux ;
 Un vase où l'on gardoit par un zèle pieux
 Les cendres des Héros ; un mal assez funeste ;
 Un astre lumineux de la voûte céleste ;
 Ce qu'un vil intérêt , l'aiguillon du nœcher ,
 Jusques au sein des mers nous fait souvent chercher.



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE au Rédacteur du Mercure.

MONSIEUR,

PRESQUE tous ceux qui ont concouru cette année au Prix de Vers de l'Académie Française, se sont empressés de faire imprimer leurs Ouvrages, & il en est bien peu sans doute qui n'aient eu l'espérance d'obtenir du Public la couronne que l'Académie leur a refusée. Ce qui pourroit surprendre davantage, c'est que la plus grande partie du Public ne manque jamais de partager le ressentiment de tous ces Auteurs humiliés; & que le plus mauvais ouvrage lui paroît égal ou supérieur à l'ouvrage couronné. Je n'ai guère vu de Lecteur, dans ces momens, à qui je n'aie été tenté de dire: *M. a sûrement concouru.* Est-ce que le Public seroit tenté de croire que l'Académie a usurpé ses droits, & que c'est lui qui devoit, comme les Athéniens, décerner le laurier de l'Orateur & du Poète? Cette prétention seroit au moins noble & grande; mais les Arrêts qui semblent l'annoncer sont peu propres à la faire paroître fondée; & l'on peut douter encore que nous puissions être des juges aussi sensibles & aussi éclairés des productions des

F vj.

Arts, que les Athéniens du beau siècle de Périclès. Parmi les peuples qui, presque tous ont prétendu à la Souveraineté dans tous les genres, qu'il en est bien peu qui aient été dignes de dicter les lois du goût & de la société. Je laisse à juger combien ce défaut de lumières leur a fait perdre à tous de liberté, de bonheur & de talens.

Il se rencontre quelquefois des prodiges, Monsieur; & parmi les jeunes gens qui cultivent les Lettres, il en est qui font des vers, & qui ne manquent pourtant pas de modestie. J'en connois un qui, à peine, a dix-sept à dix huit ans: il a fait aussi un éloge de Voltaire; mais loin de le faire imprimer avec orgueil pour faire tomber la Pièce couronnée, il le renferme avec soin dans son porte-feuille, ne le jugeant pas même propre à donner aux connoisseurs l'espérance d'un nouveau talent. Je crois qu'il est aussi trompé par sa modestie, que les autres le sont par leur amour-propre. Vous en jugerez, Monsieur, & vous pourrez mettre le Public à même d'en juger. Je me suis procuré une copie de son ouvrage, & je vous en envoie deux ou trois morceaux. Voici le début.

Quoi! ce peuple rival, dont les succès divers
 Nous disputent l'empire & des arts & des mers,
 Les Anglois, de Garrick, auprès des morts célèbres,
 En pompe auront placé les dépouilles funèbres,
Et d'un devoir pieux n'écoutant que la voix,
 Associé sa cendre aux cendres de leurs Rois!

Et lorsque mon pays a perdu ce grand Homme,
 Qui manquoit à la gloire & d'Athènes & de Rome,
 Voltaire, qui sur lui fixant tous les regards,
 Seul, régna si long-temps sur le trône des Arts,
 Génie universel, prodige de notre âge,
 L'orgueil de la Nature & son plus bel ouvrage;
 Mon pays, dont il fut l'oracle & le flambeau,
 N'oseroit d'un éloge honorer son tombeau?
 Ainsi donc parmi nous, l'oubli, l'indifférence
 Du talent qui n'est plus seroit la récompense!
 Ah! d'un tel deshonneur n'allons pas nous flétrir.
 Vous qui seul empêchez les grands noms de mourir,
 Favoris des neuf Sœurs, hâtez-vous de paroître;
 Venez tous à l'envi célébrer votre maître:
 Au nom de la patrie offrez-lui votre encens;
 Que ses mânes vainqueurs entendent vos accens,
 Et que de ses rivaux la jalouse insolence,
 Ainsi qu'au désespoir soit réduite au silence.

On peut sans doute appercevoir aisément plusieurs fautes dans ce morceau; des vers de remplissage qui rendent la période traînante & embarrassée; des mots qui ne sont pas le mot propre: & *que de ses rivaux*. On fait bien que dès long-tems Voltaire n'avoit plus de rivaux: il existe encore des ennemis de sa gloire. Mais le motif de ce début me paroît très-heureusement choisi; c'est bien-là, ce me semble, la première circonstance qui devoit s'offrir à l'imagination de ceux qui vouloient chanter la gloire de Voltaire. Le

mouvement qu'elle a produit est plein de sensibilité; il n'a rien d'exagéré, ce qui est bien rare dans un jeune homme; & les vers qui naissent les uns des autres donnent à ce mouvement toute son étendue, dans une période qui a du nombre & de l'harmonie. Il y a long-temps qu'on a observé que ce mérite n'appartient guère aux versificateurs qui ne sont pas destinés à avoir un talent véritable.

Le Théâtre de Voltaire est sans doute, Monsieur, le plus beau titre de la gloire de ce grand Homme. Depuis que M. de Saint-Lambert a eu, le premier, le courage de l'imprimer, beaucoup de Gens de Lettres pensent que le plus grand Tragique est celui qui a fait produire les effets les plus terribles & les plus universels à la Tragédie. Comment se fait-il donc, Monsieur, que dans Voltaire, ce soit le Poète Dramatique que tous ses panégyristes aient caractérisé & célébré avec le plus de foiblesse? Dans ce que je vous dis ici, ce n'est pas mon opinion particulière, c'est à peu-près celle de tout le monde que je vous exprime. En y réfléchissant un peu, j'ai cru voir que cela ne devoit pas beaucoup nous surprendre. C'est dans les productions dramatiques sur-tout que le génie, dont on a fait si souvent un Dieu, ressemble en effet à la Divinité qui montre ses ouvrages & se cache elle-même. Je conçois deux manières de parler du Théâtre d'un grand Homme: l'une, c'est de rappeler toutes ses Pièces

les unes après les autres, d'en retracer le sujet, d'en décrire rapidement l'action, d'en peindre & d'en louer les effets: celle-là est très-commune; elle se présente à tout le monde; car elle exige bien peu d'esprit & de méditation: c'est celle que tous les panégyristes de Voltaire ont employée. J'avouerai, si l'on veut, que dans ces *courtes notices* même un homme de talent peut se montrer: rien ne l'empêche en effet de trouver quelques vers heureux; mais on doit convenir aussi que presque tous les morceaux de ce genre ressemblent parfaitement à ces *argumens* envers que l'on voit à la tête de tous les Chants de la *Gerusalemme Liberata*, & de l'*Orlando Furioso*.

L'autre manière est bien différente. Elle consiste à distinguer & à saisir dans tous les ouvrages à la fois, d'un Poëte Tragique, le système particulier de son théâtre, le trait dominant de son génie, malgré toutes les variétés qui doivent naître nécessairement de la différence des sujets qu'il a traités, des caractères qu'il a peints, des passions qu'il a exprimées, des effets qu'il a su produire. Si l'on a fait le même travail sur les Poëtes qui partagent avec lui l'empire de la Scène, un rapprochement heureux & facile de leur système & de leur génie, répandra la plus grande lumière sur tout l'art dramatique; & rien ne sera plus propre que ce tableau des richesses que nous possédons, pour nous en faire acquérir de nouvelles; car si le dernier pas

qu'on a fait dans la carrière paroît toujours à l'homme médiocre le seul qui restât encore à faire, les hommes supérieurs jugent bien autrement ; & plus on semble s'être approché des bornes, plus il y a d'espaces déjà parcourus, plus ils en découvrent à parcourir encore.

On doit comprendre, sans beaucoup de peine, que cette manière exige un peu plus d'esprit, de sagacité & de talent : pour l'employer avec succès, il faudroit réunir des qualités qui se rencontrent si rarement ensemble qu'elles semblent s'exclure ; il faudroit joindre l'attention la plus forte à la sensibilité la plus étendue : dans les momens même où notre ame est remplie des grandes émotions de la tragédie, il faudroit pouvoir observer assez bien l'illusion qui nous émeut & nous trouble, pour distinguer à quel secret ou à quel don du génie nous sommes redevables des impressions qui nous agitent. Ce n'est-là encore que la tâche du Philosophe ; il en reste une bien plus pénible pour celui qui veut écrire en vers : ces résultats profonds qu'il est si rare d'exprimer seulement avec clarté, il doit les revêtir de couleurs poétiques ; il doit rendre sous des images sensibles, les idées & les objets qui tombent le moins sous les sens. Ici le Poète est comme le héros de Virgile : c'est peu de s'être ouvert des routes pour pénétrer dans ces demeures des Dieux où se dévoilent les mystères de la Nature, il faut

encore pouvoir revenir au jour ; & c'est là le prodige !

Superasque evadere ad auras

Hoc opus , hic labor est....

Un rameau d'or tira d'affaire le héros de l'Énéide : le génie est le rameau d'or du Poète.

Quand le génie ne seroit pas aujourd'hui, comme dans tous les siècles, le don le plus rare du ciel, il existe actuellement dans la Littérature des opinions & une certaine foiblesse de goût qui le feroient périr sans honneur & sans gloire dans les Orateurs & les Poètes qu'il pourroit inspirer. A entendre la plupart de nos hommes de Lettres, on croiroit que nous sommes dans l'âge d'or des talens, & qu'ils doivent produire des merveilles sans travail & sans culture. Depuis què M. de Voltaire, qui avoit un sentiment si délicat & si exquis des beaux Arts, a regardé comme leur plus grand charme cette aisance & cette mollesse qui relève le sublime : une foule de nos Ecrivains en vers & en prose n'a plus ambitionné que la gloire de passer pour des Ecrivains pleins de *charme & de mollesse* ; confondant les effets du talent avec ses moyens, pour être aisés & faciles, ils ont cru qu'il suffisoit de ne prendre aucune peine en écrivant, & nous n'avons plus vu dans la plupart des Ouvrages, que les idées les plus communes délayées dans les molles afféteries d'un style énervé de langueur. On lit dans

l'Histoire des Voyages, que dans une de ces Cours despotiques si nombreuses en Asie, lorsqu'il s'élève quelque question nouvelle sur l'administration, le Despote, pour mieux trouver la vérité, prononce, au milieu de son Conseil, sans avoir rien examiné, sans y avoir réfléchi une seule minute : on recueille, en se prosternant, la première sottise qui sort de la bouche de Sa Majesté, & l'on court en hâte la graver dans les Annales de l'Empire. C'est l'histoire des Ecrivains dont je parle : ils ont le même respect pour tout ce qui se présente au hasard à leur esprit, & une idée leur paroît avoir quelque chose de sacré, uniquement parce que c'est la première qui se présente : c'est le premier trait, c'est le trait du génie ; il a sûrement une grace & un abandon que ne peuvent avoir les idées que l'on cherche dans une méditation pénible & laborieuse.

Cet amour excessif d'une élocution pleine de douceur & de mollesse, s'étoit introduit également dans l'Empire Romain ; &, loin de le regarder comme l'effet de la perfection du goût, l'Auteur du Dialogue sur les causes de la corruption de l'Eloquence, l'un des meilleurs morceaux de Littérature qui soit parmi les Anciens, le donne comme une preuve de la chute de la véritable Eloquence à Rome : *c'est de-là, dit il, c'est de-là qu'est né cet usage révoltant d'exprimer son admiration pour les Orateurs, en disant que leur élocution est pleine de mollesse.* — (*Unde oritur*

illa fada & prapostera , sed tamen frequens quibusdam exclamatio , ut Oratores nostri TENERE dicere.... dicantur.)

Un Ecrivain , qu'on n'accusera point d'avoir corrompu le goût parmi nous, a loué dans un des vers les plus heureux de notre langue, cette mollesse,

Cette facilité, la grace du génie.

Il a eu raison, sans doute; mais il faut commencer d'abord par avoir du génie , & l'on a ensuite de la facilité, si l'on peut. On a peine à croire que cet Homme de Lettres pense sérieusement que la meilleure preuve d'un beau talent, soit cette facilité de produire qui ne produit guères que des Ouvrages médiocres. Les Écrivains peuvent la trouver charmante, parce qu'elle leur épargne beaucoup de peine; mais les Lecteurs ne doivent pas en être également enchantés , parce qu'elle ne leur fait aucun plaisir. Si c'est-là, en effet, l'opinion de l'Homme de Lettres dont je parle, elle peut lui nuire moins qu'à un autre; mais, par la même raison, elle doit aussi lui faire perdre davantage.

Me voilà bien loin, Monsieur, de Voltaire & du jeune Poète qui célèbre son Maître: je ne prétends point que, si jeune encore, ce nouveau panégyriste ait parlé du théâtre de Voltaire suivant les vues & le plan que j'aurois désiré; mais vous verrez, je crois, qu'il sent bien vivement le génie qu'il ne peut approfondir encore; vous verrez,

Je pense, dans plusieurs vers du morceau que je vais citer, l'espérance d'un homme qui doit avoir le talent si rare d'être éloquent en vers. Il parle de cette Philosophie touchante, de cette morale sublime que Voltaire a introduit sur la Scène, & poursuit ainsi :

.... Vous qui d'un ennemi brulez d'être vengés,
Plus que l'époux d'Alzire êtes-vous *outragés* ?
Accourez aux leçons qu'en mourant il vous donne,
Et sachez pardonner lorsque Gusman pardonne ;
Imitez d'Alvarès la touchante bonté,
Et sa Religion, sœur de l'Humanité.

.
.

Mais quel spectre, couvert des voiles du trépas,
D'une Reine coupable assiège tous les pas ?
Pourquoi, Sémiramis, fuir cette ombre impuissante ?
Ces lamentables sons, cette voix menaçante,
Cette voix qui te suit est celle du remords :
Voilà le juste Dieu qui ranime les morts,
Le Dieu qui, te montrant les traits de ta victime,
Te retrace par-tout l'image de ton crime ;
Qui juge les Tyrans, qui punit leurs forfaits,
Voilà le Dieu vengeur qu'ils n'apaisent jamais.
C'est ainsi qu'en nos jours la morale applaudie,
De grandes vérités orne la Tragédie,
Et du haut de la Scène instruit tous les humains.
Ainsi, d'un pas hardi parcourant des chemins
Où de ses deux Rivaux il cherche en vain la trace,

Voltaire au milieu d'eux s'élève & prend sa place :
 Lui seul , riche héritier de ces Maîtres fameux ,
 Il réunit les dons qu'ils partageoient entr'eux ;
 Il rappelle de l'un la majesté , l'audace ;
 De l'autre il fait revivre & le charme & la grace :
 Oûi , *contraint d'admirer ses romaines vertus* ,
 Corneille avec transport eût adopté Brutus ,
 Et le Peintre touchant de Phèdre , de Roxane ,
 Eût lui même pleuré l'amante d'Orosmane .

L'Ouvrage finit , comme il a commen-
 cé , par un mouvement plein de sensibilité &
 de chaleur .

. O l'objet de nos larmes !
 Toi qui sur tous nos jours répandis tant de charmes ,
 Dans l'asyle des Arts qui vois tes successeurs
 Hériter de ta gloire & de tes vils Censeurs !
 Si j'ose faire entendre aux pieds de ta statue ,
 Une voix , jeune encore , aux Muses inconnue ,
 Pardonne : un jour , peut-être , un jour j'irai chercher
 Cette tombe où l'envie a voulu te cacher .
 D'un plus digne tribut j'honorerai ta cendre ,
 Je t'offrirai les pleurs que tu nous fait répandre .
 Incliné sur cette urne où dorment tes débris ,
 Pour célébrer ton nom je lirai tes écrits , &c .

.

Le Public apprendra peut - être avec
 quelque intérêt que l'Auteur des Vers qu'on

vient de lire, travaille à une traduction en vers du Poëme de *Lucrece*.

OBSERVATIONS d'un Sourd & Muet sur un Cours Élémentaire d'Éducation des Sourds & Muets. A Paris, chez B. Moÿin, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Jacques, à la Vérité.

LA méthode d'élever les Sourds & Muets, établie par M. l'Abbé de l'Épée, ne sera point peut-être une des époques les moins intéressantes de ce siècle; elle prouvera, du moins, que ce n'est pas seulement dans les livres qu'il a été le siècle de la raison & de l'humanité.

De tout temps les Sourds & Muets ont su se faire entendre par signes avec une facilité qui pouvoit surprendre les autres hommes. Ils ont su communiquer entre-eux plus aisément encore, & on avoit appris à lire & à écrire à quelques-uns.

Mais ce langage des signes n'avoit été qu'une langue imparfaite, comme celle de quelques Peuples sauvages. M. l'Abbé de l'Épée en a fait une langue régulière, riche, assujétie à la syntaxe générale de la grammaire, une langue enfin dans laquelle il peut traduire toutes les autres.

Des Savans ont prétendu que les langues parlées n'avoient rien de purement arbitraire dans leur origine; que les sons choisis pour désigner un objet, ou même les modifications d'un objet, avoient avec les idées une

liaison donnée par la nature, & que l'arbitraire n'avoit été, à l'origine des langues, que dans le choix entre des signes également naturels d'une même idée. Ce système ingénieux dont, après tant de révolutions, il est peut-être impossible de retrouver des preuves, est précisément l'histoire de la méthode de M. l'Abbé de l'Épée.

Cette méthode a été attaquée dans plusieurs Ouvrages; & c'est à répondre à une de ces Critiques qu'est destiné celui que nous annonçons.

Si cette réponse n'étoit qu'une discussion pleine de raison & de philosophie, en faveur d'une méthode très-utile, elle mériteroit l'estime des Gens-de-Lettres; mais des circonstances particulières la rendent très-intéressante.

L'Auteur est M. Desloges, né dans le Diocèse de Tours en 1747. Vers l'âge de sept ans, la petite-verole le rendit absolument sourd; il savoit alors un peu lire & écrire, & il a conservé l'habitude de parler; mais les organes de la voix ont été altérés, & c'est avec beaucoup de peine qu'il se fait entendre. A l'âge de vingt-deux ans, ses Parents l'amènèrent à Paris; il avoit cultivé de lui-même, & sans encouragement, le peu de connoissances qu'il avoit avant sa maladie, & les avoit même perfectionnées. On ne le conduisoit cependant à Paris que pour y chercher un asyle; il demanda avec instance & obtint qu'on lui fit apprendre un métier;

celui de Relieur fut choisi; il profita de l'occasion qu'il avoit de lire. L'Ouvrage qu'il vient de donner montre qu'il a employé avec succès le peu d'instans que son travail lui laissoit; & on verra en lisant cet Ouvrage, que parmi les hommes que la Nature a le mieux partagés, il en est peu qui, en aussi peu de temps, eussent fait autant de progrès.

A son arrivée à Paris, M. Desloges ne connoissoit du langage des signes que ce que la Nature apprend; il se lia avec un sourd & muet un peu plus instruit, & il se forma bientôt une société de sourds & muets qui surent se parler & s'entendre. En général, du moment où des sourds & muets se réunissent, leur imbecillité apparente disparoit, il s'établit entre eux une société, ils se créent une langue; celle des amis de M. Desloges est plus simple que celle de M. l'Abbé de l'Épée; elle n'a que trois temps, comme la langue de quelques Peuples, & très-peu de particules: mais elle suffit aux besoins de la vie, & M. Desloges montre dans son livre combien elle peut s'étendre, combien, sur-tout, elle est naturelle, indépendante des conventions arbitraires, & suivant quelle méthode on doit procéder dans la composition des signes qui désignent un mot, pour rendre le sens de ces signes clair & sans équivoque, même pour ceux à qui cette langue seroit inconnue.

Comment des Sourds & des Muets peuvent-ils, avec le langage des signes, se faire entendre

entendre & se répondre dans l'obscurité : nous prions nos Lecteurs de s'arrêter ici, de songer aux difficultés de la question. M. Desloges en donne une solution bien ingénieuse & bien simple : *Que celui qui veut parler, prenne les mains de celui à qui il cherche à se faire entendre, & qu'il lui fasse exécuter les mêmes gestes que celui-ci auroit fait lui-même pour exprimer les mêmes idées.* Dans un Peuple de Sourds & Muets, l'Auteur de cette découverte seroit regardé, avec justice, comme un grand homme ; mais, du moins, dans un peuple de parleurs, M. Desloges a-t-il des droits à la reconnoissance de tous ceux qui partagent son infortune.

On pourroit croire que M. Desloges n'est pas l'Auteur de son Ouvrage ; il est vrai qu'un homme éclairé & bienfaisant, ami de M. l'Abbé de l'Épée, a corrigé en quelques endroits le style de M. Desloges ; il en avertit dans la Préface de l'Ouvrage, & on doit le croire sur le reste. M. Desloges ne fait pas l'orthographe ; & , quoiqu'il ait des connoissances très-étendues sur la grammaire générale, il n'écrit pas avec correction. Mais ce n'est point de ce qu'il ne fait pas, c'est de ce qu'il fait qu'il faut être étonné, si on songe à son malheur, à son éducation & à son état.

L'Auteur de cet Extrait a vu plusieurs fois M. Desloges ; & s'il lui fût resté quelques doutes, une seule conversation les eût dissipés. M. Desloges lui a écrit une Lettre qui est précisément du même style que sa conversa-

Sam. 18 Décemb. 1779. G

tion; elle sera imprimée à la fin de cet article. Nous n'entrerons pas dans un plus grand détail; nous nous contenterons d'inviter nos Lecteurs à se procurer l'Ouvrage même, soit comme un livre utile où des hommes éclairés pourroient trouver à apprendre, soit, du moins, comme un phénomène extraordinaire.

Il seroit à desirer que M. Desloges, jeune encore, né avec une facilité singulière pour apprendre, & un courage que rien ne rebute, pût se livrer uniquement à l'étude. Les conversations ne peuvent l'entraîner dans aucun préjugé, le ton des discours ne lui en impose pas, les déclamations écrites doivent lui paroître du galimatias: il n'a pris ses idées que dans la Nature & dans les Livres. Il n'a pu, enfin, contracter l'habitude de prononcer des mots sans y attacher d'idées précises, & de croire ensuite avoir raisonné: Il seroit curieux de voir ce que deviendroit l'esprit d'un tel homme, doué d'ailleurs par la Nature de beaucoup de pénétration. L'état seul de la fortune de M. Desloges s'y oppose. Nous ne doutons pas que quelques hommes dignes d'être les bienfaiteurs du mérite, victime de la Nature & de la fortune, ne lèvent cet obstacle. Il seroit même humiliant pour la Nation qu'on manquât de moyens pour mettre un honnête homme à sa véritable place, & rendre au talent la liberté de s'exercer, dans un temps où, non contents des talens frivoles si abondans parmi

nous, nous faisons venir à grands frais, des Jockeis du pays de Newton, & des Baladins de la contrée qui a produit autrefois les Antonins & les Scipions.

LETTRE de M. DESLOGES.

Paris, 16 Novembre 1779.

MONSIEUR,

« L'honneur que vous m'avez fait de m'interroger pour vérifier si j'étois véritablement l'Auteur des Observations d'un Sourd & Muet; la bonté que vous avez eue d'être satisfait de mes réponses & de mon premier essai, m'encouragent à vous adresser quelques réflexions sur cet objet. Vous n'ignorez pas, Monsieur, que les préjugés sur le compte de mes compagnons d'infortune, sont si fort enracinés, qu'il n'est pas surprenant; & qu'il doit, au contraire, être excusable qu'un Écrivain aussi étrange, & d'une aussi singulière espèce, ait bien de la peine à persuader qu'il est le véritable Auteur d'un Ouvrage. Les raisons qui font douter que cet écrit soit de ma composition, seroient bien capables de m'inspirer de l'orgueil, si je ne savois les apprécier à leur juste valeur. Par exemple, ceux qui prétendent que mon Livre paroît l'ouvrage d'un homme accoutumé à écrire, ne font pas attention que, privé de l'ouïe & de la parole dès ma tendre jeunesse, je suis obligé d'avoir sans cesse la plume à la main pour converser dans la so-

G ij

ciété; que, par la même raison, je ne peux puiser que dans les Livres les termes & les expressions dont j'ai fait usage dans le mien; que le métier de Relieur de Livres, depuis dix ans, m'a procuré la lecture de nos meilleurs Écrivains: il est donc fort simple que j'aie fait une légère teinture de leur langage. L'on prétend aussi qu'il n'est pas possible qu'un Sourd & Muet puisse savoir ce que c'est que la Métaphysique, & encore moins raisonner sur cet objet; que j'en ai parlé avec trop de justesse dans mon Ouvrage, pour que j'en sois l'Auteur; cependant je suis persuadé que si on m'avoit lu avec quelque réflexion, & qu'on eût été dégagé de préventions, il eût été bien facile de trouver la solution de ce problème à la page 55 & suivantes. Enfin, il y a des personnes qui me donnent des louanges du zèle avec lequel j'ai pris la défense de la méthode de M. l'Abbé de l'Épée; mais, en cela, on se trompe encore, car la vérité m'oblige, Monsieur, de vous avouer avec franchise, que je ne pensois nullement à cet homme célèbre, dans le premier moment que j'ai pris la plume pour la défense du langage par signes ou gestes. Si la méthode de cet ingénieux Instituteur des Sourds & Muets se trouve défendue dans mon Ouvrage, ce n'est qu'indirectement, c'est qu'elle s'est trouvée nécessairement liée à mon sujet; c'est que je n'ai d'abord voulu justifier la langue par signes, que par des autorités & des exemples, sauf à la justifier par des

raisonnemens plus détaillés, dans le cas que mon adverfaire répondroit à ma critique.

Me permettez-vous, Monsieur, d'ajouter encore quelques réflexions. L'éducation des Sourds & Muets, les établissemens que notre auguste Monarque & plusieurs Souverains de l'Europe s'empressent à l'envi de former pour cet objet, fera, si je ne me trompe, un des événemens célèbres de notre siècle; cet art, aussi admirable qu'il est simple & ingénieux, vient d'être porté en France à un si haut degré, qu'il a des succès qui passent l'imagination : les différentes méthodes employées pour cet effet par plusieurs Instituteurs, démontrent évidemment que ce n'est que les préjuges qui avoient fait regarder, jusqu'à nos jours, l'éducation de ces infortunés impossible. Mais, Monsieur, n'est-il pas bien étrange & bien singulier que nos Journalistes gardent le silence sur des événemens & des découvertes aussi intéressantes & n'annoncent seulement pas les écrits qui tendent à éclaircir, approfondir & perfectionner un art aussi précieux à l'humanité, ou, s'ils en font mention quelquefois, c'est avec tant de brièveté & de lacoinisme, que le Public ne peut s'en former de justes idées? Par quelle fatalité ou par quel caprice singulier ces Messieurs ne nous entretiennent-ils le plus souvent dans leurs Feuilles hebdomadaires, que de futilités puérides? N'est-ce pas à cette étrange bizarrerie qu'il faut attribuer en partie la réputation

ion que notre Nation a chez nos voisins d'être légère & frivole, & le reproche de l'indifférence pour le bien public, que l'on prétend si faussement être naturelle aux François ?

J'ai l'honneur d'être, &c.

DES LOGES, Sourd & Muet.

S P E C T A C L E S.

CONCERT SPIRITUEL.

P ARMI les Virtuoses qui composoient le Concert Spirituel du 8 Décembre, on a distingué Mlle Stehler, âgée de 13 ans; elle a exécuté pour la première fois, sur la harpe, un concerto de la composition de son Maître, M. Krumpholtz: les talens de l'Élève & ceux du Maître ont obtenu des applaudissemens unanimes. Le debut de M. Ozi sur le basson, n'a pas été moins heureux. On a également applaudi les deux derniers morceaux que M. Bertheaume a fait entendre sur le violon.

Nous avons déjà rendu compte de *la prise de Jéricho*, Oratorio François, de la composition de M. Rigel: il a été chanté par Mde Dupuis, Mlle Gazet, MM. le Gros & Moreau.

Mde Dupuis a aussi chanté un fragment de Motet, de la composition de M.

Desaugiers; mais le Public n'a point confirmé les témoignages si favorables que le Chevalier Gluck vient d'accorder aux talens de cette Cantatrice : un goût de chant suranné, des nuances mal entendues, une expression factice, un timbre maigre pour une stature énorme, un maintien & des mouvemens plus convenables au Théâtre de l'Opéra qu'à un Concert Spirituel, ont fait rire les Spectateurs. Au reste, quelques-uns de ces défauts tenoient peut-être à la timidité & à l'inexpérience de Mde Dupuis, qui figuroit ici pour la première fois.

Mde Todi, après une absence de quelques mois, a reparu dans ce Concert : elle y a chanté un rondeau de Paësiello & une scène de Piccini; le rondeau est charmant : il a été fort applaudi. La scène est celle de *l'Alexandre dans l'Inde* : *Poro danque mori*; qu'on a tant de fois redemandée dans nos Concerts, mais qui n'avoit jamais causé autant d'émotion que dans celui-ci. Le ravissement alloit jusqu'au transport, l'attendrissement jusqu'aux larmes; à toutes les pauses de la voix, l'applaudissement redoubloit. Il est vrai que jamais Mde. Todi n'avoit mis dans son chant une sensibilité si profonde; & peut-être jamais n'a-t-on vu d'exemple d'un accord si parfait entre l'ame de la Cantatrice & celle du Compositeur.

Il semble que le talent de Mde. Todi se soit accru par le succès brillant & universel qu'elle a eu dans nos Provinces méridio-

nales, où elle vient de voyager. Toutes les villes où elle a passé, *Lyon, Genève, Grenoble, Marseille, Montpellier, Bordeaux,* ont témoigné le même empressement à l'accueillir, le même plaisir à l'entendre : partout cette voix si flexible, si naturelle & si touchante, ces accens où l'ame respire, cette expression si juste & si sensible qui part du cœur, & qui va au cœur sans cesser de charmer l'oreille, sans la faire souffrir jamais ; ce chant, le plus facile en même-temps, & le plus animé, le plus passionné dont nous eussions l'idée, tout a été senti avec une surprise qui tenoit de l'enchantement. La Musique qu'elle a fait entendre étoit celle de *Sacchini, de Piccini, de Mayo, de Paësiello*, des plus grands maîtres d'Italie ; mais une singularité remarquable, c'est que le morceau qui par-tout a été applaudi avec le plus d'ivresse, & redemandé avec le plus d'ardeur, est cette même scène de l'*Alexandre* de *Piccini*, dont Paris ne peut se lasser. C'est à ce suffrage unanime & universel qu'on reconnoit le beau dans-tous les arts : son succès ne dépend ni des fantaisies, de la mode, ni des caprices de l'opinion ; il fera le même par-tout où il y aura des âmes sensibles & éclairées.



ACADÉMIE.

Extrait du Mémoire de M. Gaillard, lu à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, le 12 Novembre.

M. Gaillard a lu, le jour de la rentrée, un Précis ou Extrait d'un Mémoire, contenant la Notice d'un Registre du Trésor des Chartes : ce Registre est du temps du Roi Charles VIII, & concerne principalement les années 1486 & 1487. La Notice détaillée que contient le Mémoire, offre une multitude de traits qui intéressent notre Pistoire, soit pour les événemens, soit pour les usages; mais l'Auteur, obligé de se renfermer, à la Séance publique, dans des bornes plus étroites, s'est arrêté dans ce Précis, à trois Articles principaux.

Le premier regarde la confiscation des biens de Jean de Doyac. Des Lettres du mois d'Août 1485, nous apprennent que cette confiscation fut donnée au Connétable Jean de Bourbon; ce fait avoit été ignoré de tous les Historiens, tant anciens que modernes, & il est d'une assez grande importance. Il pourroit répandre des doutes sur la légitimité de la condamnation de Doyac. L'Auteur, appuyé sur cette pièce, observe à ce sujet;

1°. Que ces Favoris de Louis XI, auxquels'on fit le procès sous Charles VIII, Olivier le Daim, Jean de Doyac, Coctier, étoient des gens de basse extraction, qui avoient pour ennemis les Princes & les Grands; que l'élévation des gens sans naissance, objet d'envie dans tous les temps, étoit sur-tout odieuse dans un siècle où les Grands & la Noblesse regardoient les honneurs & la puissance comme devant être exclusivement leur partage. Or, Louis XI

étoit le premier de nos Rois qui eût affecté de prodiguer sa faveur & de confier son autorité à des gens sans naissance, en haïne de la Noblesse, qu'il avoit à cœur d'abaïsser.

2°. L'Auteur relève, dans l'Arrêt même de Doyac, des dispositions, des particularités dans lesquelles on pourroit voir une recherche de la haïne & de l'envie, plutôt qu'un Jugement impartial & prononcé sans passion.

3°. Il observe que Doyac, né vassal du Duc de Bourbon, avoit toujours été son ennemi; qu'il avoit osé l'attaquer dans ses Officiers & dans sa personne même; qu'il avoit donné au Roi un Mémoire, dans lequel il cherchoit à lui rendre le Duc suspect. Le Duc attendoit impatiemment le tems & l'occasion de se venger de Doyac. D'après ces faits, on ne peut voir qu'avec beaucoup de peine la confiscation de Doyac donnée à ce même Duc de Bourbon son ennemi: il est d'un bien mauvais exemple que la dépouille, & sur tout la confiscation des Ministres & des favoris disgraciés, passe à leurs ennemis, & aux auteurs de leurs disgraces; rien n'est plus suspect d'intrigue & d'injustice.

Le second article roule sur des lettres de Rémission données à Jacques de Brézé, Comte de Maulevrier, qui avoit poignardé Charlotte de France, sa femme, fille naturelle de Charles VII & d'Agnès Sorel, l'ayant surprise en adultère. L'Ouvrage imprimé, où cette aventure est rapportée avec le plus de détail & d'exactitude, est la Chronique de Louis XI, connue sous le nom de Chronique scandaleuse. Le récit de cette Chronique est conforme, dans les principales circonstances, au récit des Lettres; mais les Lettres achèvent l'histoire, en rendant compte des suites de cette affreuse aventure. On y voit que Brézé fut persécuté pendant tout le règne de Louis XI, qui vouloit venger sa sœur; des Commissai-

res condamnèrent Brézé en cent mille écus envers le Roi, & à garder prison jusqu'à parfait paiement. Sous Charles VIII, il appela du Jugement des Commissaires, au Parlement, & obtint les lettres de grâce dont il s'agit.

Le troisième & dernier article concerne des Lettres de rémission & d'abolition données à Boffille de Juge. Ces Lettres forment une suite & comme un supplément nécessaire à l'histoire du fameux procès de Jacques d'Armagnac, Duc de Nemours, décapité aux Halles à Paris, le Lundi 4 Août 1477. Boffille de Juge, lorsque le Duc de Nemours s'étoit rendu au Sire de Beaujeu, sous la condition expresse de la vie sauve, s'étoit rendu personnellement garant de cette condition, & avoit depuis été un des Juges du Duc de Nemours. Par l'abus le plus détestable, la confiscation du Duc de Nemours fut partagée entre ses Juges. C'étoit une des précautions que la haine de Louis XI avoit prises pour s'assurer de la condamnation de cet infortuné; Boffille de Juge eut pour sa part le Comté de Castres; mais il n'en jouit pas paisiblement, il eut presque toujours à défendre ses droits contre la famille du Duc de Nemours, ce qui le jeta dans des guerres privées, qui entraînèrent des violences & des meurtres pour lesquels il fut obligé lui-même de solliciter les lettres de rémission & d'abolition qui sont l'objet de cet article.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

ON vient de mettre en vente à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins à Paris, le *Tome VI de l'histoire Naturelle des Oiseaux in-4°*. Prix, 17 liv. rel.

Discours prononcé dans l'Académie de St. Pétersbourg, le 29 Décembre 1776, par M. de Dornaf-

ohnew, Gentilhomme de la Chambre de l'Impératrice, & Directeur de l'Académie, traduit du Russe; grand in-4^o. de 91 pages. A Paris, chez Valleyre l'aîné, Imprimeur, rue de la Vieille Bouclerie. Prix, 3 livres.

Il ne reste à l'Imprimeur qu'une soixantaine d'exemplaires de ce Discours intéressant, qui présente un tableau suivi & fidèle du règne de Catherine II. Il a été traduit par les soins de M. le Comte de Str....; il est imprimé supérieurement sur le plus beau papier, & l'on voit à la tête une estampe allégorique, dessinée par M. Monnet, & gravée par M. Choffard.

Première Nuit d'Young, traduite en vers François, par M. L. de Limoges. in-8^o. A Limoges, chez Chapoulaud, Libraire.

Essais sur la Minéralogie Métallurgique, par M. le Marquis de Luchet. Vol. in-8^o. A Paris, chez Lamy, Saugrain & la Veuve Savoye, Libraires.

T A B L E

<i>Vers d'un Vieillard</i> , 97	<i>Observations d'un Sourd & Muet</i> , 142
<i>Discours Philosophique sur le Beau</i> , 99	<i>Concert Spirituel</i> ; 150
<i>Enigme & Logogryphe</i> , 129	<i>Académie</i> , 153
<i>Lettre au Rédacteur du Mercure</i> , 131	<i>Annonces Littéraires</i> , 155

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 18 Decemb. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 17 Decembre 1779. DE SANCY.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 25 DÉCEMBRE 1779.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

L'OPÉRA,

*VERS A Mademoiselle GIR. ***.*

UN soir, lorsque Phœbé, de sa douce lumière
Pénétrait la nuit des forêts,
Dans leur espace solitaire
J'exhalois ainsi mes regrets:
« RAPIDE éclat de ma jeunesse!
Jours heureux! pour jamais êtes-vous disparus!
« Ah! ne palpitai-je plus
« Au bruit des pas d'une maîtresse?
« Sont-ils perdus pour moi ces transports des amans?
« Amour! ai-je épuisé ta coupe enchanteresse?
« Rends-moi ton trouble & ton ivresse
« Au prix même de tes tourmens. »

Sam. 25 Décemb. 1779.

H

A peine j'eus parlé , sur un léger nuage ,

Formé de brillantes vapeurs ,

L'Amour descend des cieux sur ce sombre rivage :

Un jour tendre l'annonce , & les arbres en fleurs

Agitent leurs rameaux courbés sur son passage.

Le Dieu sourit : en un moment

Je me vois transporté dans un palais charmant ,

Où mille scènes qu'il varie ,

Par un rapide changement ,

Des prestiges de la féerie

Reproduisent l'enchantement ;

Il y rassemble sur sa trace ,

En groupes légers & brillans ,

Mille beautés en qui la grâce

S'unit au charme des talens.

.

MAIS vainement , pour m'enchanter

Ces Nymphes , jeunes & charmantes ,

Des Beaux-Arts venoient emprunter

Les formes les plus séduisantes ;

Un desir incertain me faisoit palpiter ,

Il balançoit son vol sur leurs grâces riantes ,

Et ne savoit où s'arrêter.

TELS des pleurs de la nuit , quand la terre arrosée

Étale aux yeux du jour les trésors du printems ;

Lorsqu'on voit sur les fleurs , brillantes de rosée ,
Courir l'humide éclat des rayons inconstans ;
De la vive anémone , aux douces tubéreuses
Des bleuets inclinant leurs gerbes de saphirs ,
Aux renoncules orgueilleuses ;
De la pâle jonquille aux brunes scabieuses ,
Mes regards poursuivoient les volages Zéphirs.
Quelle pente aimable & secrète ,
Quel doux charme , attirant mes vœux ,
Les fixa sur la violette ,
Que nul éclat n'annonce aux yeux ?
Ah ! c'étoit toi , jeune Thémire !
Toi seule , dont mon cœur devoit être enchanté !
Va , si tu n'offres point de ces traits qu'on admire ,
Dès que l'on a vu ton sourire ,
On n'admire plus la beauté.
Thémire n'a point de modèle ;
Tout ce qu'elle est , est si bien d'elle ,
Qu'on ne sauroit la comparer :
Quelle Nymphé , même plus belle ,
Pourroit jamais la déparer ?
Je ne fais , quand elle s'exprime
Quel doux éclat qui l'embellit ,
Prête à ses grâces , qu'il anime ,
Tous les attraits de son esprit.
Vous ne sauriez suivre la trace
Du jeu rapide de ses traits ;
Quelque charme est toujours auprès

H ij.

D'un autre charme qu'il remplace.
 Comment , sous tant d'aspects nouveaux,
 Saisir son inconstante image ?
 Vous avez cru surprendre un air de son visage ,
 Mais il a fui sous les pinceaux.
 C'en est un différent : sous un jour si mobile
 Vous les voyez changer , & n'en fixez aucun :
 La froide beauté n'en a qu'un ,
 Mais l'enchanteresse en a mille.

(Par M. le Baron de T.)

É P I T R E.

NON , je ne suis point votre ami ;
 Bien plus , jamais je ne veux l'être.
 Ce parti vous fâche , peut-être ;
 Mais j'y suis trop bien affermi.
 Cherchez ailleurs un sage , un guide
 Qui vous conduise prudemment
 Parmi le tourbillon charmant
 D'un monde aimable , mais perfide ,
 Qui ne veut pas qu'impunément
 Une Beauté douce & timide
 Ressuscite le sentiment
 Usé déjà du temps d'Ovide ,
 Et chez nos François , Dieu merci ,
 Depuis quelques siècles vieilli.

Je renonce à ce personnage,
Déjà cent fois j'en ai frémi.
Qu'il est triste d'être l'ami
D'une femme aimable & volage,
Qui, variant à tout moment,
Tantôt Laïs, tantôt Lucrece,
Déploie aujourd'hui sa foiblesse,
Demain écrit à son amant!
Parler toujours devoir, morale;
Des traits d'une raison banale,
S'armer contre le sentiment!
A des soupirs partis de l'ame,
A des regards remplis de flamme,
Répondre par un argument!
Détruire enfin l'enchantement,
Et briser la coupe sacrée
Que le plus aimable des Dieux
Remplit sous le règne d'Astrée,
Et qu'avec un soin précieux
Conserve une amante adorée!
Dans ces beaux jours évanouis,
Nos aïeux n'ont pas vu les Belles
Donner accès à des mépris,
A des êtres mal définis,
Qui dans le vrai ne sont pour elles
Ni des amans ni des amis.
Oh! non... non, charmante Amélie;
Tant qu'il faudra parler raison,

H iij

A d'autres jetez l'hameçon ;
Moi, je m'en tiens à la folie ,
Et je crois que mon lot est bon.
D'un froid Socrate , d'un Caton ,
D'honneur , ai-je bien l'encolure ?
Moi, qui du héros d'Hamilton
Fis toujours grand cas , je vous jure ?
Puis ce Caton qu'on aime à voir ,
Qu'on reçoit si bien en *peignoir* ,
Qu'on estime & qu'on remercie ;
Dès qu'on a quitté le *boudoir* ,
Est un être que l'on oublie.
Ce n'est plus le héros du soir.
Me trompé-je, belle Amélie ?
Vous, des amis ! en vérité
Vos vingt ans & votre beauté
Rendent le projet difficile :
En chercher , c'est perdre vos pas.
D'amans, vous en trouverez mille ;
D'amis, vous n'en trouverez pas.
Mais si ce projet-là vous tente ,
Attendez du moins vos *quarante* ;
Alors il vous sera permis
De croire à l'amitié constante ,
Alors vous aurez des amis.
Mais jusques-là rien ne vous presse
De prononcer un triste adieu :
Aimez & préférez sans cesse

Les peines aimables du Dieu
Aux froids plaisirs de la Déesse.

(Par M. Mayer.)

*COUPLETS pour Mademoiselle D***.*

JUSQU'ICI, ne songeant qu'à rire,
Amour, j'avois bravé tes traits ;
J'ai vu la belle D***,
Et j'ai reconnu ton empire.

QUE le son de sa voix est tendre !
Que ses yeux donnent de desirs !
Sa bouche offre mille plaisirs
Que son regard défend de prendre.

LES Amours par-tout l'environnent ;
Les Grâces la voudroient pour sœur.
Que ne puis-je rendre à son cœur
Le tourment que ses yeux me donnent !



*L'ÉDUCATION PÉDANTESQUE,
ou Rien de Trop; Conte.*

LE théâtre de la scène qu'on va lire, est assez loin de nous pour la date & pour la distance; les Acteurs existoient avant le siège de Troye, à Troye même. Pâris n'avoit pas encore traversé les mers pour aller faire une maîtresse; & Ménélas n'avoit pas renversé tout un empire pour s'avoir sa femme; mais Priam étoit déjà depuis long-temps sur le trône.

Policléas avoit un fils; c'étoit un bon vieillard qui savoit beaucoup mieux aimer ses enfans que les élever. Il avoit de la tendresse de reste, & il lui manquoit des lumières. Il eut au moins assez de jugement pour se méfier de son cœur & de son esprit. Il choisit un Instituteur à son fils; il vouloit, à quelque prix que ce fût, faire de ce fils un fort bon sujet.

On va voir si le maître qu'il avoit choisi étoit propre à remplir ses vues. Ce qu'on peut assurer, c'est que Policléas n'épargna rien pour le succès; il fit même ce qu'on n'auroit pas dû attendre de lui: pour ne point gêner son éducation, il consentit à se priver de la vue de son fils, qu'il envoya avec son maître à quelques lieues de Troye.

Le maître s'appeloit Manassus, & l'élève avoit nom Lénidor. Ce Manassus étoit l'homme le plus méthodiquement savant qu'on

ait vu avant & après le siège de Troye. Il connoissoit fort bien ses anciens Auteurs ; que nous ne connoissons point ; & il les citoit avec la plus scrupuleuse fidélité. Egalement correct dans sa conduite & dans ses discours, il sembloit, en parlant, compter & mesurer tous ses mots, comme il comptoit & mesuroit ses pas en marchant. Depuis trente ans il se levoit, dînoit, soupoit & se couchoit à la même heure. Il régnoit dans son cabinet un ordre merveilleux. Il prétendoit qu'un homme dont le domestique étoit dérangé, ne pouvoit pas avoir une bonne logique. Il disoit souvent à son élève : comment voulez-vous ranger vos idées, si vous ne savez pas ranger votre appartement ? Croyez, ajoutoit-il, que chaque livre hors de sa place dans un cabinet, annonce une idée dérangée dans la tête de son maître.

Mais s'il étoit méthodique dans ses leçons, il étoit bien aussi exact à rendre compte à Policléas de la conduite & des progrès de son élève. Tous les jours il écrivoit ce que Lénidor avoit fait le jour d'auparavant ; & chaque matin Policléas recevoit le bulletin de la veille, où chaque action de son fils étoit bien articulée, bien motivée, & datée fort exactement pour l'heure & le lieu. L'instituteur avoit voulu par goût s'assujétir à cette loi ; & Policléas y avoit souscrit d'autant plus volontiers, qu'il y étoit engagé, comme on va voir, par des motifs particuliers.

H v

Policléas étoit un des premiers personnages de l'État ; & comme il avoit obtenu la faveur de la Cour par sa naissance & par ses services , il avoit mérité la protection des Dieux par sa longue piété. Jupiter lui avoit promis , par son oracle , d'exaucer les six premiers vœux qu'il lui adresseroit ; or , ce bon vieillard étoit fort aise d'apprendre fréquemment des nouvelles de Lénidor , afin de pouvoir solliciter à propos les faveurs de Jupiter , & faire , pour ainsi dire , concourir le maître des Dieux à l'éducation de son fils. Lénidor avoit déjà l'âge de puberté , quand le père reçut un jour le bulletin qu'on va lire.

« Hier matin , à six heures & dix minutes ,
 » près la porte de Scée , le penchant naturel
 » d'un sexe vers l'autre , s'est déclaré dans
 » Lénidor d'une manière effrayante. »

Après cela , Manassus racontoit comment les yeux de son élève s'étoient enflammés , en voyant passer une jeune fille ; comment il avoit voulu courir après elle ; comment sa voix , comment , &c. Ensuite il s'étendoit savamment sur les dangers de la passion de l'amour , & rendoit compte à Policléas des efforts d'éloquence qu'il avoit faits auprès de son élève , afin de lui inspirer de l'éloignement pour les femmes.

Le père , épouvanté lui-même par la frayeur du pédagogue , courut aux autels de Jupiter , son protecteur , & le pria de vou-

loir bien, suivant le vœu de Manassus, inspirer à son fils de l'éloignement pour les femmes. Jupiter, lié par sa promesse envers Policléas, fut obligé de l'exaucer.

Manassus aimoit les hommes, & par conséquent il n'aimoit point la guerre. Un jour il s'aperçut que Lénidor, ayant trouvé par hasard sous sa main une épée, s'en étoit saisi avec ardeur, & ne vouloit plus la quitter. A cette vue, l'indignation & la terreur s'emparèrent de Manassus; & le lendemain de grand matin, nouveau bulletin en campagne.

« Hier à trois heures précises, au bord
 » du Simois, près d'un bosquet où la belle
 » Vénus venoit trouver le jeune Anchise,
 » une fièvre martiale est venue pour la
 » deuxième fois agiter le cœur de Lénidor,
 » qui annonce une violente passion pour la
 » guerre. »

Nouvelles alarmes de la part du père, nouvelles prières à Jupiter, & Jupiter de l'exaucer.

Un troisième bulletin vient apprendre à Policléas que son fils étoit bienfaisant, mais que souvent il plaçoit mal ses bienfaits; & qu'il ne pouvoit se mettre dans la tête qu'on ne doit jamais donner sans savoir à qui l'on donne.

Une autre fois, grande sermonce à Lénidor, & grandes plaintes au père, sur ce que son fils avoit été convaincu d'avoir joué aux échecs quelques minutes plus tard qu'il n'au-

roit dû ; ce qui annonçoit une grande passion pour le jeu.

C'est ainsi que Manassus épioit chez son élève les moindres défauts pour les extirper dès leur naissance ; & Policléas alloit implorer Jupiter, qui mettoit toujours la dernière main à l'ouvrage.

Quand le maître eut cru avoir rempli sa tâche , il écrivit en ces termes à Policléas :

« Cejourd'hui à quatre heures , je vous
 » écris pour vous avertir que demain, à la
 » même heure, nous nous mettrons en
 » route, mon élève & moi, pour aller
 » vous rejoindre. D'un enfant informe que
 » vous m'aviez confié, j'ai su faire un être
 » parfait. »

En effet, le lendemain à quatre heures très-précises, il se mit en marche avec son être parfait, & ils arrivèrent le même jour auprès de Policléas, qui pensa mourir de joie en embrassant son fils.

Lénidor fut annoncé avec faste dans le monde, & l'on ne manquoit pas de motifs pour son éloge. En effet, il n'avoit ni la passion du jeu, ni celle des femmes, & il avoit vingt ans ; il prouvoit démonstrativement, par des raisons & par des exemples, que la guerre étoit le fléau de l'humanité ; il raisonnoit vertu, & s'y connoissoit comme Socrate lui-même ; enfin, on ne lui trouvoit aucun des défauts de la jeunesse.

Lénidor reçut par-tout un accueil distingué, le père des complimens, & le pé-

dogue des éloges & des pensions; mais quand on se fut familiarisé avec ce prodige, la critique trouva bientôt à mordre à la perfection de Lénidor.

Son cœur, auprès d'une jolie femme, étoit aussi invulnérable que celui d'un vieux Philosophe; mais on ne tarda pas à s'apercevoir que par-là même il étoit grossier, impoli, quand il se trouvoit dans un cercle.

C'est un mal que d'aimer trop le jeu; mais on jugea dans plusieurs maisons que c'étoit encore un grand mal que de ne l'aimer point du tout. Plus d'une fois, s'étant trouvé nécessaire pour une partie, il refusa, (assez poliment pourtant, quoiqu'il parlât à des Dames) & l'on dit presque tout haut, qu'il étoit absurde que tout le monde s'ennuyât, parce qu'un seul homme ne vouloit pas s'amuser. On le décida un être inutile, & un fort maussade personnage.

Cependant l'enlèvement d'Hélène étoit consommé, & le siège de Troye commençoit. Policléas étant un des premiers hommes de l'État, on lui persuada, quoiqu'avec beaucoup de peine, qu'il devoit envoyer son fils contre l'ennemi; & comme Lénidor passoit pour être d'une sagesse miraculeuse, on le détacha avec une petite troupe bien aguerrie, contre Ménélas, qu'on savoit être cantonné dans une espèce de petit Bourg voisin, avec un détachement de l'armée. Sa marche fut si prompte & si secrète, que Ménélas n'apprit leur arrivée que par le cri

des mourans qui tomboient pêle-mêle sous les épées Troyennes. Le carnage devoit être général; c'étoit pour les Troyens une victoire, peut-être même le salut de la malheureuse Troye; car la mort de Ménélas eût pu terminer cette guerre, qu'on n'entreprendoit que pour lui. Mais à la vue du sang qui ruisseloit, l'ame du Philosophe Lénidor se souleva: O sainte humanité, dit-il, j'entends ta voix! En même-temps il crie arme bas à sa troupe avec une voix tonnante. Le fer tombe des mains des assaillans, & Lénidor ordonne soudain la retraite. Les Grecs, presque aussi étonnés de leur départ qu'ils l'avoient été de leur arrivée, eurent le temps de prendre les armes; ils coururent après les fuyards, qu'ils taillèrent en pièces; & Lénidor vainqueur, ne revient à Troye que pour annoncer sa défaite. Cette affaire lui fit peu d'honneur; & l'on décida que pour avoir été trop bon Philosophe, il avoit été mauvais Citoyen.

On le surprit encore dans d'autres singularités à peu-près pareilles, & qui partoient également d'un principe louable. Par exemple, instruit à ne pas donner le titre de vertu à ce qui n'en avoit que l'apparence, il scrutoit si fort les motifs des belles actions qu'on racontoit devant lui, qu'il les réduisoit presque à rien. Il oublioit que les vertus humaines tiennent nécessairement un peu de l'humanité; & comme assez souvent ce qui étoit éloge dans la bouche d'autrui

devenoit, sans méchanceté, une satyre en passant par la sienne, il se fit des ennemis en foule, & pas un ami.

Il aimoit pourtant la bienfaisance; mais il avoit une plaisante manière de l'exercer. Il s'étoit fait une loi si inviolable de placer bien ses services, qu'un jour voyant noyer quelqu'un, & pouvant le secourir, il interrogeoit auparavant quelqu'un qui étoit là, pour s'informer de sa vie & de ses mœurs.

Policléas, étonné des reproches qu'on faisoit à son fils, consulta un vieux camarade, qui lui répondit: mon ami, celui qui a élevé Lénidor est vraiment l'ennemi du vice & l'ami de la vertu; mais il me paroît ignorer deux points capitaux. Le premier, c'est qu'il y a telles qualités qui tiennent essentiellement à tels défauts; & que souvent, en déracinant trop fort un vice, on risque d'extirper une vertu. Le second, c'est que la maxime qui dit rien de trop, doit être la devise du sage.

A ces réflexions, l'ami ajouta un conseil qui fut suivi par Policléas. On mit les fautes rouches vertus de Lénidor aux prises avec la beauté d'une jeune Troyenne, qui en avoit plus appris de la simple Nature, que de longues études n'en avoient enseigné au maître & à l'élève tout à la fois. Il fallut du temps & des soins pour entreprendre ce grand œuvre; mais quand elle s'aperçut que Lénidor commençoit à la trouver jolie, elle arrangea pour lui un nouveau plan

d'éducation; & l'écolier jugea bientôt que les leçons de Zamire (c'étoit son nouveau maître) avoient un charme que n'avoient pas celles de Manassus. Cependant, comme elles étoient bien différentes de celles qu'il avoit reçues du dernier, il eut toutes les peines du monde à s'y accoutumer; mais à mesure que Zamire prenoit un nouvel ascendant sur lui, elle lui donnoit une nouvelle tâche à remplir.

Elle lui fit apprendre quelques jeux de société; elle ne vouloit pas qu'il fût joueur, mais elle vouloit qu'il jouât.

Dès le commencement elle lui avoit prescrit la manière dont il devoit lui faire sa cour; & elle avoit arrangé son plan de façon que Lénidor se corrigeât par les mêmes moyens qu'il employeroit pour lui plaire. Par exemple, les douceurs qu'il devoit lui dire, c'étoit de lui communiquer, tantôt une lettre de remerciement de la part de quelque malheureux qu'il auroit secouru presque sans examen, tantôt quelque autre chose du même genre; l'éloge de quelque brave militaire qui avoit bien servi l'État, avoit auprès d'elle la valeur d'un compliment fait à la beauté; on lui tenoit compte d'un salut gracieux, d'un honnête propos adressé à quelque jolie femme; & la récompense étoit toujours prête.

C'étoit un mot tendre, un regard amoureux; on alloit même un peu plus loin. C'est ainsi que Zamire fut faite à la fois de

Lénidor un honnête homme & un homme aimable; c'est ainsi qu'une jolie femme corrigea l'ouvrage d'un Dieu & d'un Savant. A la fin Zamire épousa son élève, qui la rendit heureuse, après qu'elle l'eut rendu sage.

(Par M. Imbert.)

R O M A N C E .

Sur l'Air: *Je l'ai planté, je l'ai vu naître, &c.*

SOYEZ témoins de mes alarmes,
 Vous qui l'étiez de mon bonheur,
 Paisibles bois, lieux pleins de charmes,
 Lieux toujours si chers à mon cœur.

QUE tout ressente ma tristesse;
 Petits oiseaux ne chantez pas:
 Tircis, l'objet de ma tendresse,
 Est parti pour d'autres climats.

IL est parti malgré mes larmes.
 Ah! sans doute une autre a sa foi....
 Elle a peut-être plus de charmes,
 Mais n'est pas plus tendre que moi.

C'EST ici, c'est dans ce lieu même
 Qu'il m'entretenoit de ses feux.
 Églé, me disoit-il, je t'aime....
 Je croyois le voir dans ses yeux.

.. Tout me retrace son image,
 C'est pour accroître ma douleur.
 Vous qui l'avez fait si volage,
 O Dicux ! changez aussi mon cœur !

(Par M. Harmand.)

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
 - du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est le *Baiser* ; celui
 du Logogryphe est *Prunelle*, où se trouvent
ré, Elu, pelle, prune, Lunel, rue, père,
urne, lèpre, lune & perle.

É N I G M E.

JE fus en tous les temps des mortels désiré ;
 Souvent de mes faveurs j'ai comblé le bas-âge ;
 Pour moi l'avare en vain a toujours soupiré,
 Et jamais du jaloux je ne fus le partage.
 Près du volage amant j'apparais & j'expire ;
 Je suis le prix des constantes amours ;
 Dans un cœur bienfaisant j'établis mon empire,
 Et chez le sage enfin j'habiterai toujours.

(Par M. Cresp. *)



LOGOGRAPHIE.

LES pieds que je renferme, ami, sont très-nombreux;
 Je n'en ai pourtant qu'un, suivi de deux fois deux,
 Je vais m'analyser pour plus d'intelligence.
 En moi, d'abord, on trouve une bonne semence
 Que dans certain pays, on mange au lieu de pain;
 Le nom d'un beau jeune homme, avec un mot Latin;
 Une note en Musique; un délit très-indigne;
 De plus, un mot Anglois; de la joie un vrai signe;
 Je tiens toujours en France un rang très-distingué.
 Quoi? tu bâilles déjà, serois-tu fatigué?
 Eh bien, pour t'éclaircir avant que je me taise,
 Je rime à ris, Lecteur: ainsi ris à ton aise.

(Par Mlle Boubers, de Bruxelles.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Relation du grand Prix rendu à Beaune, en
 Août 1777. A Dijon, chez CAUSSE, Im-
 primeur du Parlement, de la Ville de
 Dijon & de celle de Beaune. 1779. in-8°.
 de 122 pag. Prix. 20 s. br.*

» PRESQUE toutes les nations ont eu des
 » jeux; des tournois, des spectacles publics
 » pour se délasser ou s'exercer, ou pour ho-
 » norer leurs Dieux ou leurs Héros....
 » Chez les Grecs, les quatre jeux solen-

» nels étoient les *Olympiques*, les *Pythiens*,
 » les *Néméens*, les *Isthmiens*. » C'est à ces
 jeux, qui attiroient un si grand concours de
 spectateurs & de combattans, où le vain-
 queur obtenoit une seule couronne d'herbe
 ou de feuillage, que nous devons les Odes
 immortelles de *Pindare*. Ceux qui y étoient
 couronnés, devenoient, en quelque sorte,
 l'objet de la vénération publique. » Une palme
 » à la main, vêtus d'une robe ornée de
 » fleurs éclatantes, précédés d'un Hérault
 » qui proclamoit leurs noms, ils marchoient
 » en parcourant les stades sur les roses que
 » l'allégresse semoit sous leurs pas. Un triom-
 » phe plus flatteur encore les attendoit dans
 » leur patrie. Montés sur un *quadrigé*, en-
 » vironnés de l'élite des Citoyens, ils en-
 » troient par une brèche dans la ville qui
 » se glorifioit de leur avoir donné le jour...
 « Le couronné, dit le Poète *Xénophane*,
 » prend la première place aux spectacles,
 » & pendant sa vie, il est nourri aux dépens
 » du Public. »

Les jeux Romains ne furent pas moins
 fameux que les précédens. On connoît ceux
 du *Cirque*, les *Scéniques*, les *Actiaques* &
 les *Augustaux*.

Ces derniers, inventés par la flatterie & la
 reconnoissance, furent établis dans les Gau-
 les presque aussi-tôt qu'à Rome : on les célé-
 broit à Lyon devant l'autel d'*Octave-Auguste*,
 élevé par soixante nations de la Celtique. Ce
 beau temple, orné de soixante statues, fut

dédié, l'an de Rome 742, par *Drusus*, fils de l'Impératrice *Livie*. Ces jeux & le culte d'*Auguste* se soutenoient encore au III^e siècle. *Théodose* détruisit le culte, mais les jeux durèrent plus long-temps.

Une inscription trouvée à *Autun*, prouve qu'il y avoit dans cette ville des Prêtres & des jeux *Augustaux*; & il est démontré que les jeux de la *Saint-Ladre* sont une suite des usages de l'ancienne *Bibracte*.

Les Gaulois durent à ces exercices la conquête de Rome : celui de l'arc leur étoit très-familier. Après *Mercur*, ils adoroient *Apollon*, sur-tout à cause de la protection qu'il accordoit aux *Tireurs d'arc*. L'inclination naturelle de ces peuples pour cet exercice, est devenue comme héréditaire dans plusieurs villes de France, notamment de *Bourgogne*.

Ces exercices, consacrés par la politique, entretenirent long-temps parmi nous le mépris des fatigues, des douleurs & de la mort, ils multiplioient le nombre des citoyens utiles à l'Etat. Avant l'usage des armes à feu, une partie de l'infanterie étoit armée d'*arcs*; les habitans des villes & des bourgs étoient même obligés de s'exercer à en tirer. Nos Rois donnèrent des prix & des exemptions aux plus adroits. De-là l'origine & les privilèges des Compagnies Bourgeoises qui subsistent encore en plusieurs provinces, notamment en *Flandres*, en *Picardie* & en *Bourgogne*, où elles furent établies par *Philippe*

le-Hardi, en 1393, & confirmées par Ordonnance de *Philippe-le-Bon*, en 1427. Les Rois se sont fait un plaisir de renouveler à ces Compagnies les privilèges accordés par les Ducs, parce qu'on les a toujours considérées comme un corps de réserve prêt à marcher au premier ordre, & une garde assurée pour les villes.

On en a mille fois éprouvé l'utilité. Les *Archers* d'Autun joints aux *Arquebusiers*, battirent en 1523, près de Lucenay, 800 *Robeurs* qui, après avoir pillé Clamecy, Vermenton, Givry, prétendoient emporter Autun d'emblée.

Philippe-le-Bon aimoit à se trouver aux jeux de l'Arc à Lille, Bruges, Dijon, *Beaune*, Châlons. *Henri II*, *Charles IX*, *Henri IV*, s'y trouvèrent plusieurs fois. *Louis XIV*, étant à Montpellier, se déclara le Chef du noble jeu de l'Arc, & décocha plusieurs flèches au *Papegai* (l'Oiseau). Des Princes ses petits-fils, à leur passage, signèrent sur les registres des Chevaliers de l'Arc, & tirèrent aussi plusieurs flèches. *Louis XI* qui, en 1481, cassa les *Francs-Archers*, laissa subsister l'exercice militaire des *Archers Bourgeois*.

Outre l'exercice de l'Arc, plusieurs villes ont encore celui de l'*Arbalète*, dont l'invention est dûe aux Phéniciens. Les *Gendarmes-Arbalétiers* ont servi jadis de Chevaux-Légers. Ils se distinguèrent tellement, qu'ils avoient un Conducteur général nommé le *Grand*,

Maître des Arbalétriers, Matthieu de Beaune l'étoit sous *S. Louis*, en 1260. *Etienne de la Baume*, Bourguignon, en 1338; & le dernier fut *Aymard de Prie*, mort en 1534.

Le vingt-neuvième Canon du second Concile de Latran, tenu en 1139, défend, sous peine d'anathême, l'usage des Arbalètes contre les Chrétiens. Ce Canon fut observé sous *Louis-le-Jeune*; mais l'usage de l'Arc fut rétabli en Angleterre par *Richard-Cœur-de-Lion*, & *Philippe-Auguste* l'imita bientôt.

» La suppression de cette Milice n'est pas
 » fort ancienne. L'arc, l'arbalète & les flèches étoient encore en usage sous le règne
 » de *François I*, Il avoit à la bataille de
 » Marignan, parmi ses Gardes, une Com-
 » pagnie de 200 Arbalétriers à cheval, qui
 » firent merveille. *Brantôme* parle des Arba-
 » létiers Gascons de son temps. A la journée
 » de la Bicoque, en 1522, il n'y avoit en
 » notre armée qu' un seul *Arbalétrier*, mais
 » si adroit, que *Jean de Cardonne*, Capitaine
 » Espagnol, ayant ouvert la visière de son
 » armet pour respirer, l'*Arbalétrier* tira sa
 » flèche avec tant de justesse, qu'il lui donna
 » dans le visage & le tua, &c. »

Enfin les *Arbalétriers* ont souvent rendu des services signalés à nos Rois. Les Arbalétriers de Saint-Quentin, commandés par *Raoul de Vermandois*, volèrent au secours de *Louis-le-Gros* en 1108, se précipitèrent dans la mêlée, & amenèrent à ses pieds Tho-

mas de Marle, Seigneur de Couci, Chef de la conjuration de plusieurs Seigneurs François joints aux Anglois contre *Louis*.

Les Arbalétriers, accourus à l'armée de *Philippe-Auguste* contribuèrent au gain de la bataille de Bouvines en 1214 : en 1340, ils furent choisis pour la garde de la personne & du navire de *Philippe VI*, qui alloit tenter une descente en Angleterre. En 1358, ils se signalèrent au siège de Saint-Valery. En 1557, après la perte de la bataille de Saint-Laurent, l'armée victorieuse, forte de 100,000 hommes, assiégea Saint-Quentin où il n'y avoit que 450 soldats. Les *Arquebusiers* qui avoient succédé aux *Arbalétriers*, soutinrent pendant un mois les efforts de l'ennemi & la ville ne fut emportée qu'après onze assauts.

On ne finiroit pas, si l'on vouloit rapporter tous les services rendus par cette milice de Citoyens. Cet exercice, tombé presque par-tout, fut remplacé par celui de l'*Arquebuse*. Celui-ci n'a été formé en règle qu'en 1523, & autorisé par *François I* & ses successeurs. C'est le seul exercice qui donne maintenant le Grand Prix. L'*Arquebuse* ne fut pas d'abord telle que nous la connoissons. Elle étoit d'abord à rouet ; on la fit ensuite à croc. (Ce fut une arquebuse de cette dernière espèce qui tua *Bayard* en 1524.) On en fabriqua enfin de plus simples & de plus légères, en diminuant le calibre & la longueur. On inventa la batterie de pierre à feu,

feu, au lieu de la mèche dont on se ser-voit.

Les Compagnies d'*Arquebusiers Bourgeois* furent formées de l'élite des Citoyens qui s'exerçoient à tirer adroitement pour incommoder l'ennemi dans les approches. Les Rois les obligèrent souvent à les servir en campagne. Elles furent constamment d'une grande ressource pour la défense des villes: c'est le témoignage que leur rendent *Henri IV & Louis XIII.* dans les Lettres-patentes de 1601 & 1602. Leur adresse fut souvent salutaire à la Patrie: aussi les Rois leur ont-ils accordé des immunités dont jouit encore aujourd'hui celui qui, à certain jour de l'année, abat l'oiseau appelé jadis *Papegai* ou *Papegaut*. On le decore même du titre de *Roi, d'Empereur & de Grand-Maitre*, quand il remporte le prix de la province. On donnoit autrefois le titre de *Chevalier* à celui qui abattoit l'aile droite de l'oiseau, & celui de *Baron* à qui emportoit l'aile gauche: c'est de-là qu'on dit encore maintenant les *Chevaliers* de l'Arquebuse.

Ceux de Dijon, insensibles aux menaces & aux caresses du Duc de Mayenne, Gouverneur de la Province, restèrent fidèles au Roi, & cassèrent trois de leurs Officiers qui s'étoient retirés au château avec les Ligueurs. Quelques-uns méritèrent l'exil; d'autres s'attachèrent au parti du Comte de Tavannes, Chef du parti Royaliste en Bourgogne, ou au brave *Heliodore de Bissy*, le fleau des

Sam. 25 Décemb. 1779. I

Ligueurs. D'autres suivirent *Henri IV* à la bataille de Fontaine-Françoise. En 1595, ce bon Prince se rendit au pavillon de l'Arquebuse de Dijon, y tira l'oiseau avec les Chevaliers, & confirma leurs privilèges.

Ceux de Beaune délivrèrent leur Patrie en chassant les soldats de Mayenne. Ceux de Semur & de Flavigny soutinrent le parti du Roi; il en fut de même de ceux de Saulieu. En 1526, les Chevaliers d'Auxonne se réunirent en corps avec plusieurs Compagnies des villes voisines pour défendre leur Patrie contre le Général *Lannoi*. On fait combien se distinguèrent ceux de Saint-Jean-de-Lône au siège de leur ville en 1636.

Les Arquebusiers de Dijon se rendirent, en 1674, au siège de Besançon, arrivèrent, le 10 Mai, au camp où le Roi les passa en revue, ils s'y comportèrent si bien, que *Louis XIV* remit une épée de dix louis au Lieutenant, & quatre louis à chaque Chevalier. On attribue même à l'adresse de l'un d'eux la prise de la citadelle. Depuis ce temps, la médaille d'or qu'on donne au Roi de l'oiseau, représente *Louis XIV* au siège de Besançon, récompensant les Arquebusiers de Dijon.

Tel est le précis des détails intéressans qu'offre la première partie de l'Ouvrage que nous annonçons. C'en est assez pour prouver qu'on a récompensé justement, par les plus beaux privilèges des Compagnies, respectables & utiles à l'État dans tous les tems.

La seconde Partie est une relation circonstanciée de la cérémonie du Prix provincial rendu en 1778, par les Chevaliers de l'Arquebuse de Beaune aux autres Compagnies de la Province. Ils l'avoient obtenu à Tournus en 1753. Celui qui l'a remporté l'année dernière, est M. *Margot* de Mâcon; de sorte que c'est actuellement à la Compagnie de Mâcon à rendre le prix.

La troisième Partie de l'Ouvrage contient une notice historique des quinze villes qui l'ont disputé, & la quatrième est un recueil de pièces justificatives.

On doit cette Brochure instructive, à M. l'Abbé *Courtépee*, Préfet du Collège de Dijon, déjà connu avantageusement par un grand nombre d'articles fournis aux Supplémens de l'Encyclopédie. Il a écrit simplement, mais on le lit avec plaisir; & si quelques tournures de phrases, quelques façons de parler défectueuses, annoncent son éloignement de la Capitale, on sent qu'il est embrasé de ce véritable amour de la Patrie, moins rare en Province qu'ailleurs; & qu'on ne pouvoit remettre à un homme plus éclairé le soin de louer des soldats Citoyens qui ont toujours combattu & combattroient encore aujourd'hui *pro Rege, aris & focis*.



HISTOIRE du Chevalier du Soleil, de son frère Rosclair, & de leurs descendans; Traduction libre & abrégée de l'Espagnol, avec la conclusion, tirée du Roman des Romans du Sieur Duverdier. 2 Volumes in-12. de plus de 500 pag. chacun. Prix, 5 liv. brochés. A Amsterdam; & à Paris, chez Pissot, Libraire, quai des Augustins.

C'ÉTOIT une entreprise difficile, de rassembler dans deux vol. *in-12* ce que contiennent d'agréable & d'intéressant plus de trente-six autres; savoir, huit du Chevalier du Soleil, les vingt-un derniers des Amadis, Florès de Grèce, & sept vol. du Roman des Romans, par Duverdier.

Dans le nombre prodigieux d'aventures de toutes espèces que ces Romans renferment, l'embarras étoit de choisir; mais le Rédacteur s'est tiré avec adresse de ce labyrinthe, en s'attachant aux événemens singuliers qui, n'étant point semblables entre-eux, pouvoient jeter une grande variété dans ses récits. Cependant il n'a négligé aucune des principales situations de ses personnages; il a formé une suite non interrompue d'histoires de héros, tous de la même famille. Il a procuré à cet ouvrage romanesque l'avantage, peut-être unique, d'apprendre ce que deviennent les Auteurs qui y figurent au nombre de plus de cent, On les voit tous

naître , se signaler en combats & en galanteries , mourir & même ressusciter , se trouver à un rendez-vous commun , enfin accomplir chacun leurs hautes destinées.

“Ce n'étoit pas assez, est-il dit dans l'Avertissement , que de réunir dans un petit espace les anneaux de cette chaîne immense & d'en distinguer les branches , il étoit nécessaire de les présenter de manière à intéresser les Lecteurs. ”

C'est-là le mérite du travail du Rédacteur ; non-seulement il dit tout ce qu'il faut faire connoître , mais encore il varie ses tons , en prenant toujours le plus convenable à chaque scène particulière.

Si malgré l'art employé dans l'enchaînement des aventures nombreuses , il se trouvoit des Lecteurs qui ne voulussent point prendre la peine d'en suivre la marche , on leur conseille de s'attacher aux situations intéressantes que chaque Livre présente , & qui ne peuvent manquer de réveiller leur attention & de piquer leur curiosité. Mais si l'on veut suivre exactement le fil des aventures & des prouesses de chacun de ces Chevaliers errans , la table raisonnée qui est à la fin de chaque volume , en indiquera suffisamment l'ordre & la suite.

Ce groupe de Romans offre de la grandeur , des situations , des caractères , & même une sorte d'unité. l'ouvrage est distribué en dix Livres , qui répondent à un intérêt commun. Ce sont les exploits d'une

seule famille, dont la gloire s'augmente de génération en génération pendant plusieurs siècles; & cette famille de héros, après avoir donné les plus beaux modèles de vertus & les plus grands exemples de valeur, & de générosité, remplit le monde entier, & finit par se le partager, en y repandant l'esprit & les lois de la véritable Chevalerie dans toute sa pureté.

Aucun ouvrage de ce genre n'offre à un plus haut degré le luxe de l'imagination, la variété des détails, le contraste des aventures, la magnificence des descriptions, & la pompe des temps héroïques. Nos Romanciers & nos Auteurs dramatiques pourroient trouver, dans cette vaste & riche mine, de nouveaux sujets dignes de ranimer leurs talens.

S P E C T A C L E S .

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

LE Mardi 14 Décembre, on a représenté pour la première fois, *Amadis de Gaule*, Tragédie-Opéra.

On fait que Quinault avoit distribué ce Poëme en cinq Actes; il a été réduit à trois par un Amateur, qui s'est livré à l'étude des Beaux-Arts pour se délasser d'occupations plus importantes. On a fait précéder le nouveau Poëme d'un Avertissement très-mo-

deste , dans lequel on rend compte au Public des raisons qui ont déterminé à resserrer l'Opéra d'Amadis , & à y faire des changemens. *On espère*, dit l'Anonyme , *qu'il n'y verra que le desir de lui plaire , & non la prézention téméraire de corriger un Poëte célèbre , dont la mémoire est justement consacrée par tant de chef-d'œuvres.*

Malgré cette précaution , on a condamné hautement ce qu'on appelle l'audace de corriger Quinault ; on n'a pas même craint d'avancer que le Poëme de cet Auteur est infiniment plus raisonnable dans la distribution qu'il en a faite en cinq Actes , que dans le nouveau plan sur lequel il est établi. La plus grande partie de ceux qui se constituent juges des Arts & des Artistes , est composée de gens qui n'accordent de mérite à un ouvrage qu'autant qu'il jouit d'une certaine réputation , & qui n'examinent jamais jusqu'à quel point cette réputation lui est dûe , quand le nom de son Auteur a quelque célébrité. Quinault seroit seul une preuve incontestable de la justesse de cette observation. La sévérité du Législateur de notre Parnasse avoit tellement entraîné les esprits , que plus de cinquante ans après sa mort il ne jouissoit d'aucune considération dans la Littérature. Si quelqu'un élevoit la voix en sa faveur , la citation de quelques vers de l'immortel Despréaux suffisoit pour lui imposer silence. Enfin , quelques Auteurs entreprirent de relever sa mémoire ; & parmi les défenseurs de

Quinault, on doit distinguer Voltaire. Le suffrage de ce grand Homme lui fit en peu de temps un aussi grand nombre de partisans, que les sarcasmes de Boileau lui avoient donné d'ennemis ; & l'Auteur d'Amadis, d'Atis & d'Armide fut tout-à-coup placé dans la classe des meilleurs Écrivains du siècle de Louis XIV. Despréaux fut trop sévère sans doute ; mais quelque respect que l'on doive aux décisions du Chantre de Henri, n'est-il pas permis d'avancer que son indulgence pour Quinault fut égale à la rigide austérité de l'Auteur de l'Art Poétique ? Si les bornes de ce Journal donnoient à l'Article des Spectacles l'étendue nécessaire, nous osons croire qu'il nous seroit facile de prouver à nos Lecteurs qu'il ne suffit pas de sacrifier aux Grâces, pour être même un médiocre Auteur Dramatique ; on rencontre de temps en temps chez Quinault des Scènes, & même dans deux ou trois de ses ouvrages un Acte entier ; mais s'il les a connus, au moins il n'a jamais mis en œuvre les moyens qui exposent, nouent & dénouent une intrigue d'une manière attachante & raisonnable. Nous reviendrons sur chacun de ses ouvrages à mesure que les occasions s'en présenteront ; nous analyserons aujourd'hui cet Amadis, que tant de gens regrettent de n'avoir pas revu tel qu'il a été composé d'abord ; nous examinerons ensuite ce que l'on doit d'estime ou de critique à l'Amateur qui a consacré quelques instans à refaire un ouvrage où l'on trouve

quelques vers gracieux , quatre ou cinq pensées assez fortes , mais qui , par sa contexture & par le grand nombre de pensées fautes , de vers lâches , profaiques & rampans qu'on y rencontre, n'étoit pas fait pour être tiré de l'oubli auquel il devoit être abandonné.

Amadis & Florestan son frère ouvrent la Scène. L'un se félicite du bonheur dont il va jouir en revoyant Corisande ; l'autre se plaint d'Oriane qui l'a *banni sans vouloir l'entendre*. Florestan conseille à Amadis de cesser d'aimer une inconstante ; mais le loyal Chevalier *aime mieux être amoureux qu'infidèle* , & il quitte son frère , parce que *l'Amour malheureux cherche la solitude*. La tendre Corisande arrive , & la seconde Scène se passe dans les assurances qu'elle & Florestan se donnent mutuellement du plaisir qu'ils trouvent à se revoir. Leur conversation est interrompue par Oriane , qui vient à son tour se plaindre de l'infidélité d'Amadis , & qui se promet de briser sa chaîne. Florestan & Corisande lui disent en duo ,

Où ne sort pas aisément
D'un amoureux engagement.

A quoi Oriane répond sur le champ ,

Malheureux qui s'engage
Avec un cœur volage.

Nous ne dirons pas à quelle espèce de vers on peut comparer ceux que nous venons de citer ; on le devinera sans peine. L'Acte est

terminé par une fête, pendant laquelle un chœur chante le pouvoir des charmes d'Oriane sur les plus grands Rois de l'univers.

Ce premier Acte, froid, triste, languissant, dénué de tout ce qui constitue l'intérêt dramatique, seroit excusable, peut-être, s'il achevoit l'exposition : on va voir qu'elle n'est pas finie. Au commencement du second Acte, paroissent deux nouveaux personnages ; c'est l'enchanteresse Arcabonne & l'enchanteur Arcalaüs. Arcabonne est amoureuse d'un Chevalier dont elle ignore le nom, & qui a sauvé ses jours de la fureur d'un monstre. Arcalaüs n'aspire qu'à se venger d'Amadis, qui a vaincu & tué Ardan-Canile, frère des deux Enchanteurs. Arcabonne oublie un moment sa tendresse pour se livrer à l'espoir de la vengeance, & elle se retire. Arcalaüs ordonne aux Demons de se préparer à servir son courroux, & se retire à son tour. Amadis s'enfonce dans le bois ; il y vient gémir sur son malheureux amour. Corisande l'engage à délivrer Florestan, qui est tombé dans les fers d'un Enchanteur : le Héros y vole ; il combat Arcalaüs & ses Démons sous la figure de monstres terribles ; il est prêt d'en être vainqueur, quand d'autres Démons, sous la forme de Nymphes, de Bergers & de Bergères, prennent la place des monstres & enchantent Amadis, qui, croyant appercevoir Oriane parmi eux, se laisse conduire au château d'Arcalaüs.

Au troisième Acte, Corisande, Florestan,

& les autres captifs enchaînés, se plaignent de leur infortune & appellent la mort. Arcabonne vient leur annoncer qu'ils vont mourir. Regrets douloureux de la part des deux Amans. L'Enchanteresse les interrompt en leur disant :

Ah ! c'est trop entendre
 Un Amour si tendre :
 Vous m'importunez ,
 Taisez-vous , infortunés.

Le chœur des Captifs répond :

Quelle rigueur de nous contraindre
 A souffrir sans nous plaindre !

Arcabonne se prépare à les immoler sur le tombeau d'Ardan : l'ombre de ce Chevalier sort de son tombeau & prédit à sa sœur qu'elle va trahir ses sermens, & qu'il l'attend aux enfers pour lui reprocher sa foiblesse : elle dispaçoit. On amène Amadis. La sœur d'Ardan lève le poignard pour l'en frapper ; elle reconnoît en lui le héros qui lui a sauvé la vie : le fer tombe de sa main ; elle rend la liberté aux captifs, emmène Amadis, & l'Acte finit par les chants & les danses de ceux dont les chaînes viennent d'être brisées.

La Scène qui ouvre le quatrième Acte a des beautés de détail, & présente quelques idées heureuses rendues d'une manière très-louable. Arcabonne a vu sa rivale : l'amour fait place à la haine ; elle se promet une vengeance horrible. Oriane vient implorer le

secours du ciel. Arcalaüs lui apprend qu'il a vaincu Amadis, & le lui montre étendu sur ses armes ensanglantées. Oriane se desespère & s'évanouit : les deux Enchanteurs jouissent de son desespoir ; ils se préparent à prolonger ses tourmens. Urgande les arrête, fait porter les deux Amans dans le vaisseau qui l'a amenée. Arcalaüs & Arcabonne se tuent.

Le théâtre représente au cinquième Acte le Palais enchanté d'Appolidon, où l'on voit l'Arc des loyaux Amans & la chambre défendue. Urgande y a conduit Amadis & Oriane, qui se revoient avec transport & jurent de s'aimer toujours, Amadis surmonte tous les enchantemens, & l'Opéra finit par une fête dans laquelle on chante les plaisirs de l'Amour, & de l'Amour constant.

D'après l'analyse exacte que nous venons de faire, nous croirions mériter les reproches de ceux de nos Lecteurs qui ont quelques connoissances du Théâtre, si nous nous étendions sur les reproches multipliés qu'on peut faire à l'Ouvrage de Quinault: le bon sens, la raison, toutes les règles, tous les principes y sont si souvent blessés, que la lecture la plus rapide doit faire paroître presque problématique la réputation dont cet Opéra jouit encore. Voyons comment, pour nous servir d'une expression qui est dans la bouche de bien des gens, comment on a déchiré Quinault.

On a supprimé l'épisode de Corisande & de Florestan, épisode froid, triste, inutile,

qui ne servoit qu'à rallentir la marche de l'action, déjà lente par elle-même. L'exposition se fait aujourd'hui par Arcabonne & par Arcalaüs : dans cette Scène, presque toute entière de Quinault, l'Auteur des retranchemens, corrections & additions, a jeté quelques vers qui instruisent le Spectateur de la méfintelligence qui règne entre Amadis & Oriane : c'est un des moyens de vengeance qu'Arcalaüs a imaginé d'employer. Oriane, en fuyant son amant qu'elle croit infidèle, doit tomber dans le piège que lui tend l'Enchanteur. Dans un sujet magique, cette idée est heureuse; elle amène sous les yeux du Spectateur Amadis & sa maîtresse, qui, dans le premier Ouvrage, ne se voyoient qu'au cinquième Acte; elle prépare à l'enlèvement d'Oriane par Arcalaüs; elle motive le second moyen que l'Enchanteur emploie pour faire Amadis prisonnier, en lui faisant entendre les cris des Chevaliers & des femmes d'Oriane, qui l'engagent à délivrer sa maîtresse qui vient d'être enlevée; voilà une marche théâtrale.

Le second Acte est dégagé des longues doléances de Florestan & de Corisande, des réflexions philosophiques des Geoliers, des réponses triviales, d'Arcabonne & du Chœur des captifs; du reste, c'est le troisième Acte de Quinault, élagué avec goût & intelligence.

Le troisième Acte, à l'exception de la mort d'Arcalaüs & d'Arcabonne, qui sortent maintenant avec l'espoir de se venger,

est le même que le quatrième Acte de l'ancien Ouvrage. Par un effet de son pouvoir, Urgande transporte sur le champ les deux Amans au Palais d'Apollidon, & ce qui faisoit un Acte long & vuide d'action, n'offre plus aujourd'hui qu'une fête. Est-ce-là déchirer Quinault? Nous le demandons aux Lecteurs de bonne-foi. Mais, nous dira-t-on, l'Ouvrage est froid : oui sans doute, & c'est la faute du sujet. Quel intérêt peut-on attendre d'une intrigue entièrement fondée sur la magie, où, dans le plan donné par le premier Auteur, les passions sont sans force, sans énergie, où les grandes oppositions sont inadmissibles? Il falloit ne pas retoucher Amadis; & voilà peut-être le seul reproche que l'on puisse faire à l'Amateur dont on reconnoît si mal le travail & la modestie.

Le style n'a pas été revu avec moins de soin que la marche théâtrale. Comme cet Article est déjà fort étendu, & que nous devons entrer dans d'autres détails, nous n'en citerons qu'un exemple; il est tiré de la première Scène du troisième Acte, qui étoit ci-devant le quatrième. Citons d'abord Quinault : Arcalais dit à sa sœur :

Quoi ! sur votre vengeance un lâche amour l'emporte.

A R C A B O N N E .

La vengeance la plus forte

Ne peut rien contre l'Amour.

.

Je l'aime malgré moi , cet ennemi charmant ;
 J'en voulois être aimée , un autre a su lui plaire.

Je vous défie , avec votre colère ,
 D'inventer , pour mon châtiment ,
 Un si cruel tourment.

L'Amateur anonyme a conservé les idées de Quinault , & presque les mêmes expressions ; mais il leur a donné une nouvelle vie. Voici comme il fait parler Arcabonne :

Eh ! que peut contre l'Amour
 La vengeance la plus forte ?
 J'aime cet ennemi charmant ;
 Un autre objet a su lui plaire.
 Pouvez-vous , dans votre colère ,
 Inventer pour mon châtiment
 Un aussi rigoureux tourment ?

On sent que l'exclamation d'Arcabonne donne du mouvement au style des deux premiers vers , & de la valeur à la pensée. *Je vous défie , avec votre colère* , étoit une tournure de phrase commune & même triviale , elle est corrigée avec goût par la simple question , *pouvez-vous inventer*.

Passons à la Musique : elle est de M. Bach , célèbre Compositeur Allemand. C'est le premier Ouvrage qu'il a composé dans notre langue. Quoiqu'on puisse lui faire beaucoup & de justes reproches , il ne peut nuire à sa réputation. Le récitatif

est remarquable dans les deux premiers Actes par la pureté du style & la vérité des accens. On doit des éloges au Duo du premier Acte , *qu'une horrible vengeance* ; au monologue d'Amadis , *je ne verrai plus ce que j'aime* ; à l'air d'Arcabonne , *bientôt l'ennemi qui m'outrage* , quoiqu'on y remarque des répétitions trop fréquentes. La plus grande partie des airs de Ballet est charmante ; nous aurions désiré plus de noblesse & d'élevation dans ceux du troisième Acte. Le morceau d'Orchestre pendant lequel les Suivantes d'Arcabonne exécutent des cérémonies funèbres autour du tombeau d'Ardan , est d'une belle facture , & parfaitement analogue à la situation. Enfin , cette composition , malgré ses défauts , annonce un homme d'un très-grand mérite , très-savant en harmonie , & qui , avec un peu plus de connoissance de nos Théâtres , est fait pour acquérir parmi nous beaucoup de célébrité.

M. le Gros a chanté le rôle d'Amadis à la satisfaction universelle. Oriane étoit représentée par Mlle. le Vasseur , Arcalaus ; par M. Moreau.

Mlle. Durancy a déployé un talent supérieur dans le rôle d'Arcabonne. Énergie , dignité , chaleur , intelligence , elle n'y a rien laissé à désirer. La même raison de justice qui nous a fait quelquefois adresser des observations critiques à cette excellente Actrice , nous engage à rendre publique

une réflexion que nous avons faite il y a déjà long-tems. Il est étonnant qu'après avoir donné tant de preuves de talent, après avoir si souvent, dans les rôles les plus difficiles, entraîné les applaudissemens, excité l'enthousiasme du Public, Mlle. Durancy ne jouisse pas de toute l'estime qui lui est due. Nous entendons tous les jours vanter des sujets qui ne peuvent pas même être mis en comparaison avec elle, & l'on se tait sur son compte ! Est-il des circonstances qui font les réputations, en est-il qui les arrêtent ? Cette idée, si elle étoit vraie, seroit affligeante, & pour ceux qui aiment les Arts, & pour ceux qui les professent.

Les Ballets sont de la composition de M. Noverre. Le Public n'a pas goûté ceux du second Acte, & nous croyons qu'on a eu raison de les trouver d'un genre au-dessous de la Tragédie. MM. Veltris & Gardel, Mlles. Guimard, Pesslin, Heinel ont obtenu, chacun dans leur genre, les éloges dont ils sont dignes. On a principalement distingué le pas de deux, dansé par M. Dauberval & par Mlle. Théodore. Ce pas est aussi supérieurement exécuté, qu'il est dessiné avec esprit.

Nous avons été surpris de voir Arcaläus rester immobile quand il est défié par Amadis, & appeler à son secours les démons, avant d'avoir combattu. Nous ne l'avons pas moins été quand nous avons vu Ama-

dis marcher avec nonchalance contre les monstres fuscités par Arcalaüs, & les frapper à peine une fois de son épée. Le combat auprès du Palais d'Apollidon ne mérite pas moins de reproches. Dans un ouvrage comme Amadis, tous les accès exigent beaucoup de soin, & quand ils ne sont pas bien exécutés, il perd la plus grande partie de son intérêt.

Les décorations sont magnifiques, la dernière sur-tout produit un très-bel effet.

V A R I É T É S.

LETTRE au Rédacteur du Mercure.

DEPUIS long-tems, Monsieur, l'Europe avoit besoin d'un Censeur qui ne craignît pas de montrer, sous tous les points de vue, les défauts des Gouvernemens, les vices des Loix, les erreurs des Savans, le danger de la Philosophie, & qui prescrivît aux hommes ses opinions & ses principes en matière civile, politique & littéraire, comme les seuls oracles qu'ils doivent entendre. Ce Génie merveilleux a enfin paru; il a commencé sa brillante carrière, & bientôt il opérera une grande révolution dans les mœurs, dans les lettres, & dans l'administration publique. L'heureux système de la Dixme Royale, imaginé (dit-on) par M. de *Vauban*, mais supérieurement approfondi, commenté & réchauffé par M. *Linguet* dans le n° 48 de ses *Annales*, est une preuve, entre mille, de la supériorité & de l'infaillibilité de cet immortel Critique, & va mettre le comble à sa gloire, ainsi qu'au bonheur des nations qui

l'entourent. La France ne manquera sûrement pas d'adopter, la première, cette nouvelle manière de lever les impôts, d'autant plus que, suivant M. Linguet, elle est absolument sans inconvénient. C'est principalement sur cet objet que je vous prie, Monsieur, de fixer votre attention & votre admiration. M. Linguet a montré, à-peu-près, dans quarante pages, les incomparables & inappréciables avantages qui résulteroient de cette nouvelle manière de percevoir les droits royaux. Un Écrivain *qui n'est point sorti de sa sphère* * a réduit avec précision en 20 lignes ** tout ce qu'il étoit possible de dire en faveur de ce système. « Cette forme de perception, (la dixme Royale,) dans une exacte proportion des produits de la terre, paroît au premier aspect, équitable dans sa répartition, sûre dans sa marche, & à l'abri de toute erreur, & de toutes injustices, soit de la part des contribuables, soit de la part des préposés au recouvrement : point de baux factices & illusoires pour les biens affermés : point de fausses déclarations ni d'appréciations fautivees pour les domaines que le propriétaire fait valoir. Si la taxe, par supposition, est fixée à un cinquième des produits, on prendra la cinquième gerbe au moment même de la récolte, la cinquième hottée de raisins lors de la vendange, &c. comme il se pratique pour la dixme ecclésiastique, & tout sera dit. On n'aura point à craindre de surprises, de monopoles, ni de vexations

* M. Grassin, Receveur Général des Fermes à Nantes.

** Page 233 de l'Essai analytique sur la Richesse & sur l'Impôt, imprimé en 1767, & qui se trouve à Paris, chez Onfroy, Libraire, Quai des Augustins : *Ouvrage auquel il n'a manqué, suivant M. Linguet lui même, (LETT. SUR LA THÉORIE DES LOIS,) pour avoir la plus grande célébrité, que ce vernis de frivolité sérieuse qui donne aujourd'hui cours aux livres & aux hommes.*

» de la part des préposés ; point de contraintes rui-
 » neuses & désespérantes. »

Écoutez , Monsieur , ce que le même Ecrivain ,
 toujours *dans sa sphère*, dit ensuite : « quand il seroit
 » vrai que la règle de la plus exacte répartition rési-
 » dât essentiellement dans cette forme de percep-
 » tion, comment se feroient les recouvremens ? Si on
 » régit , combien de frais indispensables pour la
 » récolte , l'emmagasinage , & la vente de toutes
 » les différentes espèces de denrées ? Si on affirme ,
 » outre les mêmes frais qu'il faudroit nécessaire-
 » ment faire entrer en diminution du prix des
 » baux , combien de profits intermédiaires sur des
 » objets aussi multipliés & aussi variables , dont les
 » produits seroient toujours si incertains & si peu
 » connus ? & , dans l'un & dans l'autre cas , com-
 » bien d'abus irremédiables ? Il ne faut que la plus
 » légère attention pour les prévoir. En sorte que ,
 » quand même cette forme de perception seroit la
 » meilleure , la plus simple & la plus naturelle par
 » rapport aux contribuables , elle seroit toujours la
 » plus vicieuse par rapport au Roi , eu égard aux
 » difficultés sans nombre dans le recouvrement ; &
 » dès que l'intérêt du Roi est blessé , celui des con-
 » tribuables l'est aussi. Tout le monde est d'accord
 » aujourd'hui sur la correspondance & le rapport
 » intime qui est entre le Souverain & les Sujets ,
 » entre l'État qui demande & le Citoyen qui paye.
 » « Mais je vais plus loin , & je soutiens qu'on au-
 » roit peut-être de la peine à imaginer une règle
 » de proportion plus injuste & plus inégale entre les
 » contribuables. La même quantité de gerbes payera ,
 » à la vérité , la même portion d'impôt ; mais les
 » frais de culture , mais la quantité de semences ,
 » mais le nombre d'hommes qui y sont employés ,
 » sont-ils toujours égaux sur un égal produit ? Ne
 » faut-il pas dévalquer les avances pour avoir le pro-

duit net , qui seul doit payer cet impôt ? Par exemple , j'ai quarante arpens de terre labourable dans le Maine , ou dans la Champagne , qui me donnent mille gerbes de produit ; vous n'avez que dix arpens dans la Beauce , qui vous produisent également mille gerbes : la taxe réelle prélevera , à raison d'un cinquième , deux cent gerbes sur mes quarante arpens , & deux cent sur vos dix arpens. Mais j'ai avancé quatre fois plus que vous pour mon exploitation : il m'a fallu quatre fois plus de semences , quatre fois plus de main-d'œuvre , & peut-être dix fois plus de fumiers , la proportion n'étant plus sur cet article de 4 à 1 , parce que la même quantité de terres froides & arides demande plus d'engrais que la même quantité de bonnes terres , par conséquent beaucoup plus de bestiaux , beaucoup plus d'étables , beaucoup plus de logement de toute espèce & beaucoup plus de réparations. Tous ces frais peuvent m'enlever les quatre cinquièmes de ma récolte , lorsque les frais d'exploitation de vos dix arpens ne vous enlèvent qu'un cinquième de la vôtre. Il ne me reste peut-être que deux cent gerbes de produit net , & à vous sept à huit cent. Ces deux produits , si différens , payeront donc , non pas une taxe proportionnelle , mais la même taxe exactement ; ou plutôt , le premier de ces deux produits sera enlevé en entier , & l'autre ne souffrira qu'un quart de réduction ? Voilà un résultat simple & évident de la plupart des opérations de cette perception en nature de denrées. Je n'ai point chargé le tableau : il est constant qu'il y a des terres qui , sans être fumées , rendent 10 pour 1 , & d'autres , si ingrates qu'elles rendent , en quelque sorte à regret , la semence au cultivateur , & dont le produit net , toutes les avances prélevées , n'est au plus que le dixième du produit total. Si la taxe en nature pré-

» lève le cinquième de ce produit total , non-seule-
 » ment elle en lève tout le produit net , mais même
 » elle entame la partie destinée à la production , &
 » elle anéantit la culture. Cette forme de perception
 » est donc encore plus inégale & plus injuste du
 » côté de la contribution , qu'elle n'est vicieuse &
 » abusive du côté du recouvrement ; & elle est en
 » outre absolument destructive de l'agriculture.
 » Ce système n'a pu avoir quelque crédit , que par
 » le nom de M. de Vauban , à qui il a été attribué :
 » mais entre plusieurs raisons qui font douter que
 » M. de Vauban ait enfanté ce système , il n'en est
 » point de plus décisive que son absurdité ; & si on
 » s'obstinoit à l'en croire l'auteur , il faudroit se retran-
 » cher à dire que les grands hommes sortis de
 » leur sphère , peuvent tomber dans de grandes
 » erreurs. »

Oui , Monsieur , il faudroit se retrancher à dire
 que les grands hommes , MÊME M. LINGUET ,
 sortis de leur sphère , peuvent tomber dans de gran-
 des erreurs ; mais on doit ajouter ici , & dans de gran-
 des inconvénients ; car assurément c'est une inconsé-
 quence au premier chef que d'adopter & de préconiser ,
 en 1779 , un système (celui de la dixième Royale)
 qui est de l'économisme tout pur , après avoir écrit , avec
 véhémence & ténacité , en 1767 , & les années sui-
 vantes , contre les systèmes économiques , & contre
 les économistes même. Il faut convenir , Monsieur ,
 que c'est un funeste présent de la nature qu'un génie
 fantasque & irrégulier qui se passionne pour & contre
 sans trop savoir pourquoi , & qui profane ses
 talens par des satyres amères dont le fiel rejaillit tou-
 jours sur lui.

N'est-il pas plaisant , Monsieur , que le grand
 Censeur de l'Europe , le médiateur universel des
 Peuples & des Rois trouve la condamnation de son
 beau système de la dixième royale dans un ouvrage

qu'il a loué lui-même autrefois. Au reste, ceux qui connoissent M. Linguet, & qui lui rendent justice, sont bien persuadés qu'il évitera dorénavant de se trouver ainsi en contradiction avec lui-même, & qu'il se corrigera; c'est-à-dire qu'il ne louera plus rien, plus rien absolument.

Je suis, &c.

M U S I Q U E.

DORS *mon Enfant*, nouvelle Romance mise en Rondeau par M. de Launay, avec accompagnement de 1^{er} 2^e violon & alto. A Paris, chez Mlle Touton, Abbaye S. Germain, la deuxième porte à droite en entrant par la rue du Colombier.

Six Sonates à violino solo, avec la basse, dédiées à M. le Comte d'Affrey, par M. Huel, Musicien ordinaire des Suisses de la Garde du Roi. Opera I^o. Prix, 7 liv. 4 sols. A Versailles, chez l'Auteur, rue Neuve Notre-Dame; & à Paris, aux Adresses ordinaires de Musique.

Recueil d'Airs de l'Ecole de la Jeunesse, avec accompagnement de harpe, par M. Prati. Prix, 6 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue S. Honoré, au nouveau bâtiment des Feuillans, & aux Adresses ordinaires de Musique.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

LA *Bouffole morale & politique des Hommes & des Empires*. Vol. in-8^o. Prix, 1 liv. 16 sols. A Paris, chez Dupuis, Libraire, rue de la Harpe.

Mélangés tirés d'une grande Bibliothèque. in-8^o.

» lève le cinquième de ce produit total , non-seule-
 » ment elle en lève tout le produit net , mais même
 » elle entame la partie destinée à la production , &
 » elle anéantit la culture. Cette forme de perception
 » est donc encore plus inégale & plus injuste du
 » côté de la contribution , qu'elle n'est vicieuse &
 » abusive du côté du recouvrement ; & elle est en
 » outre absolument destructive de l'agriculture.
 » Ce système n'a pu avoir quelque crédit , que par
 » le nom de M. de Vauban , à qui il a été attribué :
 » mais entre plusieurs raisons qui font douter que
 » M. de Vauban ait enfanté ce système , il n'en est
 » point de plus décisive que son absurdité ; & si on
 » s'obstinoit à l'en croire l'auteur, il faudroit se retran-
 » cher à dire que les grands hommes sortis de
 » leur sphère , peuvent tomber dans de grandes
 » erreurs. »

Oui , Monsieur , il faudroit se retrancher à dire
 que les grands hommes , MÊME M. LINGUET ,
 sortis de leur sphère , peuvent tomber dans de gran-
 des erreurs ; mais on doit ajouter ici , & dans de gran-
 des in conséquences ; car assurément c'est une inconsé-
 quence au premier chef que d'adopter & de préconiser,
 en 1779 , un système (celui de la dixme Royale)
 qui est de l'économisme tout pur , après avoir écrit , avec
 véhémence & ténacité , en 1767 , & les années sui-
 vantes , contre les systèmes économiques , & contre
 les économistes même. Il faut convenir , Monsieur ,
 que c'est un funeste présent de la nature qu'un génie
 fantasque & irrégulier qui se passionne pour & contre
 sans trop savoir pourquoi , & qui profane ses
 talens par des satyres amères dont le fiel rejailit tou-
 jours sur lui.

N'est-il pas plaisant , Monsieur , que le grand
 Censeur de l'Europe , le médiateur universel des
 Peuples & des Rois trouve la condamnation de son
 beau système de la dixme royale dans un ouvrage

qu'il a loué lui-même autrefois. Au reste, ceux qui connoissent M. Linguet, & qui lui rendent justice, sont bien persuadés qu'il évitera dorénavant de se trouver ainsi en contradiction avec lui-même, & qu'il se corrigera; c'est-à-dire qu'il ne louera plus rien, plus rien absolument.

Je suis, &c.

MUSIQUE.

DORS *mon Enfant*, nouvelle Romance mise en Rondeau par M. de Launay, avec accompagnement de 1^{er} 2^e violon & alto. A Paris, chez Mlle Touton, Abbaye S. Germain, la deuxième porte à droite en entrant par la rue du Colombier.

Six Sonates à violino solo, avec la basse, dédiées à M. le Comte d'Affrey, par M. Huel, Musicien ordinaire des Suisses de la Garde du Roi. Opera I^o. Prix, 7 liv. 4 sols. A Versailles, chez l'Auteur, rue Neuve Notre-Dame; & à Paris, aux Adresses ordinaires de Musique.

Recueil d'Airs de l'Ecole de la Jeunesse, avec accompagnement de harpe, par M. Prati. Prix, 6 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue S. Honoré, au nouveau bâtiment des Feuillans, & aux Adresses ordinaires de Musique.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

LA *Bouffole morale & politique des Hommes & des Empires*. Vol. in-8^o. Prix, 1 liv. 16 sols. A Paris, chez Dupuis, Libraire, rue de la Harpe.

Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque. in-8^o.

N°. C. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins,

Réflexions historiques & politiques sur le Commerce de France avec ses Colonies de l'Amérique, par M. Weuves le jeune, Négociant. Vol. in-8°. A Paris, chez Cellot, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine.

Almanach Pittoresque, Historique & Alphabétique des Monumens de la Ville de Paris, par M. Hébert. Vol. in-18. Tome IIe. Prix, 1 liv. 16 sols. A Paris, chez l'Auteur, place du Chevalier du Guet; & chez Musier, Gueffier, Desnos, Esprit, &c.

Racines Latines, à l'usage des Écoles Royales Militaires & des Colléges de la Congrégation de l'Oratoire, par M. Villier, de l'Oratoire. in-8°. A Paris, chez Barbou, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.

Traité de l'Education des Femmes. T. IIIe in-8°, A Paris, chez Pierres, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques.

T A B L E.

<i>L'OPÉRA, Vers à Made-</i>	<i>à Beaune,</i>	175
<i>moiselle, Gir. ***,</i>	<i>Histoire du Chevalier du So-</i>	
157	<i>leil,</i>	184
<i>Épître,</i>	<i>Académie Roy. de Musiq.</i>	186
160	<i>Lettre au Rédacteur du Mer-</i>	
<i>Couplets pour Mlle D***,</i>	<i>cure,</i>	198
163	<i>Musique,</i>	203
<i>L'Education Pédanesque,</i>	<i>Annales Littéraires,</i>	ibid.
164	<i>Relation du grand Prix rendu</i>	
<i>Romance,</i>		
173		
<i>Enigme & Logogryphe,</i>		
174		

A P P R O B A T I O N.

J' A I lu, par ordre de Mgr le Gardé des Sceaux, le *Mercuré de France*, pour le Samedi 25 Décemb. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 24 Décembre 1779. DE SANCY.

JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 4 Octobre.

PARMI les détails que l'on a reçus de l'expédition du Capitan-Bacha, le Gouvernement a publié les suivans contenus dans une lettre de Salonique.

» La rapacité des Albanois, les vexations des Beys qui trouvoient leur intérêt à entretenir le trouble & la confusion, se réunissoient pour désoler cette Province. Les maux y ont été portés à cet excès qui demande les remèdes les plus violens; les Amis de l'ordre instruits de l'approche du Capitan Bacha, faisoient des vœux pour qu'il suivît l'exemple de Topal Osman Pacha qui, en 1731, après la révolte de Patrona, répandit des flots de sang dans l'Albanie, où le Peuple toujours aux gages de la tyrannie & de l'ambition des Grands, faisoit craindre qu'il ne portât un jour son audace & ses fureurs jusqu'à Constantinople. Le Capitan Bacha arriva le 12 Mai à la Cavale, à la tête de 2000 hommes, & fit appeller aussi-tôt le Musselim, qui est en même-tems le Disdar de la forteresse; mais depuis deux jours il avoit pris la fuite, & le Général sans témoigner aucun mécontentement, continua sa route vers Cérès, où il entra le 15, & affecta de ne punir que légèrement quelques petits Agas, contre lesquels

4 Décembre 1779.

a

les habitans de la campagne lui avoient porté des plaintes. Tous les autres vinrent lui rendre leurs devoirs. Le Tchiaouch-Bey de Demir-Issar, un des Beys ligués contre Abdil Aga Chahbender, se trouvant à Cérés, ne put se dispenser de suivre leur exemple. Le Capitan Bacha dissimulant, & lui témoignant les égards les plus flatteurs, l'engagea à inviter ses Alliés Talib, Bey de Melinick, & Osman Bey de Petrish, à se présenter aussi; le premier refusa avec insolence, & Tchiaouch fut mis aux fers pour n'en être délivré qu'à l'arrivée de Talib, qui vint enfin le 27, rassuré par la modération soutenue qu'avoit affectée le Capitan Bacha, qui étoit parti de Cérés après un séjour de trois jours, pendant lesquels il n'avoit fait mourir personne. A l'arrivée de Talib, il ordonna secrètement à son Kiaya de poignarder Tchiaouch au premier coup de feu qu'il entendroit; ce coup fut tiré sur Talib au moment où il sortoit de sa visite; il tomba sur le champ. Deux de ses Gardes entreprirent de le venger en tirant sur le Capitan Bacha, qu'ils manquèrent. Osman Bey fut également immolé, & les têtes de ces trois Beys furent aussi-tôt envoyées à la Porte. Le Capitan Bacha cependant poursuivit les Albanois, fit main-basse sur tous ceux qui se présentèrent devant lui. Il se porta rapidement sur les terres de Chahbender Oglou, mais il n'y trouva point Abdil-Aga, Abdurahmen, le plus jeune de ses frères, eut la tête tranchée, & les biens de cette famille rebelle furent confisqués & remis à Youssouf-Bey, moyennant une redevance de 50 bourses au profit du Trésor. Les autres qui avoient cherché à se sauver sous différens travestissemens, furent ensuite trouvés, & leurs têtes suivirent de près celles qui étoient déjà parties pour Constantinople. Le Capitan Bacha s'avan-

çant dans la Crimée , alla camper le 26 à Oraply , avec 3000 hommes & 7 pièces de canon , triomphant de tout ce qui oſoit lui réſiſter , & entra dans Lariffa , où il fit décapiter tous les Albanois qui s'y trouvèrent , comme s'il eût voulu en éteindre la race. 160 réfugiés dans un Monastère y furent pourſuivis par cet Officier intrépide , qui eſſuya à ce ſujet une grêle de coups de fuſils ſans en être atteint. Il finit par faire mettre le feu au Monastère , où douze Prêtres Grecs qui y étoient renfermés , périrent dans les flammes. Il a promis que le Grand - Seigneur rétablirait ce Monastère & l'Eglise ; il promet 5 ſequins pour chaque tête d'Albanois qu'on lui apportera , & on ne doute pas que cette récompense ne contribue à en hâter la destruction ; il s'est rendu ensuite au port de Volo , d'où il a fait partir 12,000 quillots de bled pour l'armée navale , qui l'attend à Naples de Romanie , pendant que le Gouvernement de Salonique , avec 1000 hommes , achevera de chasser les Albanois de cette Province , où il ne restera que ceux qui par le tems qu'ils y ſont établis , & par leur tranquillité au milieu des désordres ont été jugés dignes d'être comptés au nombre des concitoyens .

R U S S I E .

De PiÉTERSBOURG , le 25 Octobre.

S. M. I. vient de faire des présens considérables au Prince Potenkin , au Chambellan Kerfako , & à M. Lamskoy , Officier aux Gardes à cheval. Elle a donné au premier un grand district de pays , situé du côté de Caſan & d'Aſtracan ; quoiqu'il ne ſoit point cultivé à préſent , on l'évalue cependant à

600,000 roubles; elle a bien voulu aussi se charger de payer pour ce Prince une terre qu'il a achetée 400,000 roubles d'un Gentilhomme Polonois, dans la Russie Blanche. Elle a gratifié le second d'une somme de 200,000 roubles, en argent, de 4800 payfans, & du Palais de Wasiliechikow, qu'elle avoit acheté il y a environ 3 ans; elle paie aussi les dettes de ce Chambellan, qui montent, dit-on, à 150 à 200,000 roubles; & pour le défrayer d'un voyage qu'il se propose de faire dans les pays étrangers, elle lui donnera encore 20,000 roubles tous les ans pendant qu'il durera. M. Lamskoy a reçu 20,000 roubles, & plusieurs bijoux de grand prix.

M. de Domaschnew a fait ici, le 18 de ce mois, une expérience publique sur un édifice construit en bois, & préparé de manière à pouvoir résister au feu. Ce bâtiment, de forme carrée, & de la hauteur de deux toises, étoit placé dans le Wasily-Ostrow, derrière la petite perspective. Le feu allumé dedans & dehors, fut si violent, qu'à une distance assez éloignée, la chaleur étoit trop forte pour pouvoir être aisément supportée; la flamme opéroit directement sur des planches raborées, dont l'édifice étoit revêtu intérieurement & extérieurement. Le toit construit également en bois, & couvert de matières combustibles, s'enflamma aussi totalement; cependant malgré la suite & l'universalité de l'embrasement, le grenier, les cloisons, le plancher où le feu avoit été allumé, le plafond & le petit escalier placé dans cet édifice, ne furent nullement endommagés. Les flammes durèrent une demi-heure dans toute leur activité, & continuèrent ensuite, mais toujours en diminuant,

pendant une heure 40 minutes. Le procédé de M. de Domaschnew est très-simple & très-peu dispendieux ; la composition de son préservatif ne consiste qu'en de la chaux , du sable & du foin que peuvent employer les Charpentiers ordinaires. Tous les Membres de l'Académie Impériale , un grand nombre de personnes de distinction , & une foule immense de peuple attiré par la curiosité , furent les témoins de cette expérience.

P O L O G N E.

De V A R S O V I E , le 5 Novembre.

LE Prince Evêque de Cracovie , dont l'âge & les infirmités demandent du repos , se propose , dit-on , de remettre son Evêché au Prince Poniatowski , frère du Roi , & Evêque de Plocko , son Coadjuteur ; il se réservera seulement une pension sur le revenu de cet Evêché. Le Comte de Szenbeck , qui est lui-même Coadjuteur de Plocko, négocie cet arrangement.

Le Général-Major , Comte de Czernichew , Gouverneur de la Russie Blanche , qui est ici depuis quelque tems pour affaires , se trouve obligé d'y prolonger son séjour pour les terminer. Il n'y a pas apparence qu'il quitte cette Ville avant la fin de l'année. Il est arrivé le 5 de ce mois un prisonnier de distinction , sous une escorte de Uhlans ; on ne dit ni son nom , ni son délit.

Selon des lettres de la Galicie , les Autrichiens s'y occupent vivement à mettre cette Province dans le meilleur état de défense

possible. Tous les endroits qui, par leur position, sont susceptibles d'être défendus, sont garnis d'artillerie, & il y a même plusieurs nouveaux régimens répandus dans le pays pour former les habitans aux exercices militaires. La Maison d'Autriche s'occupe d'étendre son commerce par le Danube avec la mer Noire, & pour cet effet, elle a fait établir, du consentement de la Porte, des magasins à Kilia-Nova.

A L L E M A G N E.

De VIENNE, le 10 Novembre.

L'EMPEREUR est arrivé le 7 de ce mois, de retour de son voyage en Bohême & en Moravie, pendant lequel il a joui toujours de la santé la plus parfaite.

La Cour a fait rendre aux habitans des districts Bavarois dont elle s'étoit mise en possession, & qui ont été restitués à la Bavière par le Traité de paix de Teschen, toutes les contributions qu'ils avoient payées pendant la guerre.

M. de Jacobi, Résident de Prusse, a reparu ici, comme on l'a dit; mais il garde encore l'*incognito*, & il demeure dans une maison de campagne peu éloignée de la Ville. Son épouse est tombée dangereusement malade depuis son arrivée. L'Impératrice n'en a pas été plutôt informée, qu'elle lui a envoyé un Valet-de-pied pour lui offrir son propre Médecin.

Il arrive journellement ici des Marchands Saxons & Prussiens, pour la Foire qui doit se tenir à la Toussaint.

De RATISBONNE, le 12 Novembre.

LE poste d'Envoyé directorial de Mayence vacant par la mort du Baron de Lynker, que le Comte de Neiperg envoyé d'Autriche, avoit rempli depuis ce temps par intérim, vient d'être donné à M. Keller, l'un des Subdélégués de la Chambre Impériale de Wetzlar.

On mande de Dresde que le Prince héritaire de Brunswick s'est rendu dans la Lusace pour examiner les endroits où les camps Prussiens & Saxons ont été établis pendant la dernière guerre. Selon les mêmes lettres, le bruit court que les Autrichiens ont formé un cordon de 6000 chevaux, dans la partie de la haute Silésie, qui appartient à la Maison d'Autriche, & qu'on lèvera dans la Pologne Autrichienne 5000 hommes de recrues, qu'on conduira en Bohême & en Moravie, où l'on en formera 2 Régimens d'Uhlans.

Il paroît encore des brochures sur la succession de Bavière. Depuis quelques jours, il en a été distribué ici une portant pour titre : *Lettre à un ami savant, sur la première Partie des additions aux Traités de paix des temps les plus éloignés, concernant les droits de la Maison de Guelphes au Duché de Bavière.*

« Cet écrit est la réfutation d'un Ouvrage qui a paru cette année, & dans lequel l'Auteur soutient, que c'étoit à tort que Henri-le-Lion, Duc de Bavière, avoit été mis au Ban de l'Empire, & par conséquent privé de ses Etats. Sur quoi on répond, qu'on n'examinera à présent que la question, *si ce Prince avoit été mis au Ban de l'Empire légitimement ou non*, en se réservant de répondre une autre fois à la question ultérieure, *si les prétentions de la Maison de Brunswick à la Bavière sont expirées ou non*. En attendant, l'Auteur marque sa surprise de ce qu'on recherche à présent une ancienne prétention, dont, de l'aveu même de l'Auteur des additions, il ne devoit être question qu'après l'extinction entière de la Maison de Wittelsbach, en alléguant contre la prétendue invalidité de la Sentence par laquelle le Duc Henri-le-Lion fut mis au Ban de l'Empire, qu'une Sentence prononcée par l'Empereur & les Etats de l'Empire assemblés à la Diète, est légitime & valable suivant les Constitutions de l'Empire; & qu'en conséquence, l'effet principal en étoit non-seulement la perte des Fiefs de l'Empire, mais aussi celle des Aleux; & que, comme selon le témoignage des Auteurs de Brunswick même, le Duc Henri-le-Lion avoit été mis au Ban de l'Empire & privé de tous ses Fiefs & Dignités à la Diète générale de Wurtzbourg & à Ratisbonne en l'année 1180, non-seulement parce que, quoique vassal de l'Empire, il avoit refusé à l'Empereur l'assistance requise, ce qui avoit occasionné la défaite de l'armée Impériale dans l'expédition d'Italie; mais encore pour n'avoir pas comparu à quatre citations de l'Empereur, ne l'ayant respecté en cette occasion, ni en qualité de Chef, ni en qualité de Juge-Suprême de l'Empire; que d'après l'exposé de ces faits, il n'y avoit rien à dire ni contre la substance, ni contre la forme de cette Sentence; mais que cependant, comme elle avoit été mitigée à la Diète

d'Erfort en l'année 1181, de façon que l'Alcu, dont le Duché de Lunebourg & Brunſwick à été compoſé depuis, & dont le Duc Henri-le-Lion avoit été privé, auſſi bien que des Fiefs, lui avoit été reſtitué, en le privant toutes fois de nouveau du reſte de ſes Etats; cette Sentence réitérée avoit ſans contredit acquis la validité d'une Sentence légitime & irréfragable.

Le Roi de Pruſſe, mande-t-on de Berlin, vient d'adreſſer à M. de Zedlitz, Miniſtre d'Etat, en qualité de Curateur Suprême de toutes les Universités & Ecoles dans les Etats Pruſſiens, un reſcrit du Cabinet, par lequel il recommande expreſſément de prendre des meſures pour augmenter la culture des connoiſſances ſolides, ſur-tout de la Littérature Greque & Romaine. Pour faire connoître davantage la manière des anciens & leur ſtyle, & contribuer en même temps aux progrès de la langue Allemande, il deſire qu'il ſe faſſe de nouvelles traductions des meilleurs Auteurs classiques, dont S. M. deſigne elle-même les plus dignes d'être pris pour modèles.

I T A L I E.

De NAPLES, le 1er. Novembre.

ON obſerve ici un phénomène aſſez ſingulier: toutes les terres qui ont été couvertes de cendres enflammées par la dernière éruption du Véſuve, le 9 Août, ont acquis un degré de fécondité remarquable; les arbres fruitiers ont porté de nouvelles fleurs, & ſont actuellement chargés de nouveaux

fruits. Peut-être aussi la belle saison qui continue , a part à cette végétation extraordinaire.

» L'assassin du cadavre mutilé dont on a parlé ci-devant , écrit-on de Rome , après avoir nié long-tems son crime , l'a enfin avoué ; il a été prouvé qu'il avoit tué son frère à coups de couteau ; il en jetta la tête dans le Tybre , aux endroits qu'il a désignés , où elle a été cherchée inutilement. Il a déclaré qu'il s'étoit porté à ce forfait parce qu'il ne vouloit plus le garder dans sa maison. Les prisonniers de la prison neuve , ajoutent les mêmes lettres , ont tenté de s'évader pendant la nuit , au moyen d'une corde de plus de 100 pieds de longueur. Le premier s'est sauvé heureusement. Le second s'étant embarrassé dans la corde , est tombé & a poussé de si grands cris , que les autres effrayés n'ont pas osé le suivre. M. Spinelli instruit de cet événement , a fait mettre au cachot les guichetiers pour les punir de leur négligence.

E S P A G N E.

De CADIX, le 2 Novembre.

L'ESCADRE Française commandée par M. de Sade , a appareillé aujourd'hui par un vent frais , avec le Convoi destiné pour notre armée du nord. On nous fait espérer que M. de Cordova le remplacera bientôt dans cette baie.

On avoit toujours cru que l'attaque de Gibraltar commenceroit le 4 de ce mois , jour de la fête de St-Charles , dont S. M. porte le nom ; mais il y a apparence qu'elle sera encore reculée ; les navires & les cha-

loupes canonnières n'étoient point encore tout à-fait prêtes. Il ne s'est rien passé de remarquable aux lignes de St-Roch ; les Ennemis continuent de se précautionner contre le feu terrible qui doit bientôt les environner. De son côté le brave D. Barcelo redouble d'activité. Ses chébecs ont poursuivi ces jours derniers une frégate ennemie qui tentoit de se couler dans le port ; ils l'ont forcée de s'échouer sur la côte d'Algésiras où elle a été brûlée.

La ville de Barcelone a armé une frégate pour le soutien de son commerce ; divers particuliers , à son exemple , se proposent de faire les armemens suivans : un pinque de 24 canons & de 130 hommes par les Commerçans ; les Colléges & autres corps , une saïque de 24 canons & de 120 hommes ; un seul particulier un brigantin de 18 & de 20 hommes. Le corps de Ville de Mataño doit armer une saïque de 24 & de 120 hommes ; St-Félix de Guixols une polacre de 16 & de 70 hommes ; Rens un chébec de 20 & de 100 hommes ; Lloret une galiote de 4 de 18 rames & de 40 hommes ; Palamos un pinque de 16 & de 70 hommes sous les Ordres du brave Martin Badia ; Tarragone deux saïques de 15 canons.

Suite du Manifeste de l'Espagne.

S. M. s'apperçoit aujourd'hui que la Cour de Londres s'explique *de vive voix*, autrement que *par écrit* : c'est-à-dire ; *de vive voix*, il semble qu'elle n'attende que d'être informée des moyens

& des tempéramens convenables que lui proposera S. M. C. ; & *par écrit*, il paroît que le Ministère Britannique insiste sur ses premières idées, se bornant uniquement à des protestations générales de son desir pour la paix.

Après les réflexions qu'on vient de voir, on en faisoit d'autres au Marquis d'Almodovar dans la même dépêche, & on lui expliquoit quelques idées de S. M., ainsi que son desir de trouver un moyen sage & décent de faciliter la pacification. La substance de ces idées se réduisoit à savoir si on pouvoit espérer que le Ministère Anglois consentiroit à l'établissement d'une longue trêve entre les Puissances belligérantes & les Colonies, laquelle trêve seroit prise sous différens points de vue pour sauver l'honneur de ces Puissances, & en proposant diverses précautions capables de prévenir la crainte d'une nouvelle rupture. Sur cet objet, on se référoit à une négociation postérieure, ou à un Congrès qui se tiendroit dans un lieu neutre & sous la médiation du Roi, où seroient réglés & conclus les Traités que les Puissances auroient à faire entre elles.

20. Depuis le 20 Janvier dernier qu'on dépêcha un Exprès à Londres, pour y faire connoître les idées & les vues du Roi, telles qu'on les a rapportées dans l'article précédent, le Ministère Anglois différa de répondre jusqu'au 16 Mars. Après un aussi long délai, la Cour de Londres s'expliqua enfin dans une dépêche adressée au Baron de Grantham, qu'on reçut à Madrid le 28 du même mois. Elle se réduisoit à discuter & combattre fort au long les réflexions contenues dans la dépêche de la Cour de Madrid du 20 Janvier. On y remarqua sur-tout l'éclaircissement que le Vicomte de Weymouth prétendit donner sur la différence que la dépêche de notre Cour avoit mise entre la manière de s'expliquer *de vive voix* & *par écrit*.

» Le langage que j'ai tenu au Marquis d'Almodovar, (ce sont les propres termes de sa réponse) & qui m'étoit dicté par mon ardent desir de la paix , a été au-delà de ma pensée , & a manqué d'exactitude , si on a pu en induire une disposition à abandonner l'honneur du Roi , & des droits aussi manifestes que les siens , pour une bienléance extérieure , & pour des tempéramens plausibles «.

Si les Ministres en sont quittes pour revenir avec cet air aisé sur leur parole ; si c'est ainsi qu'ils satisfont ceux avec qui ils traitent ; quelle foi sera-t-il possible d'ajouter à ce qu'ils diront , & quelle sûreté y aura-t-il désormais dans les ouvertures qu'une Cour donnera solennellement à l'Ambassadeur d'une grande couronne ?

Quoi qu'il en soit ; après toutes les objections contenues dans la dépêche Angloise du 16 Mars , on concluoit par une ouverture qui pouvoit flatter le Roi de l'espérance d'obtenir enfin une pacification générale.

» Que la France propose (disoit le Ministère Britannique) ses plaintes , ses prétentions , & demandes , de quelque espee qu'elles soient , & l'on y fera une réponse convenable ; ou si on le trouve plus à propos , qu'on établisse une trêve entre la Grande-Bretagne & la France pour un tems limité , & pendant cet intervalle , on conciliera les prétentions des deux couronnes , sous la médiation de S. M. C.

» Que les Colonies proposent , (ajoutoit le Ministère de Londres ,) leurs plaintes ainsi que les conditions nécessaires à leur sûreté , ou les précautions au moyen desquelles on pourroit rétablir la continuation & l'autorité d'un Gouvernement légitime : on avisera alors aux moyens de régler une conciliation directe & immédiate ; ou bien , si l'on préfère aussi le moyen indiqué ci-dessus pour ce

seul cas , que l'on fasse également une trêve dans l'Amérique Septentrionale ; c'est-à-dire une vraie trêve & une suspension effective d'hostilités , pendant laquelle on puisse rétablir & assurer la liberté & les biens des diverses classes d'habitans , & suspendre toute violence de l'une & de l'autre part contre les individus respectifs , & leurs biens & effets. Pendant ces trêves , les François pourront traiter de leurs affaires particulières , sans donner lieu à des soupçons qui seroient inévitables , s'ils confondoient dans la négociation leurs intérêts particuliers avec les intérêts prétendus de ceux que la France affecte d'appeller ses alliés. Alors S. M. B. pourra établir son Gouvernement sur ses propres Etats , sans essuyer l'humiliation de recevoir les conditions qui y sont relatives de la main d'un ennemi déclaré.

21. Il paroît que l'ouverture faite par la Cour de Londres dans la dépêche dont fait mention la note précédente , pour établir une trêve avec la France & avec les Colonies , ne renferme que cette seule difficulté ; savoir , que les prétentions de la dite Puissance & celle des Provinces Américaines seroient traités séparément , de sorte que la France ne se mêleroit point de l'arrangement relatif aux intérêts de ces Provinces. C'est ainsi que l'auroit cru alors & que le croira même encore à présent toute personne impartiale & de bonne foi qui lira les ouvertures du Cabinet Anglois dans cette dépêche. D'après cette supposition , on va mettre sous les yeux du Public l'*Ultimatum* des propositions faites par le Roi Catholique aux deux Cours de Paris & de Londres , S. M. s'étant chargée d'aplanir les difficultés avec les Colonies , vu qu'on n'avoit point eu le tems de leur communiquer , non plus qu'à la France , cette résolution du Roi Catholique , de laquelle on leur a fait part le 3 Avril de la présente année : sept jours

après qu'on eut reçu la réponse du Cabinet Anglois.

» Si ces ouvertures ou propositions (on rapporte ici à la lettre l'*Ultimatum*) fussent venues aussi-tôt que le Roi eut fait les siennes pour dresser le plan de réconciliation, il y a déjà quelque tems qu'on auroit pû lever beaucoup de difficultés par les modifications dont on seroit convenu, dès que la bonne foi & la confiance auroient regné dans la négociation, ainsi que le désir d'en venir à une conclusion de paix. Mais après avoir laissé perdre plus de deux mois de tems sans compter celui qui avoit été perdu auparavant, & après qu'il a été reconnu que pendant cette intervalle on n'a point cessé de faire de grandes expéditions & de grands préparatifs, il n'est pas possible de se défendre de soupçonner que l'on cherche à laisser écouler les mois de campagne qui restent, & à continuer la guerre avec vigueur. S'il en étoit ainsi, tous les efforts du Roi pour parvenir à concilier les Puissances belligérantes, seroient inutiles. Cependant, S. M. voulant donner une dernière preuve de ses sentimens d'humanité, & faire voir qu'elle a épuisé tous les moyens pour arrêter & empêcher les calamités de la guerre, a fait proposer aux deux Cours le plan suivant, qui sera de sa part l'*Ultimatum* de cette négociation «.

» Qu'il y aura une suspension d'armes indéfinie avec la France, sous la condition qu'elle ne sera point rompue entre les deux Puissances belligérantes, sans que l'avis en ait été donné un an auparavant «.

» Que pour que cette suspension d'hostilités rétablisse la sûreté & la bonne foi réciproques entre les deux Couronnes, il y aura un désarmement général dans l'espace d'un mois dans les mers d'Europe, de quatre mois dans celles d'Amérique, & de huit mois ou d'une année dans les mers éloignées d'Afrique & d'Asie «.

» Que dans l'espace d'un mois on conviendra du lieu où doivent s'assembler les Plénipotentiaires des deux Cours pour traiter d'un arrangement définitif de paix & régler les restitutions ou compensations respectives pour les représailles que l'on a faites sans déclaration de guerre, & relativement aux autres sujets de plainte, ou prétentions qu'auroient respectivement l'une & l'autre Couronne; & que pour parvenir à cette fin, le Roi continueroit à employer sa médiation, offrant dès ce moment même pour tenir ce Congrès, la ville de Madrid «.

» Que le Roi de la Grande - Bretagne accorde une pareille suspension d'hostilités séparément aux Colonies Américaines, par l'entremise & la médiation de S. M. C. vis-à-vis de qui cette Puissance s'engagera à observer cette suspension, en promettant de ne point la rompre sans en donner avis à S. M. un an auparavant pour qu'elle puisse en informer les mêmes Provinces Américaines, & que l'on réglera pareillement le désarmement réciproque dans le tems & suivant les intervalles qui ont été proposés par rapport à la France; assignant des limites que ne devront point passer ceux de l'un & de l'autre parti dans les lieux & terrains qu'ils se trouveront occuper au moment de la ratification de cet accommodement «.

» Que pour régler ces différens objets & autres relatifs à la solidité de ladite suspension & aux effets qu'elle doit produire pendant qu'elle subsistera, un ou plusieurs Commissaires des Colonies, pourront se rendre à Madrid, & S. M. B. enverra les siens sous la médiation du Roi (s'il est nécessaire) pour régler les articles ci-dessus, & que pendant ce tems on traitera les Colonies comme indépendantes de fait «.

» Enfin, qu'à la demande de toutes ou de quelque une des Puissances belligérantes, ou bien des

Colonies , lesdites Puissances & l'Espagne garantiront les traités ou arrangemens qui se feront : S. M. C. accordant dès ce moment la garantie aux susdits préliminaires «.

La suite à l'ordinaire prochain.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 26 Novembre.

LE silence que la Cour continue de garder sur les nouvelles qu'elle a reçues de la Nouvelle-Ecosse le 15 de ce mois , & sur celles qu'elle peut avoir apprises par le *Salem* , expédié de la Caroline Méridionale pour la Rochelle , & pris par un de nos Armateurs , inquiète beaucoup ; on se persuade que lorsque l'on ne dit rien de ce qui se passe sur le Continent de l'Amérique , c'est que les choses y vont de mal en pis ; on craint que le Comte d'Estaing n'en ait pris la route , & dans ce cas nos affaires n'y sont pas dans une situation favorable ; pour calmer en partie les allarmes , on s'est hâté d'insérer le tableau suivant de nos forces dans cette partie du monde .

Nous avons à New-Yorck. . . .	18,600 hommes
à Long-Island. . . .	3,300
à Pénobscot. . . .	500
à Halifax. . . .	1,350
dans le Canada. . . .	2,500
en Géorgie. . . .	3,000
dans la Floride. . . .	360
Total. . . .	29,600.

Bien des personnes , en ne supposant pas

même ce tableau exagéré , ne trouvent pas qu'il doive suffire pour nous rassurer. Celui des forces des Américains est bien plus considérable , & leur succès paroît être certain s'ils sont secondés par le Comte d'Estaing. Les marchands qui font le commerce de la Jamaïque , occupés de leur seul intérêt , font des vœux pour qu'en effet la flotte Françoisé ait pris la route de l'Amérique Septentrionale , & recueillent en conséquence avidement tous les bruits qui annoncent qu'elle a été aperçue cinglant de ce côté ; mais il y a des gens qui craignent que le Comte d'Estaing n'ait feint de prendre ce chemin pour mieux cacher ses desseins , & qu'il ne soit en effet revenu sur ses pas , & n'ait paru à la Jamaïque dont la prise a été annoncée. On attend avec impatience des nouvelles positives qui apprennent à quoi l'on doit s'en tenir. On peut juger de l'importance de cette isle par la valeur de ses importations annuelles qu'on ne fait pas monter à moins de 1,246,868 liv. st. On publie que l'Amiral Arbuthnot y est arrivé ; quoiqu'il en soit , on hâte les secours qu'on se propose d'y envoyer ; les régimens des Colonels Carrey & M' Cornick , ont été commandés pour cette destination.

L'Amiral Rodney , dont le départ avoit été annoncé dès le 5 de ce mois , n'a pris congé de S. M. que le 10 , & n'est parti que quelques jours après pour aller prendre le commandement de la flotte destinée pour les

illes. Le même jour le Colonel Carrey prit aussi congé du Roi pour s'embarquer avec les nouvelles levées pour le service étranger. La disette des matelots est si grande sur la Tamise, que les vaisseaux destinés pour la Jamaïque, à l'équipement desquels on ne cesse de travailler, prendront les trois quarts de matelots étrangers, & compléteront le reste de leurs équipages d'hommes de terre & de mouffes.

» C'est le 16, dit à cette occasion un de nos papiers, que l'acte de la dernière cession du Parlement qui a suspendu les exemptions de la presse, est expiré. C'étoit ce jour-là un vœu presque général qu'il pût en arriver autant à ses auteurs, qui non contents de l'avoir fait passer au milieu de la nuit, lui ont donné un effet rétroactif, en vertu duquel tous les malheureux qui avoient été enlevés illégalement quinze jours auparavant, n'ont pas pu réclamer l'appui des loix subsistantes «.

Le Lord Macartney a eu le 6 de ce mois une longue conférence avec les marchands & les planteurs les plus considérables de la Grenade, chez M. Bogh; il les a informés avec beaucoup de détail, & de la manière la plus honnête de l'état de l'isle, au moment où il l'a quittée, & les a assurés, à leur grande satisfaction, que d'après son dernier entretien avec le Ministère de Versailles, il y avoit lieu d'espérer que cette Cour se relâcheroit de la rigueur des réglemens sévères publiés contre les habitans de cette isle. Mais le Lord ne parle pas de l'état où elle étoit lorsqu'elle a été prise, & on sent bien

que le Ministère qu'on accuse de ne l'avoir pas mise en état de défense, n'est pas épargné.

Il y a quelques jours que le Prince de Galles examinoit diverses cartes de Géographie. Son Précepteur déploya devant lui celle des Colonies Angloises continentales en Amérique. Le Prince la repoussa avec vivacité ; en disant : » Pour celle-là je n'en ai que faire. « Elle ne sera pas non plus fort nécessaire au Lord Carlisle, dans ses nouvelles fonctions de premier Lord du commerce des Colonies.

Les nouvelles continuent de varier beaucoup sur la position de sir Charles Hardy ; on l'a présenté successivement à Ouessant, vers les Sorlingues, dans les eaux de Brest ; & il paroît qu'il est toujours retenu à Torbay ; on regarde en général la campagne de mer comme finie ; & la possibilité que laisse cette circonstance de détacher quelques vaisseaux de la flotte, fait revenir à l'ancien projet d'envoyer le Commodore Johnstone avec une petite escadre sur les côtes d'Espagne pour y intercepter les riches navires que cette Puissance attend de ses Colonies & qui ne doivent pas tarder à paroître dans ces mers.

Le bruit court que les 8 vaisseaux de l'Inde sont enfin arrivés à Portsmouth sous l'escorte du *Jupiter*, &c., avec les prises faites par cette escadre, & dans le nombre les cutters de guerre François le *Pilote* & la *Mutine*. Cette heureuse rentrée des vaisseaux de l'Inde pourroit bien donner lieu à la prompte expédition de ceux de la même Compagnie,

le *Duc-de-Kingston* & le paquebot l'*Yorck* qui attendent à Portsmouth depuis 6 mois; ils portent sans doute des ordres au Chevalier Hughes, arrivé avec son escadre de 5 vaisseaux de ligne le 17 Juillet au Cap-de-bonne-Espérance, où l'on dit qu'il étoit encore le 3 Août.

M. Hastings, Président du Conseil Suprême de Bengale, est embarqué sur ceux qu'on attend encore de l'Inde avec toute sa fortune, qui n'est, dit-on, que de 1200 mille l. st., (environ 30 millions tournois). C'est de lui que le Lord North a fait l'éloge dans la Chambre des Communes, en vantant surtout son mépris pour les richesses.

Le Corps de troupes & les bagages que l'on rencontre sur toutes les routes aux environs de Londres, font présumer que nos armées marchent à leurs cantonnemens d'hiver. Si cette conjecture est fondée, Mylord Stormont ne tardera point à envoyer des ordres semblables pour les troupes campées en Irlande, il n'y aura pas, sans doute, parmi celles-ci, autant de malades que l'on en comptoit ces jours derniers dans les seuls camps de Warley & de Coxheath, où ils passaient le nombre de 3000.

Tout se prépare actuellement pour l'Assemblée du Parlement; le service de l'année prochaine n'exigera pas moins de 20 millions sterl. On dit que le projet du Ministre pour les lever est le suivant :

Moyens extraordinaire.

La taille des terres à 5 schel. p. l. sterl. l.	2,000,000
Les droits sur la Drèche, &c.	700,000
Le fond d'Amortissement.	2,500,000
Billets d'Echiquier.	2,000,000

Moyens extraordinaires.

Nouvelle répartition de la taille des terres. l.	2,000,000
10 pr. cent de taille des Pauvres.	200,000
1,100,000 chevaux à 10 schel. chacun.	550,000
Nouveaux droits sur le vin, sucre, tabac &c.	1,000,000
7 p. cent sur les Rentiers, évalués à 50 millions.	3,500,000
La Compagnie des Indes pour son octroi.	2,500,000
Par emprunt.	3,000,000

20,000,000

Ces nouvelles taxations ne doivent subsister que pendant une seule année; ce qu'on empruntera sera remboursé dans l'année suivante, sans grossir la masse des dettes Nationales, & portera certain intérêt jusqu'au remboursement, auquel il sera pourvu pour ladite année seulement.

En attendant les assemblées Parlementaires, il s'est formé ici un grand nombre de cotteries, dont nos Gazettes annoncent régulièrement les séances & les sujets politiques qui doivent s'y discuter. Dans celle d'hier 21, à la Salle des Carrossiers, les débats devoient rouler sur la demande faite par l'Irlande d'une liberté absolue du commerce. Voici l'objet que le Lycée du cheval noir avoit pour le Mardi 9. „ Le système actuel du Gouvernement pour la guerre d'Amérique est-il de nature à ramener ce pays sous l'obéissance de la Grande - Bretagne ? La séance s'ouvrira

à 8 heures précises; la place est à 6 sols, y compris la biere “.

M. Wilkes, Alderman de Londres, va de nouveau entrer en lice pour l'emploi lucratif de Chambellan-Trésorier de cette Ville, vacant par la mort de M. Hopkins. Il a deux puissans concurrens en MM. Cranke & James; mais les patriotes se disposent à le soutenir de tous leurs efforts, ce qui nous annonce plus d'une scène tumultueuse. Ce qui feroit croire qu'il pourroit bien l'emporter, c'est que l'on convient que s'il n'est pas irréprochable à tous égards, il a rendu des services réels à la Nation; c'est à lui que chaque citoyen doit la sécurité domestique dont il jouit; c'est lui qui a mis un frein à l'inquisition d'Etat: d'ailleurs, ses partisans sont convenus de deux points essentiels; 1°. De donner des sûretés pour l'administration des deniers qui passeront par les mains du Candidat, & 2°. de se charger par souscription des frais de l'élection.

Les affaires de l'Irlande continuent d'exciter l'attention générale. La Chambre des Communes arrêta, le 3, qu'on lui présenteroit une liste contenant les noms de toutes les personnes pensionnées auxquelles il se trouvoit dû des arrérages, qui montent à 23,391 livres sterling. Une autre contenant ceux de toutes les personnes qui avoient fait enregistrer leurs voitures, & une 3^e. contenant aussi les noms de ceux qui sont sujets à la retenue de 4 schelings, ou d'un cinquième

Moyens extraordinaire.

La taille des terres à 5 schel. p. l. sterl. l.	2,000,000
Les droits sur la Drèche, &c.	700,000
Le fond d'Amortissement.	2,500,000
Billets d'Echiquier.	2,000,000

Moyens extraordinaires.

Nouvelle répartition de la taille des terres. l.	2,000,000
10 pr. cent de taille des Pauvres.	200,000
1,100,000 chevaux à 10 schel. chacun.	550,000
Nouveaux droits sur le vin, sucre, tabac &c.	1,000,000
7 p. cent sur les Rentiers, évalués à 50 millions.	3,500,000
La Compagnie des Indes pour son octroi.	2,500,000
Par emprunt.	3,000,000

20,000,000

Ces nouvelles taxations ne doivent subsister que pendant une seule année; ce qu'on empruntera sera remboursé dans l'année suivante, sans grossir la masse des dettes Nationales, & portera certain intérêt jusqu'au remboursement, auquel il sera pourvu pour ladite année seulement.

En attendant les assemblées Parlementaires, il s'est formé ici un grand nombre de cotteries, dont nos Gazettes annoncent régulièrement les séances & les sujets politiques qui doivent s'y discuter. Dans celle d'hier 21, à la Salle des Carrossiers, les débats devoient rouler sur la demande faite par l'Irlande d'une liberté absolue du commerce. Voici l'objet que le Lycée du cheval noir avoit pour le Mardi 9. » Le système actuel du Gouvernement pour la guerre d'Amérique est-il de nature à ramener ce pays sous l'obéissance de la Grande - Bretagne ? La séance s'ouvrira

à 8 heures précises; la place est à 6 sols, y compris la biere “.

M. Wilkes, Alderman de Londres, va de nouveau entrer en lice pour l'emploi lucratif de Chambellan-Trésorier de cette Ville, vacant par la mort de M. Hopkins. Il a deux puissans concurrens en M. M. Cranke & James; mais les patriotes se disposent à le soutenir de tous leurs efforts, ce qui nous annonce plus d'une scène tumultueuse. Ce qui feroit croire qu'il pourroit bien l'emporter, c'est que l'on convient que s'il n'est pas irréprochable à tous égards; il a rendu des services réels à la Nation; c'est à lui que chaque citoyen doit la sécurité domestique dont il jouit; c'est lui qui a mis un frein à l'inquisition d'Etat: d'ailleurs, ses partisans sont convenus de deux points essentiels; 1°. De donner des sûretés pour l'administration des deniers qui passeront par les mains du Candidat, & 2°. de se charger par souscription des frais de l'élection.

Les affaires de l'Irlande continuent d'exciter l'attention générale. La Chambre des Communes arrêta, le 3, qu'on lui présente-
roit une liste contenant les noms de toutes les personnes pensionnées auxquelles il se trouvoit dû des arrérages, qui montent à 23,391 livres sterling. Une autre contenant ceux de toutes les personnes qui avoient fait enregistrer leurs voitures, & une 3°. contenant aussi les noms de ceux qui sont sujets à la retenue de 4 schelings, ou d'un cinquième

sur la livre sterling. Elle résolut aussi d'accorder des subsides à S. M. ; mais on ignore encore leur somme , & le tems pour lequel ils seront accordés. Elle arrêta encore qu'elle se formeroit en Comité général le 6 , pour prendre les comptes publics en considération. Toutes ces démarches prouvent qu'elle ne perd point de vue le redressement qu'elle demande de ses griefs avec une chaleur qui peut devenir allarmante, si on la mécontente, ou si l'on prend de longs délais. Quelques personnes se persuadent qu'il y a encore un moyen de faire cesser la détresse de ce Royaume , sans lui accorder cette liberté absolue de commerce qui seroit funeste à l'Angleterre ; ce moyen seroit d'établir une taxe ou une retenue sur les pensions accordées à ceux qui vivent en Angleterre ou ailleurs. Mais on ne considère pas qu'alors les Ministres , en donnant des pensions , ne pourroient se dispenser de les rendre plus fortes de tout le montant de la retenue , & que tel obtiendrait 400 livres sterlings de pension , à qui on n'en auroit donné que 250 dans d'autres tems.

Un nommé James Réed , ci-devant Contre-Maître sur la frégate de guerre le *Québec* , a envoyé à ses amis ici , les noms des 40 hommes recueillis par M. de Couëdic. Il finit ainsi sa lettre , qui est datée de Brest le 14 Octobre. » Nous sommes traités ici avec tout le soin & toute l'humanité possibles.

Le

. Le *Blenheim*, de 90 canons, auquel on travailloit depuis deux ans pour le mettre en état de faire campagne, n'a pas pu suivre l'escadre avec laquelle il n'a resté que quelques semaines. On a été obligé de le faire venir dans la Tamise, ou on le répare; on dit qu'il n'y a pas moins de 6 mois de travail à y faire. On a cru qu'avant-hier l'ordre est parti de désarmer le *Montmouth*, qui est revenu trop endommagé du combat du 6 Juillet pour que désormais il puisse rendre service.

. Le Gouvernement va, dit-on, acheter 7 vaisseaux à deux mâts, montés chacun de 16 canons, qui croiseront continuellement sur la côte d'Angleterre pour en écarter les corsaires ennemis.

On lit dans un de nos papiers la plaisanterie suivante, dans laquelle on rappelle un fait qui n'est assurément rien moins que plaisant :

Les Chefs de cuisine & d'office du nouveau Lord-Maire ont été dans la plus grande perplexité pour donner le 9 le grand repas d'usage, auquel sont invités les Grands de la Cour & les Ministres étrangers. Le bâtiment Hollandois attendu de Portugal avec les citrons, a été enlevé par un Corsaire Américain en représailles de la prise faite près de Surinam par le vaisseau de guerre Anglois le *Janus* de 44 canons, & le Brigantin la *Jamaïca* d'une flotte Hollandoise chargée pour les Américains, & escortée par un vaisseau de guerre Hollandois, qui n'a abandonné son Convoi qu'après trois heures de combat.

— Il faut espérer que les oranges nous arriveront de Portugal avec plus de sûreté, par les soins, la vigilance, & l'industrie du fameux Commodore Johnstone, parti de Spithéad le 17 Octobre, avec

4 Décembre 1779.

b

» Que dans l'espace d'un mois on conviendra du lieu où doivent s'assembler les Plénipotentiaires des deux Cours pour traiter d'un arrangement définitif de paix & régler les restitutions ou compensations respectives pour les représailles que l'on a faites sans déclaration de guerre, & relativement aux autres sujets de plainte, ou prétentions qu'auroient respectivement l'une & l'autre Couronne; & que pour parvenir à cette fin, le Roi continueroit à employer sa médiation, offrant dès ce moment même pour tenir ce Congrès, la ville de Madrid «.

» Que le Roi de la Grande - Bretagne accorde une pareille suspension d'hostilités séparément aux Colonies Américaines, par l'entremise & la médiation de S. M. C. vis-à-vis de qui cette Paissance s'engagera à observer cette suspension, en promettant de ne point la rompre sans en donner avis à S. M. un an auparavant pour qu'elle puisse en informer les mêmes Provinces Américaines, & que l'on règlera pareillement le désarmement réciproque dans le tems & suivant les intervalles qui ont été proposés par rapport à la France; assignant des limites que ne devront point passer ceux de l'un & de l'autre parti dans les lieux & terrains qu'ils se trouveront occuper au moment de la ratification de cet accommodement «.

» Que pour régler ces différens objets & autres relatifs à la solidité de ladite suspension & aux effets qu'elle doit produire pendant qu'elle subsistera, un ou plusieurs Commissaires des Colonies, pourront se rendre à Madrid, & S. M. B. enverra les siens sous la médiation du Roi (s'il est nécessaire) pour régler les articles ci-dessus, & que pendant ce tems on traitera les Colonies comme indépendantes de fait «.

» Enfin, qu'à la demande de toutes ou de quelque une des Puissances belligérantes, ou bien des

Colonies , lesdites Puissances & l'Espagne garantiront les traités ou arrangemens qui se feront : S. M. C. accordant dès ce moment la garantie aux susdits préliminaires «.

La suite à l'ordinaire prochain.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 26 Novembre.

LE silence que la Cour continue de garder sur les nouvelles qu'elle a reçues de la Nouvelle-Ecosse le 15 de ce mois , & sur celles qu'elle peut avoir apprises par le *Salem* , expédié de la Caroline Méridionale pour la Rochelle , & pris par un de nos Armateurs , inquiète beaucoup ; on se persuade que lorsque l'on ne dit rien de ce qui se passe sur le Continent de l'Amérique , c'est que les choses y vont de mal en pis ; on craint que le Comte d'Estaing n'en ait pris la route , & dans ce cas nos affaires n'y sont pas dans une situation favorable ; pour calmer en partie les allarmes , on s'est hâté d'insérer le tableau suivant de nos forces dans cette partie du monde .

Nous avons à New-Yorck . . .	18,600 hommes
à Long-Island . . .	3,300
à Pénobscot . . .	500
à Halifax . . .	1,350
dans le Canada . . .	2,500
en Géorgie . . .	3,000
dans la Floride . . .	360
Total . . .	29,600.

Bien des personnes , en ne supposant pas

même ce tableau exagéré , ne trouvent pas qu'il doive suffire pour nous rassurer. Celui des forces des Américains est bien plus considérable , & leur succès paroît être certain s'ils sont secondés par le Comte d'Estaing. Les marchands qui font le commerce de la Jamaïque , occupés de leur seul intérêt , font des vœux pour qu'en effet la flotte Françoisé ait pris la route de l'Amérique Septentrionale, & recueillent en conséquence avidement tous les bruits qui annoncent qu'elle a été aperçue cinglant de ce côté; mais il y a des gens qui craignent que le Comte d'Estaing n'ait feint de prendre ce chemin pour mieux cacher ses desseins , & qu'il ne soit en effet revenu sur ses pas , & n'ait paru à la Jamaïque dont la prise a été annoncée. On attend avec impatience des nouvelles positives qui apprennent à quoi l'on doit s'en tenir. On peut juger de l'importance de cette isle par la valeur de ses importations annuelles qu'on ne fait pas monter à moins de 1,246,868 liv. st. On publie que l'Amiral Arbuthnot y est arrivé; quoiqu'il en soit , on hâte les secours qu'on se propose d'y envoyer; les régimens des Colonels Carrey & M' Cornick , ont été commandés pour cette destination.

L'Amiral Rodney , dont le départ avoit été annoncé dès le 5 de ce mois , n'a pris congé de S. M. que le 10 , & n'est parti que quelques jours après pour aller prendre le commandement de la flotte destinée pour les

isles. Le même jour le Colonel Carrey prit aussi congé du Roi pour s'embarquer avec les nouvelles levées pour le service étranger. La disette des matelots est si grande sur la Tamise, que les vaisseaux destinés pour la Jamaïque, à l'équipement desquels on ne cesse de travailler, prendront les trois quarts de matelots étrangers, & compléteront le reste de leurs équipages d'hommes de terre & de mouffes.

« C'est le 16, dit à cette occasion un de nos papiers, que l'acte de la dernière cession du Parlement qui a suspendu les exemptions de la presse, est expiré. C'étoit ce jour-là un vœu presque général qu'il pût en arriver autant à ses auteurs, qui non contents de l'avoir fait passer au milieu de la nuit, lui ont donné un effet rétroactif, en vertu duquel tous les malheureux qui avoient été enlevés illégalement quinze jours auparavant, n'ont pas pu réclamer l'appui des loix subsistantes ».

Le Lord Macartney a eu le 6 de ce mois une longue conférence avec les marchands & les planteurs les plus considérables de la Grenade, chez M. Bogh; il les a informés avec beaucoup de détail, & de la manière la plus honnête de l'état de l'isle, au moment où il l'a quittée, & les a assurés, à leur grande satisfaction, que d'après son dernier entretien avec le Ministère de Versailles, il y avoit lieu d'espérer que cette Cour se relâcheroit de la rigueur des réglemens sévères publiés contre les habitans de cette isle. Mais le Lord ne parle pas de l'état où elle étoit lorsqu'elle a été prise, & on sent bien

que le Ministère qu'on accuse de ne l'avoir pas mise en état de défense, n'est pas épargné.

Il y a quelques jours que le Prince de Galles examinoit diverses cartes de Géographie. Son Précepteur déploya devant lui celle des Colonies Angloises continentales en Amérique. Le Prince la repoussa avec vivacité ; en disant : « Pour celle-là je n'en ai que faire. » Elle ne sera pas non plus fort nécessaire au Lord Carlisle, dans ses nouvelles fonctions de premier Lord du commerce des Colonies.

Les nouvelles continuent de varier beaucoup sur la position de sir Charles Hardy ; on l'a présenté successivement à Ouessant, vers les Sorlingues, dans les eaux de Brest ; & il paroît qu'il est toujours retenu à Torbay ; on regarde en général la campagne de mer comme finie ; & la possibilité que laisse cette circonstance de détacher quelques vaisseaux de la flotte, fait revenir à l'ancien projet d'envoyer le Commodore Johnstone avec une petite escadre sur les côtes d'Espagne pour y intercepter les riches navires que cette Puissance attend de ses Colonies & qui ne doivent pas tarder à paroître dans ces mers.

Le bruit court que les 8 vaisseaux de l'Inde sont enfin arrivés à Portsmouth sous l'escorte du *Jupiter*, &c., avec les prises faites par cette escadre, & dans le nombre les cutters de guerre François le *Pilote* & la *Mutine*. Cette heureuse rentrée des vaisseaux de l'Inde pourroit bien donner lieu à la prompt expédition de ceux de la même Compagnie,

le *Duc-de-Kingston* & le paquebot l'*Yorck* qui attendent à Portsmouth depuis 6 mois; ils portent sans doute des ordres au Chevalier Hughes, arrivé avec son escadre de 5 vaisseaux de ligne le 17 Juillet au Cap-de-bonne-Espérance, où l'on dit qu'il étoit encore le 3 Août.

M. Hastings, Président du Conseil Suprême de Bengale, est embarqué sur ceux qu'on attend encore de l'Inde avec toute sa fortune, qui n'est, dit-on, que de 1200 mille l. st., (environ 30 millions tournois). C'est de lui que le Lord North a fait l'éloge dans la Chambre des Communes, en vantant surtout son mépris pour les richesses.

Le Corps de troupes & les bagages que l'on rencontre sur toutes les routes aux environs de Londres, font présumer que nos armées marchent à leurs cantonnemens d'hiver. Si cette conjecture est fondée, Mylord Stormont ne tardera point à envoyer des ordres semblables pour les troupes campées en Irlande, il n'y aura pas, sans doute, parmi celles-ci, autant de malades que l'on en comptoit ces jours derniers dans les seuls camps de Warley & de Coxheath, où ils passaient le nombre de 3000.

Tout se prépare actuellement pour l'Assemblée du Parlement; le service de l'année prochaine n'exigera pas moins de 20 millions sterl. On dit que le projet du Ministre pour les lever est le suivant :

Moyens extraordinaire.

La taille des terres à 5 schel. p. l. sterl. l.	2,000,000
Les droits sur la Drèche, &c.	700,000
Le fond d'Amortissement.	2,500,000
Billets d'Echiquier.	2,000,000

Moyens extraordinaires.

Nouvelle répartition de la taille des terres. l.	2,000,000
10 pr. cent de taille des Pauvres.	200,000
1,100,000 chevaux à 10 schel. chacun.	550,000
Nouveaux droits sur le vin, sucre, tabac &c.	1,000,000
7 p. cent sur les Rentiers, évalués à 50 millions.	3,500,000
La Compagnie des Indes pour son octroi.	2,500,000
Par emprunt.	3,000,000

20,000,000

Ces nouvelles taxations ne doivent subsister que pendant une seule année ; ce qu'on empruntera sera remboursé dans l'année suivante , sans grossir la masse des dettes Nationales, & portera certain intérêt jusqu'au remboursement, auquel il sera pourvu pour ladite année seulement.

En attendant les assemblées Parlementaires, il s'est formé ici un grand nombre de cotteries, dont nos Gazettes annoncent régulièrement les séances & les sujets politiques qui doivent s'y discuter. Dans celle d'hier 21, à la Salle des Carrossiers, les débats devoient rouler sur la demande faite par l'Irlande d'une liberté absolue du commerce. Voici l'objet que le Lycée du cheval noir avoit pour le Mardi 9. » Le système actuel du Gouvernement pour la guerre d'Amérique est-il de nature à ramener ce pays sous l'obéissance de la Grande - Bretagne ? La séance s'ouvrira

à 8 heures précises; la place est à 6 sols, y compris la biere “.

M. Wilkes, Alderman de Londres, va de nouveau entrer en lice pour l'emploi lucratif de Chambellan-Trésorier de cette Ville, vacant par la mort de M. Hopkins. Il a deux puissans concurrens en MM. Cranke & James; mais les patriotes se disposent à le soutenir de tous leurs efforts, ce qui nous annonce plus d'une scène tumultueuse. Ce qui feroit croire qu'il pourroit bien l'emporter, c'est que l'on convient que s'il n'est pas irréprochable à tous égards, il a rendu des services réels à la Nation; c'est à lui que chaque citoyen doit la sécurité domestique dont il jouit; c'est lui qui a mis un frein à l'inquisition d'Etat: d'ailleurs, ses partisans sont convenus de deux points essentiels; 1°. De donner des sûretés pour l'administration des deniers qui passeront par les mains du Candidat, & 2°. de se charger par souscription des frais de l'élection.

Les affaires de l'Irlande continuent d'exciter l'attention générale. La Chambre des Communes arrêta, le 3, qu'on lui présente-
roit une liste contenant les noms de toutes les personnes pensionnées auxquelles il se trouvoit dû des arrérages, qui montent à 23,391 livres sterling. Une autre contenant ceux de toutes les personnes qui avoient fait enregistrer leurs voitures, & une 3°. contenant aussi les noms de ceux qui sont sujets à la retenue de 4 schelings, ou d'un cinquième

sur la livre sterling. Elle résolut aussi d'accorder des subsides à S. M. ; mais on ignore encore leur somme , & le tems pour lequel ils seront accordés. Elle arrêta encore qu'elle se formeroit en Comité général le 6 , pour prendre les comptes publics en considération. Toutes ces démarches prouvent qu'elle ne perd point de vue le redressement qu'elle demande de ses griefs avec une chaleur qui peut devenir allarmante, si on la mécontente, ou si l'on prend de longs délais. Quelques personnes se persuadent qu'il y a encore un moyen de faire cesser la détresse de ce Royaume , sans lui accorder cette liberté absolue de commerce qui seroit funeste à l'Angleterre ; ce moyen seroit d'établir une taxe ou une retenue sur les pensions accordées à ceux qui vivent en Angleterre ou ailleurs. Mais on ne considère pas qu'alors les Ministres , en donnant des pensions , ne pourroient se dispenser de les rendre plus fortes de tout le montant de la retenue , & que tel obtiendrait 400 livres sterlings de pension , à qui on n'en auroit donné que 250 dans d'autres tems.

Un nommé James Réed , ci-devant Contre-Maître sur la frégate de guerre le *Québec* , a envoyé à ses amis ici , les noms des 40 hommes recueillis par M. de Couëdic. Il finit ainsi sa lettre , qui est datée de Brest le 14 Octobre. » Nous sommes traités ici avec tout le soin & toute l'humanité possibles.

Le

. Le *Blenheim*, de 90 canons, auquel on travailloit depuis deux ans pour le mettre en état de faire campagne, n'a pas pu suivre l'escadre avec laquelle il n'a resté que quelques semaines. On a été obligé de le faire venir dans la Tamise, ou on le répare; on dit qu'il n'y a pas moins de 6 mois de travail à y faire. On a cru qu'avant-hier l'ordre est parti de désarmer le *Montmouth*, qui est revenu trop endommagé du combat du 6 Juillet pour que désormais il puisse rendre service.

Le Gouvernement va, dit-on, acheter 7 vaisseaux à deux mâts, montés chacun de 16 canons, qui croiseront continuellement sur la côte d'Angleterre pour en écarter les corsaires ennemis.

On lit dans un de nos papiers la plaisanterie suivante, dans laquelle on rappelle un fait qui n'est assurément rien moins que plaisant :

Les Chefs de cuisine & d'office du nouveau Lord-Maire ont été dans la plus grande perplexité pour donner le 9 le grand repas d'usage, auquel sont invités les Grands de la Cour & les Ministres étrangers. Le bâtiment Hollandois attendu de Portugal avec les citrons, a été enlevé par un Corsaire Américain en représailles de la prise faite près de Surinam par le vaisseau de guerre Anglois le *Janus* de 44 canons, & le Brigantin la *Jamaïca* d'une flotte Hollandoise chargée pour les Américains, & escortée par un vaisseau de guerre Hollandois, qui n'a abandonné son Convoi qu'après trois heures de combat. — Il faut espérer que les oranges nous arriveront de Portugal avec plus de sûreté, par les soins, la vigilance, & l'industrie du fameux Commodore Johnstone, parti de Spithéad le 27 Octobre, avec

4 Décembre 1779.

b

une flotille de guerre pour aller croiser sur cette côte.

Selon quelques lettres, le vaisseau de guerre Hollandois a été coulé à fonds, & on en a sauvé la plus grande partie de l'équipage qui a été conduit à la Jamaïque, où il a la liberté de s'embarquer pour aller en Hollande par la première occasion; & on s'étonne ici que les Hollandois ne se déclarent pas pour nous; on devroit être surpris qu'ils ne se soient pas encore déclarés pour nos ennemis.

Il ne se confirme point que la place de Secrétaire d'Etat du Comte de Weymouth ait été donnée au Comte de Hillsborough, à qui sa lettre circulaire aux Gouverneurs Anglois en Amérique pendant l'année 1768, fera jouer un si grand rôle dans l'Histoire de cette révolution.

Nos papiers publics contiennent l'anecdote suivante qui est trop singulière pour n'être pas rapportée.

» On travaille à un plafond, dans la chapelle des Invalides de la marine, à Gréenvich. Un Ecoissois, Commis des Bâtimens, qui conduit cet ouvrage, ennuyé des compagnies qui venoient sans interruption demander à le voir, donna l'ordre à un garde, d'en refuser l'entrée à qui que ce fût, même au Lord Sandwich, ou à un Ange descendu exprès du ciel. Le vendredi 5, arrivent inopinément le Duc & la Duchesse de Gloucester, qui suivant la stricte consigne, sont refusés. Le Capitaine Martin, Lieutenant-Gouverneur, informé de ce qui se passoit, accourt auprès du Prince, fait enfoncer les portes, & déclare à haute voix, que par-tout où il aura du commandement, il ne souffrira pas qu'un

Prince de la Maison de Brunswick , reçoit une pareille insulte de la part d'un Commis Ecossois &c.

Fluellyn - Price vient de mourir âgé de cent-un ans dans le Comté de Glamorgau ; il a conservé la plus vigoureuse santé , & l'usage le plus entier de ses facultés d'esprit & de corps presque jusqu'aux derniers momens de sa vie.

ÉTATS - UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPT.

De Boston le 10 Août. On se rappelle le malheur qu'essuya , il y a quelque temps , le Commodore Manly , à qui l'on avoit confié le commandement d'une partie de nos forces navales naissantes , & qui fut battu deux fois , & fait prisonnier. Cet évènement n'avoit pas laissé d'influer sur l'opinion publique qui rejette presque toujours sur la faute du Général , les évènements dont l'issue n'a pas répondu à son attente. Quelques particuliers de cette Ville persuadés qu'elle étoit injuste , se sont empressés de lui fournir l'occasion de rétablir entièrement sa réputation. En conséquence ils ont armé le *Jason* de 6 canons de 19 & de 14 de six , pris récemment par le Commodore Hopkins & amené dans notre port , dont ils lui ont confié le commandement. M. Manly n'étoit parti d'ici que depuis quelques jours , lorsqu'il rencontra à la hauteur de New-Yorck 2 Brigantins armateurs de 20 canons de 6

liv. chacun , appartenant à l'ennemi. Après avoir reçu les bordées de tous les deux sans y répondre , il porta directement entre les Brigantins à la portée du pistolet , & dans cette position il lâcha ses deux bordées d'un côté & de l'autre à chacun d'eux , avec tant de vigueur & de succès, qu'il leur tua plus de 30 hommes , & les détermina à amener sur le champ. Il rentra dans ce port le 25 Juillet , amenant ses deux prises & 14 prisonniers ; l'une est l'armateur le *Hazard* , de Glasgow , & l'autre une lettre de marque de Liverpool. Cette action de M. Manly est comptée parmi les plus courageuses de nos annales maritimes.

On apprend de Providence que le 11 Juillet on y reçut avis que quelques jours auparavant l'ennemi débarqua 2 Régimens sur l'île Conanicut, avec une partie des Toris de Fanning , le tout montoit à 700 hommes qu'un pareil nombre débarqua le lendemain à New Port par des bateaux plats , & qu'on présumoit que l'ennemi se proposoit de faire quelque tentative du côté de cet Etat ; on en donna sur le champ avis , en invitant les amis de la liberté à se tenir prêts à le recevoir.

Toutes les nouvelles de New Jersey , ne parlent que des traits de férocité qui ont marqué la marche des Troupes Angloises & Hessoises ; elles offrent entre autres ces détails qui font horreur.

William Smith , Fermier , près de Wood Bridge ,

volant aux cris de sa fille, & trouvant un Officier Hessois tentant de la violer, il le tua dans un premier accès de fureur ; le parti que commandoit l'Officier survenant, tua le père & la fille, & celle-ci avant de mourir fut violée par l'un des soldats : la maison fut ensuite pillée & brûlée.

Un autre parti entré dans la maison de Samuel Stout, Ecuyer de Hopewell, détruisit tout ce qu'il avoit de titres, papiers, meubles, à l'exception de ce qu'ils emmenèrent, comme chevaux, &c. Sa perte en cette occasion monta au moins à 2000 liv. st., ils pillèrent de même & massacrèrent le vieux M. Phillips son voisin.

Un parti Américain trouva sur le rivage de Jersey & emmena trois jeunes filles éplorées, qui avoient été violées toutes trois : les deux plus âgées, par deux soldats Hessois, & la plus jeune, qui n'avoit pas 14 ans, par un Officier Ecoissois.

A Hopewell, 16 jeunes filles cherchant à se soustraire aux violences de cet ennemi cruel, s'étoient réfugiées sur la montagne près de la maison de M. Ralph; l'ennemi en ayant été informé détacha après elles un parti de soldats, qui les enveloppèrent & les conduisirent au camp des Anglois; on n'en a pas entendu parler depuis.

Les beaux établissemens de Maidenhead & d'Hopewell ont été entièrement détruits; on n'épargna ni âge ni sexe : les maisons furent dépouillées de tout ce qu'elles contenoient, & ce qui ne put être emporté fut détruit : à peine se trouvoit-il un soldat dans l'armée qui n'eût pas un cheval chargé de butin; si ces actes de désolation, de détresse & de ruine n'animent pas tous les cœurs de l'esprit de vengeance, tout ce qui est vertu & courage s'est nécessairement envolé de ce pays.



FRANCE.

De VERSAILLES, le 30 Novembre.

MADAME Elisabeth de France, dont la santé est entièrement rétablie, est revenue ici le 23 de ce mois. Le lendemain le Comte d'Adhémar, Ecuyer de cette Princesse, a pris les entrées de la Chambre que le Roi lui a accordées.

M. de la Fosse, Graveur, a eu l'honneur de présenter à LL. MM. & à la Famille Royale la neuvième livraison du *Voyage Pittoresque de l'Italie.*

De PARIS, le 30 Novembre.

SELON les lettres de Brest, l'armée est toujours en rade, prête à appareiller si on l'ordonnoit. Rien ne fait croire qu'on songe à désarmer. Il est question seulement de renvoyer les matelots mariés, pour qu'ils aillent passer l'hiver dans leurs ménages. Ils seront remplacés par les jeunes gens, auxquels il avoit été permis d'aller prendre l'air natal, & qui se sont tous parfaitement rétablis. L'armée restera en rade, & il n'entrera dans le port que 3 vaisseaux à-la-fois. Lorsqu'ils seront réparés, ils retourneront se mettre en rade pour faire place à d'autres.

» Le feu prit ici, ajoutent les mêmes lettres, dans une de nos boulangeries. Un magasin où il y avoit 14 ou 15 cent sacs de farine, a été la proie des flammes. Les prompts secours qu'on y a

apportés ont empêché que l'incendie ne fit de plus grands ravages.

» *Le Duc de Bourgogne*, vaisseau de 80 canons, sera bientôt en état de paroître en rade. *Le Royal-Louis* ne sera prêt qu'à la fin de l'hiver. Ces deux beaux vaisseaux, ainsi que le *Magnanime*, que nous attendons de Rochefort, seront la campagne prochaine à la tête des divisions.

» Il est facile de voir, par les préparatifs qui ont lieu, qu'il partira pour l'Amérique beaucoup plus de vaisseaux qu'on ne croyoit devoir y aller. Ceux auxquels on travaille sans relâche dans les trois Ports, les remplaceront dans notre armée. On compte que dans peu de jours, il sortira une de nos escadres pour aller au-devant de celle de Toulon, qui escorte le convoi Espagnol ».

Quelques Officiers-Généraux, & plusieurs Colonels de l'armée du Comte de Vaux sont de retour à Paris. Les congés de semestre ont été accordés aussi-tôt qu'on a su que D. Cordova ne pouvoit plus être inquiété par la flotte Angloise. On désarme au Havre, comme à S. Malo; les troupes se répandent dans l'intérieur de la Province pour y prendre leurs quartiers d'hiver.* Le Comte de Vaux, qui a quitté le Havre, a établi son Quartier-Général à Dinan, où tous les Officiers-Généraux l'ont accompagné. Tous les projets de descente paroissent abandonnés jusqu'au printems prochain; alors les troupes rassemblées de bonne heure, l'armée navale en état d'appareiller au premier avis, promettent une campagne active.

On a appris à Dunkerque que la prise faite par le corsaire le *Chaulieu*, étoit arrivée

M. l'Abbé d'Expilly, a donné lieu à la réponse suivante.

» MM., permettez moi de vous adresser quelques observations concernant un article de votre Journal du 6 Novembre, page 38, qui doit avoir causé une plaisante surprise à ceux, d'entre vos lecteurs, qui sont un peu versés dans la Géographie.

Un spéculateur, d'abord anonyme, se propose d'entrer en lice avec M. l'Abbé d'Expilly, au sujet de la récolte des grains en France, & de la quantité de sèptiers nécessaire à la subsistance des 24 millions d'individus qui peuplent ce Royaume : nombre auquel le premier n'est pas porté à ajouter foi. Comme je n'entends pas plus l'Agriculture qu'il n'entend, à ce qu'il paroît, la Géographie, je laisse aux Economistes le soin glorieux de nous administrer à tous, tant que nous sommes, nos portions de grains, égales ou non. Mais, quant à celles de terrein, je vais démontrer que la nature n'est pas à beaucoup près aussi libérale à notre égard que l'assure l'anonyme. Voici son calcul bien simple, dit-il, (il l'est en effet,) & auquel il croit difficile de répondre; mais rien au contraire de plus aisé.

La France à 220 lieues de large sur 225 de longueur, il entend sans doute des lieues communes. D'accord, à quelques lieues près. De là il conclut sa superficie est de 45,000 lieues quarrées. En multipliant les deux premiers nombres l'un par l'autre, il s'est d'abord trompé dans le résultat, qui doit être 49,500 : en un mot, il a prétendu calculer ce qu'on appelle en Géométrie un rectangle, formé tout simplement de la plus grande longueur & de la plus grande largeur du Royaume. Mais malheureusement pour le calculateur, il y a un petit inconvénient : c'est que la France, n'ayant pas à beaucoup près, les mêmes dimensions, n'est par conséquent rien moins qu'un rectangle ou un parallélograme,

La Géométrie apprend aux Géographes à rectifier sur les cartes la configuration prodigieusement irrégulière des pays, & à les réduire en une figure régulière : or, d'après ce principe, on trouve que la France n'a qu'environ 28,000 lieues quarrées. Soyons généreux ; supposons en 30,000, comme le disent quelques - uns à tout hazard : mais nous serons toujours fort loin du compte du spéculateur anonyme, qui opère si lestement. Ce qu'il met de trop formeroit un autre Royaume, même plus considérable que plusieurs que l'on connoît. Tout son échafaudage, construit sur une telle base, s'éroule donc dans un clin d'œil. Moins d'arpents de terre, moins de grains ; & nous voilà réduits à de moindtes portions ; Dieu soit loué : & M. l'Abbé d'Expilly, pourroit bien avoir raison.

Par occasion, je crois devoir ajouter que la grandeur des pays calculée, soit en degrés, soit en mesures *géodésiques*, suivant leur longueur & leur largeur, d'un point du monde à un autre, même selon leur circuit, que ces sortes de grandeurs, dis-je, bien loin de conduire à la connaissance de la vraie étendue des pays peuvent au contraire induire en erreur ; fût-elle incomparable avec celle que je viens de relever.

En effet, tel pays peut être plus étendu que tel autre dans ces différens sens, & avoir moins de surface que ce dernier. Ceci a d'abord l'air d'un paradoxe : il est néanmoins évident que leur grandeur dépend de la configuration plus ou moins irrégulière de leurs limites, ou du rétrécissement & de l'extension de leurs différentes parties : & la Géométrie démontre qu'une figure d'un grand circuit, mais très-irrégulier, peut être entièrement inscrite dans une autre figure d'un contour moins grand, mais moins irrégulier : donc, suivant un axiome trop simple pour être cité, la surface de cette dernière sera plus considérable.

C'est pourtant de ces dimensions, au moins inutiles, que sont remplis les livres de Géographie, sans exception; comme s'ils n'étoient pas déjà assez défectueux à d'autres égards. L'étendue quarrée enfin est la seule mesure utile, autant que curieuse, & l'unique moyen de compenser avec justice un pays à un autre. C'est une opération géométrique, qui exige plus de patience que de sagacité; & qui doit être faite sur de bonnes cartes.

J'aurois une multitude de remarques à faire, entr'autres sur la routine qu'ont aussi les écrivains en Géographie, de répéter mille détails, que les cartes représentent; & dont l'inspection peut elle seule donner de claires idées: mais je réserve ces remarques pour une *nouvelle description de la terre, avec des cartes*. Quelque nombreuses que soient les productions de ce genre, (car il en paroît journellement,) j'oserai bientôt présenter au public celle-ci, comme étant caractérisée par des idées neuves; comme le fruit de mes voyages, & d'une longue théorie jointe à la pratique. J'ai l'honneur d'être &c.
Signé, BRION DE LA TOUR, Ingénieur-Géographe du Roi.

On écrit de Metz que l'espèce de Scission du Chapitre Noble & Séculier de Saint-Louis, continue d'y subsister, & que l'on espère qu'elle finira bientôt à présent qu'on vient d'apprendre que le Conseil d'Etat a prononcé contre les prétentions de Madame l'Abbesse, & de M. l'Evêque de Metz; ce Procès occupe assez pour que l'on en donne ici une idée.

» Les Abbayes de Saint-Pierre & de Sainte Marie furent réunies en 1760, pour Madame de Choiseul, sœur du Ministre, sous le titre de Chapitre. Le Roi le destinant à procurer un établissement à des filles de qualité, qui font preuve de no-

blesse paternelle Militaire & de Chevalerie de 1400. Après que les Bulles du Pape & les Lettres-Patentes pour cette réunion eurent été enregistrées, M. de Choiseul alors Archevêque d'Alby fut nommé Commissaire Apostolique & du Roi pour les réglemens nécessaires à l'Administration spirituelle & temporelle ; ceux qu'il put dresser étant insuffisans, à sa mort M. l'Evêque de Metz actuel fut nommé par le Pape pour perfectionner cet ouvrage ; lorsque ce dernier a fini de dresser les Statuts, ils ont été envoyés au Parlement de Metz, revêtus de Lettres-Patentes. Ce Tribunal les a de droit, communiqués au Chapitre, & plusieurs Chanoinesses ont formé opposition à leur enregistrement, parce qu'ils établissent Madame l'Abbesse dans une domination trop despotique, dont celles de l'avenir pourroient abuser si elles se trouvoient d'un caractère plus impérieux que celle qui l'est actuellement, ils la rendent en certains cas maîtresse de renvoyer les Dames selon son caprice, & de ne donner des permissions de s'absenter que quand il lui plairoit «.

» Les opposantes, appellées insurgentes, à Metz, ont député il y a quelques mois, à Paris, Mesdames Delaporte, de Jaucourt & de Beaujeu, pour exposer au Conseil, qu'il n'existe dans les autres Chapitres, rien qui asservisse ainsi des Chanoinesses ; elles ont fait plusieurs Mémoires, & offrent de se soumettre à la clôture plutôt qu'à une telle dépendance «.

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, dans son assemblée du 12 de ce mois, a renvoyé à l'année 1781, le prix qu'elle devoit distribuer à la Saint-Martin. Le sujet est d'examiner *quels furent chez les différens Peuples de la Grèce & de l'Italie, les noms & les attributs de Pluton & des Divinités infernales ; Proserpine exceptée, comme ayant déjà fait partie d'un autre sujet : quelles furent les raisons & l'origine de ces attributs.* Les auteurs étoient invités à rechercher

quelles ont été les statues & les tableaux célèbres de ces Divinités, & les Artistes qui se sont illustrés par ces ouvrages. Le prix sera double; les pièces affranchies de tout port, doivent être remises entre les mains de M. Dupuy, Secrétaire perpétuel, avant le premier Juillet 1781, & ce terme est de rigueur. La séance fut terminée par la lecture de plusieurs Mémoires, dont on trouvera l'extrait dans les Mercurès prochains.

» Dom Gentil, Prieur de Fontenet, Ordre de Citeaux, près Montbard en Bourgogne, Auteur d'une Diététique des Végétaux, & application de la Chymie à l'Agriculture établie en cette Ville, & dont il a été déclaré associé honoraire, vient de remporter encore celui de la Société de Limoges, consistant en une Médaille d'or de 300 liv. La question proposée étoit celle-ci. Désigner un ou plusieurs fossiles, propres naturellement, ou par des préparations quelconques, à fertiliser les terres du Haut-Limousin, & à remplacer la Marne qui y manque.

On a parlé de ces voleurs répandus sur les routes, & qui endorment ou enivrent les personnes qu'ils veulent dépouiller; il s'en est glissé ici quelques-uns, & on dit qu'on en a arrêté 3. Il faut espérer qu'ils feront connoître leurs complices, & sur-tout l'espèce de drogue qu'ils employent, & contre les effets de laquelle on trouvera sans doute quelques préservatifs efficaces qu'il seroit intéressant de publier. Le 4 du mois dernier un voyageur en a encore été la victime.

» Il étoit parti ce jour-là de Paris avec un compagnon de voyage; ils rencontrèrent à une lieue d'Elsonne un homme à cheval, qui vint loger dans leur auberge, & qui, après y avoir dîné & en être sorti en même tems qu'eux, se trouvant également à l'endroit où ils devoient coucher, leur demanda la permission de souper avec eux. Ils l'ac-

ceptèrent. Dans la conversation, il se faisoit passer pour un Négociant, & dit qu'il alloit à Lyon. Le lendemain on voyage ensemble; & le soir, comme on faisoit rafraîchir les chevaux, un autre homme arrive de Paris, questionne nos voyageurs sur la distance de Montargis, apprend d'eux qu'ils y vont coucher, les y suit, & leur fait pour le souper la même demande que le premier, qu'il ne paroissoit pas connoître. Le jour suivant on arrive à un village appelé Nogent, où l'on dîne. » Un malheureux hazard voulut, continue l'Auteur de la lettre, que mon compagnon se plaignît d'un mal d'estomac. Le premier de nos aventuriers tire aussi-tôt de sa poche une bouteille d'eau-de-vie, qu'il dit être excellente, & l'engage à en boire. Je suis aussi tenté d'en goûter. Quelques minutes après, celui qui nous l'avoit versée se jette sur un lit, disant qu'il avoit besoin de repos. L'envie de dormir nous prend alors, & nous en faisons autant. L'autre se charge de veiller sur nos chevaux & de venir nous avertir quand ils seront prêts. Mais tandis que nous dormions profondément, son camarade me vole ma montre, avec le peu d'argent que j'avois; & à mon ami, outre une somme de 312 liv., un étui d'or, une montre à répétition & une chaîne d'or, avec quantité de breloques, qu'il destinoit à sa future «.

Le sieur François-Charles de Monestay, Marquis de Chazeron, Colonel en second du Régiment d'Austrasie, Infanterie, est mort en cette ville le 4 de ce mois.

Le sieur du Mollard, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ancien Lieutenant-Colonel du régiment de Bourgogne, Cavalerie, est mort à Moirans près Grenoble, le 10 de ce mois, âgé d'environ 65 ans.

» Un Arrêt du Conseil du premier Octobre, ordonne que les traitemens appointemens & émolu-

mens des Charges de Gouverneurs-Généraux des Provinces, Gouverneurs particuliers, Lieutenans du Roi ou Commandans; Majors, Aides & sous-Aides-Majors des Villes, Places & Châteaux, seront compris dorénavant dans les états des garnisons & des places frontières. Les revenus de quelques-uns de ces Officiers étoient assignés ci-devant sur les recettes générales des Finances, & celles de quelques autres, sur la jouissance des Domaines, droits municipaux & exemptions. S. M. en réunissant les droits domaniaux à la Couronne, a jugé que le nouvel arrangement étoit d'un côté plus utile aux Pourvus desdits emplois militaires, en ce-qu'il leur évitera l'inconvénient d'avoir recours à plusieurs caisses, & d'être obligés de se livrer à une régie de domaines, qui souvent ne peut se concilier avec leur service; & de l'autre, plus conforme au nouvel ordre mis dans le paiement des pensions & graces, & au nouveau régime établi pour la régie des Domaines.

Déclaration du Roi concernant la Comptabilité du Trésor Royal. Persuadés que la méthode & la clarté dans la Comptabilité, sont un des moyens les plus propres à entretenir l'ordre & la règle dans la manutention des finances, nous nous sommes occupés de cet important objet, & nous n'avons pu voir sans peine que le tableau de nos revenus & de nos dépenses n'étoit jamais que le résultat de recherches & de connoissances éparées rassemblées sous nos yeux par le Ministre des finances; ce qui faisoit dépendre de l'intelligence & de l'exactitude d'un seul homme, la connoissance la plus intéressante pour nos plans & nos déterminations: que le défaut de cette constitution provenoit essentiellement de ce que les registres & les comptes de notre Trésor Royal, où l'on devoit naturellement trouver le détail exact de l'universalité de nos recettes & de nos dépenses, ne présentoient à cet égard que des connoissances insuffisantes & des renseignemens incomplets: qu'une partie des impositions n'y étoit ver-

sée ni même connue , & que plusieurs sortes de dépenses y étant acquittées habituellement par diverses caisses , il n'en existoit non plus aucune trace au Trésor Royal : que cependant les Députés de la Chambre des Comptes ne pouvoient point suppléer au vice de ces dispositions , non-seulement parce que ce n'étoit qu'au bout d'un très grand nombre d'années que tous les comptes particuliers sont rendus & apurés , mais encore parce qu'étant divisés entre toutes les Chambres des Comptes de notre Royaume , ce ne seroit que par l'effet d'un travail immense qu'on parviendroit à former des résultats ; & ce travail , toujours trop tardif & confus , ne seroit jamais utile. Nous avons donc senti de quel avantage il seroit pour nous & pour nos successeurs , d'établir une forme de comptabilité qui fit passer au Trésor royal toutes les recettes & tous les paiemens , non pas à la vérité toujours en espèces , pour ne rien changer à la facilité du service & au maintien des hypothèques ou destinations particulières , mais au moins par forme de quittances & d'assignations , de manière qu'en ouvrant les registres du Trésor royal , on pût voir clairement le rapport exact entre les dépenses & les revenus ordinaires de chaque année , & séparément le montant des dépenses & des ressources extraordinaires.

Nous ne pouvons nous dissimuler que cette méthode , si utile & si importante , rendra bien moins secret l'état des finances ; qu'ainsi c'est une obligation de plus que nous contractons d'entretenir une constante harmonie entré nos revenus & nos dépenses ordinaires , puisque c'est là le fondement & l'appui de la confiance ; mais nous n'en demanderons jamais aucune qui ne soit légitime & bien fondée ; toute autre , nous le savons , mène tôt ou tard à des injustices & à des manquemens de foi , dont nous voulons à jamais préserver notre règne : & nous découvrons avec satisfaction que dans les vues qui nous animent , moins nous répandrons de

voile sur l'état de nos finances & sur leur administration, & plus nous aurons de droits à l'amour, & à la confiance de nos Peuples. A ces causes, &c. Cette déclaration est composée de XIII articles, conformes à ce qui est énoncé dans le préambule qu'on vient de lire.

De BRUXELLES, le 30 Novembre.

LES lettres de Cadix portent que les dispositions faites pour le siège de Gibraltar sont très-avancées, & que tout annonce le succès favorable de cette entreprise; les Hanovriens qui composent la garnison, sont fatigués du blocus, & éclatent en murmures. Pour prévenir les suites de ce mécontentement, le Gouverneur de la place a pris avec lui dans le Château les gens de bonne volonté; il a mis les Hanovriens dans la Ville, & a pointé le canon sur elle. Cette division entre les Anglois & les Hanovriens peut autant hâter nos succès que le manque de vivres qui commence à se faire sentir parmi la garnison & parmi les habitans. Les mêmes lettres contiennent l'état suivant des forces que D. Antoine Barcelo doit commander en Chef, & qui formeront cinq divisions pour bloquer la place pendant le siège.

1°. 2 vaisseaux de ligne, 3 frégates, 7 chébecs; 3 galiotes à bombes, un paquebot & une balandre, commandés par ce Chef-d'escadre.

2°. 3 vaisseaux de ligne aux ordres de D. Juan de Langara.

3°. 2 vaisseaux de ligne & deux frégates sous ceux de D. Valendez, Brigadier de Marine.

4°. 3 vaisseaux de ligne du département du Ferrol, 4 autres de celui de Cadix, & 3 frégates commandées par D. de Ulloa.

3°. Un corps de réserve composé d'une houteque, de 10 bâtimens de voiles latines, de 20 bâtimens légers, armés chacun de 4 canons, & d'un nombre considérable de bâtimens de transport. Cette dernière division est destinée à croiser dans le Détroit, lorsque les vents contraindront les autres de s'éloigner. Le tout forme une escadre de 12 vaisseaux de ligne & d'un grand nombre de navires de moindre force, qui pourront être employés ailleurs immédiatement après la reddition de la place.

Les Corsaires Anglois ne cessent de commettre des excès sur toutes les mers; celles du Levant en sont aussi témoin; comme depuis les pertes que les Négocians François de cette place ont faites, ils ne font plus partir de bâtimens que sous de bonnes escortes, les armateurs privés de leur proie naturelle cherchent à s'en dédommager sur les vaisseaux neutres.

» Le navire Hollandois le *Zeiden-vest*, écrit-on de Smyrne, entrant le 23 Septembre dans notre rade, rencontra malheureusement le corsaire Anglois la *Vipere*, qui arrivoit dans le même tems, & qui, s'en rendit maître & le fit mouiller à mi-chemin de la rade sous le pavillon Britannique. M. de Hoche pied, Consul des Provinces-Unies, envoya le Chancelier du Consulat pour demander raison de cet enlèvement, mais on refusa de le recevoir à bord, & on le menaça de tirer sur lui s'il approchoit. Le Chancelier du Consulat Anglois; en l'absence du Consul, promit que le navire ne quitteroit point la rade avant que l'affaire fût éclaircie. Cependant le matin suivant, à la pointe du jour, il étoit déjà à l'ancre au-delà du Château & hors de la portée du canon. Le Consul Britannique de retour en ville, alléguapour raison qu'il avoit fait éloigner ce bâtiment afin d'éviter toute contestation avec le Gouverne-

ment Ottoman ; quant au reste , comme ce navire venoit de Marseille , on voloit en examiner la cargaison , dont on relâcheroit tout ce qui seroit affirmé sous serment être pour compte Hollandois ; mais qu'on déclareroit de bonne prise la partie du chargement qui appartiendroit aux François. C'est en vain qu'on objecta que quand ce bâtiment même seroit François , le droit des gens ne permettoit pas au corsaire Anglois de le prendre à l'entrée d'une rade neutre. Si les Anglois profitant de la supériorité de leurs forces , exécutent de pareilles entreprises , il est à craindre qu'il n'en résulte de grandes difficultés de la part des Négocians François , en droit de réclamer leurs marchandises embarquées sur un navire neutre , sous la garantie des traités entre l'Angleterre & la République de Hollande «.

Selon des lettres d'Amsterdam les 3 cutters François qui étoient au Texel , sont partis le 19 de ce mois. S'ils rencontrent les vaisseaux de guerre qui croisent à une certaine distance , on ne tardera pas à recevoir la nouvelle d'un combat ; car quelque supérieures que puissent être les forces des Ennemis leur résolution est de se défendre.

» Le célèbre Paul Jones , ajoutent les mêmes lettres , a paru le 19 à la Bourfe ; il étoit accompagné du Capitaine Curingham , connu par plusieurs prises qu'il a faites sur les Anglois , entr'autres par celle du paquebot *le Prince d'Orange* , & qui a eu le bonheur de s'échapper lui trentieme des prisons de Plimouth , où il étoit étroitement enfermé. Le même jour à trois heures après-midi , Paul Jones & sa suite , accompagnés de M. Jean de Neuvielle & de son fils , partirent pour le Helder dans deux carrosses à six chevaux. On ignore encore combien il restera de tems au Texel , & quand il remettra à la voile «.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL. du 24 au 25 Novemb.

On assure qu'il a été répondu à quelqu'un qui demandoit ce que fait à présent certain Monarque : » Il a déjà perdu la moitié de sa couronne , » & il joue à présent quitte ou double pour l'autre » moitié «. Il se débite aussi que des Irlandois disent hautement qu'ils excepteront volontiers de leurs arrêtés d'association contre toute importation d'Angleterre le crêpe & le drap noir pour un certain grand deuil.

On prétend avoir entendu dire au Roi que si les rebelles d'Amérique l'ont emporté sur lui , ceux d'Angleterre n'auroient pas le même avantage.

Il a été articulé, dit-on , le 10 de ce mois , dans la Chambre des Communes d'Irlande , par M. Grattan , qu'il n'y avoit pas une seule des associations qui ne fût dans la persuasion entière que le *décollement de Charles I* avoit été un acte éminent de Justice.

On a observé à ceux qui trouvent à redire aux appointemens que touchent encore les Lords Stormont & Grantham , que cela doit beaucoup moins surprendre que de voir le Général Gage continuer à recevoir son traitement de Gouverneur de Boston.

On assure que sur l'état de distribution des fonds de la liste civile , il ne paroît point encore que nous n'avons plus d'Ambassadeur à Paris ni à Madrid , & que les appointemens de Milord Stormont & de Milord Grantham , courent comme auparavant. A cette manière d'administrer les revenus de l'Etat , on ne doit pas être surpris si M. Pultney , devenu le Conseil de Milord North , recule plus qu'il n'avance dans le travail de son plan de finance pour l'année prochaine

A l'occasion de la nomination du Lord Carlisle , à la place de premier Lord du Commerce & des

Plantations, la gazette de la Cour a annoncé, suivant l'usage, la nouvelle formation de ce Conseil ou Bureau, en nommant les huit sujets qui le composent aujourd'hui. On a remarqué que dans ce nombre il y a cinq Auteurs; savoir, le Lord de Carlisle, d'une *Élégie sur la mort de son chien*; Williams Eden, d'*observations (anticonstitutionnelles) sur les loix pénales*; André Stuart, de divers Ouvrages politiques; & Soames Jenning & Edouard Gibbon, de Productions on ne peut pas plus contraires aux principes du christianisme. Enfin le Secrétaire de ce Conseil est un Auteur dramatique.

Depuis qu'on voit le Lord Carlisle pourvu de la place de premier Lord du Commerce & des Plantations, par la même main Royale qui a trouvé dans Milord Germaine un Ministre de la guerre, on dit que la Providence a départi à nos Rois le don de faire des hommes d'Etat en compensation de celui qu'ils ont perdu de guérir les écrouelles.

De mauvais plaisans s'amuseut sur le compte du Lord Carlisle, nouveau Directeur du Commerce: ils prétendent qu'il falloit créer pour lui un bureau de modes, parce qu'elles ont fait depuis plusieurs années sa plus chère occupation. Ils rapportent à ce sujet qu'étant, il y a quelques années, à Florence, il s'y montra en Public habillé à la Romaine, comme du tems de Jules-César, & qu'il vouloit tenter d'introduire cet habit en Angleterre, si ses amis ne l'en eussent empêché.

Le Général Burgoyne, détruit en termes clairs, dans sa lettre à ses Constituans, l'assertion des Ministres concernant les instructions qu'il avoit reçues pour sa campagne. Il affirme que loin que les opérations eussent été laissées à sa discrétion, comme le prétendent les Ministres, il n'est jamais sorti d'aucun cabinet des ordres plus précis & plus di-

rects que ceux qui lui ont été envoyés ; d'où il résulte que la malheureuse issue de son expédition sur la rivière d'Hudson , reste absolument à la charge des Ministres.

Un Ecrivain qui signe *Machiavel* , demandoit dans une Gazette du 19 , si les Ministres ont bien songé aux conséquences de l'indigne traitement qu'éprouve de leur part le Général Burgoyne , & au mal que pouvoit faire à la cause Angloise en Amérique , ce Général , si son juste ressentiment le portoit à y retourner par la voie de France , pour se mettre à la tête de ses troupes prisonnières , dont il étoit adoré , & que leur Patrie a si affreusement négligées , & avec elles , prendre du service dans l'Armée des Etats-Unis. — Le même spéculateur vouloit s'avoit des Ministres , s'ils sont informés du contenu d'une lettre écrite , dit-on , au Congrès , par une association considérable , dans l'Isle de la Jamaïque. Il propose aussi ce doute , si les Colons de la Jamaïque ne gagneroient pas infiniment plus par une capitulation judicieuse , & par le rétablissement de leur commerce avec le Continent Septentrional , que par des levées de troupes en Angleterre , pour défendre à leurs frais un pays qui ne fera qu'en souffrir davantage , par les ravages de l'ennemi , après avoir été si long-tems abandonné du Gouvernement , qui s'est avoué incapable de s'y maintenir.

Les nouveaux Régiments que l'on va embarquer pour la Jamaïque , sont composés des recrues les plus bigarrées qu'il soit possible d'imaginer & les moins propres au service , sur-tout dans un climat aussi meurtrier , qui a déjà détruit la moitié du corps des bleus de Liverpool , qui n'y est que depuis deux ans. Ce renfort de troupes coûte déjà 60,000 l. ster. aux Marchands qui ont établi la Souscription.

John Paterson, Président des 85 Sociétés de Glasgow, a écrit au Lord George Gordon, Président du Comité de Correspondance pour les affaires du Protestantisme, une lettre remarquable; quoique datée du premier Octobre, elle n'est publique que depuis peu de jours. » Attendu qu'il paroît qu'on » a soustrait des yeux du Roi, diverses lettres & » adresses des Sociétés, le Lord Gordon est prié » d'informer le Roi directement de leurs appréhen- » sions. Le Lord y est remercié d'avoir démêlé, » ce qui eût échappé à tout le monde, dans le » Mémoire des Papistes au Parlement, savoir : que la première ouverture avoit été faite par le Gouvernement, à l'Evêque Hay, chef du Clergé Romain, à Edimbourg, & que par son moyen aussi, l'information en avoit été donnée aux Catholiques Anglois. On marque dans cette lettre la plus vive indignation de ce que l'Evêque Hay, ose affirmer contre toute vérité au Parlement, que les nouvelles levées faites en Ecosse, n'auroient pas été remplies aussi complètement sans le grand nombre de Catholiques Romains, qui se sont enrôlés.

Les nouvelles fortifications de Plimouth ne sont point achevées, & elles ont l'air de ne point l'être de si-tôt, ayant été abandonnées par les Mineurs volontaires du Cornwall, après une violente dispute qu'ils ont eue avec leurs Officiers touchant leur paie.

Nos Marchands du commerce de la Baltique sont dans les plus vives inquiétudes pour la flotte qui attend un convoi à Elleneur depuis plus d'un mois, & qui est la plus riche de toutes celles de cette année; elle est de 140 voiles. On craint qu'elle n'ait été obligée de partir sous l'escorte du seul vaisseau armé le *Succes*, de 18 canons, qui est arrivé au Sound le 14 Octobre.

JOURNAL POLITIQUE
DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 16 Octobre.

HIER le Baron de Herbert, Internonce de la Cour de Vienne, a eu une audience du Grand-Vifir. Il avoit avec lui son truchement & les Gentilshommes de sa suite. Il a reçu dans cette Audience le présent d'honneur qui consiste en une pelisse.

La grande sécheresse qu'on éprouvoit depuis deux mois dans cette Capitale & dans les environs, vient de cesser par une pluie abondante qui a suivi de près les prières publiques qu'on a faites dans toutes les Mosquées pour l'obtenir. La disette d'eau étoit telle qu'on en trouvoit à peine dans les fontaines publiques; ce sont celles des faux-bourgs de Galata, Pera, Tersana, Topana, jusqu'à Bechiktachi, maison de plaisance du Grand-Seigneur, qui en ont principalement manqué.

Les vivres sont toujours à un prix très-moderé; il est à souhaiter que le Grand-Vifir trouve les moyens de l'empêcher d'augmen-

11 Décembre 1779.

c

ter après la fête du Ramazan ; c'est de ce soin peut-être que dépend la tranquillité de cette Capitale. Il paroît le sentir & s'en occuper. Depuis qu'il remplit la première place de l'Empire il est parvenu à détruire la plupart des mauvaises impressions que le peuple avoit conçues contre lui ; on l'accusoit d'avarice ; & il a évité soigneusement de se prêter à aucune des manœuvres qui, sous ses prédécesseurs, ont causé la cherté des denrées, & en même-tems les révoltes.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 10 Novembre.

LE Comte Dillon, Colonel au service de France, revenu en Europe à bord d'un vaisseau Danois que les vents contraires ont forcé de relâcher à Marstrand, en Suède, est arrivé à Helsingor ; il porte encore le bras en écharpe pour les blessures qu'il a reçues au combat naval de la Grenade.

Nos lettres d'Helsingor portent qu'il y a dans le Sund 122 navires Anglois prêts à passer dans la mer du Nord, sous l'escorte de 4 frégates de leur Nation, qui y sont arrivées depuis peu. Trente autres bâtimens attendent près de Mandahl, en Norwege, un vaisseau de guerre qui doit les protéger contre des Armateurs François qui les attendent à la hauteur de ce Port.

On continue avec ardeur, & avec beaucoup de succès, jusqu'à présent, les travaux du canal de

Sleswick-Holstein, qui doit réunir la mer du Nord avec la mer Baltique, outre qu'il procurera à la navigation l'avantage d'épargner aux vaisseaux un détour de quelques centaines de milles pour aller d'une mer à l'autre, il leur évitera encore le passage dangereux de Schaakerpaade, où beaucoup de bâtimens ont péri. Le plan de ce canal avoit été donné déjà au Duc Frédéric IV de Sleswick-Holstein; mais les circonstances ne permettoient pas de l'exécuter. Le Roi ayant réuni les Duchés de Sleswick & de Holstein, s'en est fait rendre compte, & en a remis la direction au Major-Général Wegener, Intendant de la Cour. Ce canal aura plus de 8 milles de longueur sur 100 pieds du Rhin de largeur; la profondeur sera telle que les vaisseaux qui tirent 9 pieds d'eau, pourront aller d'une mer à l'autre par une route de 16 milles seulement. Un lac que le canal doit traverser, se trouve situé à vingt-cinq pieds au moins plus haut que la Baltique; & la rivière de l'Eyder près de Rondsburg, qu'il traversera aussi, étant plus basse que la même mer de 22 pieds, on pratiquera des écluses dans divers endroits, pour monter & descendre les bâtimens. Ce canal, qui sera un des plus beaux & des plus considérables de l'Europe, pourra être achevé dans l'espace de trois ans.

P O L O G N E.

De VARSOVIE, le 12 Novembre.

M. du Cachet, chargé des affaires de la Cour de Vienne, eut le 30 du mois dernier une audience de S. M. à laquelle il remit les lettres de rappel du Baron de Rewicki qui doit passer à la Cour de Berlin.

La plupart de nos Magnats se sont donné

beaucoup de mouvemens pour obtenir la place de Castellan de Cracovie , vacante par la mort du Comte de Rzewuski , & qui donne le premier rang parmi les Sénateurs séculiers. Le Prince Lubomirski , Palatin de Cracovie , vient de l'obtenir ; le Public nomme M. Dembinski , Castellan de Woy-circz , pour le remplacer dans sa place de Palatin.

L'affaire du Prince Martin Lubomirski occupe actuellement le Conseil Permanent. S'il faut en croire les bruits publics , il est actuellement à Bar , en Podolie , où il a rassemblé 600 hommes prêts à le défendre contre le Comte Stampkowski , Castellan de Kiow , qui pourroit être chargé de l'attaquer. On ignore les motifs de cette levée ; tout ce que l'on fait , c'est que le Prince Martin Lubomirski est séparé de sa seconde femme , la Comtesse Stampkowska , fille du Palatin de Kiow , qui doit épouser un Général Russe.

» Le 6 de ce mois le Duc de Courlande , écrit-on de Mittau , cédant aux vœux de ses sujets , a épousé la Baronne Dorothee Charlotte de Medem , fille du Chambellan de ce nom. Les qualités éminentes de cette Dame , la douceur & les agrémens de son caractère ont guidé le choix du Prince , & les peuples , enchantés de cet heureux événement , se flattent de voir naître un Successeur sorti du sang d'un Souverain qui leur est cher.

A L L E M A G N E .

De VIENNE , le 15 Novembre.

L'EMPEREUR , le lendemain de son arrivée dans cette Capitale , accompagné de l'Archiduc Maximilien , du Duc Albert de Saxe Teschen , des Généraux & Officiers de l'Etat-Major , ainsi que de toute sa Cour , se rendit à l'Eglise des Augustins déchaussés , où il assista au Service qui s'y célébra pour les Officiers morts en portant les armes pour la Maison Impériale.

Le 9 , le Député de la Noblesse de Mecklembourg a eu audience de l'Empereur ; M. Jacobi , Résident de S. M. Prussienne , lui remit , le même jour , ses lettres de créance. M. de Metzbourg , ci - devant Secrétaire de Légation à la Cour de Danemarck , a été nommé Résident de LL. MM. II. & R. à Varsovie.

Le Comte de Cobentzel est parti le 15 de ce mois pour Pétersbourg. On assure que le Baron de Rewitzki se mettra aussi incessamment en route pour se rendre à Berlin. On dit qu'il y aura aussi un changement dans l'ambassade de la Cour de Stockholm , & que M. de Salis ne s'y rendra point ; mais on ne dit pas qui y sera envoyé à sa place.

De RATISBONNE , le 15 Novembre.

LES prochaines séances de la Diète fixent l'attention de tous nos spéculatifs ; les affaires

importantes qui doivent s'y traiter, la font considérer comme une des plus remarquables qui se fera tenue dans ce siècle; le Traité de Teschen en sera le principal objet. On est surtout curieux de voir quelle tournure prendra l'affaire de Mecklembourg, & si la Noblesse de ce Duché soutiendra son opposition au Privilège illimité contre les appels, accordé au Duc par le Congrès.

Selon les Lettres de Manheim, l'Electeur Palatin se prépare à retourner à Munich; son départ est fixé au 22 de ce mois; l'Electrice passera l'hiver à Manheim; les mêmes lettres ajoutent que le Prince Guillaume de Birkenfeld doit épouser la Princesse Marie-Anne, sœur du Duc régnant des Deux-Ponts.

On écrit de Mayence qu'on a découvert à Bingen, lieu qui en est peu éloigné, les restes d'une ancienne ville Romaine, que l'on croyoit être un vieux château. On y a fait quelques fouilles qui ont fait découvrir diverses pièces antiques, des bains & des appartemens entiers, d'après lesquels on conjecture que la ville a été autrefois considérable.

» On mande de Francfort sur le Mein, écrit-on de Cologne, que le 12 de ce mois il y a eu un tumulte qui auroit pu avoir de fâcheuses suites, sans la modération, la prudence & les sages mesures du Magistrat. Les ouvriers-étrangers qui s'y trouvent en grand nombre, s'étant imaginés que leurs maîtres leur faisoient tort, se sont mutinés contr'eux, & ont refusé de travailler, malgré les

ordres des Magistrats. Il a fallu que la garnison & la bourgeoisie prissent les armes pour les faire rentrer dans le devoir. On a banni de la Ville les principaux auteurs de cette émeute.

I T A L I E.

De NAPLES, le 5 Novembre.

LES soins que le Gouvernement a pris de faire venir de la Sicile des grains & des farines, a tellement rempli les magasins & amené l'abondance, que le prix en est considérablement diminué. Outre la route royale de Calabre qu'on a ouverte pour faciliter le commerce dans l'intérieur du Royaume, on vient d'arrêter d'en ouvrir deux autres, dont l'une conduira dans l'Abruzze, & l'autre dans la Pouille. Les personnes qui doivent présider à cette entreprise sont déjà nommées.

S. M., dans la vue de mettre sa marine sur un pied respectable, a, comme on l'a dit, envoyé trois détachemens de Gardes-Marines, servir à bord des escadres des Puissances belligérantes. D. Vicugna, qui commande la division qui sert en Espagne, a reçu de S. M. une pension. Le Chevalier Caraccioli & le Comte Matescotti, qui sont à la tête de celles qui servent sur les flottes de France & d'Angleterre, ont été élevés au grade de Lieutenans de vaisseaux.

Selon les lettres de Rome, les Architectes envoyés pour évaluer la perte occasionnée par la chute du tonnerre, sur la forteresse

dé Civita - Vecchia , la veille de S. Michel ,
la portent à plus de 70,000 écus Romains.

E S P A G N E.

De CADIX , le 9 Novembre.

D. Barcelo a pris , à la fin du mois dernier , une goëlette Angloise qui étoit sortie de cette Place , & qui faisoit voile pour la Grande - Bretagne ; sa cargaison n'étoit ni riche , ni considérable. Le Capitaine Espagnol qui s'en est emparé ne l'a pas moins fouillée avec la plus grande attention ; après bien des recherches , il a trouvé , dans un paquet de vieilles hardes qui appartenoient à un simple matelot , des dépêches du Gouverneur de Gibraltar , pour le Ministère Britannique ; elles contiennent le détail de la fâcheuse situation de la Place , où la disette se fait d'autant plus sentir , que les vivres qui restent sont gâtés. Une lettre particulière porte que les habitans sont très-fatigués , & qu'ils ont déjà tenté une révolte ; la sévérité du Gouverneur a réussi à peine à les contenir ; comme il craint pour sa personne , il a fait tripler la garde de son hôtel , & y a placé 2 canons ; il a défendu en même - tems qu'on laissât entrer chez lui plus de deux personnes à-la-fois ; il a élevé tant de batteries sur les remparts de la Ville , que les canons lui ont manqué ; & pour garnir celles qu'il a fait élever sur les hauteurs qui dominent les ouvrages des assiégeans , il a été obligé de

prendre les canons du vaisseau le *Panthere*, le seul qui soit dans le port, & qui ne peut tenir la mer devant les nombreux vaisseaux de D. Barcelo. Enfin il a fait construire des casernes dans le quartier de l'Hopital, pour que ceux qui pourroient être effrayés par les bombes, pussent s'y réfugier. Cependant la Ville vient de recevoir un léger secours par un bâtiment Vénitien chargé de vivres qui est entré dans le Port, & qui a échappé à la faveur des courans, à la vigilance de nos chébecs.

La dernière Gazette de Madrid contient l'article suivant, en date de Lisbonne le 31 Octobre :

» Le 27 de ce mois, il entra dans notre Port un vaisseau Espagnol nommé *Havenero*, Capitaine Joseph de Mello, venant de la Havane, avec un chargement de différentes marchandises pour Cadix. Ce bâtiment avoit été pris à 40 lieues en mer du Cap S. Vincent, par le Corsaire Anglois l'*Antigallican*. Sur la question faite à plusieurs gens de l'équipage, consistant en 18 mariniers & 3 passagers, pourquoi ils avoient entrepris ce trajet dans une saison aussi avancée & aussi irrégulière, ils ont répondu franchement qu'ils avoient eu tort d'être sortis de la Havane contre les ordres exprès & positifs de la Cour de Madrid, qui avoit enjoint de fermer le port & d'empêcher pour quelque tems la venue en Europe de tout bâtiment quelconque; mais que les instances des Intéressés & des Capitaines de quelques navires marchands, avoient enfin extorqué du Gouverneur, du Commandant de la Marine & de l'Intendant, la permission de mettre en mer, après avoir déchargé les productions & effets les plus précieux; ils

ajoutèrent qu'ils voyoient à présent leur erreur & la faute de ceux qui les avoient autorisés, mais qu'il n'y avoit plus de remède; en effet, le manque de subordination & de confiance de la part des sujets envers le Supérieur qui les conduit & les gouverne, doit toujours avoir des suites de cette nature encore plus préjudiciables «.

Suite du Manifeste de l'Espagne.

Quiconque voudra comparer ces articles avec les ouvertures faites antérieurement par la Cour de Londres, jugera si l'on pouvoit imaginer des propositions plus modérées, ou plus analogues au système expliqué par le Cabinet Anglois. Certainement S. M. C. a porté trop loin la modération dans ce plan de conciliation, en se chargeant de l'emploi, difficile d'applanir les difficultés.

22. La plus grande répugnance qu'ait affecté de montrer le Cabinet Britannique à la vue de ces *Ultimatum* & des propositions du Roi d'Espagne, a porté sur le point de traiter les Colonies comme indépendantes de fait dans l'intervalle de la trêve. C'est une chose fort extraordinaire & même assez bizarre que la Cour de Londres traite les Colonies comme indépendantes non-seulement de fait mais même de droit pendant la guerre, & qu'elle ait de la répugnance à les traiter comme telles seulement de fait pendant une trêve ou suspension d'hostilités. La Convention de Saratoga; le Général Burgoyne censé prisonnier légitime quand il s'agit de suspendre son procès; l'Echange & la liberté d'autres prisonniers faits sur les Colons; la nomination de Commissaires pour aller chercher les Américains dans leurs propres foyers, leur demander la paix & traiter avec eux ou avec le Congrès; & enfin mille autres actes de cette espèce autorisés par la Cour de Londres ont été & sont certainement des signes non équivoques de reconnoissance de l'Indé-

pendance. Que la Nation Angloise juge & décide elle-même si tous ces actes sont aussi compatibles avec l'honneur de la Couronne Britannique que le seroit la concession faite aux Colonies par l'entremise de S. M. C. d'une suspension d'hostilité, l'accommodement de leurs différends & un traitement qui dans cet intervalle les seroit regarder comme indépendantes de fait. On pourroit ajouter à ce qui vient d'être dit ce qu'ont affirmé tous les papiers publics du mois de Février 1778, d'une proposition faite par le Lord North dans la séance du Parlement du 17 dudit mois, comme d'une chose toute simple que les Commissaires, nommés alors par la Cour de Londres, traiteroient avec les Députés Américains, comme s'ils étoient Plénipotentiaires d'Etats Indépendans, à condition que cette Concession ne préjudicieroit point à la Grande-Bretagne, si dans la négociation les Colonies se décidoient à se désister de l'Indépendance.

23. Il paroît incroyable, après ce qui vient d'être rapporté, que la Cour de Londres refuse d'accepter les propositions de l'*Ultimatum* de celle de Madrid, quand même le Cabinet Britannique auroit jugé nécessaire d'y apporter quelque éclaircissement. Cependant, non-seulement elle ne les a pas acceptées dans la réponse donnée le 4 Mai, après avoir apporté autant de délais qu'elle put, mais donnant des interprétations forcées & captieuses aux propositions susdites, elle s'est permise de dire que l'Espagne parloit des prétentions qu'avoient les Colonies d'être des Etats Indépendans & souverains, pour faire cause commune avec elles & avec la France, & le Cabinet Britannique a fini en disant : que si les conditions que la Cour de Versailles avoit communiquées à S. M. C. ne présentoiént pas un aspect plus favorable pour le Traité, ou que si elles n'étoient pas moins impérieuses & inégales, ce seroit avec le plus

grand regret que le Roi de la Grande-Bretagne se verroit frustré des espérances qu'il avoit toujours conçues de l'heureux rétablissement de la paix, tant pour ses sujets que pour tout le monde.

Si ce n'est pas-là manquer aux égards dus au Roi médiateur par une véritable provocation & par une inconséquence évidente, il sera difficile de trouver des expressions qui y soient plus propres. S. M. C. ne faisoit point cause commune avec la France & les Colonies dans ses dernières propositions, & elles n'étoient point faites par la France, puisqu'il est certain que jusqu'alors S. M. C. ne les lui avoit point communiquées, & qu'elle n'avoit pas pu les lui communiquer, faute de tems, avant de les remettre à la Cour de Londres. Ainsi, tout l'apparat de ces paroles hautaines du Ministère Anglois, se réduit à dire que malgré l'ouverture faite par ce même Ministère, le 16 Mars, il aimoit mieux la guerre, que devoir la paix ou même la trêve au Roi médiateur, auquel il insultoit pour le provoquer, en l'accusant d'être partial, de s'être ligué avec les ennemis de la Grande-Bretagne, d'avoir un ton impérieux, & d'être capable de proposer des conditions inégales.

Ajoutez à tout ce qui vient d'être dit, que dans le même tems où le Cabinet Britannique répondoit dans les termes rapportés ci-dessus au Roi d'Espagne, il cherchoit par le moyen d'Emissaires & d'offres considérables à détacher la Cour de France des Colonies, & à s'accommoder avec cette Cour. Il y a plus encore. Dans le même tems, le Ministère Anglois s'occupoit pareillement à faire, par le canal d'un autre Emissaire, différentes propositions au Docteur Francklin, Ministre des Colonies, résidant à Paris, pour s'accommoder avec elles, & les détacher de la France, moyennant certaines conditions presque semblables à celles qu'il a rejetées quand elles sont venues de S. M. C, ou

pour mieux dire, en faisant des offres beaucoup plus favorables à ces Colonies. Les choses furent portées au point, que le Traité fut dressé en articles formels avec différentes explications; & il se faisoit sous l'autorité d'un des principaux Ministres Anglois. Il seroit peu difficile d'instruire le public de tous ces détails, & de beaucoup d'autres choses encore, en mettant sous ses yeux des copies bien entières & bien constatées des pièces, si cela étoit nécessaire, où si l'on y étoit forcé par cet ennemi implacable, à l'égard duquel l'Espagne de son côté s'est toujours conduite avec la plus grande modération.

24. Les véritables intentions de la Cour de Londres étant découvertes, le Roi Catholique ne pouvoit pas enfin se dispenser de remplir dans toute leur étendue les Traités conclus avec la France. Par l'exposé qui a été fait dans la note précédente, il paroît évidemment que tout l'objet de la politique Angloise étoit de désunir les deux Cours de Madrid & de Paris par le moyen des suggestions & des offres à cette dernière; de détacher pareillement les Colonies, si on le pouvoit, des engagements qu'elles avoient contractés avec la France pour les armer contre la Maison de Bourbon, ou bien pour les opprimer quand elle les verroit seules sans protecteurs ni garans de tout traité quelconque qu'elles feroient avec le Ministère Britannique. Voici ensuite le piège dans lequel ce Ministère cherchoit à faire tomber les Etats Américains. Il essayoit de les tenter par des promesses flatteuses & magnifiques, pour s'arranger avec eux sans l'entremise de l'Espagne & de la France; & pour que ce même Cabinet restât toujours l'arbitre du sort des Colonies dans l'exécution des traités ou accommodemens qu'elles feroient. Mais le Roi Catholique, fidèle d'un côté à l'observation des engagements qui le lient avec le R. T. C. son neveu, équitable de l'autre envers ses propres Sujets qu'il doit protéger &

soutenir contre tant d'insultes , & enfin rempli d'humanité & de compassion pour les autres individus qui supportent les calamités de la présente guerre, est dans l'intention de la poursuivre , & de faire tous les efforts qui sont en son pouvoir pour parvenir à une paix solide & durable , avec les sûretés convenables pour en garantir l'observation.

La suite à l'ordinaire prochain.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 25 Novembre.

LES nouvelles de l'Amérique Septentrionale sont toujours vagues & contradictoires ; on ignore où est le Comte d'Estaing , & cette incertitude ajoute à nos allarmes. La plupart de nos papiers l'ont dit successivement parti pour New-Yorck , arrivé devant cette Place , & à la veille de s'en emparer. Bien-tôt quelques-uns se sont empressés de nous rassurer , & le présentent dans une position fâcheuse. Selon les uns , les Amiraux Arbuthnot & Parker se sont joints , & le tiennent bloqué , de manière qu'il ne peut éviter un combat , dont on ne croit pas qu'il puisse se tirer avec avantage ; pour cela , il faudroit que les escadres combinées fussent de beaucoup supérieures à la sienne ; & nous n'ignorons pas que malgré leur réunion leurs forces sont encore inférieures. D'autres papiers prétendent qu'il a été battu par la tempête , & forcé de se réfugier à Boston avec une partie de ses vaisseaux très-maltraités. Tout ce que l'on débite se réduit à des bruits. Mais si , comme on l'assure, on n'a-

voit aucunes nouvelles du Vice - Amiral François à New - Yorck , le 3 Octobre , il n'est donc pas vrai qu'il ait paru sur cette partie du Continent , ni qu'il ait souffert de l'ouragan du 17 Septembre dans les parages des Bermudes , d'où l'on auroit pu le savoir très - rapidement à New - Yorck. Il en est de même de sa prétendue arrivée à Boston vers le commencement d'Octobre ; une traversée de 30 jours eût suffi pour nous en apporter la certitude. Il se pourroit qu'il se fût approché de la Caroline , d'où les nouvelles pour l'Europe sont communément plus de 80 jours en route. Cette conjecture est adoptée avidement par nos Marchands des Isles de l'Amérique , qui aiment mieux le croire à cette distance de leurs Etablissmens menacés , où l'on craint toujours qu'il ne soit revenu. L'alarme est générale à la Jamaïque , où le Gouverneur convoqua , dès le 18 Août , la Chambre d'assemblée de cette Isle , pour lui demander les secours & les subsides nécessaires dans un moment où l'on devoit s'occuper d'opérations défensives. Le Conseil & l'Assemblée partageant les inquiétudes du Gouverneur , prirent sur-le-champ les résolutions suivantes.

1°. *Résolu* que la Chambre pourvoira à l'octroi des sommes dont on aura besoin dans ce moment de crise.

2°. Qu'elle approuvera le choix fait par S. E. le Gouverneur , de William Harvie , Ecuyer , pour rassembler les bestiaux nécessaires à la consommation des troupes.

3°. Qu'elle pourvoira au payement de ceux que l'on s'est procurés ou que l'on se procurera pour cette consommation, sous l'autorité accordée par le Gouverneur à William Harvie.

4°. Qu'elle enjoindra au Receveur - Général de lui fournir l'argent nécessaire pour l'achat des bestiaux, & dans le cas où il n'y auroit pas assez d'espèces monnoyées dans la caisse, de délivrer des certificats qui attesteront le droit du porteur à la somme d'argent y mentionnée, payable dans trois mois avec intérêt, dont le cours commencera au moment de l'achat.

5°. Qu'elle lui passera 7 pence & demi, (15 sous tournois) par livre pour toute viande grasse qu'il délivrera ou fera délivrer pour la consommation des troupes; & que dans ce prix seront complètement compris le premier achat des bestiaux & tous les frais de l'entreprise.

On peut se faire une idée de l'allarme qu'on a eue dans cette Isle, par les précautions qu'on y a prises. La lettre suivante en présente les détails; comme sa date est du 12 Septembre, & que depuis cette époque, il peut être arrivé de nouveaux évènements, on est fort inquiet ici jusqu'à ce qu'on ait reçu des avis postérieurs.

Il y a environ six semaines qu'on nous a informés que l'on délivroit des lettres de représailles contre les Espagnols; nous en devons conclure que nous étions le grand objet de cette Nation, ainsi que de la France; cependant on ne songea point à ajouter à nos forces naturelles, jusqu'au moment où l'on apprit l'arrivée soudaine & inattendue du Comte d'Estaing à Saint-Domingue, lorsque nous nous flattions que sa flotte avoit été détruite par Byron, dont la conduite a étrangement changé la face des affaires dans ce pays: je ne vous parlerai ni des mouvemens ni des opérations de d'Estaing; je le

prendrai au moment où il arriva au Cap-François (le 3 ou le 4 Août) : il appareilla le 24 avec une flotte considérable , mais nous ignorons la route qu'il a tenue , tant nous sommes mal informés. Le fait est qu'il partit plusieurs jours avant que notre Amiral en eût connoissance : nous regardâmes cet évènement comme l'avant - coureur d'une invasion qui nous regardoit ; la loi martiale fut proclamée sur le champ , même sans la participation du Conseil ni de l'Assemblée : l'isle entière fut en mouvement , jamais tant d'ardeur n'éclata nulle part ; ce fut à qui arriveroit le premier au centre de défense : dans le cours de huit jours , 17,000 blancs sous les armes contribuèrent à relever le courage des habitans , ainsi que la connoissance de la force naturelle du terrain , qui , secondée par l'art dans une étendue de 40 milles , nous met en état de tenir contre un nombre d'ennemis dix fois aussi considérable que le nôtre : on n'arma pas un seul esclave , on les réserva pour le moment de la descente , & dans ce cas nous eussions mis 30,000 hommes sous les armes. Nous ne manquions que de mousquets , il faut avouer que nous n'en avons pas , à beaucoup près , la quantité suffisante. Outre les 17,000 blancs , nous avons plus de 1200 hommes de troupes réglées : le port de Kingston avoit été rendu réellement imprenable par mer : les dépenses faites en cette occasion dans le cours d'une semaine , sont prodigieuses , & nous nous en sentirons long - tems. En cas d'accident , notre dernier espoir étoit dans Leguana , ville forte à environ 6 milles en front de Mullet Hill , où , avec 5000 hommes , notre Gouverneur ne doutoit pas de pouvoir tenir un an contre n'importe quelle force , situé d'ailleurs de manière à pouvoir tirer des vivres des paroisses adjacentes , indépendamment de ce qu'il prendroit sur le territoire même , capable de fournir à la subsistance de 10,000 hommes. On y avoit transporté tout ce qu'il y avoit d'effets précieux dans les deux

villes : les femmes & les enfans s'y étoient retirés la nuit du 24, à l'approche d'une flotte qui paroïssoit du côté du vent, qui mit toutes les troupes en mouvement, jetta l'Isle dans l'alarme pendant toute la nuit : le retour du jour nous apprend que la flotte étoit amie, c'étoit une douzaine de voiles qui arrivoient d'Angleterre sous l'escorte de la frégate la *Pallas*. Nous savons à présent que d'Estaing a quitté Saint-Domingue le 24 Août ; notre milice est très-impatiente, chacun demande à retourner chez soi, & il est étonnant qu'on n'en ait pas encore obtenu la permission : mais la loi martiale continue d'être en force, & le Gouverneur se propose de la laisser en vigueur jusqu'à ce que les forts, les redoutes & les autres fortifications soient achevées : nous avons à cette station environ 20 voiles de 20 à 64 canons, mais il n'y en a que 4 ou 5 de ligne.

Au milieu de ces nouvelles, qui augmentent les incertitudes & les allarmes qui en sont la suite, on dit que M. Dalling, Gouverneur de la Jamaïque, a demandé son rappel ; la circonstance où il fait cette demande, qu'on lui prête peut-être, n'est pas propre à nous rassurer ; on prétend que c'est le Colonel Campbell qui lui succédera. On presse l'armement & le départ des vaisseaux qui doivent se rendre dans ces mers pour y protéger nos possessions ; & il y a lieu de craindre qu'ils n'arrivent trop tard. On n'est point rassuré par les bruits qu'on répand depuis quelque tems, & d'après lesquels l'Amiral Rowley, profitant de l'absence du Comte d'Estaing, a repris la Grenade. Il y en a d'autres qui les contredisent. Le *Sphynx*, de 20 canons, a dit-on été

pris aux Isles par une frégate Française de sa force ; les frégates le *Garampus* & la *Tortoise*, ajoute-t-on, ont péri devant Terre-Neuve, par un coup de vent du 30 Octobre. Cette date, qui est celle où l'on croit que le convoi dispersé par ce coup de vent, est parti de Saint-Christophe, fait beaucoup douter de la reprise de la Grenade, puisqu'on fait qu'il ne peut se faire dans ces Isles des expéditions d'aucune espèce pendant les quatre mois d'hivernage.

L'état de l'air ici, pendant plusieurs jours fait présumer qu'il y a eu de furieux coups de vent sur la mer, & on n'est pas sans inquiétude sur l'escadre du Chevalier Hardy s'il est vrai qu'elle ait passé devant Plimouth le 17 après avoir quitté Forbay & portant à l'ouest. Elle doit rentrer avant peu & donner une division à l'Amiral Rodney qui n'est point encore parti, & dont le départ pourroit être suspendu plus long-tems qu'on ne le desireroit, par l'accident arrivé le 20 à son vaisseau le *Sandwich*, qui a été endommagé en se mettant en rade.

» La croisière de notre escadre aux ordres du Chevalier Hardy, dans la circonstance actuelle, dit un de nos papiers, est une pure gasconade du Lord Sandwich, qui a voulu se donner à lui & à ses partisans, à l'ouverture des prochaines sessions, la satisfaction de dire en plein Parlement : *Nous avons usé de représailles envers les François, en nous montrant à notre tour devant leurs ports.* L'escadre Britannique, ayant de mettre à la voile, sçavoit, à n'en pas douter, que les escadres combinées étoient en sûreté dans le port de Brest ;

sans cela on sent bien qu'elle n'auroit jamais osé sortir. A leur retour, les vaisseaux seront désarmés. Après avoir fait une campagne d'été si brillante, il est bien juste de se reposer l'hiver.

Une lettre de Portsmouth, en date du 11 de ce mois, contient les observations suivantes sur la liste que les Ministres ont donné de notre flotte.

Je suppose que la liste des vaisseaux qui composent votre grande escadre, & qui a été insérée dans les papiers d'hier, a été envoyée à l'Imprimeur par le Lord Sandwich, parce qu'elle renferme plus de vaisseaux qu'il ne s'en trouve en état de mettre à la mer. Cette liste porte le nombre des vaisseaux de ligne à 46 ; il est de fait qu'elle n'étoit que de 37, lorsqu'elle a été dressée. L'*Intrépide*, de 64 est ici, & il lui faut une réparation de quatre mois. Le *Jupiter*, que cette liste porte à 74, n'en monte que 50 ; & il n'est point avec Hardy. Le *Monarque* & le *Canada*, de 74, ont mis à la voile hier ; mais on n'a pas encore des nouvelles de leur réunion à l'escadre. Le *Shrewsbury*, de 74, est à Spithéad, & il attend ses ordres pour Gibraltar. Le *Prudent*, de 64, est aussi à Spithéad. Le *Blenheim*, de 90, parti pour Chatham, a besoin d'une réparation de six mois. L'*Iss* & le *Romney* ne montent que 50 canons, & on ne fait pas si le dernier est avec l'Amiral Hardy. Il n'y a que 2 vaisseaux de ligne, l'*Océan*, de 90, & le *Dublin* de 74, qu'on suppose l'avoir joint ; & ce dernier est encore à Plimouth. D'après ces détails, la grande escadre n'est composée actuellement que de 37 vaisseaux & le sera de 39 après la réunion du *Monarque* & du *Canada*, de 74. Quant aux frégates & corvettes, la liste en donne à l'Amiral 8 ou 9 de plus qu'il n'en a ; plusieurs des frégates dont elle fait mention sont parties avec des convois pour Halifax, New-Yorck, &c. L'état des bri-

gantins, brûlots & cutters, est beaucoup plus incorrect encore «.

Les inquiétudes que l'on a sur l'Irlande deviennent plus vives de jour en jour. Le peuple a manifesté ses dispositions lorsqu'il a célébré le 4 & le 5 de ce mois les anniversaires de la naissance du feu Roi Guillaume III. & de la conspiration des poudres. Les circonstances particulières qui ont accompagné ces commémorations, méritent quelques détails.

» A 10 heures du matin, le Corps de Volontaires de la Ville & du Comté de Dublin s'assembla à cheval sous les Officiers qu'ils se sont choisis. Le Duc de Linster étoit à la tête de ceux de la Ville, & le Capitaine Gardiner conduisoit ceux du Comté. Ils traversèrent les principales rues en parade, tambour battant, drapeaux déployés, & se rendirent au parc du Collège, où ils descendirent de cheval. S'étant rangés ensuite autour de la statue du Roi Guillaume, ils firent huit salves générales de mousqueterie, suivies de plusieurs décharges d'artillerie, qui y avoit été amenée. La statue & le piédestal avoient été ornés d'inscriptions également relatives aux circonstances présentes de l'Irlande & de la fête. Sur la face du couchant étoit écrit : *La glorieuse révolution*; sur celle du levant, *Les Volontaires d'Irlande*, avec cette devise, *30,000 Juncti parati pro patria mori*; sur celle du midi, *Redressement de l'Irlande*; & sur celle du nord, *Un bill de subside de courte durée, un commerce libre, sinon.....* L'esprit qui règne dans ces inscriptions, rappelle celui qui guida les Américains dans les premiers principes de leur révolution «.

Le Parlement d'Irlande, dans sa séance du 9, arrêta qu'on l'on présenteroit un état des différentes sommes déboursées depuis

le 31 Mars 1778 jusqu'au 8 Novembre 1779 pour la défense du Royaume ; d'après des calculs exacts , ces sommés ne montent pas à moins de 3000,000 liv. sterl. On ignore l'emploi qu'on en a fait. M. Yelverton observa que lorsqu'elles furent demandées , le Procureur-Général détailla avec beaucoup d'exactitude , tous les objets de dépenses qui rendoient le subside nécessaire ; il comprit parmi ces objets un achat de chevaux pour remonter la cavalerie en garnison dans le Royaume ; cependant , observa-t-il , tout ce qui a été acheté pour le compte du Gouvernement se réduit à quelques chevaux de bât , tandis que toute la cavalerie , actuellement montée , est celle que le patriotisme seul a volontairement mis sous les armes. On sent bien que cette motion essuya les plus vives oppositions de la part du Procureur - Général ; elle n'en passa pas moins malgré lui presque unanimement.

» La liste des pensions de ce Royaume du 25 mars 1775 , au 25 mars 1777 , s'est montée à 208,944 liv. sterl. ; & de 1777 à 1779 , elle a été de 119,962 liv. , de manière que dans ces deux dernières années il y a eu une épargne de 88,981 liv. Il y a eu pendant ce même tems une diminution de 4356 liv. sterl. dans les pensions militaires , & une augmentation de 2407 liv. sur l'Etat-Major. Le chapitre des évènements , c'est-à-dire , le service secret de 1775 à 1777 , a été de 33774 liv. ; & de 1777 à 1779 , il a été de 32494 , de sorte que dans ces deux dernières années , il y a eu une épargne de 1279 liv. La dette d'Irlande au 25 Mars 1779 , montoit à 1,69,597 liv. sterl. mais sans y comprendre les annuités de tontine , ni les arrérages

dûs, ni les *deficit* pour les 7 derniers mois dans plusieurs départemens du revenu. La loterie qu'on se propose d'établir pour lever une partie du subsidé en Irlande l'année prochaine, sera composée de 40,000 billets à 5 liv. sterl. chacun. La plus haute prime est de 10,000 liv. ; les primes porteront intérêt à 4 pour cent, mais elles ne seront remboursées qu'après un certain tems «.

Le Roi a fait aujourd'hui l'ouverture du Parlement par le discours suivant :

» *Mylords & MM.* Je vous ai assemblés dans un tems où tous les principes de devoir & toutes les considérations d'intérêt exigent à la fois nos efforts réunis, pour le soutien & la défense de la Patrie attaquée par une guerre injuste & non provoquée, & luttant contre une des plus dangereuses confédérations qui se soient jamais formées contre la Couronne & le Peuple de la Grande-Bretagne. La bonté de la Providence a rendu sans effet les desseins & les tentatives de nos ennemis pour l'invasion de ce Royaume. Ils nous menacent encore avec des armemens & des préparatifs considérables ; mais nous sommes, je me le persuade, bien préparés pour recevoir toutes leurs attaques & repousser toutes leurs insultes. Je connois le caractère de mon brave Peuple. Les menaces de nos ennemis & l'approche du danger n'ont d'autre effet sur lui que d'éveiller & animer ce courage national, qui a si souvent arrêté & vaincu les projets de l'ambition & de l'injustice, & avec lequel les Flottes & les Armées Angloises ont protégé leur propre pays, vengé leurs droits, soutenu & préservé les libertés de l'Europe contre la puissance inquiète de la Maison de Bourbon. Au milieu de mes soins & de mes sollicitudes pour la sûreté & le bien être de ce pays, je n'ai point perdu de vue l'état de mon loyal & fidèle Royaume d'Irlande. En conséquence des adresses que vous m'avez présentées dans la dernière session, j'ai ordonné que l'on rat-

semble & que l'on vous communique les papiers qui peuvent aider vos délibérations dans cette importante affaire, & je vous recommande de réfléchir sur les diverses espèces de nouveaux avantages auxquels on peut encore faire participer ce Royaume, par des réglemens & de la manière les plus propres à augmenter efficacement la richesse, la force & l'intérêt communs de tous mes Etats.

Messieurs de la Chambre des Communes, Je vous ferai communiquer, dans leur tems, les états convenables de nos dépenses. Je vois avec une peine extrême que les établissemens nécessaires de nos forces de mer & de terre, & les différens services & opérations de l'année prochaine, exigeront inévitablement de très-grandes & très-onéreuses dépenses; mais je compte que votre sagesse & votre amour de la Patrie vous porteront à donner les subsides que les circonstances & l'exigence de nos affaires pourront requérir.

Mylord & Messieurs, C'est avec une vraie satisfaction que je renouvelle ici les assurances de mon entière approbation de la bonne conduite & de la discipline de la Milice, ainsi que de sa constante persévérance dans ses devoirs; & je rends grâces à mes Sujets de tous les rangs, qui se sont montrés dans cette conjoncture importante, & dont le zèle, l'influence & le service personnel ont réuni la confiance à la force pour la défense de la Nation. Plein de confiance dans la Providence divine & dans la justice de ma cause, je suis fermement résolu de poursuivre la guerre avec vigueur, & de faire tous les efforts possibles pour obliger nos ennemis à écouter des conditions raisonnables de paix & d'accommodement «.

En conséquence des ordres que le Lord Amherst a reçus du Roi, le 17 de ce mois, les troupes réparties dans les différens camps ont

ont pris leurs quartiers d'hiver ; le même jour il a été expédié au Vice-Roi d'Irlande l'ordre d'envoyer dans les leurs les troupes qui forment aussi des camps dans ce Royaume.

S'il faut en croire quelques-uns de nos papiers, il y a sur le tapis un nouveau plan de conciliation, entre l'Angleterre & l'Amérique ; il seroit à souhaiter qu'il fût plus praticable que ceux qu'on a proposés jusqu'à présent ; & qui n'ont eu au un succès.

On dit que d'après quelques nouvelles particulières reçues par la voie de Hollande, l'Amirauté a donné ordre à quatre de nos meilleures frégates de sortir incessamment pour croiser à 200 lieues à l'ouest. S'il faut en croire quelques papiers, il s'est élevé entre nous & les Hollandois des isles de l'Amérique des démêlés graves. Nos Croiseurs se sont conduits sur ces mers, comme ils le font sur celles d'Europe ; ils ont enlevé plusieurs navires de cette Nation qui faisoient le commerce de cette partie du globe ; il paroît que ceux qui en ont été la victime commencent à prendre ces attentats d'une manière plus sérieuse. Les Etats-Généraux ont donné des ordres pour mettre en état de défense tous leurs établissemens dans les deux Indes.

Il paroît que l'Amiral Hughes a essuyé bien des obstacles de la part des vents dans son voyage ; le 3 Août dernier il étoit encore au Cap de Bonne Espérance.

» Nous sommes arrivés ici le 9 Juillet, écrit un

11 Décembre 1779.

d

Officier à bord de la *Résolution*, à la rade du Cap, le 3 Août, après une traversée assez fâcheuse, dans laquelle nous avons perdu près de 40 hommes de notre équipage, qui sont morts de fièvre maligne. Plusieurs en sont encore attaqués, mais il y a tout lieu d'espérer qu'ils s'en tireront. Deux vaisseaux François de 64 & un de 74, ont appareillé ici peu de tems avant notre arrivée; ils ont laissé leurs munitions & un certain nombre de leurs malades. Le Chevalier Edouard Hughes vient d'arriver avec six vaisseaux de ligne & le reste de notre flotte, savoir : le *Granby*, le *Norfolk*, l'*Atlas*, le *Duc de Grafton*, le *Comte d'Oxford* & le *Hafswell*. Je n'ai rien de plus à vous mander, sinon que le *Warwick*, de 50 canons, est mouillé dans ce port avec les vaisseaux de la Compagnie le *Gatton* & le *Scherwbury* «.

On fera l'hiver prochain la Maison du Prince de Galles; les Lords de sa Chambre sont les Ducs d'Ancastré, de Beaufort, de Dorset, & les Lords Brownlow, Chesterfield, Egremont, Galloway & Ferrers, qui auront chacun 800 livres ster. d'appointement.

Comme les parens du Capitaine Cooke n'ont point reçu de ses nouvelles, on ne peut regarder tout ce qui a été dit sur son compte que comme de simples conjectures. On a pris les mesures convenables pour lui faire passer le plutôôt possible l'avis des égards particuliers dont le Roi de France a bien voulu lui donner des marques si distinguées pour qu'il puisse continuer sa route en Angleterre sans crainte & sans inquiétudes.

FRANCE.

De VERSAILLES, le 7 Décembre.

LL. MM. & la Famille Royale ont signé le 28 du mois dernier le Contrat de Mariage du Marquis de Roure, Officier au Régiment des Gardes Françaises, avec Mlle de Noailles, fille du Duc d'Ayen.

Le même jour l'Abbé de Boscovich a eu l'honneur de présenter à S. M. un Ouvrage de sa composition, ayant pour titre *les Eclipses*, Poème en six Chants, dédié à S. M., & traduit en François par l'Abbé de Barruel.

De PARIS, le 30 Décembre.

SUIVANT les dernières lettres de Brest, le *Duc-de-Bourgogne*, de 80 canons, est sorti du bassin, & le *Solitaire*, de 64, y est entré. On arme 2 vaisseaux pour l'Ile-de-France, où nous ne ferons, dit-on, que sur la défensive pour la campagne prochaine; & six vaisseaux pour nos Iles de l'Amérique, où l'on paroît vouloir être sur l'offensive. Le convoi de troupes & de munitions de guerre & de bouche assemblé à l'Ile d'Aix doit être bien près de partir s'il ne l'est pas déjà, sous l'escorte du *St-Michel* & de la *Médée*.

Les frégates qui avoient accompagné D. Louis de Cordova, & qui avoient mis

à la voile pour écarter les découvertes Angloises, sont rentrées dans le port de Brest. Elles l'ont laissé bien avant du Cap Saint-Vincent, ayant le plus beau tems du monde.

Le gros tems qui a régné pendant la journée du 25, s'est fait sentir dans la rade. Deux vaisseaux Espagnols le *St-Louis* & le *St-Joseph*, chassèrent sur leurs ancres & abordèrent le *Pluton* & le *Scipion*. Heureusement il n'y a pas eu de dommage considérable; les bâtons d'enseigne & les fanaux de poupe de ces deux derniers vaisseaux, sont les seules choses qui ont été emportées par les beauprés des premiers.

On prend les équipages des vaisseaux en rade pour armer ceux qui sont destinés pour les Colonies; & on n'employera que les Matelots de bonne volonté; il en fera de même pour les Etats-Majors auxquels le 26 du mois dernier, il manquoit, dit-on, 49 Officiers pour le complet. On a congédié les 25 plus anciens Matelots de chaque vaisseau; on leur donne 3 mois de paye, & 5 sols par lieue jusques chez eux. L'arrivée du convoi de bois de construction, entré depuis peu, met en état de tenir prêts pour la fin de Décembre les vaisseaux le *Royal-Louis* & le *Northumberland*.

L'opinion générale dans le port de Brest est que nous aurons pour la campagne prochaine le même nombre de vaisseaux Espagnols que dans celle qui vient de finir;

les dispositions que l'on voit déjà faire semblent le confirmer.

« Nous avons dans cette Province , écrit-on de Quintin , plusieurs lettres de Londres , dans lesquelles il est dit que les Anglois se préparent à nous porter un coup sensible pendant que nos flottes seront dans l'inaction. Il paroît qu'en Amérique nous faisons la guerre au moins avec égalité ; quant à l'Europe , dans l'état où sont notre marine & celle d'Espagne , quel coup peut nous porter l'Angleterre ? Envain la Cour de Londres exalte les complaisances d'un parti en Hollande ; cette République connoît trop bien ses intérêts pour renoncer à son système de neutralité. Il est vrai que nous avons perdu une belle campagne ; mais celle de 1780 fournira des événemens ».

L'armée est entrée dans ses quartiers d'hiver ; les Officiers-Généraux sont partis ; & les Officiers particuliers ont obtenu des semestres , mais sans termes fixes. Les navires de Grandville y retournent après avoir été déchargés ; & ceux de Saint-Malo vont également être désarmés , pour être armés de nouveau au printems prochain.

« Toutes les munitions de guerre & de bouche qui ont été débarquées , écrit-on de cette dernière Ville , ont été emmagasinées & arrangées de façon à pouvoir être embarquées dans le moins de tems possible. D'un autre côté le cantonnement des troupes est disposé de manière qu'elles peuvent être rassemblées & embarquées en moins de trois jours , si les circonstances l'exigeoient. Tous les bâtimens de Cherbourg , de Honfleur & du Havre , ont ordre de se rendre ici , de sorte que ce sera de notre Port & de celui de Brest seulement , que sortiront au Printems prochain les troupes destinées aux grandes expéditions qui n'ont pu avoir lieu cette année ».

Les Régimens d'Enghien, d'Austrasie, de Touraine, & ce qui reste de la légion de Lauzun, doivent passer à bord des vaisseaux destinés pour les Indes Orientales & pour l'Amérique. M. d'Arcanbal, Brigadier des armées du Roi, commande les troupes destinées pour l'Inde; on ignore qui commande les autres. On dit que M. de la Touche-Tréville commandera l'escadre destinée pour l'Amérique, & M. de Ternay, celle qui va dans l'Inde. On parle aussi du retour de M. d'Estaing; on ne pense pas cependant qu'il quitte les opérations qu'il a commencées. Quelques personnes qui cherchent des conciliations à tout, disent qu'il viendra prendre le commandement des flottes combinées en Europe, & que M. le Comte du Chaffaut ira le remplacer en Amérique.

Il y a apparence, écrit-on de Rochefort, que l'Escadre de M. d'Estaing sera ici dans peu de tems; du moins on l'y attend, & on a laissé des bassins vuides pour les vaisseaux qui pourront avoir besoin de radoub. L'*Invincible* pourra être lancé à Noel: le *Magnanime* est absolument en état d'armer. Le 22 on a lancé une frégate, & on en mettra deux autres à l'eau en Janvier. Les cutters le *Chevreuil* & le *Huffard* sont de relâche en ce Port, après une croisière infructueuse; on va diminuer leur mâture pour les rendre plus propres à la course. On continue toujours à être fort inquiet du *Fier* & de l'*Alcmène*. Le *St-Michel* & la *Médée* partiront au premier bon vent, sous les ordres de M. d'Aynard, escortant une flotte de 40 voiles, destinée pour la Martinique & St-Domingue. M. le Comte d'Orvil-

liers a fixé son domicile dans ce Port ; il paroît fort content d'avoir recouvré sa liberté ».

Les lettres de Madrid portent que les batteries devant Gibraltar sont , pour ainsi dire , achevées ; cependant on doute que l'on débouche de sitôt des lignes de St-Roch. Dans le vrai ces batteries ne peuvent servir qu'à protéger l'ouverture de la tranchée.

» L'ordre qu'avoit reçu D. Cordova , ajoutent quelques-unes de ces lettres , étoit pressant , parce que l'on soupçonne que l'Amiral Rodney , dont on a annoncé la destination pour la Jamaïque , doit porter des rafraîchissemens à Gibraltar. Les Anglois étoient persuadés qu'avec dix vaisseaux de ligne , dont est composée son Escadre , celle de D. Barcelo ne seroit pas en état de lui résister. Il y a lieu de croire que celle de D. Louis de Cordova , qu'ils ne comptoient pas trouver dans leur chemin , fera avorter leurs projets , & que Gibraltar abandonné à ses propres forces ne tiendra pas longtemps ».

On parle beaucoup dans le public d'un plan pour la campagne prochaine , qui consiste , dit-on , à rassembler d'ici à la fin de Mars , 82 vaisseaux de ligne ; on renoncera par - là aux bâtimens de transport , & les troupes , au nombre de 40,000 hommes , s'assembleront sur les vaisseaux ; 15 ou 16,000 autres seront à bord de 25 grosses flûtes , chargées en outre de l'artillerie & des bagages ; 12 gros bâtimens marchands porteront les vivres & l'eau , & 2 vaisseaux de ligne serviront d'hopitaux. Enfin , pour faciliter le débarquement , dans quelque pays

qu'il s'exécute , chaque vaisseau aura à bord 5 ou 6 petits bâtimens à rames.

Les papiers Anglois se sont empressés d'annoncer que la *Belle-Poule* avoit été prise par le Capitaine Pownal. Ils ajoutaient des détails qui sembloient donner quelque poids à cette nouvelle. Le combat avoit été très-vif; le Capitaine Pownal avoit été blessé dangereusement; & on parloit même d'une lettre d'Exeter, en date du 15 Novembre, qui le disoit mort de ses blessures. Nos lettres de Rochefort, attestent que cette même frégate la *Belle-Poule*, commandée par le Comte de Kergarion Locmaria, a mouillé le 18 Novembre dans la rade de ce Port, avec les bâtimens de commerce qu'elle avoit amenés de Bordeaux sous son escorte. Ce fait prouve le degré de confiance qu'on doit avoir pour les nouvelles publiées en Angleterre, & quelquefois avidement adoptées ailleurs.

On lit dans une Affiche de Province, un trait de courage & de fidélité qui mérite d'être connu.

Dans le mois de Septembre dernier, trois Anglois prisonniers au Château de cette Ville, ayant trouvé le moyen de se sauver, malgré la vigilance du Commandant, s'adressèrent au nommé *Boutet*, Batelier de Niort, & le prièrent, en lui promettant récompense, de les conduire à Marans. Cet homme, quoique sûr qu'aucun de ses camarades ne se prêteroit à leur demande, affecta de ne leur rien refuser, & ayant introduit ces trois Anglois dans son bateau, il fit en sorte d'avoir le secours d'un autre Batelier,

avec lequel il reconduisit ces trois prisonniers au Château.

» On apprend de Port-Vendre en Roussillon, que le Capitaine Boulet parti de Marseille, est heureusement arrivé dans ce Port avec sa tartane chargée de marchandises, & ayant pour toute défense deux canons de 4 & 7 fusils ; il avoit aussi à bord 40 hommes de recrues du Régiment-Royal-Italien, qui se rendoient à Colioure sous la conduite d'un Sergent de ce Régiment nommé *Amerate*.

Pendant la traversée de ce bâtiment, à la hauteur des côtes de Languedoc, il fut chassé par un corsaire Mahonnois qui le joignit bientôt, & qui étant supérieure force se mit en devoir de l'attaquer : le Capitaine dans cette circonstance eut recours au Sergent qui exhorta ses recrues à faire leur devoir & qui les tint cachées jusques à ce que le bâtiment ennemi fût à portée du fusil. Alors les encourageant par son exemple, il les montra, & fit un feu si vif de mousqueterie, que le corsaire surpris du grand nombre d'hommes qu'il voyoit, prit aussitôt la fuite. La valeur de ce Sergent & la bonne contenance des recrues ont sauvé ce bâtiment, qui auroit été infailliblement la proie du Mahonnois ; cette belle action mérite de trouver place dans les évènements maritimes, parce qu'elle annonce autant de courage que de patriotisme.

On dit que l'échange des prisonniers respectifs est arrêté, & que toutes les difficultés sont levées. Les Anglois ramèneront les François avec leurs vaisseaux, & notre marine reconduira les leurs.

On nous écrit de la Ville d'Argental, en Limousin, qu'un Militaire retiré du service, M. le Chevalier de Combarel, Mestre-de-Camp, ancien Maréchal des Logis des Chevaux-Légers, a institué une Fête, tendant à encourager l'Agriculture : il

la fait célébrer annuellement le Dimanche qui précède le Dimanche gras ; elle consiste à inviter à un grand dîné, des amis, & une douzaine de vigneron & de laboureurs ; il choisit de préférence ceux qui ont l'amour du travail, & qui se distinguent le plus dans l'Agriculture ; les honnêtes cultivateurs discourent avant & après le repas sur les moyens d'améliorer les terres, & de perfectionner leur culture ; ils rendent compte des expériences qu'ils ont faites dans l'année, & en proposent de nouvelles pour les suivantes ; une joie naïve & décente règne dans cette orgie ; on voit avec la plus douce satisfaction, qu'il n'y a pas de cultivateur qui ne fasse tous ses efforts pour y être admis ; le respectable Militaire qui tient cette assemblée, a résolu de la continuer tant qu'il vivra ; on ne peut que lui savoir gré de son zèle pour les progrès du premier de tous les Arts, & de l'encouragement qu'il ne cesse d'y donner ; son canton en éprouve les plus heureux effets depuis sa retraite.

La place d'Administrateur-Général de la Loterie de Royale de France, vacante par la mort de M. de la Combe, est donnée à M. de Pernon, fils du Trésorier de la Maison du Roi, supprimé.

M. le Vicomte de Sourches, Capitaine au régiment des Cuirassiers, a été nommé à la place de feu M. le Marquis de Chazeton, Colonel en second au régiment d'Austrasie.

La Vicomtesse du Barry a obtenu la permission de reprendre son nom de fille, qui est de Tournon.

Un incendie terrible vient de réduire en cendres l'Hopital du St-Esprit de Neuf-Château, en Lorraine. On prétend qu'il a été causé par la fer-

mentation des regains , nouvellement mis sur les greniers , qui en moins d'une heure ont été consumés avec toutes les provisions. A peine a-t-on pu faire sortir des écuries une partie des bestiaux. Le feu a gagné les salles des malades , ensuite l'Eglise & les appartemens des sœurs & des pensionnaires , qui n'ont eu que le tems de se retirer avec les seuls habits dont elles étoient couvertes. Ce feu qui a duré près de 20 heures a été si actif & si violent , que malgré le grand nombre d'ouvriers & de bourgeois employés à l'éteindre , on n'a pu en arrêter le progrès. Le Comte de Gouffey touché de ce désastre a offert généreusement un hôtel considérable qu'il a à Neuf-Château , pour y loger les sœurs & les malades , à qui chacun s'empresse de procurer des secours selon ses facultés.

Claude de Tudert , Doyen de l'Eglise de Paris , Conseiller d'honneur en la Grand'-Chambre du Parlement , Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de S. Eloy-Fontaine , ordre de S. Augustin , Diocèse de Noyon , & de la Calade , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Verdun , est mort ici le 24 du mois dernier , dans la 96e. année de son âge.

Marie - René de Catinat , veuve de Guillaume de Lamoignon de Montrevault , Président à Mortier du Parlement de Paris , est morte le 19 du mois dernier en son Château de S. Gratien.

Les Numéros sortis au tirage de la Loterie Royale de France , du 1 de ce mois , sont : 10 , 57 , 33 , 44 & 22.

Edit du Roi portant suppression des Offices de Trésorier des ligués Suisses , de celui

de la Police de Paris, de la Commission de Payeur des gages de Maître des Postes & Relais; de celle de Payeur des dépenses de Haras & de différentes caisses particulières; & établissement d'un nouvel ordre pour la réunion de ces objets; donné à Versailles au mois d'Octobre dernier.

Edit du Roi, portant création de cinq millions de rentes viagères, donné à Versailles au mois de Novembre, enregistré en Parlement le 30 desdits mois & an. » S. M. observe qu'elle n'a pu déployer toute l'étendue de ses forces pendant le cours de cette année, sans des dépenses considérables; que si elle s'est procuré des ressources extraordinaires, ses revenus ont augmenté par les économies, les améliorations & les réformes exécutées dans le département de ses finances; qu'il subsiste en ce moment une balance exacte entre les revenus & les dépenses fixes ordinaires; que dans l'état de ces dépenses ordinaires sont compris les remboursements annuels, qui sont acquittés fidèlement & sans interruption, quoique des Arrêts rendus avant le règne actuel en annonçassent la suspension à l'époque d'une guerre & pendant son cours. Cet état de finance est satisfaisant relativement aux circonstances; mais la continuation de la guerre exige de nouvelles ressources pour satisfaire aux intérêts des emprunts. Elle a préféré une création de rentes viagères sur une, deux, trois & quatre têtes, parce que la faculté de placer sur plusieurs têtes, diminue l'inconvénient moral des rentes viagères. Il auroit été dans les principes d'exactitude de S. M. d'imposer une somme équivalente aux intérêts de cet emprunt, si dès à présent S. M. n'étoit certaine de se procurer une augmentation de revenu proportionnée & même supérieure par l'arrangement prochain du Bail des Fermes générales dont elle est occupée. Elle se dispense en conséquence de

nouvelles impositions , & s'en dispensera aussi long-tems que la sagesse le lui permettra. Mais au moment où ces secours deviendront nécessaires , elle le fera avec confiance , & alors elle sera jalouse de montrer à ses ennemis comme ils l'éprouvent déjà par la valeur de ses Guerriers , qu'il n'est aucune sorte d'efforts qu'elle ne puisse attendre d'une Nation dès long-tems distinguée par son attachement pour ses Rois & son dévouement à leur gloire.

Crée S. M. cinq millions de livres de rentes viagères , auxquelles rentes sont affectés par préférence à la partie du Trésor Royal tous les deniers provenant des droits d'aides & gabelles , & cinq grosses Fermes , lesquelles pourront être acquises par toutes personnes , tant Religieux qu'Etrangers & Regnicoles sur une tête à raison de dix pour cent par an , sur deux têtes à raison de neuf pour cent , sur trois têtes à raison de huit & demi , & sur quatre têtes à raison de huit pour cent par an , sans distinction d'âge & au choix des Acquéreurs. Les arrérages seront suiets à la retenue du dixième d'amortissement , mais exempts de toutes autres impositions existantes & à venir. Les constitutions particulières ne pourront être moindres que de 500 livres , les capitaux seront fournis au Trésor-Royal en deniers comptans ; les acquéreurs pourront placer ou sur leurs têtes ou sur celle d'autrui sans distinction d'âge. Les contrats seront passés chez tels Notaires qu'ils voudront choisir , lesquels Notaires leur délivreront leurs contrats sans frais , se réservant S. M. de leur payer leurs salaires raisonnables. On recevra au Trésor-Royal immédiatement après la publication du présent Edit , & les rentes auront cours du premier jour du quartier dans lequel le capital aura été fourni au Trésor-Royal. Les arrérages desdites rentes seront payés de six en six mois par les Payeurs de l'Hôtel-de-Ville de Paris , en la même forme que les autres rentes viagères. Les contestations qui pourront survenir à l'occasion desdites

rentes , seroat jugées en première instance par les
 Prevôt des Marchands & Echevins de la Ville de
 Paris , sauf l'appel au Parlement.

» Arrêt du Conseil d'Etat du Roi , en date du
 27 Novembre , portant suppression d'un Ecrit ayant
 pour titre : *Lettre de MM. les Agens-Généraux
 du Clergé à M. l'Evêque de Tours* , commençant
 par ces mots : *M. nous avons l'honneur de vous
 envoyer un Arrêt émané de l'autorité du Roi* , &
 finissant par ceux-ci : *& prévientra toute entrepri-
 se sur la Jurisdiction Episcopale*. S. M. auroit
 remarqué que dans cet imprimé on donne à l'Ar-
 rêt de son Conseil du 2 Octobre , une interpré-
 tation & des motifs opposés à ses intentions , telles
 qu'elles sont exposées dans ledit Arrêt ; que l'on y
 attribue aux Magistrats qui ont rendu l'Arrêt du
 Parlement du 4 Septembre un dessein de détruire
 la Jurisdiction Episcopale , dont ils ne peuvent
 jamais être soupçonnés. En effet l'Arrêt du Parle-
 ment ayant donné acte au Curé de Digny , & au
 sieur Bauget de leur déclaration , qu'ils n'avoient
 jamais entendu porter atteinte aux loix du Royau-
 me qui concernent l'approbation nécessaire aux Prê-
 tres , aux pourvus de bénéfices à charge d'âmes
 pour administrer le Sacrement de Pénitence , a con-
 servé les principes dans toute leur intégrité ;
 & S. M. ne s'est déterminée à prononcer la cassa-
 tion dudit Arrêt , que parce qu'il avoit déclaré abu-
 sive la procédure instruite par l'official de Char-
 tres , contre ledit Curé de Digny , & le sieur Bau-
 get. S. M. estime qu'il est de sa justice de ne pas
 laisser subsister un imprimé qui pourroit induire
 en erreur sur les véritables intentions , & de main-
 tenir par son autorité le respect dû à ses Cours «.

M. Drou , Avocat au Conseil nous a
 adressé la lettre suivante que nous transcri-
 vons volontiers pour rectifier un article
 de ce Journal.

» En annonçant au Public qu'il trouvera dans votre

Journal Politique , à l'article de Paris , les Causes Célèbres , vous êtes censé lui promettre que le compte que vous lui rendrez sera impartial. Quels reproches ne vous feriez-vous pas à vous-mêmes , si sur des mémoires infidèles , & fournis par une main ennemie , vous aviez , contre votre intention , dans une cause qui intéresseroit une des plus anciennes maisons du Royaume , avancé des faits démentis par une multitude d'Arrêts , & tronqué le dispositif du Jugement qui l'auroit décidé ?

Voilà pourtant , M. , ce qu'on est en droit de reprocher à un extrait que vous avez inséré dans votre Journal le 13 Novembre dernier. Cet extrait , dont la malignité est échappée à vos lumières , concerne le procès que M. le Marquis & M. le Comte de Lur-Saluces ont intenté à la Couronne ; procès dont les Tribunaux n'ont point retenti , comme l'extrait le suppose , mais qui , porté avec la permission du feu Roi , au Parlement , où ils n'ont donné qu'une simple Requête signifiée à M. le Procureur-Général , a ensuite été évoqué au Conseil.

Rien n'étoit plus étranger au compte que l'on en rendoit , que la question de savoir si Auguste de Saluces a eu , ou n'a pas eu des enfans de deux lits ; mais avant que je m'explique là-dessus , je crois devoir vous faire observer que la Maison de Lur ne tire pas son illustration de celle de Saluces , dont elle a été obligée d'ajouter le nom au sien , & d'écarteler les armes. Telle a été la volonté expresse d'Auguste , Marquis de Saluces , volonté exprimée dans le contrat de mariage passé le 17 Mai 1586 , pardevant les Notaires de Paris , entre Charlotte sa fille unique , comme il le déclare en termes exprès , & Jean Lur , Vicomte d'Uza

Etablie depuis 600 ans dans la Guienne & le Limousin , la Maison de Lur a contracté des alliances avec l'auguste Maison de France & les Maisons Royales de Savoie , de Foix & d'Albret ; la plus grande partie des terres qui restent actuellement à MM. de Lur , sont entrées dans leur Maison par Soubirane d'Albret , l'une de leurs ayeules : de plus , ils sont alliés aux Maisons de Rohan , de Taillefer , de la Rochefoucault , de Polygnac , de Lambertie , de Noailles & de Sainte-Maure , & par le mariage du Comte de Saluces avec Adélaïde de Mauldes , à celles de Conflans , de Montmorency , de Béthunes , de Ghistelle & de Lignes :

Les Mémoires qu'on vous a fournis donnent à Auguste , Marquis de Saluces , des enfans de deux lits. Comme je n'ai , M. , ni le tems , ni la volonté de fatiguer le Public par une discussion inutile , & qui ne seroit qu'une répétition des mémoires que j'ai faits pour

cette Maison, je me contenterai de vous renvoyer à l'Arrêt que le Parlement a rendu le 22 Août 1775, & qui confirme trois autres Arrêts intervenus dans cette même Cour en 1611 & 1613; ils sont tous en dépôt chez moi, & je suis prêt à les communiquer à tous les honnêtes gens qui seront curieux de les voir.

On ajoute dans l'extrait « que les enfans du premier » lit d'Auguste de Saluces n'avoient aucun droit à la » rente de 6600 liv. dont Auguste n'avoit pu disposer » qu'en faveur de ses enfans regnicoles, ainsi que l'or- » donnent expressément des Lettres de naturalité ob- » tenues en 1566 «.

Le Marquisat de Saluces, depuis 1343, étoit un fief relevant de nos Rois, comme Dauphin de Viennois; les Marquis de Saluces qui jouissoient des droits régaliens, n'avoient pas néanmoins le droit de ressort, & les appels de leurs Juges étoient portés au Parlement de Grenoble. Si le Marquisat de Saluces étoit depuis 1343 un fief relevant du Dauphiné, donc le Marquis de Saluces étoit regnicole, donc ses enfans n'avoient pas besoin de lettres de naturalité pour recueillir sa succession.

2°. L'extrait annonce en termes formels » que MM. » de Lur-Saluces ont été déboutés de leurs demandes «; pour le prouver, on a supprimé deux mots essentiels qui auroient démenti cette assertion. A la fin du dispositif de l'Arrêt, on lit : » Or S. M. a débouté & déboute les » Marquis & Comte de Lur-Saluces du surplus de leurs » demandes «. Dans la copie que votre Journal présente au Public, on a supprimé ces deux mots *du surplus*; cette suppression fait tomber le débouté sur le fonds des droits, lorsqu'il ne porte que sur la demande des 15 millions. Pour vous en convaincre, lisez l'Arrêt tel qu'il est, & les Lettres-Patentes auxquelles il renvoie.

» Le Roi étant en son Conseil, en présence & de » l'avis desdits sieurs Commissaires faisant droit sur » l'instance, a ordonné & ordonne qu'en remplacement de la rente de 6600 liv. constituées par les » Lettres Patentes du 28 Février 1580, à Auguste de » Saluces, comme étant rente propre & acquise par » lui, ses enfans & descendans, il sera délaissé aux » Marquis & Comte de Lur-Saluces, des fonds du Do- » maine jusqu'à concurrence de 6600 liv. de revenu » annuel, toutes charges déduites, pour jouir desdits » fonds & les posséder au même titre que ladite rente » de 6600 liv. Veut en conséquence S. M. que ladite » rente soit & demeure éteinte, supprimée & rejetée

» des états de ses Finances , à compter du jour auquel
 » lesdits Marquis & Comte de Lur-Saluces entrèrent en
 » jouissance des fonds qui leur seront délaissés en vertu
 » du présent Arrêt ; a S. M. débouté & déboute lesdits
 » Marquis & Comte de Lur-Saluces , du SURPLUS de
 » leurs demandes , fins & conclusions , se réservant
 » toutefois de leur accorder , en considération de leurs
 » services & de ceux de leurs ancêtres , telle récom-
 » pense qu'elle avitera bon être , & seront sur ledit
 » Arrêt toutes Lettres-Patentes nécessaires expédiées «.

Que disent les Lettres-Patentes du 18 Février 1580 ,
 auxquelles l'Arrêt renvoie ? Henri III y déclare » qu'il
 » est parfaitement instruit que Jean-Louis , Marquis de
 » Saluces , avoit cédé , selon le desir de Charles IX , re-
 » mis en ses mains les droits qu'il avoit aux Marquisats
 » de Saluces & de Montferrat , & que Auguste avoit pré-
 » féré le service de cette Couronne à toutes autres con-
 » siderations & partis qui lui avoient été offerts , & pour ,
 » ajoute Henri , » les autres bien grandes & notables con-
 » siderations au long , déduites & contenues es Lettres-
 » Patentes ci-attachées sous le contre-scel de notre
 » Chancellerie n'étant besoin de réitérer . . & sur la Re-
 » quête qui nous en a été faite par la Reine , notre très-
 » honorée Dame & Mère , comme en étant très-bien inf-
 » truite & mémorative , ayant ladite négociation passée
 » par ses mains , comme aussi de notre très-cher & féal
 » le Cardinal de Birague , Chancelier de France « : En
 conséquence , Henri ordonne » que la partie de deux
 » mille deux cents écus par an d'entretennement & ré-
 » compense sera convertie & commuée en rente per-
 » pétuelle constituée sur le Roi «.

Mais à quel titre étoit due cette récompense à Au-
 guste ? » Elle lui tenoit lieu des droits qu'il avoit audit
 » Marquisat de Saluces «. C'est ce que disent , en termes
 » formels les Lettres-Patentes de 1578 , attachées sous
 » le contre-scel des Lettres de 1580. C'est sur ce
 fondement que la Chambre des Comptes , par son
 Arrêt d'enregistrement ordonne qu'elles ne seront exé-
 cutées que » jusqu'à ce qu'il plût à S. M. récompenser
 » l'impérrant en terres ou héritages , selon son bon vou-
 » loir & intention «.

L'Arrêt du 11 Juin dernier ordonne » qu'en rempla-
 » cement de la rente de 6600 l. , il sera délaissé aux Mar-
 » quis & Comte de Saluces , des fonds du Domaine pour
 » en jouir & les posséder au même titre que la rente , «
 & conformément aux Lettres-Patentes de 1580. Et votre

extrait, M., annonce à toute l'Europe que MM. de Lur-Saluces ont été déboutés de leurs demandes; être débouté de ses demandes, ou être débouté du surplus de ses demandes, est-ce la même chose?

MM. de Lur-Saluces comptent aussi sur les bontés du Roi comme vous l'observez très-bien. Oui, M., la réserve inférée touchant leur récompense les y autorise; réserve unique, dont aucun Arrêt ne fourniroit un second exemple; mais qu'ils sollicitent ou qu'ils ne sollicitent pas la concession d'une Forêt à titre d'engagement, c'est ce qui n'intéresse en aucune manière ceux qui vous ont fourni des Mémoires, que je me garderai bien aujourd'hui de qualifier. Mais si on revient à la charge, je ne répons plus de moi. Je me regarderois comme un lâche, si je ne fondois pas armé de toutes pièces sur les ennemis d'une Maison à laquelle dès l'instant qu'elle m'a honoré de sa confiance, j'ai voué un attachement qui n'a plus de bornes depuis qu'il m'a mérité d'augustes suffrages.

J'ai l'honneur d'être &c. DROU.

De BRUXELLES, le 7 Décembre.

LES nouvelles positives qui manquent depuis quelque temps, nous forcent de nous arrêter à ce que l'on débite & que nous ne garantirons point.

On dit que le Roi d'Angleterre ayant fait dire aux Irlandois qu'il n'écouteroit aucune proposition, tant qu'ils auroient les armes à la main; ceux-ci ont répondu qu'ils n'en feroient aucune.

Que les billets de la marine & de l'artillerie perdent 11 p. 100 sur la place de Londres, & qu'il s'en faut 1,400,000 liv. sterling que les souscripteurs pour le dernier emprunt, aient payé les sommes pour lesquelles ils avoient souscrit.

Que les Hollandois retirent, tant qu'ils

peuvent leurs fonds d'Angleterre qu'ils ont fait sentir assez clairement aux Anglois que s'ils avoient à se déclarer, ce ne seroit pas pour eux. Que sur les représentations du Capitaine Farmer, il avoit eu la permission de traiter avec le Commodore Paul Jones; & que le premier article du traité étoit que les navires de guerre le *Seraphis*, & le *Scarborough* étoient de bonne prise; en conséquence les équipages ont été mis à terre, se reconnoissant prisonniers.

Quelques lettres d'Amsterdam semblent venir à l'appui de cette nouvelle; d'autres portent seulement que l'escadre de Paul Jones étoit encore au Texel à la fin du mois dernier, où elle avoit été augmentée jusqu'à 7 vaisseaux par l'arrivée de quelques cutters François. Elle a, ajoute-t-on, arboré pavillon François à l'exception de la frégate l'*Alliance* que monte M. Jones qui a déclaré n'avoir qu'une commission Américaine. Un Officier François en a, dit-on, aussi pris le commandement.

Il paroît que la Cour d'Angleterre ne songe plus à réclamer les prises; après deux Mémoires sans effet, pour se les faire rendre, elle en a fait présenter le 26 du mois dernier, un autre sur un objet plus important & qui est conçu ainsi :

» Le Roi n'a pu voir sans surprise le silence qu'on a observé à son égard sur le Mémoire que par ordre de S. M. le soussigné a eu l'honneur de présenter à V. H. P. il y a quatre mois, pour demander les secours stipulés par les Traités.

S. M. n'auroit pas réclamé l'assistance de ses Alliés, si elle n'eût pas été pleinement autorisée par les menaces, les préparatifs, & même les attaques de ses ennemis, & si elle n'eût pas cru V. H. P. aussi intéressées à la sûreté de la Grande-Bretagne qu'à leur propre conservation.

L'esprit & la lettre des Traités déposent également pour cette vérité ; V. H. P. sont trop éclairées & trop justes pour se dispenser de l'observance, sur-tout après avoir elles-mêmes sollicité l'addition de l'article séparé du Traité de 1716, où le *Casus Fœderis* se trouve stipulé d'une manière claire & incontestable.

La déclaration hostile faite à Londres par le Marquis de Noailles, l'attaque de l'Isle de Jersey, le Siège de Gibraltar & toutes les autres entreprises aussi notoires, sont autant de preuves d'une agression manifeste & bien caractérisée ; d'ailleurs V. H. P. ont vu pendant l'été qui vient de finir, les forces combinées de la Maison de Bourbon évidemment dirigées à l'attaque des Royaumes de S. M., & quoique les mesures vigoureuses du Roi, le zèle & les efforts patriotiques de la nation Angloise, accompagnés de la Bénédiction divine, aient heureusement détourné jusqu'ici ces desseins ambitieux, le danger existe encore, & les ennemis continuent d'annoncer avec la même parade & assurance des descentes & des invasions formidables sous la protection de toutes leurs forces maritimes.

Le Roi ne sauroit jamais s'imaginer que la sagesse de V. H. P. puisse leur permettre d'être indifférentes sur des intérêts aussi solides & communs des deux pays ; & moins encore qu'elles ne soient pas convaincues de la justice des motifs qui ont déterminé S. M. à réclamer les secours qui lui sont dûs à tant de titres. S. M. voudroit plutôt se persuader que V. H. P. ayant pris des résolutions pour l'au-

gmentation de leur marine, avoient par prudence retardé leur réponse jusqu'à ce qu'elles fussent mieux en état de fournir les secours.

C'est pourquoy en renouvelant là-dessus les plus fortes instances, j'ai ordre de demander à V. H. P. de la manière la plus amicale, de ne pas différer à se concerter sur les moyens de remplir au plutôt leurs engagements à cet égard. La décision de V. H. P. est si nécessaire & si importante par ses conséquences, que le Roi croiroit manquer à lui-même, à ses Sujets & à ceux de la République, si S. M. ne recommandoit point sérieusement cette affaire à la plus prompte & mûre délibération de V. H. P. Il importe infiniment au Roi d'être bientôt éclairci par une réponse précise & immédiate sur un objet aussi essentiel.

S. M. espère de l'équité de V. H. P. que leur réponse sera conforme aux Traités & aux sentimens d'amitié dont elle a toujours été animée envers la République; & c'est d'après la résolution de V. H. P. que S. M. se propose de prendre les mesures ultérieures qu'elle jugera les plus adaptées aux circonstances, & les plus convenables pour la sûreté de ses Etats, le bien-être de ses Peuples & la dignité de la Couronne.

En attendant la réponse qui doit être faite à ce Mémoire, nous transcrivons l'article du Traité de 1761, concernant le *casus fœderis*.

» Le cas où l'assistance stipulée par le Traité d'alliance pourra être requise, existera non-seulement lorsqu'un des Alliés sera attaqué hostilement, mais aussi quand quelqu'un des Etats leurs voisins fera des préparatifs militaires contre l'un ou l'autre desdits Alliés, ou même les menacera; ce que donneront suffisamment à connoître soit des levées

extraordinaires des Troupes , soit des équipemens de flottes armées en guerre , soit enfin telle autre circonstance , ce qui pourroit inspirer de justes alarmes à l'un ou l'autre des Alliés , & le forcer lui-même à armer aussi de son côté «.

On parle d'une lettre de M. de la Marthonie , Commandant le *Jason* , faisant partie de l'escadre de M. de Sade ; elle porte qu'il est arrivé à Cadix un navire Américain venu de Boston en 24 jours. Le Capitaine de ce bâtiment avoit une Gazette de Boston , dans laquelle il étoit dit que M. le Comte d'Estaing est arrivé sur la côte de l'Amérique Septentrionale sans y être attendu , ni par les Anglois , ni par les Américains. Qu'en y arrivant il a pris un vaisseau de ligne & une frégate ennemis ; & qu'il a débarqué ses troupes de terre dans Rhode-Island.

Que M. le Comte d'Estaing doit revenir en Europe avec 9 vaisseaux , & que suivant toutes les apparences , ce Vice-Amiral commandera les forces des 2 Couronnes dans la campagne prochaine.

Que les Espagnols font construire dans tous leurs Ports d'Europe & de l'Amérique ; & font par-tout des préparatifs de guerre immenses.

Il paroît très-certain que M. Necker a les fonds pour le service de l'année 1780. Et de plus 90,000,000 pour les frais de la campagne prochaine.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGLOISES , du 26 Nov

L'ANCIEN Chancelier , Lord Bathurst , acceptera-t-il la présidence du Conseil , si le Lord Gower , Chef du parti de Bedford la remet au Roi ? Le Lord Weymouth , ami du Comte , remettra-t-il volontaiement sa place de Secrétaire d'Etat du Sud , parce qu'on a préféré au Lord Carlisle pour l'Ambassade de Turin , le fils du Lord Bute , ou se laissera-t-il remercier ? C'est ce qu'on ignore ; en attendant il paroît que le Chancelier actuel (le Lord Thurlove) & M. Rigby , resteront attachés à la fortune du Lord North qui se plaint amèrement de la détention du parti de Bedford. Il lui reproche de lui manquer au besoin , & en parle comme de faux amis , de manière à faire juger qu'il croyoit bonnement qu'un Ministre peut avoir des amis parmi ses Collègues.

Les partisans des Ministres font un reproche au Général Burgoyne de l'humeur qu'il montre dans la lettre à ses Constituans , parce que le Roi a refusé de le voir , & ils lui rappellent à ce sujet que le Duc de Cumberland éprouva la même disgrâce à son retour d'Allemagne en 1767. George II. son pere ne pouvant lui pardonner sa capitulation honteuse de Closter-Séven. Dans une réponse qui vient de paroître à la lettre de ce Général , on impute à son imprudence la malheureuse issue de sa campagne , qui ne peut pas être , dit-on , l'effet des ordres qu'il avoit reçus , parce que jamais Gouvernement n'a pu avoir intention de donner des ordres absurdes. On veut que ses torts aient commencé au moment où il a passé la rivière de Hudson , après divers échecs qui eussent dû le décider à une retraite plutôt qu'à s'ouvrir par force un passage pour gagner Albany. On ne lui passe point la supposition qu'il s'étoit faite que son

armée étoit un corps que le Cabinet a eu intention de sacrifier pour s'assurer le succès du Chevalier Howe, & on n'y répond qu'en la qualifiant d'idée chimérique & romanesque.

Il ne restoit plus que trois des compagnons du Lord Anson, dans l'intéressante campagne qu'il fit autour du Globe. Le nombre est réduit à deux par la mort d'André Mackenzie, voilier de l'Amiral, sur son vaisseau le *Centurion*. Une attaque d'apoplexie vient de l'emporter à Newcastle, dans sa 70^e année. Les deux derniers survivans sont l'Amiral Keppel & un M. Miller, habitant de Londres.

On croit que le Ministère Anglois auroit agi plus sagement s'il avoit envoyé au Texel une forte division de guerre, avec un ordre précis de s'emparer du *Sérapis* & de la flotte de Paul Jones, & de les escorter jusqu'à quelque Port Anglois, sauf à négocier ensuite avec les Hollandois pour l'insulte qu'on leur auroit faite. Ce parti étoit bien préférable à celui de faire sur cet objet des remontrances à L. H. P., car si d'un côté la Hollande nous a déclaré qu'elle ne nous livreroit pas ses vaisseaux, elle nous a du moins fait entendre fort clairement qu'elle ne nous empêcheroit pas de nous faire justice & même qu'elle ne le trouveroit pas mauvais.

Le Chevalier Yorke sera de retour de la Haye sous peu de semaines : c'est un fait authentique & dont on ne fait plus un secret. Il y a même des personnes qui assurent qu'il paroîtra à St-James vers la fin du mois de Décembre ou dans les premiers jours de Janvier.

ERRATA du Mercure du 4 Décembre.

Page 34. Il conclut sa superficie est, &c. lisez, il conclut que, &c.

Ibid. Les mêmes dimensions n'est par conséquent, &c. lisez, les mêmes dimensions *par-tout* n'est, &c.

Page 36. L'unique moyen de compenser avec justesse, &c. lisez, de *comparer*, &c.

JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG , le 6 Novembre.

LA terre que le Prince Potenkin a achetée dans la Russie - Blanche , appartenoit à un Prince Polonois qui est actuellement à Moscou , & qui a reçu les 400,000 roubles que l'Impératrice avoit donnés au Prince Potenkin pour cet achat.

On apprend que la frégate la *Natalia* qui avoit été envoyée en Angleterre pour y charger un cabinet de tableaux dont S. M. I. avoit fait l'acquisition , a eu le malheur de périr.

Les habitans de la partie la plus septentrionale du Kamtschatka, viennent d'adresser au Sénat un rapport qui pique beaucoup la curiosité. Ils lui rendent compte , à leur manière , que l'année passée , vers le tems où les feuilles des arbres commençoient à tomber , quoiqu'elles conservassent encore un peu de leur verdure , il avoit paru sur la côte 2 grands navires , dont l'un avoit trois mâts , & l'autre deux ; que lorsqu'ils eurent mis à l'ancre , quelques hommes étoient descendus à terre , où on les avoit reçus amicalement , mais avec lesquels les habitans n'avoient pu s'entretenir , parce qu'ils parloient une langue étrangère & absolument intelligible pour eux ; que ces étrangers s'étoient , de

18 Décembre 1779.

e

leur côté , conduits de la manière la plus honnête ; & avoient distribué quelques présens ; qu'on leur présenta en retour une certaine provision de lard de baleine , qu'ils refusèrent d'accepter lorsqu'ils l'eurent senti ; qu'ils se rembarquèrent ensuite , faisant voile vers le Nord ; que dans leur route ils avoient encore débarqué quelques-uns de leurs gens dans un autre endroit de la côte la plus septentrionale du Kamtschatka ; où les choses s'étoient passées précisément de la même manière que la première fois qu'ils avoient pris terre ; après quoi ils avoient continué de marcher vers le Nord ; qu'on les perdit de vue pendant quelques jours , au bout desquels on les vit reparoître , longer les côtes du Kamtschatka , se diriger ensuite vers le Sud , où l'on croyoit qu'ils avoient continué leur cours , puisqu'on ne les avoit plus aperçus.

L'opinion générale est que ces vaisseaux sont ceux avec lesquels le célèbre Capitaine Cook partit il y a environ trois ans , & dont on commence à avoir quelque inquiétude en Angleterre , où l'on n'en a pas reçu d'autres nouvelles que celles qu'en donna le Gouverneur du Cap de Bonne-Espérance , où il avoit relâché pour la première fois après son départ d'Europe. On assure qu'il dit à ce Gouverneur , que quoiqu'il fût parti dans l'intention de ne mettre que deux ans à son voyage , il pourroit cependant arriver que si tout alloit bien , & qu'il trouvât l'occasion de se pourvoir des provisions nécessaires , il emploieroit une année de plus pour faire des découvertes ; cependant si l'on n'assuroit pas qu'on a reçu récemment de ses nouvelles par la France , on pourroit avoir raison de craindre qu'il n'ait péri. Il y a plus de cinq ans qu'il est absent ; il devoit tenter de revenir en Europe par le Nord ; il y a plus d'un an qu'il a paru sur les côtes de Kamtschatka , & on ne l'a point encore revu dans sa patrie.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 16 Novembre.

LE Duc Ferdinand de Brunswick qui n'a fait qu'un court séjour dans cette capitale, se propose de reprendre Samedi prochain par Sleswick & Altona, la route de Brunswick.

Le Comte de Dillon, arrivé de l'Isle de Sainte-Croix à bord d'un bâtiment Danois, est reparti d'ici pour la France. Cet Officier & le Comte son frère qui l'accompagnoit, ont reçu à notre Cour l'accueil le plus distingué.

Le Navigateur Amuth, venant de Norwège, & arrivé dans le Sund le 4 de ce mois, rapporte qu'à son départ du Faare-Sund, il y étoit arrivé une frégate Russe venant d'Archangel, qui a perdu dans un orage son grand mât & son mât d'artimon, & 40 hommes qui sont tombés dans la mer. Les vents contraires retiennent encore dans le Faare-Sund 2 frégates Suédoises & les Capitaines Wilstrup & Colding, partis d'ici pour se rendre aux Indes-Occidentales.

A L L E M A G N E.

De VIENNE, le 22 Novembre.

LE Baron de Rewitzki, Commandeur de l'Ordre Royal de Saint-Etienne, Chambellan

de LL. MM. II. & R. & leur Envoyé extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire à la Cour de Berlin, est parti le 20 de ce mois pour se rendre à sa destination. On apprend que le Baron de Riedesel qui vient résider ici en la même qualité de la part du Roi de Prusse, s'est mis en route vers le même tems.

L'Empereur vient d'acheter ici un bel hôtel dont il fait présent au Feld-Maréchal Baron de Laudohn qui passoit ordinairement l'hiver à une lieue de cette Capitale.

M. Valtravers, Suisse de nation, & ci-devant résident de l'Electeur Palatin à la Cour de Londres, est venu ici pour y solliciter en faveur de 2 de ses compatriotes, actuellement à Calicut où ils ont fait une fortune considérable, la permission de transporter leurs effets en Europe sous le pavillon Impérial. Comme ils s'engagent à faire vendre leurs marchandises dans les Etats héréditaires, on ne doute point qu'ils n'obtiennent ce qu'ils demandent.

On dit qu'il partira encore au printems prochain pour les Indes-Orientales, un navire à bord duquel s'embarquera M. Himes, ci-devant Lieutenant dans le Régiment de Murrain, & nommé Commandant de l'Isle de Nicobar & de l'établissement sur la côte d'Afrique près de Terra des Fumos.

Le 18 de ce mois, vers les quatre heures du matin, le feu a pris au Château d'Estébaz en Hon-

grie , appartenant aux Princes de la Maison d'Esterrhazy ; il se manifesta d'abord au bas de la grande Salle de redoute , avec une telle activité , que cette magnifique Salle fut en une demi-heure la proie des flammes , qui se communiquèrent au grand Théâtre ; il fut impossible de sauver les machines , les instrumens & les habits qui s'y trouvoient. L'étonnement du peuple accouru l'empêcha de porter sur le champ les secours nécessaires ; on n'en reçut qu'à l'arrivée du Prince , qui fit abattre les deux ailes voisines , ce qui arrêta le cours des flammes , qui furent bientôt éteintes par une pluie abondante qui survint. Sans cette précaution ; tout ce superbe Château , bâti dans le goût le plus élégant , eût été réduit en cendres.

On mande de Presbourg en Hongrie , que dans les environs de Sarmasag , village du Palatinat de Szolmock , il y a une montagne qui brûle continuellement depuis le printemps dernier , on ignore comment le feu s'y est allumé , & on a recueilli ce qui suit des observations de quelques Physiciens qui ont examiné ce phénomène.

Sur une partie de la montagne , à une distance égale du sommet & de la plaine , on a découvert une issue de feu au bord d'un ruisseau : on ne trouve point de terre à trois brasses de profondeur , mais une pierre de la nature du grès. Cette montagne s'est un peu affaissée en quelques endroits , & il s'y est fait quelques crevasses causées par la violence du feu qui couve dans ses entrailles. Lorsqu'on enfonce dans les crevasses un bâton de quatre à cinq pieds , il en sort des étincelles & il prend feu. Dans les endroits où le feu est assez vif , il divise les pierres en petits morceaux & les calcine sans les vitrifier ou en faire de la chaux , & sans les dissoudre au point de pouvoir les pulvériser avec la

main. Ce feu s'étend de jour en jour davantage vers le sommet de la montagne, comme on peut s'en appercevoir aux vapeurs qui s'élèvent des racines d'un arbre qui n'en est pas éloigné. La fumée sort des environs comme de plusieurs foyers, & répand une odeur de soufre, à une grande distance. L'aliment de ce feu paroît être une matière sulfureuse cachée dans les veines du grès ou de la marne.

De RATISBONNE, le 24 Novembre,

LES séances de la Diète ont recommencé le 15 de ce mois. On attend avec impatience le moment où l'on entamera l'affaire de l'accession du Corps Germanique au Traité de Teschen & l'examen des droits des différens Prétendans à la succession allodiale de Bavière, qui semblent se multiplier, & au nombre desquels il faut ajouter encore l'Abbaye de Kempten, qui vient de réveiller ses prétentions à raison des pertes qu'elle a essuyées dans la guerre de succession au commencement de ce siècle.

Le Chapitre d'Augsbourg forme aussi des prétentions sur le Château, la ville & la Seigneurie de Mindelheim. Le Baron d'Oexle, son Envoyé, a distribué un Mémoire sur ce sujet.

On y représente que cette Seigneurie vendue en 1363 pour la somme de 19,000 florins aux Seigneurs de Hofsclitz, fut revendue en 1365 pour 20,000 au Chapitre d'Augsbourg qui n'en put jamais obtenir la possession, parce que les clauses du contrat n'avoient pas été remplies; il en avoit porté des plaintes judiciaires malgré lesquelles l'affaire resta indécidée jusqu'en 1708 & 1709, que pour dédom-

agement de la perte qu'il avoit faite pendant la guerre de la succession d'Espagne, il obtint le Lech, rhin, avec les Comtés & Seigneuries de Schwabeck & de Hohenschwangau, à la condition qu'il reconcerroit à ses prétentions sur la Seigneurie de Mindelheim en faveur du Duc de Marlborough. Comme son droit cependant avoit été réservé dans le cas où il seroit obligé à la restitution du dédommagement qu'il avoit reçu, & qu'il avoit en effet restitué la poursuite depuis conformément au traité de Bade, il avoit repris son ancien procès & continué la poursuite de son droit à la Chambre impériale jusqu'en 1740. Les troubles des guerres, les longues maladies du dernier Prince-Evêque l'avoient obligé de suspendre ses poursuites; mais après la mort de l'Electeur de Bavière, Maximilien Joseph, il s'étoit adressé à S. M. I. en qualité de Prôtecteur suprême des hauts Chapitres & des Eglises de l'Empire, pour être mis en possession de cette Seigneurie &c.

Ces prétentions multipliées, dont il n'a point été fait mention dans le Traité de Teschen, les réclamations des Etats de Mecklembourg contre le Privilège accordé à leur Souverain, entraîneront, sans doute, des délais & de longues discussions, qui donneront beaucoup de travail à la Diète, dont il est vraisemblable que la décision sera conforme au vœu des Puissances qui ont conclu la Paix de Teschen.

L'Electeur Palatin est attendu à Munich, il est parti de Manheim le 22 de ce mois. Les lettres de cette dernière ville portent que les Etats du Duché de Juliers, dont le Prince Guillaume de Birkenfeldt est Gouverneur, ont assigné à ce Prince 40,000 florins par

an , ce qui joint aux avantages que l'Electeur Palatin lui a accordés en faveur de son Mariage avec la Princesse Palatine Marie-Anne des Deux-Ponts , lui fera un revenu de 100,000 florins. On dit qu'il établira sa résidence à Landshut.

On assure aussi que les Etats de Bavière sont convenus avec leur nouveau Souverain de payer toutes les dettes de l'Electeur défunt & les six millions assignés à la Saxe par le Traité de Teschen ; on ajoute que pour faciliter cet arrangement , l'Electeur Palatin a cédé aux Etats quelques droits Seigneuriaux.

I T A L I E.

De LIVOURNE, le 15 Novembre.

LA charge du premier navire Autrichien de retour des Indes Orientales , doit se vendre ici le 23 de ce mois ; elle consiste principalement en une grande quantité de thé & de soie , ce qui a fait baisser considérablement le prix des soies en Italie.

Samedi dernier , la chaloupe d'un bâtiment Espagnol qu'on disoit avoir été pris par un petit corsaire de Mahon , est entrée dans ce Port , elle a appris que ce bâtiment avoit été enlevé en effet , mais qu'une barque Catalane , de 10 canons , l'avoit délivré en forçant le corsaire de s'échouer entre la Spezia & Porte Fino. La chaloupe a amené 8 Matelots Anglois qui étoient sur la prise & qui ont réussi à en sortir & à se réfugier ici.

Le Grand-Duc instruit des funestes accidens causés par la négligence de ceux qui gardent chez eux de la poudre à canon, & voulant les prévenir, a rendu une Ordonnance par laquelle il est défendu à toutes personnes demeurans dans les villes & autres lieux entourés de murs, de garder chez elles, pour leur usage, plus de cinq livres de cette marchandise; les débitans n'en pourront avoir plus de vingt livres à la fois, & auront soin de la tenir dans un lieu où elle ne sera point comprimée, afin qu'en cas d'explosion elle ne puisse causer aucun dommage ni à eux ni à leurs voisins. Ceux qui voudront en avoir davantage, soit pour leur usage, soit pour vendre, la déposeront dans les magasins d'où ils pourront la retirer toutes les fois qu'il leur plaira, en payant aux Commis des magasins une rétribution qui sera réglée.

Les lettres de Bresce contiennent les détails suivans de l'incendie terrible survenu dans la nuit du 30 du mois dernier à Bagolino, gros bourg de la vallée de Sobbia, renommé par les forges.

Des ouvriers s'occupoient à retirer le feu d'une Savonnerie; il s'en éleva tout à coup une flamme si violente, qu'elle embrasa en un instant un amas de charbon de terre qui étoit peu éloigné. Les efforts qu'on fit pour l'éteindre furent inutiles. En moins de trois quarts d'heure tous les bâtimens d'alentour furent en feu & réduits en cendres. Environ 500 personnes ont péri. Un grand nombre de citoyens les plus aisés s'étoient retirés avec leurs meilleurs effets dans des magasins, où ils se crurent à l'abri des flammes, & qu'ils eurent l'imprudence de fermer; ils y ont péri d'une manière aussi cruelle, puisqu'ils ont été étouffés par la fumée. Les Religieuses d'un Couvent qui se trouvoit à peu de distance, avoient pris la fuite; on n'en a retrouvé

encore que trois, & l'on craint que les autres n'aient été la proie des flammes. L'Eglise Paroissiale & le Presbytère ont été détruits ; il est impossible de distinguer les espaces que formoient les rues avant l'incendie. Il a étendu ses ravages au-delà du bourg. De 200 granges remplies de foin qu'il y avoit dans les environs, plus de la moitié a été engloutie par les flammes que le vent portoit de ce côté.

On mande de Gênes qu'on y a ouvert deux emprunts dirigés par les Banquiers Brentani & Cimaroli ; le premier de 400,000 flor., est pour la Chambre Ducale qui paiera un intérêt de 4 pour cent, & remboursera les capitaux en 1787. Le second est pour le Roi de Suède, & de 5 millions 250,000 l. au même intérêt, payable de 6 en 6 mois, & remboursable aussi en 8 ans ; le remboursement en sera fait pendant les quatre dernières années.

ESPAGNE.

De MADRID, le 15 Novembre.

JUSQU'À présent les mouvemens qu'on remarque dans la place de Gibraltar, le feu presque continuel de ses batteries n'ont causé aucun dommage à notre armée & à ses ouvrages avancés. La vigilance de D. Barcelo intercepte tous les secours que les assiégés pourroient recevoir. Desorte que leur situation devient de jour en jour plus fâcheuse. Le Ministère Britannique en étoit informé & se dispoit à envoyer au secours de cette place une escadre de 12 vaisseaux ; notre

Gouvernement l'a prévenu en rappelant la division de D. Louis de Cordova. Les 16 vaisseaux que commande cet Officier Général, s'uniront avec ceux de D. Barcelo, & iront s'emparer de l'entrée du Détroit; l'objet qu'on a paroît être de faire tomber par famine une place dont la conquête ne pourroit être plus prompte qu'en coûtant beaucoup de sang. Dès qu'une fois elle sera soumise, toutes nos forces maritimes pourront se porter ailleurs, & forcer nos ennemis à rendre la paix à l'Europe.

L'Archevêque de Tolède, D. François de Lorenzana, a présenté ces jours derniers au Roi, à l'Escurial, deux Prêtres de son Chapitre, qui, à l'exemple de ce Prélat, offrent à S. M. le revenu de leurs bénéfices pour être employé aux dépenses de la guerre actuelle.

Suivant certains avis reçus de l'Amérique par nos derniers paquebots, il est arrivé à la Havane 6 vaisseaux de ligne, 2 frégates & plusieurs bâtimens de transport, avec un corps considérable de troupes de terre. Les papiers Anglois rendent compte de cette arrivée, & attribuent cet envoi de vaisseaux & de troupes aux inquiétudes de notre Cour sur la fidélité de nos Colonies qu'ils supposent attaquées de la contagion de l'exemple. Mais les preuves non-équivoques qu'elles viennent de donner de leur zèle, en offrant au Roi des sommes immenses pour faire des armemens prouvent combien elles sont

attachées aux intérêts de la Métropole ; & les différentes faveurs que le Ministère a accordées depuis long-tems aux naturels du pays , ont resserré ces liens d'une manière indissoluble

Le règlement pour les armateurs de ce Royaume, arrêté dès le premier Juillet dernier , & publié ensuite contient 55 articles. Par le 5e. il est permis aux Armateurs de visiter les navires marchands de toutes les Nations. Le 6e. les autorise à employer même la force pour contraindre les Patrons de navires à produire leurs papiers. Le 11e. déclare marchandises de contrebande , toutes sortes de munitions de guerre , les mâts , bois de construction , agrêts , la toile à faire des voiles , le chanvre , la colle , les cloux , le goudron ; enfin tout ce qui entre dans la construction des vaisseaux , tous lesquels articles setont déclarés de bonne prise lorsqu'on les trouvera sur quels navires que ce soit , les transportant pour l'usage des ennemis.

Suite du Manifeste de l'Espagne.

25. Pour parvenir , comme il a été dit , au but désiré d'une paix solide , il est nécessaire de réprimer & d'anéantir les maximes arbitraires de la Marine Angloise , & c'est l'intérêt de toutes les Puissances maritimes , & même de toutes les Nations en général. Le Roi Catholique a fait tout ce qui étoit en son pouvoir pour faire cesser les insultes appuyées sur ces maximes ; mais il n'a pu y parvenir par les voies amicales. Au contraire les outrages ont continué à s'aggraver , comme on l'a vu , même pendant la négociation entamée avec l'Angleterre par la médiation dudit Monarque. La Cour de Londres en est venue à ne vouloir plus convenir dans ces derniers tems qu'elle devoit ajuster ses différends avec l'Espagne , comme il avoit été dit. Dans le même mois de Mai où s'est terminée cette négociation , on a reçu la nouvelle de la violence com-

mise par les bâtimens anglois & leurs équipages dans la riviere de Saint Joan, baye de Honduras, dont il a été fait mention dans la note premiere, & l'on a appris pareillement avec beaucoup de probabilité que le Cabinet Anglois avoit donné des ordres anticipés pour envahir les Philippines.

D'après de tels faits & un pareil début, le monde impartial pourra juger cette fameuse querelle, & décider si la déclaration présentée par le Marquis d'Almodovar le 16 Juin n'est pas fondée sur la raison & sur la vérité. En attendant il est bon d'observer que dès le 18 du même mois la Cour de Londres a expédié ses ordres pour commettre des hostilités & faire la course par voie de représailles contre l'Espagne, & que celle ci n'a donné de son côté de pareils ordres que lorsque cette nouvelle lui est parvenue.

N. B. Au moment où l'on finit l'impression du présent Ecrit, nous recevons & nous voyons déjà copiée dans divers Papiers publics la réponse que le Ministère Britannique entend opposer à la Déclaration présentée à Londres par le Marquis d'Almodovar lorsqu'il s'est retiré. Le monde impartial & judicieux saura apprécier cette Réponse à sa juste valeur, lorsqu'il aura lu attentivement cette Déclaration & les notes précédentes dont elle est actuellement appnyée. On voit dans ces notes la candeur, la droiture, l'honnêteté du Cabinet Espagnol, & la suite qu'il met dans sa conduite & dans ses raisonnemens. Ce Cabinet se sent la confiance de demander aujourd'hui à toute l'Europe si elle croit qu'il soit possible de conserver une vraie amitié, d'entamer une sincère négociation, ou de conclure de bonne foi aucun traité avec des gens qui ne se font point une affaire de nier ou d'altérer les faits les mieux prouvés, des faits aussi clairs & aussi positifs que ceux qui ont été exposés & détaillés dans ces notes.

Fin du Manifeste de l'Espagne.

A N G L E T E R R E.

De LONDRES, le 4 Décembre.

LES dépêches de l'Amiral Arbuthnot, en date du 8 Octobre, & dont la Cour a publié l'extrait dans sa gazette du 30 du mois dernier, n'ont pas dissipé les inquiétudes trop bien fondées qu'on a conçues sur les opérations & l'activité du Comte d'Estaing. Selon l'Amiral & la plupart de nos papiers qui ont copié & commenté ce qu'on a publié de ses dépêches, la flotte Françoisse qui avoit paru devant St-Augustin, capitale de la Floride-Orientale, en a été éloignée par le coup de vent du 3 ou du 4 Septembre. On n'a pas manqué d'ajouter à ces détails les seuls qu'a donnés l'Amiral, que la flotte dispersée a été obligée de se réfugier à Porto-Ricco, qu'on en a rencontré 13 vaisseaux dans un état de délabrement affreux. La tempête, continue-t-on, est arrivée le lendemain même du jour où le Comte d'Estaing avoit sommé à Beaufort le Général Prevost de se rendre; sommation à laquelle on s'attend bien qu'on avoit répondu avec une hauteur peu vraisemblable sans doute, mais conforme à la vanité Angloise. Malheureusement la Cour persiste à se taire sur toutes ces circonstances; deux lettres de Philadelphie, en date du 26 & du 27 Octobre, portent que le 8 Septembre le Comte d'Estaing est entré dans la Savanah avec une flotte considé-

table & un corps de troupes de débarquement, & qu'il s'est emparé en arrivant du vaisseau l'*Expériment*, commandé par Sir James Wallace. Les dates de ces faits qui s'accordent assez avec celle du 3 Septembre, leur donnent un degré de vraisemblance que les autres nouvelles n'ont pas.

» Ceux qui prétendent, dit à ce sujet un de nos papiers, qu'il faut communément 90 jours aux nouvelles de la Caroline & de la Géorgie, pour arriver en Europe, se trouveront avoir raison, si on doit compter sur l'information donnée par l'Amiral Arbuthnot, suivant lequel M. d'Estaing, arrivé le 2 ou le 3 Septembre devant Saint-Augustin, a été obligé de quitter presque aussitôt cette rade peu sûre. Pour deviner ce que sera devenue ensuite son armée, il faut se représenter que deux ou trois jours lui ont suffi pour gagner la rivière de Savannah, où il a pu concerter plus tranquillement ses opérations avec le Général Lincoln «.

Du côté de New-Yorck, les alarmes ne sont pas moindres; on ne doute pas qu'au sortir de la Géorgie, où le soin de nous en chasser tout-à-fait ne peut arrêter longtemps le Comte d'Estaing, il ne vienne seconder le Général Washington dans ses projets contre le Chevalier Clinton. Celui-ci s'est encore affoibli en envoyant 2500 hommes à Québec, ce qui prouve que le Canada est aussi menacé; car il n'y a qu'un besoin indispensable & urgent qui ait pu engager le Général Clinton à se dégarnir à New-Yorck. On craint même qu'il ne l'ait fait inutilement; car de 25 bâtimens sur lesquels il avoit embarqué les troupes, 5 seulement sont revenus,

& les autres ont été pris par les ennemis , de sorte que ce Général est affoibli sans avoir secours. Québec.

Selon d'autres nouvelles , deux paquebots partis pour New-Yorck ont été pris par les Américains ; dans le tumulte inséparable du combat , les Capitaines ont oublié de jeter leurs malles à la mer , de sorte que le Congrès est actuellement en possession des dépêches, de tous les plans & projets de campagne du Ministère Britannique. Cet évènement va le forcer à en faire de nouveaux ; mais ils ne pourront plus être exécutés que l'année prochaine , & les retards dans ce moment de crise ne peuvent favoriser notre cause ; pour détourner l'attention de la Nation qui ne peut s'empêcher de sentir vivement ces désastres ; on l'entretient de grandes divisions en Amérique ; les troupes réglées & les milices se battent ; le Congrès se défie de la France , qui n'a envoyé le Comte d'Estaing en Amérique que pour prendre les deux Carolines & la Georgie qui resteront à la France ; on ne tarit pas sur les détails de ce genre ; leur invraisemblance n'en fait rejeter aucun ; l'objet que l'on a en vue est d'amuser le public qui en dissertant sur le pour & le contre , ne s'occupera d'autre chose , & laissera respirer les Ministres.

On n'a point de nouvelles des Isles ; ce vuide laissé le champ libre aux conjectures , & on ne manque pas de donner comme des faits , les souhaits que fait depuis longtemps la nation. On l'assure encore que la

Grenade est reprise ; le Lord Germaine , dit-on , vient d'envoyer des instructions au nouveau Gouverneur de cette Isle ; Lord Macartney a été consulté sur leur contenu , & d'après cela on ne croit pas devoir douter de cette nouvelle ; quelques lettres d'Antigoa semblent cependant la démentir ; on s'y plaignoit au commencement d'Octobre qu'avec des forces suffisantes dans les Antilles , pendant que la Martinique étoit dégarnie de troupes , il ne se faisoit aucune tentative pour reprendre les Isles que nous avons perdues & nommément la Grenade. Ce qui confirme plus sûrement encore que ces belles expéditions n'ont été faites qu'en imagination , c'est que le Roi dans son discours au Parlement n'en a fait aucune mention ; elles auroient été cependant assez importantes pour mériter qu'il en fît part à la nation dans les deux Chambres assemblées ; on a remarqué qu'il n'y a pas dit un mot de l'Amérique , & des espérances dont nos papiers ne cessent de nous entretenir ; la seule chose qui a été observée est la confiance absolue qu'il a montrée à la Providence à la fin de son discours.

On ne peut qu'être édifié , dit un de nos papiers , de la reconnoissance du Roi envers la Providence ; il lui doit en effet beaucoup ; elle est son Ministre , son Général , son Amiral , son Président du Conseil , son Allié sur-tout ; elle prend ses intérêts dans toutes les parties de la terre & sur toutes les mers. Son opiniâtreté à conserver des Ministres & des Généraux si ineptes , est un hommage de plus qu'il

doit & qu'il rend à la Providence , en qui , par qui & avec qui il tente impunément les plus grandes aventures.

Les débats qui eurent lieu dans les deux Chambres au sujet de l'adresse au Roi en réponse à son discours , eurent l'issue ordinaire de tous ceux de cette espèce ; les Partisans de la Cour en proposèrent une contenant les protestations de fidélité convenables , & une approbation absolue de tout ce qu'avoit fait le Ministère ; l'Opposition ne manqua pas de proposer un *amendement* pour supplier S. M. de changer ses conseils & ses Ministres comme le seul moyen de prévenir la consommation de la ruine publique. Ce premier effort de l'Opposition vivement combattu & rejeté , ne lui promet pas plus de succès dans le reste de la session qui ne peut manquer d'être orageuse ; le Lord Lyttleton qui arrivoit d'Irlande , ne manqua pas de parler de la fermentation qui règne dans ce Royaume. Lord Hillsborough créé Secrétaire d'Etat à la place du Comte de Weymouth , lui répondit par le discours suivant.

» J'ai accepté aujourd'hui les Sceaux , en qualité de l'un des Secrétares d'Etat de S. M. : en déclarant que je suis Ministre , je reconnois que je suis responsable de ma conduite ; il étoit par conséquent important pour moi que je connusse parfaitement les circonstances dans lesquelles j'avois à agir : j'en étois pénétré ; & avant d'accepter mon emploi actuel , j'ai eu grand soin d'en connoître les devoirs , les conditions attachées à son exercice. J'ai voulu surtout être très-particulièrement informé des réso-

lutions prises par les Ministres à l'égard de l'Irlande : en un mot, avant d'accepter l'offre qui m'étoit faite, je leur ai demandé les éclaircissemens les plus amples sur leurs intentions relatives à ce Royaume.

» Aujourd'hui que je connois parfaitement ces intentions & ces résolutions, je les communiquerai avec assurance dans toute leur plénitude : je hais les détours, & l'on ne me verra jamais concourir dans une mesure où leur ressource seroit nécessaire ; par exemple, dans la circonstance actuelle, ils seroient superflus ; les vues de l'Administration sont droites, justes & honorables, elles ne craignent pas le grand jour.

» Le noble Lord (*Lyttleton*) demande ce que l'on fera à l'égard du commerce de l'Irlande ? Je lui dirai ce qui sera fait, autant qu'il sera au pouvoir des Ministres d'y réussir ; on accordera à l'Irlande un commerce égal. Si les efforts réunis de l'Administration peuvent remplir ce projet, l'Irlande, quant à son commerce, sera mise sur un pied égal avec la Grande-Bretagne ; elle jouira de ce qui doit satisfaire les plus exigeans de ses sollicitateurs, c'est-à-dire de toutes les immunités qui s'étendent en commun sur toutes les autres parties de l'Etat. Peut-elle demander davantage ? Est-il un noble Lord qui désire qu'on lui accorde davantage ? Est-il quelqu'un assez absurde, assez injuste pour prétendre que les sujets d'Irlande doivent jouir de privilèges plus étendus que ceux dont jouissent les sujets d'Angleterre ? On lui offrira des privilèges égaux, elle ne peut en demander de plus étendus ; l'intention de l'Administration actuelle, toute despotique qu'on la prétend être, n'est pas de traiter l'Irlande avec la hauteur d'une maîtresse impérieuse, mais de l'inviter à se lier d'amitié avec une bonne sœur, en la prévenant par les bons offices de l'aménité affectueuse : je désire, Milords, que ces mots *commerce égal*, n'impliquent point d'équivoque ; il n'y a point d'am-

biguité dans ma phrase ; je répète que l'Administration offre à l'Irlande un commerce égal , dans l'acception simple , naturelle & stricte du mot égal , c'est-à-dire , qu'à l'égard de la balance du commerce , il désire que l'Irlande , placée dans un bassin , l'Angleterre dans l'autre , l'équilibre soit parfaitement égal «.

Si le Lord Hillsborough a réellement exposé le plan du Ministère , l'Irlande pourra être satisfaite ; mais il n'est pas sûr que les villes d'Angleterre & d'Ecosse qui profitent des restrictions imposées au commerce de ce Royaume , le soient également ; on parle d'association dans le Comté de Lancastre où sont les principales manufactures Britanniques , il s'en forme d'autres ailleurs , & leur objet paroît être de s'opposer à la liberté qu'on accordera aux Irlandois. L'administration aura besoin de la plus grande circonspection pour ménager cette grande affaire , & ne mécontenter , ni les uns ni les autres. Il est difficile qu'elle y réussisse ; l'Irlande paroît tenir à la liberté du commerce ; suivant le tableau des forces que le Gouvernement a dans ce Royaume , elles consistent en 4 Régimens de cavalerie , 2 de dragons , 5 de dragons légers & 4 d'infanterie. Ces 22 Régimens a 500 hommes chacun , ne font que 11,000 ; & les corps de volontaires associés & indépendans sont portés par les uns à 33,000 & par les autres à 42,000 hommes effectifs. Ces associations qui n'ont eu d'abord pour objet que la défense du pays commencent à inquiéter ; & les troubles dont on a reçu la nouvelle , ne sont pas propres à rassurer.

« La Fermentation qui règne en Irlande, particulièrement dans cette Capitale, écrit-on de Dublin, a commencé à éclater. Les discours que le Procureur-Général & le Chevalier Henri Cavendish prononcèrent le 10 de ce mois, ont donné lieu à un mouvement populaire, qui a eu des suites fâcheuses. Les artisans réduits à la mendicité, résolus de venger le mépris que ces deux Membres avoient affecté pour le Peuple, & de témoigner aussi leur ressentiment à M. Monk-Mason, l'un des partisans les plus zélés pour la Grande-Bretagne dans le Parlement d'Irlande, se rassemblèrent le 15 à midi, au nombre de plusieurs milliers. Ils marchèrent à la Maison de M. Scote, Procureur-Général, dont ils cassèrent d'abord les fenêtres du premier étage, & partie de celles du second; Madame Scote très-avancée dans la grossesse se présenta dans ce moment, & supplia les mutins à genoux, de vouloir bien cesser ce désordre; ils cédèrent à ses sollicitations, appuyées par quelques-uns de leur chefs. Ils allèrent au Palais où le Procureur-Général étoit dans ce moment occupé à plaider. Heureusement son Epouse l'avoit fait avertir, & il avoit eu le tems de se mettre en sûreté. La populace irritée de son évafion, tourna toute sa fureur contre sir Henri Cavendish, qui eut aussi le bonheur de lui échapper. Elle se rendit alors à la porte du Parlement, & obligea tous les Membres, sans en excepter l'orateur de la Chambre des Communes, de promettre par serment, de voter un Bill de subside de courte durée, afin de procurer à l'Irlande le redressement de ses griefs. Le Lord-Maire accourut sur ces entrefaites, & craignant de causer l'effusion de beaucoup de sang, s'il ufoit de voie de fait, eut recours à l'aide des Avocats qui se trouvèrent au Palais, & qu'il engagea à employer l'influence qu'il a ici sur le Peuple pour le calmer; ils s'y prêtèrent volontiers, & y réussirent ».

« Le 16 cette émeute fut dénoncée au Parlement. M. Yelverton ne put s'empêcher de dire qu'il croyoit qu'il y avoit de l'exagération dans les détails qu'on en racontoit. » De l'exagération s'écria le Procureur-Général « ! On suppose donc que je prends plaisir à aggraver les torts de mes concitoyens : eh mais, l'outrage que j'ai reçu, le danger que j'ai couru, sont de notoriété publique ! Le projet formé de me massacrer paroîtroit-il donc à l'honorable Membre être de si peu de conséquence ? Le fait est que ma maison ressembloit à un corps-de-garde rempli d'hommes armés : je demande si ma conduite publique, si ma conduite privée devoit m'exposer à de si cruels attentats ? Je rougis de voir qu'il existe quelqu'un qui ose pallier de si sanglans outrages, & se déclarer en Parlement *Sénéchal de la sédition* ! »

« On s'attend bien que M. Yelverton ne laissa pas ce discours sans réponse ; il le fit avec une vivacité qui fit baisser le ton au Procureur-Général, qui ayant observé qu'il avoit assez d'ennemis au-dehors, sans chercher à s'en faire dans l'intérieur de la Chambre, fit des excuses. On vota une adresse au Vice-Roi, pour le prier de publier une proclamation par laquelle on offriroit une récompense à quiconque saisiroit les séditeux ».

Cet évènement qui n'est qu'un préparatif peut-être a de plus graves, effraie les Ministres, qui pour être instruits plus promptement de ce qui se passe en Irlande, ont établi trois messagers extraordinaires sur la route de Londres à Parkgate. S'il faut en croire ce que l'on débite, le Gouvernement y éprouve journellement des contradictions ; il consentoit à ne recevoir l'octroi du subside que pour six mois, mais il demandoit l'établissement,

de quelques nouveaux impôts ; cette proposition a été rejetée le 24 par 170 voix contre 47 , ce qui fait une pluralité de 133 contre le Gouvernement.

» L'Opposition , dit une de nos gazettes , vient de susciter en Irlande à l'Administration un procès , qui fera décider par un Juré Irlandois , si les actes du Parlement Britannique doivent avoir quelque valeur en Irlande. Un Marchand a présenté à la Douane une partie de draps manufacturés dans ce Royaume , & demandé une expédition pour Rotterdam ; comme elle lui a été refusée , ainsi qu'on s'y attendoit bien , & qu'on lui a opposé les statuts Anglois , il a attaqué en Justice les Officiers de la Douane «.

C'est le 8 de ce mois qu'on doit voter au Parlement pour porter le nombre des gens de mer à 85,000 hommes , y compris les 18,000 de troupes de la marine. La taxe des terres a passé sur le pied ordinaire.

Les changemens annoncés si souvent dans le Ministère , & désirés par la Nation , semblent commencer à s'effectuer ; le Lord Bathurst a été nommé Président du Conseil à la place du Comte de Gower , & le Lord Hillsborough remplace le Comte de Weymouth dans le département du sud. La démission du dernier offre des circonstances qui font présumer qu'elle n'a pas tout-à fait été volontaire.

» Le Roi , lit on dans un de nos papiers , lui ayant fait annoncer que , convaincu que les occupations de la charge de Secrétaire d'Etat étoient trop pénibles pour lui , il jugeoit convenable de le faire passer à un autre poste moins difficile à remplir. Le

Lord Weymouth répondit qu'il ne regardoit point son emploi comme un fardeau trop pesant , qu'il se croyoit en état d'en remplir facilement tous les devoirs , & qu'il supplioit S. M. de lui permettre de continuer à la servir dans ce poste préférablement à tout autre. Peu de momens après avoir fait cette réponse , il reçut un nouveau message du Roi, qui le prévint que le Lord Gower s'étant démis de son emploi , il convenoit qu'il en fit autant. Lord Weymouth déclara alors que son intention n'étoit point de rendre les sceaux de son gré , que si l'on vouloit les ravoïr , il falloit les lui reprendre ; qu'il ne vouloit pas donner sa démission , & que si on l'exigeoit , on devoit lui signifier l'ordre de la donner. Les sceaux lui ont été redemandés , & il les a remis sur le champ «.

On a remarqué qu'immédiatement après , Lord Weymouth a passé dans le parti de l'Opposition , & comme Lord Gower l'a imité , on en infère que sa démission n'a pas été plus volontaire. On prétend que le Lord Germaine ne conservera pas le département de l'Amérique , que le Chancelier demande sa démission , que d'autres paroissent aussi décidés à quitter. La Nation espère que ces changemens en apporteront dans le système de la Cour.

Le Lord North a , dit-on , pris la résolution de remettre , non pas les places dont il jouit , mais les émolumens qu'il en retire. Il espère que cet acte de désintéressement imposera silence à la malice de ses ennemis ; au reste , la chose est très-croyable , dit un de nos papiers , pourquoi un Anglois ne montreroit-il pas autant de

de

de désintéressement qu'un Ministre François qui lui en a donné l'exemple.

Depuis la rentrée de la flotte de l'Amiral Hardy, on s'occupe à presser le départ de l'escadre qu'on doit envoyer aux Isles; on fait combien ce départ est urgent; son retard prouve l'impossibilité où l'on étoit de la faire partir; 10 vaisseaux de ligne ont reçu les ordres de s'y préparer, ce qui entraînera encore un tems précieux dans un moment où nous n'en avons point à perdre. Les François, malgré l'éloignement du Comte d'Estaing, sont encore redoutables aux Antilles. Ils ont pris depuis peu le *Sphynx*, de 20 canons, & un vaisseau chargé d'Artillerie qu'il escortoit de Ste-Lucie à Antigoa.

» On raconte, à cette occasion, que ces jours derniers l'Amiral Byron faisant des représentations au Roi sur le mauvais état de l'escadre angloise des Isles du Vent, S. M. lui répondit par un grand éclat de rire qui le déconcerta plus que n'avoit fait le canon de d'Estaing «.

Le *Jupiter* de 50 canons, l'*Amazone* & le *Stag* de 32, & le *Champion* de 24, sont partis le premier de ce mois pour aller croiser dans le nord. On équipe le *Foudroyant* de 80, le *Canada* de 74, & 3 frégates, pour une expédition secrète, ils doivent mettre à la voile le plutôt possible.

La semaine dernière le Gouvernement a fait un marché avec quelques-uns des principaux constructeurs pour avoir 20 frégates de 40, 36 & 32 canons chacune. Ces

18 Décembre 1779.

f

frégates doivent se trouver en état d'être lancées à l'eau dans le courant de Février 1781.

Un M. Thomson, Capitaine de la frégate l'*Hiene*, a pris sur lui de quitter sa station pour escorter jusqu'ici la flotte de la Barbade; il a fallu à son arrivée qu'il passât par un conseil de guerre qui s'est contenté de l'acquitter honorablement, sans y ajouter des remerciemens qui lui étoient bien dûs.

« Lord Germaine a assuré, dit un de nos papiers, dans le cours de l'enquête sur les campagnes d'Amérique, que le plus grand nombre des habitans de ce pays étoit bien affectionné pour l'Angleterre. Comment se fait-il donc que l'association des loyalistes soit réduite, en Amérique, à ne pouvoir subsister que par les contributions charitables des Officiers Anglois auxquelles on cherche actuellement à faire contribuer aussi l'Angleterre? L'orgueil des réfugiés se trouvant blessé de l'idée de subsister de charités, ils ont offert de rendre les secours qui leur seront avancés, & d'hypothéquer un vaisseau de 20 canons, un de 10 & 3 autres moindres, qui font tout leur avoir ».

Le Conseil d'Etat de la Baye de Massachusets, lit-on dans un autre, va mettre au jour un gros recueil de lettres des principaux réfugiés qui sont actuellement en Angleterre, & notamment de MM. Hutchinson & Bernard, reconnus pour être les auteurs de la guerre actuelle. Il y en a une de l'ancien Gouverneur Hutchinson, où il fait entendre que le Général Gage n'étoit qu'un homme de paille, destiné seulement à le remplacer pendant le tems qu'il passera à Londres, où S. M. l'a fait venir pour le consulter sur les affaires de l'Amérique. Il y conseille à son parent, à qui il écrit, de ne pas quitter le pays, mais de s'accommoder aux

circonstances, & comme on dit, de hurler avec les loups. Cette lettre n'a pas plus de trois ans de date. Plusieurs de ces lettres ont été remises volontairement aux éditeurs qui doivent mettre cette épigraphe sur le frontispice du recueil.

Post tenebras lucem;

Et cette autre :

Judicante invidia florebit Justus.

Nos papiers se sont empressés pendant quelque tems de publier des lettres du Gouverneur de Gibraltar, qui se moquoit de ce qu'on avoit plus d'inquiétudes à Londres sur le sort de sa place qu'il n'en avoit lui-même. Les papiers de ce jour changent bien de ton; on lit dans tous l'article suivant, qui a cependant besoin de plus ample confirmation.

» Il y a une lettre de Portsmouth du 2 Décembre, où il est dit que la frégate le *Tartare*, rentrée de sa station devant Lisbonne, apporte la nouvelle que Gibraltar s'est rendu le 27 Novembre, une bombe ayant fait sauter un magasin à poudre, dont deux ou trois cens hommes ont été tués. C'étoit le principal magasin, & les provisions manquant d'aileurs. Celui qui écrit la lettre ajoute que le sieur Græme, Capitaine du *Tartare*, est parti sur le champ pour Londres avec cette nouvelle «.

Le 29 du mois dernier, il y a eu un duel entre M. Charles Fox & M. Adam; des altercations un peu vives qu'ils avoient eues dans la Chambre des Communes y ont donné lieu. Cet évènement a fait beaucoup de bruit, on en trouve les détails suivans dans nos papiers :

» Pour empêcher qu'on ne présente mal au Public ce qui s'est passé Lundi matin entre M. Fox &

M. Adam, nous vous autorisons à publier le récit suivant :

» En conséquence d'un différent antérieur, ces Messieurs se rendirent à huit heures du matin au rendez-vous donné : le terrain étant mesuré à la distance de 14 pas, M. Adam dit à M. Fox de tirer. M. Fox répondit : Monsieur, je n'ai point de querelle avec vous, tirez. — M. Adam tira alors & blessa M. Fox. Nous croyons que M. Adam ne s'en aperçut pas, parce qu'aucun de nous ne s'en aperçut distinctement. M. Fox tira & manqua : nous nous avançâmes alors, & nous demandâmes à M. Adam s'il étoit satisfait ? M. Adam répondit : — M. Fox déclarera-t-il que son intention n'étoit pas de porter une atteinte personnelle à ma réputation ? — M. Fox répondit que le lieu n'étoit pas propre aux apologies, & pria M. Adam d'aller en avant. M. Adam tira son second coup & manqua. Il restoit à M. Fox un pistolet chargé, il le tira en l'air, & dit qu'actuellement que l'affaire étoit finie, il ne feroit pas de difficulté de déclarer qu'il n'étoit pas plus entré dans son intention d'insulter personnellement M. Adam, que de nous insulter nous-mêmes. M. Adam répondit : — Monsieur, vous vous êtes comporté en honnête homme. — Alors M. Fox nous dit qu'il croyoit être blessé ; en ouvrant sa veste, on vit qu'il l'étoit effectivement, mais légèrement, selon toute apparence : ces Messieurs se séparèrent alors, & lorsqu'on examina la blessure, il ne parut pas qu'elle dût avoir aucune suite dangereuse «.

Cette relation a été signée par MM. Richard Fitz Patrick & T. Makenzie Humbertons qui avoient été choisis pour seconds par les deux combattans.

FRANCE.

De VERSAILLES, le 14 Décembre.

LE 1 de ce mois M. O-Dunne, ci-devant Ministre Plénipotentiaire du Roi près l'Electeur Palatin, nommé par S. M. son Ambassadeur en Portugal, a eu l'honneur d'être présenté à S. M., & de lui faire ses remerciemens.

Le 5, la Marquise du Roure, la Comtesse de Choiseul - Meuse, & la Marquise d'Argenteuil, ont eu l'honneur d'être présentées à LL. MM. & à la Famille Royale, la première par la Comtesse du Roure, Dame pour accompagner Madame, la seconde par la Vicomtesse de Choiseul, & la troisième par la Marquise de Roncé, Dame pour accompagner Madame la Comtesse d'Artois.

M. Chardon, Maître des Requêtes, Procureur-Général de S. M. au Conseil Royal des Finances pour les Prises, étant de retour de la mission qui lui a été confiée dans tous les ports du Royaume où il a fait procéder aux ventes & liquidation des prises faites par les vaisseaux de S. M. & à la distribution totale de leur produit aux Etats-Majors & aux équipages, ainsi qu'à la vérification des droits maritimes, a eu l'honneur d'être présenté au roi par M. de Sartine, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département de la Marine, & de faire ses remerciemens à S. M. de la place de Commissaire départi pour le reste des ports, pêcheries, droits maritimes, &

l'observation des Ordonnances dans les Amirautes , qu'elle a bien voulu lui accorder comme une marque de la satisfaction qu'elle a de ses services.

Mrs. de Cassini , Montigny & Perronet de l'Académie des Sciences , ont eu l'honneur de présenter à S. M. cinq nouvelles feuilles de la carte de la France qui comprennent les villes de Périgueux , de Marseille , de Viviers , de Briançon & d'Avignon.

De PARIS , le 14 Décembre.

LES lettres de Nantes & de Bilbao apportées par des bâtimens Américains partis l'un de Philadelphie le 26 Octobre , l'autre de Boston le 24 du même mois , annonçoient l'arrivée de M. le Comte d'Estaing en Géorgie ; les lettres reçues de Londres confirmoient cette nouvelle , mais donnoient des inquiétudes sur les suites d'un coup de vent qu'il devoit avoir essuyé ; tout-à-coup on a reçu la nouvelle de son arrivée à Brest.

» Le vaisseau du Roi le *Languedoc* , de 90 canons , monté par le Comte d'Estaing , Vice Amiral de France , a mouillé le 7 de ce mois , dans la rade. Il étoit parti de l'entrée de la rivière de Savannah , à la côte de la Géorgie , le 28 Octobre.

On a appris que le Comte d'Estaing , pendant le séjour de l'Escadre du Roi sur cette côte , a fait une expédition contre la ville de Savannah ; qui n'a pas réussi.

En attendant qu'on publie des détails ultérieurs & positifs ; voici ceux que l'on répand , & que nous donnons comme on les débite.

Le Comte d'Estaing s'est rendu maître de l'île de Beaufort, qu'il a remise au Général Lincoln. Son expédition contre Savanah n'a pas été aussi heureuse. Il avoit mis 3000 hommes à terre ; ne pouvant être secondé par les Américains qui avoient peu de troupes de ce côté, voyant le Général Prévost mieux retranché qu'on ne s'y étoit attendu, il se décida à l'assiéger dans les formes. Les coups de vent devenant de jour en jour plus violens, la flotte ne pouvant conserver sans risque sa position, s'apercevant que ses seules forces ne réduiroient pas facilement 5000 hommes bien retranchés, il se décida à faire rembarquer ses troupes. Il y eut, à cet occasion, un choc, où il a perdu, dit-on, 140 hommes ; le seul Officier de marque tué est M. le Colonel Stettin Suédois, qui avoit commandé en second une des colonnes à l'attaque de la Grenade ; MM. de Fontagnes & de Bethisy ont été blessés légèrement. Le Général l'a été d'un coup de feu à la cuisse, & d'une flèche au bras, ce qui fait présumer que Prévost avoit des Indiens avec lui ; ces blessures l'ont obligé de s'arrêter quelques jours à Brest, & de venir à petites journées. On aura sans doute bientôt des détails plus circonstanciés. La plus grande partie de l'escadre a eu ordre d'entrer à Rochefort ; on ignore si elle y est arrivée ; les débordemens des rivières, la chute de plusieurs ponts arrêtent les Couriers. On a seulement appris que le *Guerrier*, commandé par M. de Bougainville, a mouillé à l'Orient le 8, & que le coup de vent n'avoit pu éloigner assez les autres vaisseaux pour qu'ils puissent tarder. Le retour de M. d'Estaing a causé beaucoup de joie ; il est attendu avec une impatience égale à la haute idée qu'on a conçue de sa valeur, & à l'importance des services qu'il a rendus dans sa longue & glorieuse campagne.

Selon une lettre de Calais, il est entré le 5 de ce mois dans ce port, une caïche Angloise de 14 canons de 8 liv. avec 50 hom.

à bord , au nombre desquels étoient 16 Irlandois qui y servoient comme forcés , parce qu'ils avoient été pressés , & qui sont parvenus à se rendre maîtres des 34 Anglois qu'ils ont contraints de se réfugier dans la calle , excepté le Pilote Côtier à qui ils ont fait prendre la barre du gouvernail pour les amener ici. Cette caiche , qui est d'une très-belle construction , faisoit partie d'une flottille que les Anglois envoioient en croisière au Texel , pour s'emparer de Paul Jones. Cette flottille a dû partir de la Dune le 6 de ce mois.

Les 16 Irlandois , ajoute la même lettre , sont libres ; ils ont pris la cocarde d'alliance depuis leur arrivée ; ils s'étoient révoltés le 4 à la Dune , à la vue de tous les vaisseaux de leur flotte , vers les 2 heures après-midi ; le Capitaine & son second étoient à terre.

La lettre suivante , en date de St Malo le 2 de mois , offre le Tableau fâcheux des désastres occasionnés sur nos côtes par les derniers coups de vent.

» 26 bâtimens de transport qui avoient été frétés à Granville pour faire partie de la flotte assemblée ici , partirent le 27 Novembre à dix heures du matin , par un très-bon vent , chargés de farine , de biscuits , d'ancres , de cordages , &c. pour retourner hiverner dans leur port ; ils étoient convoyés par la *Guyanne* , de 20 canons , & la *Guêpe* , de 18. A peine étoient-ils à 2 lieues du port , qu'ils furent pris par le calme , parce qu'ils longoient la côte , craignant quelques coups de vent du large. Vers le soir , ils cherchèrent à rentrer en rade ; la nuit étant venue on les perdit de vue ; entre-midi & une heure le vent devint furieux , & tous les bâtimens furent dispersés.

Le 28, vers cinq heures du matin, on entendit des cris sur la côte, on fut au secours, & l'on trouva un bâtiment submergé entre le Fort-Royal & celui du Grand-Bé; un autre fut rencontré au Fort du Bé presque à terre, deux hommes, le Capitaine & un Marelot s'étant sauvés. Le long de la côte on voyoit beaucoup de débris. Un troisième bâtiment fut trouvé échoué sur des rochers au pied du fort de la côte, & on en aperçut plusieurs au large, les uns mouillés, les autres faisant route pour la Baye de Cancale. Deux bâtimens & la gabarre la *Guyanne* furent ramenés dans le port par les bateaux qu'on envoya à leur secours.

A la mer baissante on trouva beaucoup de débris, & 10 hommes de noyés. Les Employés des Fermes ont rapporté avoir trouvé cinq chaloupes sur les-sables, beaucoup de mâts, de voiles, de hauts-bords, &c. & qu'il y avoit à l'Anse de Quémore, à une lieue & demie de Saint-Malo, un bâtiment échoué. Le soir, on apprit de Cancale que la *Guépe* y étoit mouillée, & que 14 bâtimens, dont deux démâtés & un submergé, étoient échoués dans toute l'étendue de l'Anse, sans qu'on fût encore l'état où ils étoient, & s'ils pourroient s'en tirer.

On n'est pas sans inquiétude sur le sort de la corvette le *Serin*, qui partit le même jour de la rade de Cancale pour aller à Cherbourg avec deux chaloupes canonnières, & qui a essuyé le même coup de vent.

Ces nouvelles affligeantes ne sont pas les seules que nous ayons reçues de nos côtes. On apprend de la Rochelle que le même coup de vent a dissipé le convoi rassemblé à l'Isle d'Aix. Il consistoit en 36 bâtimens, qui dans cette nuit orageuse, ont tous été obligés de filer leurs cables, & de chercher à entrer

dans la rivière de Rochefort. 7 d'entr'eux, dont 3 appartenant au Roi & 4 Marchands ont fait côte. Le *Lezard*, appartenant à M. Grandiz, a touché le d'*Aubenton*, & a coulé bas. On a perdu plusieurs matelots, un Officier & 2 soldats des troupes du Roi. On compte qu'à présent ils sont tous rassemblés, & qu'ils ont fait voile pour leur destination, avec les vaisseaux de guerre le *St-Michel*, & les frégates la *Médée* & la *Belle-Poule* chargés de les convoier.

Les premières nouvelles de Londres nous apprendront les ravages que ces ouragans successifs auront causé sur la côte d'Angleterre; elle n'aura sans doute pas été plus épargnée, s'il en faut juger par la dispersion de la flotte sortie du Shannon, par la perte de l'*Embuscade*, de l'*Apollo* &c. ainsi que des bâtimens des Indes-Orientales.

On a appris par un Courier extraordinaire que M. le Comte de Cordova étoit arrivé à Algésiras le 19 du mois dernier, 10 jours après sa sortie de Brest. Une traversée aussi heureuse explique pourquoi M. le Comte de Sade n'est pas encore arrivé à Brest. Les vents qui favorisoient l'escadre Espagnole, auront forcé l'escadre de Toulon de se réfugier au Ferrol pour y attendre un meilleur tems, & mettre son convoi à l'abri.

» Un navire Hollandois parti de Cadix le 21 Novembre, & arrivé ici le 27, écrit-on de Marseille, a déposé que la veille de son départ, une frégate Espagnole y entra & déclara qu'elle avoit laissé sur le Cap Ste-Marie, M. de Cordova avec 16 vaisseaux de ligne.

« Le même navire en traversant le Détroit , a vu six vaisseaux de ligne mouillés à Ceuta , & 6 autres mouillés au vieux Gibraltar , un vaisseau de ligne , une frégate & un cutter Anglois dans la rade de Gibraltar.

Nous venons d'apprendre , ajoute la même lettre que notre convoi parti depuis peu pour les Isles sous l'escorte de l'*Aurore* , frégate commandée par M. de Flotte , a traversé le Détroit la nuit du 12 au 13 de ce mois «.

On mande de Cherbourg que le régiment de Waldner est destiné , pour cet hiver , au meilleur emploi que l'on puisse faire des troupes quand elles ne sont plus en campagne ; elles doivent travailler à l'avancement de certains ouvrages de fortifications qui mettront ce lieu à l'abri des insultes qu'il essuya dans la dernière guerre & même de le mettre en état d'y établir un port s'il est possible , ce que l'Angleterre redoute beaucoup.

La *Gloire* & la *Concorde* sont parties le 21 Novembre du port de Brest avec un convoi de bâtimens marchands. Le Régiment d'Orléans doit remplacer celui d'Austrasie , parti de l'Orient le 22 sur des bateaux & chaloupes. Celui de Diespach est parti le 24 pour Morlaix , & l'on y attend celui de la Couronne & celui de Penhièvre. On a conservé dans chacun des vaisseaux quatre bœufs en cas de sortie.

Le Vicomte du Chilleau qui avoit apporté à la Cour la nouvelle de la prise de la Grenade , vient d'être nommé Commandant du *Prothée* ; & vient de partir pour Brest.

Dès l'instant de la publication de l'Edit du nouvel emprunt viager, l'affluence a été telle au Trésor-Royal, qu'il a été bientôt fermé. On avoit déjà reçu le 3 de ce mois 30 millions; l'Administrateur des Finances qui s'attendoit avec raison à cet empressement, avoit prévenu les Notaires & le Syndic des Agens de Change, qu'une fois l'emprunt fermé, ils ne devoient pas espérer qu'aucune considération pût faire accepter aucune somme qu'on voudroit placer, au-delà de celle qu'on veut emprunter.

Après avoir essayé de mettre les voyageurs en garde contre les voleurs répandus sur les grandes routes où ils endorment & enivrent les personnes qu'ils yeulent dépouiller, on doit se hâter de les instruire que trois de ces scélérats viennent d'être condamnés à subir la peine due à leur crime; deux d'entr'eux ont été atteints & convaincus de s'être introduits, sous prétexte d'une ancienne connoissance, chez une femme d'un âge avancé, d'avoir abusé d'un dîné qu'elle leur a donné chez elle le 24 Février dernier, pendant lequel ils ont pris la précaution d'écarter toute assistance, pour lui faire prendre dans du café, que l'un d'eux a été chercher, une liqueur narcotique & pernicieuse, qui lui a procuré un sommeil léthargique, accompagné de convulsions & ensuite de délire, & a mis sa vie en danger; d'avoir profité de l'état où ils l'avoient réduite pour lui voler les hardes, bijoux & autres effets mentionnés au procès, &c. L'autre accompagné de deux quidams ayant ramassé, le 24 Janvier, vers les 4 heures après-midi, dans la rue Dauphine, un écu de 3 liv. qu'il feignit d'avoir trouvé en présence de Léger Vial, Marchand Carrier, âgé de 72 ans, engagea ce dernier à entrer dans un cabaret, & sous prétexte de mettre du sucre dans les différens ver-

res , mit dans celui de Vial une liqueur qui lui procura un sommeil léthargique de vingt-quatre heures , & dont il profita , de complicité avec les deux quidams , pour lui voler sa bourse , sa montre & son argent , après l'avoir fait monter de force dans un fiacre , où ils le laissèrent dans une espèce de délire qui dura plus d'un mois ; avec extravasation de sang au visage , & autour des yeux , accompagné de grandes douleurs & de foiblesses d'estomac , &c. Ces trois empoisonneurs ont été condamnés à faire amende honorable & à être ensuite rompus, vifs & jettés au feu ; il a été suris à l'égard de sept autres dénommés dans l'Arrêt , jusqu'après son exécution.

Ces malheureux ont été exécutés le 3 de ce mois ; on ne fait point s'ils ont déclaré leurs complices ; mais ils ont fait connoître la plante d'où ils tiroient leur poison ; elle est du genre herbacé , assez connue , quoiqu'elle ne soit pas fort commune ; il est inutile de la nommer : les gens de l'art la connoîtront aisément , & préviendront ses funestes effets , qui sont de produire l'assoupissement , le délire & les convulsions.

Nous avons annoncé dans le Journal du 2 Octobre dernier , la nouvelle machine de M. Cordelle Mécanicien , rue St - Pierre Pont-au-choux à Paris , pour élever à telle hauteur & à telle quantité qu'on voudra l'eau puisée au courant des rivières sans gêner la navigation. L'Académie Royale des Sciences a donné le 27 du mois dernier l'approbation suivante à cette machine.

» Après s'être essayé , pour ainsi dire en petit , par la Machine établie à Epinay sur Seine , M. Cordelle en propose une autre pour fournir de l'eau aux Habitans de toute Ville , traversée par une rivière dont le cours est un peu considéra-

ble, &c. Du reste rien de plus simple ni de plus ingénieux ; plusieurs Machines de cette espèce placées suivant les circonstances, & dans des endroits convenables, fourniroient sans gêner la navigation de l'eau aux Habitans de Paris les plus élevés ; quoique son Mémoire ne soit accompagné d'aucun devis, on peut juger aisément que la dépense & l'entretien n'en seroit pas considérable ; nul achat de charbon ni de bois à brûler. Si la Ville adoptoit ce Plan, elle rempliroit les engagements qu'elle a pris pour faire rendre de l'eau chez les Propriétaires des Maisons, à moins de frais qu'elle ne peut le faire actuellement, &c. L'Académie fait avec quel zèle M. de Parcieux a dépeint les inconvéniens qui résultent de l'établissement actuel des Pompes du Pont Notre-Dame, de celui de la Samaritaine, des dépenses que ces Bâtimens exigent, des risques qu'ils courroient & qu'ils feroient courir, si le feu y prenoit, & du dommage énorme qu'alors ils courroient «.

L'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres, élut le 30 Novembre dernier, à la place vacante par la mort de M. de Fontcemagne, M. de Chabanon, Académicien Pensionnaire.

Une Ordonnance du Roi, du 16 Août dernier, attache au service de terre une partie de l'infanterie du corps des Volontaires de Nassau, qui étoit attaché ci-devant tout entier au corps de la Marine. S. M. règle que des trois compagnies qu'Elle conserve, deux formeront deux compagnies d'infanterie, & la troisième d'artillerie, qui porteront ensemble le nom de Nassau-Siégen.

Par une seconde, du mois d'Août, le Roi a agréé la proposition qui lui a été faite par S. A. S. Mgr. le Duc de Chartres, Colonel général des Hussards, de créer dès à-présent les quatre Officiers supérieurs destinés à commander le Régiment de ce

nom, dès que le service de S. M. exigera que ce Régiment soit mis sur pied. Ces Officiers jouiront dès aujourd'hui du traitement qui leur est alligné par l'Ordonnance, portant création du Régiment de Colonel-général des Hussards.

Une troisième, du 26 Septembre, porte, qu'à compter du 1er Octobre les Colonels en second, les Mestres-de-Camp en second & les Lieutenans-des troupes de S. M., tant à pied qu'à cheval, excepté cependant les Régimens du Roi, infanterie, les Régimens Suisses & celui des Carabiniers de Monsieur, cesseront d'avoir des compagnies, & que celles qu'ils commandoient, porteront le nom des Capitaines qui sont ou qui seront par la suite à leur tête.

Un quatrième du 16 Septembre pour régler le rang du Maréchal des-Logis des Gardes-Françoises, règle qu'il aura rang & commission de Capitaine d'Infanterie, s'il a trois années de service comme Officier dans les-troupes de S. M.; & dans le cas où le Titulaire n'auroit d'autres services que ceux de Maréchal des Logis de ce Régiment, la commission de Capitaine ne lui sera expédiée qu'après six mois de fonction dans ladite charge.

De BRUXELLES, le 14 Décembre.

LES lettres de Cadix en date du 18 du mois dernier, confirment que D. Louis de Cordova est avec toute sa division à l'entrée du Déroit, & qu'il n'a point laissé de vaisseaux au Ferrol. Il semble que les Espagnols veulent se contenter de bloquer Gibraltar, & qu'ils ne pensent pas à en former le siège; malgré la quantité de bâtimens de guerre qui entourent cette place, une balandre An-

gloise de 18 canons, est parvenue à se glisser dans le port : il est vrai qu'elle a essuyé un feu terrible ; mais il n'a pas paru qu'elle fût endommagée ; les courants l'ont tellement favorisée qu'il n'a pas été possible de l'arrêter.

Selon quelques lettres d'Espagne, la Floride doit, en vertu d'une convention entre la Cour de Madrid & le congrès Américain, repasser sous la domination de la première ; c'est dans cette vue, dit-on, qu'elle n'a pas encore des forces assez considérables à la Havane pour aller attaquer la Jamaïque, que le ministère Espagnol a fait passer 3 millions de piastres fortes aux Américains. Ces bruits courent depuis assez de temps pour avoir acquis une certaine consistance ; mais ils ne sont pas encore confirmés.

On parle depuis long-temps de la disgrâce de D. Ulloa ; on se rappelle qu'à son retour de sa croisière inutile aux Açores, on a dit qu'il avoit demandé un Conseil de guerre ; on prétend aujourd'hui qu'il en a été nommé un. Voici les Griefs dont, selon les papiers publics, l'accuse un des Capitaines revenus de cette croisière : 1°. d'avoir eu connoissance de 8 vaisseaux de la Compagnie des Indes Angloises, sans les avoir poursuivis. 2°. D'avoir laissé prendre à sa vue par une frégate Angloise la frégate Espagnole la *Sainte-Monique*. 3°. D'avoir laissé enlever aussi de la même manière, un vaisseau de Manille chargé de 2 millions de piastres. On ajoute à présent qu'il a été démonté, arrêté sur son bord, & qu'il est prisonnier. On regrette

beaucoup qu'un Officier de ce mérite se soit attiré une disgrâce aussi éclatante, c'est le même dont les écrits sur les Etats Espagnols en Amérique sont fort estimés, & qui fut envoyé, il y a plus de 40 ans, avec les Académiciens François au Pérou.

» Les circonstances, écrit-on de Levde, en date du 4 de ce mois, ayant changé à l'égard de l'Escadre de M. Paul Jones, au Texel, les Etats-Généraux ont suspendu l'effet de leur résolution, du 19 Novembre, qui en ordonnoit le départ, par une autre, prise le 26 du même mois. Elles reçurent ce jour-là une lettre du Stadhouder, par laquelle il les informoit, que, conformément à leur résolution du 19 Novembre, il avoit envoyé les ordres nécessaires au Vice-Amiral Reynst, commandant à la rade du Texel, pour qu'il tint la main avec toute la discrétion possible, & qu'il effectuât par tous les moyens convenables, sans excepter même les voies de force, que Paul Jones remit en mer avec les vaisseaux à ses ordres & ses prises; mais qu'après que Paul Jones eut déclaré être prêt à obéir aux ordres de L. H. P., & que, d'abord qu'il seroit en état, il profiteroit de la première occasion pour reprendre le large, il étoit arrivé le 25 Novembre que, le Vice-Amiral Reynst, ayant envoyé le Capitaine *van Overmeer* à bord du vaisseau le *Serapis*, pour notifier de nouveau de la manière la plus sérieuse à l'Officier commandant, qu'il devoit se pourvoir d'un Pilote-côtier & partir avec le premier vent favorable, il lui avoit été rapporté, que ce vaisseau n'étoit plus commandé par Paul Jones mais par le Capitaine François, Cotinneau de Cosgelin, qui en avoit pris possession au nom du Roi de France. Le Stadhouder se référoit d'ailleurs à la lettre même du Vice-Amiral Reynst, ainsi qu'aux pièces y annexées; & S. A. S. ajoutoit, » qu'en attendant les ordres ultérieurs de L. H. P.

Elle avoit provisionnellement écrit au Vice-Amiral Reynst de ne point user, jusqu'à nouvel ordre, de voies de force, contre les vaisseaux dont les Commandans prouveroient, qu'ils sont pourvus d'une Commission du Roi de France, les ordres précédens restant néanmoins dans leur entier à l'égard du vaisseau l'*Alliance*, actuellement commandé par Paul Jones ; « & qu'Elle avoit en même-tems chargé le susdit Vice-Amiral » d'avoir soin que, conformément au placard de L. H. P., en date du 3 Novembre 1756, aucuns des prisonniers, qui n'avoient pas été conduits à la rade à bord dudit vaisseau l'*Alliance*, n'en fût emmené sur ce navire, « S. A. S. se flattant que L. H. P. approuveroient sa conduite en cette affaire : sur quoi L. H. P. ayant délibéré, ont d'abord remercié le Stadhouders de la communication qu'il leur avoit faite, & ont approuvé à tous égards ses procédés dans l'affaire dont il s'agit, se réservant de délibérer ultérieurement sur le parti à prendre en cette occasion ».

En attendant leur résolution ultérieure sur ce sujet, & qui peut traîner en longueur, & conduire au temps où l'escadre pourra partir du Texel sans danger, on est fort curieux de savoir la réponse qui sera faite au dernier Mémoire que le Chevalier Yorke a présenté pour réclamer les secours stipulés par les Traités.

» Le Public observateur, écrit on de Hollande à ce sujet, étoit un peu surpris de la patience avec laquelle le Cabinet de S. James attendoit la réponse de LL. HH. PP. aux mémoires qu'il leur avoit fait présenter cet été. Après cinq mois écoulés, on étoit presque porté à croire qu'il avoit jugé à propos de laisser assoupir cette affaire, & de se désister de ses réclamations, d'après cette manière politique, qu'il vaut souvent mieux ne pas demander ce qui nous est légitimement dû, que de se com-

promettre en s'exposant à un déni presque certain. On a été bien plus étonné de le voir revenir sur cet objet. On ne l'a pas été moins de l'espérance que le Chevalier Yorcke affecte à la fin de son mémoire, de concevoir de l'augmentation de la marine Hollandoise. Nous ne croyons point ici qu'elle ait été résolue dans le dessein de secourir l'Angleterre; on pense qu'elle est uniquement destinée à protéger notre commerce. Les premiers ordres donnés le confirment en effet. Un vaisseau de guerre de 60 canons, 2 de 50, 3 de 36 & 2 de 20 doivent convoyer les navires destinés pour la France. Huit autres partiront pour escorter ceux qui se rendront à S. Eustache, Curaçao & Surinam, & neuf partiront incessamment pour la Méditerranée, Cadix, Lisbonne, & tous les Ports le long des côtes d'Angleterre & de France.

La convention entre Paul Jones Ecuyer, Capitaine dans la Marine Américaine, commandant l'escadre continentale actuellement au Texel, & Richard Péarson Ecuyer, Capitaine dans la Marine Angloise, ci-devant Commodore de la flotte Angloise de la Baltique, maintenant prisonnier de guerre des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale est de la teneur suivante.

1°. Le Capitaine Jones consent librement, de la part des Etats-Unis, au débarquement dans l'Isle du Texel, des prisonniers Anglois, dangereusement blessés, qu'il a entre les mains, pour y être assistés & pourvus de bons Chirurgiens & de remèdes, aux dépens des Etats-Unis de l'Amérique, & (conformément à la permission qu'il a reçue des Etats-Généraux,) être gardés par ses sentinelles dans le fort du Texel, avec liberté de les en retirer à son gré & selon son bon plaisir. 2°. Le Capitaine Péarson s'engage, de la part du Gouvernement Britan-

rique, que les prisonniers Anglois, qui seront débarqués, ainsi qu'il a été mentionné dans l'art. précédent, seront tous considérés comme prisonniers de guerre des Etats-Unis d'Amérique, jusqu'à ce qu'ils aient été échangés, excepté seulement ceux qui dans cet intervalle pourront mourir de leurs blessures. 3°. Le Capitaine Pearson s'engage en outre, de la part du Gouvernement Britannique, que, si quelques-uns des sujets Anglois, maintenant prisonniers de guerre entre les mains du Capitaine Jones, déserte ou s'enfuit, soit du fort du Texel, soit autrement, il sera, en conséquence du premier article, relâché & renvoyé en France un égal nombre de prisonniers Américains, conformément au Cartel. 4°. Et le Capitaine Jones s'engage, de la part des Etats-Unis, que, si quelques-uns des prisonniers, qui seront débarqués, monroient à terre, étant sous la garde, de leurs blessures, ils ne pourront en ce cas être compris dans l'échange.

On dit dans quelques papiers publics qu'il est fort question aujourd'hui d'un Congrès qui se tiendra cet hiver dans cette Ville pour concilier les différends qui subsistent entre les Cours de Versailles, de Madrid & de Londres; ils nomment même déjà le Baron de Thugut comme devant y assister de la part de la Cour de Vienne, comme une des Puissances médiatrices; mais cet événement est plus à désirer qu'il n'est facile à croire.

On m'a dit de Hollande qu'il y circule un ouvrage qui fait la plus grande sensation: c'est la traduction d'un ouvrage posthume du fameux David Hume, intitulée *Dialogues sur la Religion Naturelle*. C'est, dit-on, un résumé de tous les argumens pour & contre la Religion.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGLOISES , du 6 Déc.

On se raconte très-sérieusement dans tous les quartiers de la Cour , la vision que le Lord Littleton a eue dans la nuit du mardi 23 Novembre. C'est sur la foi de plusieurs personnes qui en ont entendu le récit dans la bouche de ce Lord , dans un déjeuner qu'il leur donna le jeudi 25 , avant qu'il allât au Parlement, où il a parlé très-fortement en faveur de l'Irlande. Une belle dame lui apparut en songe ; elle étoit vêtue de blanc , & tenoit dans sa main un oiseau ; elle lui donna le conseil de mettre ordre à ses affaires , attendu qu'il n'avoit plus que trois jours à vivre. D'après le récit que depuis sa mort , Milord Abingdon a fait au Parlement d'une exclamation de ce Seigneur , entendue très-distinctement par son Valet de chambre , & qui l'a rendue au Lord Abingdon , offrant de l'attester par serment , il est à croire que Milord Littleton étoit peu occupé de cette terrible prédiction , & qu'il songeoit beaucoup moins à ses propres affaires qu'à celles de sa Nation. Il s'écrioit le vendredi 26 , en se promenant à grands pas dans sa chambre , devant ce domestique de confiance , qui étoit là pour l'habiller : » Oh ma » pauvre patrie ! voici donc le moment de ta rui- » ne ! Que je serois infâme à mes propres yeux , » si je manquois cette occasion de sacrifier un re- » venu de 15,000 liv. sterl. pour te servir , pour » te sauver peut-être. Ah ! que mercredi (il vou- » loit dire le premier Décembre) sera long à ve- » nir ! Que j'ai de choses à leur dire s'ils veu- » lent m'entendre , mais ils ne m'écouteront pas , » & l'Angleterre est perdue « . Il est mort le samedi 27 au soir , d'un polype au cœur. Les inter-

prêtres des songes disent qu'il est visible que c'est le Génie de l'Irlande qui est venu le remercier de la tournée patriotique qu'il venoit de faire dans ce Royaume, d'où il arrivoit, & que ce Génie est très-reconnoissable par son habit blanc & par l'oiseau qu'il tenoit, symboles de l'innocence & de la liberté. Chez les Romains, dont les Anglois se piquent d'être les émules, il y a eu plus d'un exemple de ces apparitions. L'Afrique apparut aussi à Curtius Rufus, pour lui annoncer son triomphe & sa mort. Le Lord Littleton avoit rendu visite au Lord Gower aussi-tôt qu'il avoit eu connoissance de sa démission. Il comptoit s'attacher au Lord Shelburne. L'Opposition entière déplore la perte d'un homme d'esprit que sa légèreté avoit entraîné dans bien des erreurs, mais qui rassasié des futiles plaisirs du monde, commençoit à faire une étude sérieuse des intérêts de son pays, & à déployer son zèle pour la cause de la liberté & de la constitution.

Suivant le bulletin d'aujourd'hui 6, de l'état de M. Charles Fox, on a lieu d'espérer qu'il assistera à l'intéressante séance du 9, à moins qu'il n'y soit question de décréter le sieur Adam, pour avoir attenté sur les libertés de la Chambre, en essayant le 29 au matin, suivant toutes les règles de l'honneur, de faire avaler à M. Fox, avec des pilules de plomb, quelques expressions du véhément discours qu'il a prononcé le 25 dans la Chambre des Communes. M. Will Adam est une des créatures du Ministre, député pour le Bourg de Gatton, Comté de Surry. — Il n'avoit pas pu obtenir de M. Fox de signer qu'il ne l'avoit pas eu en vue dans un hideux portrait qu'il a fait d'un *sophiste* politique qu'il écarteroit de lui, disoit-il, comme le fléau de la société. M. Adam avoit voulu établir que la Nation avoit des obligations aux Ministres de n'é-

tre pas pires encore qu'ils ne sont, & de ce que malgré toutes leurs vicieuses qualités, celles de leurs antagonistes sont encore plus détestables.

Le Lord Mulgrave, un des Lords de l'Amirauté, a dit dans les débats des Communes le 25, qu'il savoit depuis vingt-quatre heures qu'un vaisseau Espagnol, d'une grande force, avoit coulé bas & avoit été englouti dans la mer. Dans la même Séance, le Colonel Onslow a demandé pourquoi on ne traitoit pas le Royaume de Naples & l'Etat de Gênes comme ennemis, puisqu'ils étoient alliés de la Maison de Bourbon.

On dit que sur l'observation qui a été faite à quelques-uns des Ministres, que les dégoûts donnés à M. Burgoyne pourroient bien le porter à prendre du service chez les ennemis de son pays; ils ont répondu naïvement qu'ils voudroient de bon cœur que le Congrès voulût renvoyer Washington & le nommer à sa place.

Un Ecrivain Royaliste a tourné en ridicule l'astuce avec laquelle on remarque que le Général Burgoyne suit les Offices de l'Eglise, & il ose même juger ce qui se passe dans le cœur de ce pieux Général, en nous disant qu'il ne peut trop souvent aller embrasser les Autels pour demander pardon à Dieu de toutes ses fautes. C'est ainsi que ceux qui lui ont interdit l'approche d'un trône terrestre, voudroient aussi l'écarter de celui du Très-Haut, & ils lui supposent une espèce de prière bien moins naturelle dans sa situation, que celle du Cardinal Wolsey, lorsqu'il se trouva dans les mêmes circonstances: « Que ne vous ai-je servi, » ô mon Dieu, avec la moitié du zèle que j'ai mis » à servir un Roi ingrat & injuste! »

Les partisans des Généraux qui n'ont pas été si bien reçus à la Cour que le Lord Macartney font remarquer à la Nation par la voie des papiers

publics, que ce Gouverneur, à la vérité, avoit pris la vigoureuse résolution de défendre son Ile contre vingt-tix vaisseaux de force, &c. &c.; mais que jamais on ne l'a vu à la tête des troupes qui ont combattu pour repousser les François; que c'est ce qui lui a fait perdre le seul moyen de faire une capitulation honorable & avantageuse pour les habitans; & que par la téméraire arrogance il a été cause que toutes les possessions Angloises dans l'Isle ont été à la merci du vainqueur.

Un prochain voyage de M. le Chevalier Yorck en Angleterre, pourroit bien être motivé par l'appréhension (non pas de ce Ministre, mais de notre Cour), que Paul Jones ne prétendit lui demander raison des injures, épithètes de Pirate & de rebelle, de Criminel d'Etat & de vagabond, dont il l'a gratifié dans les Memoires publics. On est que sur l'observation qui a été faite à M. Jones que le Chevalier Yorck n'avoit parlé ainsi que comme Ministre, il avoit répondu qu'il comptoit bien aussi procéder ministériellement, & qu'il ne lui offroit de lui couper les oreilles qu'après l'avoir notifié en règle ses pleins-pouvoirs des Etats libres & indépendans de l'Amérique.

L'Amiral Hardy déclara à la Chambre, le 11. de ce mois, qu'à son départ pour les Sorlingues, il ne connoissoit ni la position de l'ennemi, ni les vues qu'il n'apprit la résolution d'entrer dans la Manche que lorsqu'il l'y vit; que l'armée combinée étoit à l'Ouest lorsqu'il étoit à l'Est; que loin d'éviter le combat, il porta au Sud pour l'attendre; que vers les heures de l'après-midi les deux flottes étoient en présence; que l'on cessa de porter le cap au Sud le reste du jour & toute la nuit, & que le lendemain, il n'aperçut plus un seul vaisseau ennemi.

JOURNAL POLITIQUE
DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 4 Novembre.

LE Baron de Herbert, Internonce de la Cour de Vienne, a eu le 26 du mois dernier son audience du Grand-Seigneur.

Le Grand-Visir a reçu depuis quelques jours les complimens des Ministres étrangers sur sa nouvelle dignité. Il a essuyé presque dans le même tems une mortification qui n'a pu que lui être sensible. Son frère Nid-Changi Pacha, a été destitué de son poste. On a cru devoir ce sacrifice aux gens de Loi & aux Grands de l'Empire qui voyoient avec peine les deux frères occuper les deux principales places de l'Etat. Il a été nommé Bacha de Sophie.

SUÈDE.

De STOCKHOLM, le 20 Novembre.

LE Roi revient demain dans cette capitale pour y tenir le Chapitre de ses ordres. Le 23 il retournera à Gripsholm, où l'on présume

25 Décembre 1779.

g

que la Cour passera la plus grande partie de l'hiver.

Le beau tems dont nous avons joui pendant l'automne, commence à nous quitter; les neiges tombent actuellement, & depuis quelques jours la terre en est couverte.

» La conduite des Anglois sur les mers du Nord, écrit-on de Norwege, est la même qu'ils tiennent sur toutes les autres. Deux bâtimens Américains venant de Gothembourg, poursuivis par des navires Anglois armés, se sont réfugiés sous le canon de la forteresse de Fridérichsolm près de Christianland. Leurs ennemis ont voulu les y attaquer, & en ont même prévenu le Commandant de la forteresse Danoise, celui-ci leur a fait répondre sur le champ que ces vaisseaux Américains s'étant mis sous la protection de S. M. le Roi Dannemark, il ne souffriroit pas qu'on les insultât sous son canon. Les Anglois ayant vu, par les préparatifs du Commandant, qu'en effet il étoit bien résolu de défendre les Américains, ont pris le parti de se retirer ».

A L L E M A G N E,

De HAMBOURG, le 27 Novembre.

ON attend avec impatience le moment où la Diète de l'Empire s'occupera du traité de Teschen, & de l'effet qu'auront les réclamations & les oppositions de quelques Etats. Selon quelques lettres, il s'en forme de la part de l'Electeur de Trêve; le Comte de Riauourt, Ministre de la Cour de Saxe, a fait un tour à Coblentz pour porter l'Electeur à favoriser la ratification du traité de paix à la Diète, & on prétend que cela souffrira quelques difficultés.

Suivant les mêmes lettres, l'Electeur de Mayence a résolu d'affranchir ses sujets du service Militaire auquel ils étoient soumis auparavant pendant 5 ans; ils payeront à la place une capitation. S. A. S. se chargera dans la suite de faire les recrues nécessaires, & il sera défendu à ses sujets d'entrer au service étranger, comme cela leur étoit permis ci-devant, lorsqu'ils avoient servi leur Souverain pendant le nombre d'années fixées.

On dit que les troupes Hanovriennes ont reçu ordre de se pourvoir de tentes, de chevaux & de tout le bagage nécessaire pour entrer en campagne. On ignore la destination de ces troupes, & si elles se rendront en Amérique ou ailleurs.

« Le bruit court ici, écrit-on de Berlin, qu'il s'est élevé de nouveaux troubles en Pologne, & que la fermentation qu'on y apperçoit pourroit bien produire de grands changemens. Quoiqu'il en soit, notre Cour paroît très-attentive à ce qui se passe dans ce Royaume. On débite aussi que la Cour de Russie également intéressée à maintenir la forme actuelle du Gouvernement en Pologne, est prête à rassembler un plus grand nombre de ses troupes dans ce Royaume, & même de les faire pénétrer dans l'intérieur, afin d'étouffer dans leur origine, tous les mouvemens qui pourroient en troubler la tranquillité ».

« Le Roi, ajoutent les mêmes lettres, ayant appris que l'intérieur de ses Etats fournissoit assez de fer pour les besoins du Royaume, vient de défendre, à compter du premier Janvier prochain, l'exportation du fer Suédois dans ses Etats. Les Pays situés au-delà du Weser, la Prusse Orientale & Septentrionale sont exceptés de cette défense ».

De R A T I S B O N N E , le 30 Novembre.

LE Magistrat , en reconnoissance de ce qu'a fait le Prince de la Tour-Taxis pour l'embellissement de cette ville , autour de laquelle il a fait planter une allée d'arbres , a fait frapper des médailles d'or & d'argent qui ont été présentées à ce Prince par une Députation composée des principaux de ses Membres.

L'Envoyé d'Eichstadt a fait distribuer , vers la fin de la semaine dernière , un Mémoire contenant les réclamations des Membres Catholiques des Colléges des Comtes en Franconie & en Westphalie contre le plein-pouvoir donné à M. de Salzman , Envoyé de Brandebourg-Onolsbach & Bayreuth , & M. le Conseiller Intime de Fischer , par le Prince Philippe-Henri de Hohenlohe Ingel-singue , en qualité de Directeur du Collége des Comtes en Franconie.

» Le droit de séance & de suffrage , dit-on dans cet écrit , a été accordé aux Catholiques comme aux Protestans ; le Directoire qui en fut confié au Prince de Hohenlohe Ingel-singue en 1765 , le fut par les seuls membres Protestans , & pour le tems limité de 3 ans. Depuis que ce terme est écoulé , les actes du Directoire ne doivent donc plus avoir aucun effet ; les Etats de l'Empire déclarèrent dans leur représentation , adressée à S. M. I. , le 12 Août 1775 , que si l'on rangeoit ces suffrages du côté des Protestans , les Catholiques ne le reconnoitroient pas en cette qualité. A la dernière vifitation de la Chambre Impériale , les droits des Comtes Catholiques furent réservés comme ceux

des Protestans ; le 24 Août 1777 le Prince Catholique de Hohenlohe Schillingfurst adressa une lettre au Prince de Hohenlohe Ingelfingue , pour lui demander la convocation d'une diète des Comtes , afin de s'accommoder à l'amiable sur ce sujet , ce qui lui fut refusé. Les Princes Catholiques prièrent alors le Directoire de l'Empire de ne point accepter de plein pouvoir après la mort de M. Distorius , de la part des Comtes de Franconie & de Westphalie , à moins que les membres Catholiques n'y eussent concouru. Ce fut en conséquence de cette prière que le plein pouvoir de M. de Salzmann ne fut point accepté , parce qu'il ne put assurer que les Catholiques y eussent concouru , & qu'il déclara au contraire qu'il ne le croyoit pas , puisque cela seroit contraire aux principes admis par les Comtes Protestans. Ces derniers ayant nommé ensuite & seuls M. de Fischer , son plein pouvoir fut accepté , à condition que tout ce qui seroit requis suivant l'usage auroit été observé ou le seroit dans la suite , & que s'il ne pouvoit remplir cette condition , il ne pourroit pas être reconnu en qualité d'Envoyé du Collège , représentant les membres Protestans : les Catholiques étant aussi bien en droit que les Protestans de nommer de leur côté un Envoyé , ils prient les Etats de l'Empire d'admettre M. de Haimb , Envoyé d'Eichstadt , & de ne point accorder le droit de suffrage à M. de Fischer , tant que le premier ne sera pas reconnu «.

On ignore quel sera l'effet de cette réclamation ; on dit que les Envoyés à la Diète ; dont le nombre n'est déjà que trop multiplié , ne se prêteront pas volontiers à l'augmenter encore , en cédant à ces sollicitations.

L'Electeur Palatin est arrivé le 24 de ce mois à Munich. On avoit appris la veille que le feu avoit pris aux écuries de la poste de Schwabhausen , où les relais de l'Electeur

qui y avoient été envoyés , & 16 chevaux du Prince d'Issembourg, qui s'y trouvoient aussi , ont été brûlés.

I T A L I E.

De LIVOURNE, le 22 Novembre.

Nous apprenons qu'un vaisseau marchand de ce Duché, parti avec un chargement pour Londres, rencontra, il y a quelque temps, à l'entrée du Détroit, l'armement de Salé; le Commandant, après l'avoir hélé & reconnu, déclara au Capitaine qu'il avoit ordre de son Souverain de croiser sur ces mers pour protéger les bâtimens Toscans contre les insultes des Corsaires des Régences Barbaresques; après cela il escorta notre navire jusqu'au-delà du Détroit, & revint ensuite dans la Méditerranée.

Selon des lettres de Mantoue, le Duc de Modène est tombé dangereusement malade à son château de Varèse; le Prince héritaire, son fils, s'y est rendu sur le champ, & l'Archiduc Ferdinand y fait de fréquentes visites. Il part souvent des couriers qui vont porter à Vienne des nouvelles de ce Prince; son âge avancé fait craindre qu'il ne puisse résister aux fortes convulsions, dont sa maladie est accompagnée.

Le projet de réunir dans un grand canal qui passera par Chiane les eaux stagnantes du territoire de Chiuffi, ne peut s'exécuter qu'autant qu'on rassemblera celles de la ri-

vière de Tréfa , qui coule dans les environs de la ville de Piève. S. A. R. le grand Duc de Toscane, a demandé en conséquence à S. S. de faire tracer d'abord ce canal , avant de procéder à celui de Chiane. Le Pape a nommé Commissaires Apostoliques pour cet objet M. Passionei , Secrétaire des Eaux , le Chanoine Fantoni , & 2 Ingénieurs qui doivent concerter avec les Commissaires Toscans les opérations à faire.

Les lettres de Rome portent que la procédure du nommé Céracchi , convaincu d'avoir assassiné son frère , est finie , & qu'elle a été renuise à l'Avocat des pauvres , pour qu'il réponde au nom du coupable.

E S P A G N E.

De MADRID , le 24 Novembre.

Le Roi vient de publier une amnistie en faveur des déserteurs de ses armées de terre & de mer qui se représenteront à leurs chefs respectifs dans le délai de 3 mois , & de 6 mois pour ceux qui sont éloignés , à compter de la publication de cette amnistie. Elle est générale pour tous les déserteurs , à l'exception de ceux qui se sont rendus coupables de quelques délits spécifiés dans cette Loi.

Le Corps-de-ville de Gibraltar , représenté aujourd'hui par le district de St-Roch , vient d'augmenter le nombre des corporations qui ont donné au Roi des marques de zèle & de fidélité dans la circonstance présente. Il

a assuré S. M. de la satisfaction avec laquelle il voit employer les bagages, les chariots, les maisons des habitans de St-Roch au service de l'armée qui bloque la forteresse.

On mande de Malaga, que la frégate Suédoise l'*Illerim* de 32 canons & de 250 hommes d'équipage, aux ordres du Chevalier Ankarloo, qui depuis trois mois étoit arrêtée dans ce port par ordre du Gouvernement, a été relâchée, & que le 5 de ce mois elle a appareillé pour Tanger.

Le Ministre des affaires étrangères, le Comte de Florida Bianca, vient d'adresser aux Ministres étrangers la lettre circulaire suivante; elle intéresse assez les commerçans pour qu'ils soient bien aises de la trouver ici.

» Les abus & les désordres qui ont lieu depuis quelques tems, dans le port & la baye de Cadix, où les bâtimens marchands étrangers veulent se soustraire à l'obligation de déclarer les marchandises dont ils sont chargés, en distinguant celles qui sont destinées pour ce Port, & celle qui ont une destination ultérieure, sont montés au point, qu'il semble que l'on regarde ce port comme un port-franc. Ces désordres contraires aux stipulations expresses des Traités, à l'usage généralement pratiqué dans les autres Ports & autres Douanes du Royaume, à ce qui s'observe par les propres Sujets du Roi, ne sont pas moins opposés aux Loix, Lettres & Ordonnances Royales émanées à ce sujet, & portent un préjudice considérable aux intérêts de S. M. ainsi qu'au commerce licite & fait de bonne-foi, en servant à introduire le commerce illicite & la contrebande.

Le Roi, ayant pris à ce sujet différentes informations & entendu les plaintes portées par divers Ministres Etrangers, a jugé indispensable de détruire tous ces abus, & d'établir une seule & même règle égale dans tous les Ports, comme l'exigent le bon ordre, l'observation des Traités, & le véritable encouragement du commerce licite. En conséquence S. M. déclare pour règle générale & ordonne, que les Capitaines & Maîtres de tous bâtimens étrangers fassent leur déclaration sous serment, dans

un délai de 24 heures après leur arrivée dans les Ports , avec désignation du nombre de tonneaux , ballots , barils , & autres pièces , qu'ils amènent , de leurs marques & numéros , & de toutes les personnes à qui ils sont consignés : ils seront pareillement tenus d'exprimer les tonneaux , ballots , & autres pièces , qu'ils ont à bord & qui sont destinés pour d'autres Douanes de l'Espagne , en spécifiant avec la distinction & la clarté convenable ceux destinés pour chaque place respective : les Capitaines & Maîtres de bâtimens de toutes les Nations exprimeront aussi dans les Déclarations le genre des marchandises , contenues dans chaque ballot , tonneau , barril , ou pièce , avec expression si c'est de la toile , de la mouffeline , de la soie , de la laine , des quincailleries , &c. ils spécifieront de plus distinctement & nommément les tonneaux , caisses , barils & en général toute leur cargaison ultérieure , sans se servir du mot vague & indéterminé de bullo (ou paquet ,) ainsi qu'il a été pratiqué par eux à quelques Douanes contre les stipulations convenues , & les déchargeront dans les 15 jours après que les bâtimens y seront arrivés , S. M. laissant à la discrétion des Administrateurs des Douanes de prolonger ce délai aussi long-tems qu'ils jugeront nécessaire , soit à cause de quelque tempête qui pourroit survenir ou pour d'autres raisons légitimes , qui rendroient la décharge impraticable dans cet espace de 15 jours : enfin les Administrateurs des Rivières pratiqueront & continueront la visite des bâtimens , après l'expiration de 8 jours , à compter du jour où l'on aura commencé à décharger , afin de découvrir quelles marchandises n'ont pas été déclarées , en observant d'ailleurs tout ce qui est prescrit à cet égard par les Ordonnances Royales.

Les Générales qui s'expédient à Cadix pour transporter librement les marchandises & les porter à Séville , au port Ste-Marie , à Xeres , & à San-Lucar , se sont uniquement bornées à celles à l'égard desquelles il étoit prouvé qu'elles n'étoient que de passage , destinées pour les susdits endroits & non pour d'autres : Dans cette supposition , le Roi a aussi résolu , qu'il ne sera accordé à la Douane de Cadix des Générales que pour des marchandises ou effets , qui seront déclarés pour Séville , le port Ste-Marie , Xeres , & San-Lucar : qu'en les expédiant il sera fixé un terme précis , dans lequel le transport devra avoir lieu , ainsi que l'exhibition des preuves pour vérifier le paiement des droits respectifs aux Douanes desdites places , en observant toutes les autres formalités nécessaires pour prévenir les fraudes : enfin qu'à l'égard des marchandises & effets , qu'on prouvera

être consignés & destinés pour des Marchands de Cadix, l'on sera indispensablement tenu de payer les droits d'entrée, fixés à la Douane en ce port, ainsi que les Droits de sortie, au cas que ceux-ci soient dûs en vertu des Instructions Royales.

A N G L È T E R R E.

De LONDRES, le 9 Décembre.

Nous sommes toujours ici dans l'incertitude sur ce qui se passe dans l'Amérique-Septentrionale; on ne l'est peut-être pas de même sur le Continent; le Ministère est aussi peut-être mieux instruit, mais il n'a pas jugé encore à propos de faire part à la Nation de ce qu'il a appris. Notre unique espérance est qu'en effet les coups de vent aient déconcerté le plan d'opérations du Comte d'Estaing; quand ils n'auroient pas fait à son escadre tous les dommages qu'on s'est plu à annoncer, on aura toujours beaucoup gagné s'ils l'ont éloigné de la Géorgie, d'où il a dû reprendre la route d'Europe avec quelques uns de ses vaisseaux. Il n'est pas douteux que les autres n'aient repris celle des Antilles; ce seroit le moment où il nous importeroit d'avoir des forces considérables de ce côté pour reprendre la supériorité; il seroit à souhaiter que l'Amiral Rodney fût parti il y a un mois, mais il ne l'est point encore; & il est très-vraisemblable que les vaisseaux François qui vont remplacer dans ces mers ceux que le Comte d'Estaing en ramène, mettront à la voile en même tems,

& qui fait s'ils ne le devanceront pas encore. On peut juger de l'impatience avec laquelle cet Amiral est attendu dans les Isles avec ses renforts , par la lettre suivante de la Jamaïque , en date du 12 Septembre.

» Les bruits continuels d'invasion & la Loi martiale , cette ennemie mortelle de toute espèce d'industrie & de commerce , qui a été publiée trois fois depuis 3 ans , ont occasionné à tous les Habitans des dépenses si énormes qu'ils s'attendent à être obligés de payer pendant plusieurs années une capitation de dix schellings au moins pour chacun de leurs Nègres s'ils veulent parvenir à acquitter la dette que la Colonie a contractée en faisant tous les préparatifs que l'on a jugés nécessaires pour sa défense ; en effet on a construit ou réparé un nombre infini de forts , de redoutes , &c. & on y a ajouté de nouveaux ouvrages qui seront bientôt entièrement finis & rendront notre situation vraiment respectable. Mais ces dépenses , malgré leur énormité , & quoiqu'elles excèdent de beaucoup nos moyens , ne sont pas les seuls malheurs dont nous ayons à nous plaindre ; car tandis que les meilleurs & les plus vigoureux de nos Nègres , sont tirés de nos plantations pour des services militaires qui en sont très éloignés , & que tous les blancs devenus soldats sont sans cesse occupés à faire des marches & des contre marches dans toute l'étendue de l'Isle , les travaux de nos sucreries sont entièrement abandonnés , & nos affaires sont dans la plus grande confusion. On s'occupe si peu de la culture que cette négligence ne peut que faire le plus grand tort à nos récoltes prochaines pendant plusieurs années. Ce qu'il y a de très-sûr , c'est que toutes ces belles choses réduiront exactement à la mendicité la partie la moins aisée des Habitans , & que les plus riches perdront une portion considérable de leurs revenus.

Il paroît d'après cette lettre , que dans nos Isles on est plus occupé à se mettre en état de défense qu'à songer à tenter de reprendre ce que nous avons perdu.

« Le bruit a couru , dit un de nos papiers , que l'expédition de la commission d'un nouveau Gouverneur de l'Isle de la Grenade s'étoit faite au Bureau du Lord Germaine , avec cette circonstance que le Lord Macartney y avoit travaillé. Sur cela on a prétendu que nous avions repris cette Isle. Mais à ce compte-là nous devrions être rentrés en possession des deux Carolines , puisque les nouveaux Gouverneurs ont reçu leurs instructions il y a plus de 2 ans ; & cependant ils n'ont encore réellement d'autre Gouvernement que celui de leurs familles ».

On ignore encore l'époque où pourra partir l'Amiral Rodney ; on avoit dit qu'elle seroit prochaine , & qu'il seroit escorté par la flotte de l'Amiral Hardy jusqu'à une certaine hauteur ; on prétend aujourd'hui qu'il partira en même-tems que l'Amiral Barrington qui doit conduire une escadre à Gibraltar , & avec lequel il ira jusqu'à Cadix ; mais cette nouvelle escadre n'est pas encore prête , & quand elle le sera on ne jugera peut-être pas à propos de l'exposer , car on n'ignore pas qu'il faudroit la rendre au moins égale à celle des Espagnols qui est fort augmentée depuis que D. Louis de Cordova y a conduit de Brest sa division composée de 16 vaisseaux de ligne. Tout cela ne peut que retarder encore l'envoi des secours dont nous avons besoin aux Isles , sans que Gibraltar où ils ne sont pas moins nécessaires en reçoive davantage. La Nation fait toutes ces

réflexions ; elle se flatte que le Parlement ne manquera pas de les faire lui-même ; & elles peuvent servir de texte aux reproches violens auxquels l'Administration est exposée. Il a été dit au sujet des Lords Hillsborough, Stormont & Bathurst qui entrent dans le Ministère où les Lords Gower & Weymouth ne sont plus , que dans les citadelles lorsque les bonnes troupes sont épuisées par la guerre elles sont remplacées par la milice & par les invalides.

„ On a remarqué , dit un de nos papiers , que le Roi dans son discours de l'ouverture de la session , a fait , contre son ordinaire , un usage très-sobre du pronom possessif ; il ne l'a employé que deux ou trois fois pour dire *mon* brave peuple , *mon* loyal Royaume d'Irlande , *mes* sujets. — Autrefois il en étoit un peu moins économe. Il répétoit sans cesse *mes* Colonels , *mes* Isles , *mon* Armée , *ma* Marine , *mes* Alliés “.

Le premier de ce mois, dans les deux Chambres , on proposa de censurer les Ministres. Le Lord Abingdon qui appuya vivement cette motion dans celle des Pairs , dit que s'il restoit un peu de vertu dans l'une ou l'autre , la première appelleroit les Communes à sa barre , pour décréter ceux qu'elle se borne à censurer. Cette motion , comme la plupart de celles de l'Opposition , fut rejetée.

Les débats du même jour dans la Chambre des Communes furent plus variés. Le Lord North y apporta beaucoup de Papiers relatifs au revenu

de l'Irlande ; & dont l'examen étoit nécessaire à la question de la liberté du commerce. On ne manqua pas de se plaindre des délais qu'il apportoit à entamer la discussion de cette affaire , dont tant de circonstances exigeoient cependant qu'on s'occupât promptement. Il répondit qu'il mettroit bientôt sous les yeux de la Chambre le reste des papiers nécessaires , & que son intention étoit de lui proposer de se former en grand comité le 9. Selon lui , elle devoit en cette occasion allier la prudence à la générosité , & il ajouta qu'il étoit trop persuadé de l'attachement des Irlandois , de leur manière noble de penser , pour douter que ces sentimens n'opérasent la réunion des intérêts mutuels des deux Royaumes.

L'ordre du jour fut lu ensuite pour se former en comité de subside sur l'estimation de la Marine , ce qui passa malgré M. Temple Luttrell , qui ne pouvoit consentir à voter de nouvelles sommes d'argent & de nouveaux Matelots sur les assertions du Ministère , & sans aucune preuve.

M. Buller exposa alors que le nombre des vaisseaux actuellement en commission , montoit à 760 , dont 88 vaisseaux de ligne ; que pour compléter les équipages , il falloit 89,246 hommes ; qu'il ne pouvoit dire le nombre des hommes actuels , parce que les états n'avoient point été faits depuis le mois de Septembre , mais qu'à cette époque il y avoit 78,105 Matelots , & 15,284 soldats de Marine. Il proposa ensuite d'accorder pour le service de l'année prochaine 85,000 hommes , y compris les 18,785 soldats de Marine.

Cette proposition occasionna un long débat sur la manière dont la Marine rendoit ses comptes. Le Parlement avoit accordé à chaque homme 4 liv. sterl. par mois ; l'Amirauté avoit porté cette dépense au-delà de six , sans dire autre chose pour la justifier , sinon qu'elle a eu lieu en effet. On observa que la dette

de la Marine monteroit au 25 de ce mois à 7,200,000 liv. sterl. & que puisque l'Amirauté assuroit qu'elle avoit employé 93,000 hommes & plus, il étoit bien singulier que pour l'année prochaine elle n'en demandât pas autant. Lord Mulgrave éludant la première observation, dit que les 93,000 hommes n'avoient pas tous été employés, qu'il y en avoit plusieurs milles dans les baraques, les hopitaux, sur les allées, parmi les troupes des prestiers & dans les prisons de l'étranger; qu'on ne les avoit par conséquent pas portés sur les états, qui ne contiennent que les complets réels de tous les vaisseaux, & qui offrent un fait très-curieux; c'est qu'il n'y avoit sur la flotte entière de l'Amiral Hardy, que dix-huit hommes de *deficit*.

Cette observation en amena une de M. T. Luttrell, qui prétendit que le seul renfort qu'il étoit possible de donner à la flotte, étoit de cinq vaisseaux, dont un de 74, & quatre de 64 canons, avec trois de 50 & 10 frégates. M. J. Luttrell ajouta sur le champ que quoiqu'il eût toutes sortes de raisons d'admirer la conduite de l'Amiral Hardy, comme notre flotte s'étoit trouvée hors de la Manche quand l'armée combinée parut dans le Sund de Plimouth: il croyoit qu'une circonstance aussi étrange exigeoit une enquête: » Ce n'est point, déclara-t-il, la conduite de l'Amiral que j'attaque, mais les ordres de l'Amirauté. La flotte n'étoit point à portée de nous secourir quand le danger se manifesta. J'ai appris que lorsqu'elle croisoit à la hauteur des Sorlingues, le *Grampus* & un autre vaisseau étoient à l'ouverture de la Manche pour informer l'Amiral des opérations de l'ennemi dans la Manche. Je desirerois éclaircir ce fait, & mon seul objet est d'empêcher, s'il est possible, qu'il ne se répète l'année prochaine ». Le Chevalier Hardy répondit qu'il n'avoit su la position des ennemis dans le canal, que lorsqu'ils y furent; il ne manqua pas d'a-

jouter qu'il leur avoit offert le combat qu'ils n'avoient pas jugé à propos d'accepter. Le Lord Mulgrave dit ensuite qu'il ne pouvoit fixer précisément le nombre des vaisseaux qu'on auroit l'année suivante, parce que cela tiroit à conséquence; mais il assura qu'on travailloit dans tous les chantiers, & la proposition de M. Buller passa sans aller aux voix.

Le lendemain on revint sur le nombre des vaisseaux, parce qu'on fait que sans une supériorité décidée on ne peut se défendre; le 3 on régla sur la proposition du Lord North que la taille foncière pour l'année prochaine n'excédera pas 4 schel. pour liv. sterling. On attend avec impatience l'issue de cette Séance, à laquelle les deux Parties se sont présentées bien préparées au combat par la discussion préliminaire de l'affaire de l'Irlande, qui a eu lieu chez les pairs le 7. sur une motion du Duc de Richmond, & qui doit commencer aujourd'hui chez les Communes.

» Depuis la guerre actuelle, dit-on dans nos papiers, les dépenses actuelles ont prodigieusement excédé les établissemens de paix. Voici l'état de cet excédant, pour chaque année d'après les évaluations de M. Hartley.

Pour l'année 1775	—	1,782,000 liv. sterl.
1776	—	6,193,000
1777	—	6,614,000
1778	—	10,172,000
1779	—	12,205,000
1780	—	14,000,000

Total de la dépense dès
au-delà de l'établissement
de paix.

58,876,000

N. B L'établissement de
paix est de

3,371,000

Les dispositions de l'Irlande continuent de donner de justes inquiétudes.

» Le 24 Novembre, écrit-on de Dublin, a été un jour glorieux pour l'Irlande; elle avoit presque recouvré la liberté; il falloit encore un effort vertueux pour perfectionner ce grand ouvrage; il a été fait le 25. Le Procureur - Général, après avoir observé que la dette nationale montoit à 1,067,565 liv. sterl. le 25 Mars dernier; que le Royaume est tenu de payer en annuités les intérêts d'une somme principale de 440,000 liv. sterl. indépendamment d'une rente de 300,000 liv., proposa que les droits assignés au paiement de ces intérêts & annuités, fussent accordés à S. M. du 25 Décembre 1779, jusqu'au 24 Décembre 1780 inclusivement. Il prétendit qu'il ne falloit pas confondre cet octroi avec un bill pécuniaire ayant rapport à la Couronne, mais comme une délégation faite par le Parlement aux créanciers de la Nation, pour liquider les intérêts des sommes empruntées sur la foi du Parlement, & auquel il ne falloit pas appliquer la résolution prise de ne voter aucun bill pour plus de six mois. Il y a eu de très-vifs débats; mais enfin 138 voix décidèrent contre 100, que cet octroi ne dureroit que six mois: on accorda également pour le même tems un subsidé à S. M. de 1,280,131 liv. sterl. Ce triomphe sur le Procureur-Général a été célébré par des acclamations. Il a ramené aussi quelques réflexions contre cet homme attaché aux intérêts de la Cour. On a relevé sur-tout quelques-unes de ses expressions, en parlant des soulevés d'Irlande, qu'il appelle des *malheureux déguenillés*. Il auroit dû songer qu'ils ne le sont que par le fait de l'oppression du Ministère Anglois, & que des hommes réduits à une telle misère sans que ce soit par leur faute, sont capables de tout entreprendre pour en punir les auteurs.

La fermentation générale de ce Royaume a donné lieu aux réflexions suivantes.

» C'est une opinion générale qu'on appellera le Lord Lieutenant, comme incapable de résister au torrent de l'Opposition ou plutôt de la Rébellion, car peut-on qualifier autrement un parti qui joint à la hardiesse de ses expressions, en plein Parlement, l'appui de 50 mille hommes sous les armes dans le Royaume ? Le Gouvernement a fait une sottise en refusant une milice aux Irlandois, & il en a fait une encore plus grande en leur permettant de former un corps de volontaires destinés dans l'origine à repousser l'ennemi, mais qui actuellement ne respirent que la vengeance. L'avocat, l'étudiant, les personnes mêmes de la profession la plus paisible, tout le monde porte l'épée, la cocarde & l'uniforme. C'est une affaire très-sérieuse & qui aura les conséquences les plus funestes pour les deux Pays ; si l'Administration ne se décide, & même très-promptement à faire ce que les Irlandois lui demandent. Tous les meilleurs Orateurs du Parlement, sont dans le parti de l'Opposition. Il y a même telles délibérations où les membres les plus attachés au Gouvernement n'osent défendre ses opérations comme ils le voudroient. Plusieurs membres du parti de la Cour ont voté avec l'Opposition dans l'affaire des taxes, & le Gouvernement lui-même a été forcé de proposer un Bill de subside dont le terme est très-court.

On a malheureusement tout lieu de craindre que ces différends ne puissent pas s'arranger à l'amiable. Les Irlandois sont absolument déterminés à n'accepter aucunes conditions, si leur Royaume n'est reconnu *indépendant* du Parlement Britannique. Cependant à en juger par ce que les Conseillers du cabinet ont déjà donné à entendre à ce sujet dans le Parlement, on est déterminé ici à soutenir la suprématie Britannique à quelque prix que ce soit. De

cette manière, il est plus que probable, (& cette perspective déchire l'ame,) que le théâtre de la guerre ne sera pas éloigné de nous l'année prochaine. On commence même déjà à dire que l'intention des Ministres est de rappeler les troupes d'Amérique pour les employer à cette nouvelle guerre.

On a les détails suivans des effets de l'orage sur le riche Convoi qui venoit de la rivière de Shannon. L'*Embuscade*, Capitaine Phillips a touché sur les rochers près de Jersey, & on a été obligé d'en couper les mats pour la sauver. On l'a conduite en très-mauvais état dans la Baie de Saint-Aubin. Le vaisseau de la Compagnie des Indes le *Valentine*, le navire François des Indes le *Marquis de Marbois*, firent naufrage, l'un sur les rochers d'Alderney & l'autre près de la petite Isle de Sark; la frégate l'*Apollon* n'échappa qu'après avoir été fort endommagée.

On a dit que le vaisseau de ligne le *Prince de Galles*, a péri à la mer à la hauteur de Terre-Neuve; mais on craint que ce ne soit le *Grampus*, aussi vaisseau de ligne, converti en gabare. En effet, on donne pour preuve de l'existence du vaisseau le *Prince de Galles*, à Portsmouth, que l'équipage attaché d'affection à l'Amiral Barrington, a demandé à passer sur le *Barfleur* qu'il doit monter.

Les changemens arrivés dans le Ministère doivent, s'il faut en croire quelques papiers, être suivis de plusieurs autres. Ils prétendent qu'il y a beaucoup de division parmi ceux qui restent.

Quoique l'exemple donné par le Lord Président

& le Lord Weymouth, qui viennent de se démettre de leurs emplois, ne soit pas immédiatement suivi par les autres chefs du parti Bedford, il n'en est pas moins vrai que le Lord Chancelier & M. Rigby mettent dans leurs propos contre l'Administration une animosité encore plus vive que les Ex-Ministres, dont la retraite fait tant de bruit; ainsi le Public peut s'attendre à voir très-incessamment le Lord North forcé de reconnoître lui-même qu'il est parvenu au point où il a si souvent déclaré qu'il quitteroit sa place avec plus de plaisir que cet événement n'en pourroit causer à ses ennemis.

Il y a quatre mois que le Lord Weymouth & le Lord North ne se parloient plus que pour les affaires indispensables de leurs places.

C'est un fait positif que le Procureur-Général n'a pas moins d'humeur que les autres contre le Lord North: il a même déclaré hautement que ce Lord ne devoit plus compter sur son appui.

Le Général Burgoyne, malgré ses plaintes contre le Ministère, ne paroît pas avoir réussi auprès du parti de l'Opposition; il n'est parvenu qu'à se mettre mal avec l'un & avec l'autre, & la Nation, sans examiner peut-être si sa campagne malheureuse a été faite d'après son propre plan ou celui du Ministre du département de l'Amérique, ne le juge que sur son effet, & peut-être lui fait payer cher la hauteur de ses proclamations en la commençant. Il se passe peu de jours qu'on ne voie dans nos papiers quelques traits contre lui.

Quelqu'un qui s'intéresse à son sort, lit-on dans ceux du jour, & qui gémit non-seulement des indignes traitemens qu'on lui fait, mais des mauvaises raisons qu'on lui donne, a relevé celles-ci entre une infinité d'autres. On prétend qu'étant prisonnier

de guerre , il ne pouvoit pas prendre sa place & voter dans le Parlement ; cependant il y a un exemple récent du contraire dans la personne du Lord Frédéric Cavendish. Lorsqu'il eut obtenu du Roi de France , après avoir été fait prisonnier à St-Cast , la permission de repasser en Angleterre sur sa parole , il demanda s'il pourroit faire usage de sa séance & de sa voix dans le Parlement. Le Ministère de France lui répondit qu'on n'entendoit pas plus l'en empêcher que de faire un enfant à sa femme , parce qu'un jour viendrait où cet enfant porteroit les armes contre la France.

» Le Congrès consulté de la part du Général Burgoyne , pour savoir s'il pourroit prendre sa place dans le Parlement , lui a fait répondre que non-seulement il en auroit la liberté , mais même que le Congrès le desiroit , étant bien assuré que la déclaration de ses sentimens seroit plus d'honneur au Congrès dans le Parlement qu'elle ne lui porteroit de préjudice.

On annonce dans quelques-uns de nos papiers une brochure intitulée ; *Observations sur la Réponse du Roi de la Grande-Bretagne au Manifeste de la Cour de Versailles par un Whig indépendant.*

» Lorsqu'un Souverain indépendant , disent-ils , daigne justifier sa conduite en faisant imprimer des Mémoires & des Manifestes , où il en appelle à la justice & à la magnanimité des autres Etats , il doit s'attendre à voir discuter avec l'attention la plus rigoureuse les raisons sur lesquelles il fonde ses droits , & à rencontrer des ennemis prêts à lui faire face parmi les écrivains , comme parmi les combattans. L'Auteur de ces observations a réfuté plusieurs assertions de nos Ministres , avec toute la vigueur de ces argumens *ad hominem* , qui portent à la fois la conviction dans l'esprit & la torture dans l'âme ; sa

févérité n'a point la virulence d'un faiseur de Libelles, son style est chaud ; il présente le miroir à ces hommes qui , d'un moment à l'autre , affirment les contraires sur la même proposition , & qui après avoir précipité la Grande-Bretagne dans la plus affreuse de toutes les guerres , osent actuellement dite à l'Europe que leur conduite a eu pour principe , *l'équité , la modération & la paix.*

Le duel entre M. Fox & M. Adam , a fait rappeler dans nos papiers l'anecdote suivante.

» Un Officier Anglois , d'une bravoure éprouvée , fut appelé en duel par un Officier Ecoffois , pour quelque insulte à la Nation de celui-ci. Arrivé sur le champ de bataille , l'Anglois demanda à l'autre pour quel sujet ils alloient se battre : c'est répondit l'Ecoffois , pour mon honneur & celui de mon pays.
 » Non , reprit l'Anglois , c'est pour ce bout de corde , (& il en tira une en même-tems de sa poche ,) qui attend celui de nous deux qui tuera l'autre : allons , Monsieur , l'épée à la main « . Cette observation si juste eut sur l'Ecoffois un si puissant effet , qu'au lieu de tirer l'épée , il sauta au cou de son antagoniste ; ces deux hommes braves , envisageant le duel sous son vrai point de vue , conservèrent leur sang pour le service de leur patrie.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPT.

De Philadelphie le 26 Septembre. ON attend avec impatience des nouvelles de la Géorgie , où l'on fait que le Comte d'Estaing est arrivé ; le Général Lincoln a eu ordre de s'avancer vers les ennemis dans l'intérieur du pays. On craint que les coups de vent qui ont eu lieu , n'aient dérangé les opérations de la

flotte ; on fait combien , à la mer , ils déconcertent les plans.

Les Hessois , pris par le Capitaine Taylor , commandant la chaloupe le *Mars* , ont été débarqués ici ce matin au nombre de 6 Officiers dont un Major & de 156 soldats. Hier on avoit amené dans ce port la chaloupe de guerre Britannique le *Hunter* , de 14 canons & 75 hommes , prise par le Pikeing , armateur de Salem à qui elle s'étoit rendue sans tirer un coup de canon , quoiqu'il ne fût monté que de 16 canons & de 63 hommes.

M. Jean Jay , ancien Président du Congrès , a été nommé Ministre Plénipotentiaire de ces Etats à la Cour d'Espagne , à la place de M. Arthur Lée. M. Carmichael , qui a ci-devant résidé à Paris avec les Commissaires Américains , fera les fonctions de Secrétaire d'Ambassade.

M. Guillaume Henri Drayton , un des Délégués au Congrès pour la Caroline méridionale , connu par les différens écrits qu'il a publiés depuis la rupture , est mort âgé de 38 ans.

M. Gérard , Ministre Plénipotentiaire de France , est sur son départ ; il a reçu de la part du Congrès , du Conseil Suprême exécutif de Pensylvanie & de tous les autres corps , les témoignages d'estime & de reconnoissance les plus flatteurs , ainsi que ceux de leurs regrets ; c'est le premier Envoyé de la première Puissance de l'Europe qui ait résidé auprès des Etats-

Unis ; c'est celui qui a traité l'alliance que nous avons eu le bonheur de conclure , & qui est venu la consolider ici.

De Boston le 13 Septembre. Les vaisseaux le *Dean* & le *Boston* , Capitaines Samuël Nicholson & Sam. Tucker , Ecuyers , sont entrés dans notre port , où ils ont débarqué 250 prisonniers , parmi lesquels sont le Lieutenant-Colonel Duncan Macpherson du 73^e. Régiment , le Major Gardiner du 16^e. avec sa femme & sa famille , le Capitaine David Ross du 73^e. , le Capitaine James de la Marine Royale , M. Robertson Bourcier du *Swift* , MM. Powel & Ashley de la Marine Royale , qui étoient passagers à bord du Paquebot le *Sandwich* de 16 canons , parti de New-Yorck le 30 Juin dernier , & faisant voile pour Plymouth. Ils ont aussi mis à terre les Capitaines Hill & Warlow de la Marine Royale , avec plusieurs Officiers subalternes qui étoient à bord du *Thorn*, sloop de guerre de 16 canons doublé en cuivre presque neuf , qui se rendoit de Portsmouth à New-Yorck avec des dépêches & la nouvelle de la rupture entre l'Espagne & l'Angleterre. Ils ont amené ces deux prises ici.

Pendant leur croisière , ils se sont emparé aussi du bâtiment le *Comte de Glancairn* de 20 canons ayant un chargement de 40,000 liv. sterl. outre 400 barrils de provision , & 50 poinçons de rum ; du brigantin l'*Aventure* allant de Madère avec 150 pipes de vin du cru de ces Isles & 4 Corsaires de
New-York

New - Yorck qu'ils ont envoyés à Philadelphie. La diminution de leurs équipages , occasionnée par l'amarinage de leurs prises & le nombre des prisonniers qu'ils avoient à bord , les ont obligés de rentrer. Au moment où le *Comte de Glancain* fut pris , on jeta à la mer une caisse que le Capitaine Nicholson repêcha & qui a été apportée ici. On y a trouvé un assortiment de caractères d'imprimerie , trois rames de papier avec du talc & de la soie mêlés pour contrefaire le papier monnaie du Congrès. L'imprimeur chargé de cette contrefaçon , a été pris sur le même vaisseau.

Dans le courant du mois de Juillet dernier , l'Assemblée de l'état de Virginie a passé une loi pour confisquer toutes les propriétés Britanniques quelconques. Cet acte qui s'étend jusqu'à l'extinction des dettes des Colons aux habitans de la Métropole , a été rendu selon les termes mêmes du préambule , d'après les déprédations affreuses des flottes & armées Britanniques , sous les ordres du Lord Dummoie , du Général Mathews , du Chevalier George Collier & des corsaires de New-Yorck. Les biens de tous les transfuges de ce pays , depuis le mois de Mai de l'année 1774 , qui , selon le terme fixé par les précédentes Déclarations , n'ont pas comparu le premier Janvier 1779 , sont confisqués sans aucune distinction. Quant aux biens de ceux qui ont quitté cet Etat avant ledit mois de Mai de l'année 1774 , ils sont mis en sequestre sous la garde du Conseil de l'Etat , pour être par la suite confisqués si le propriétaire n'administre les preuves les plus authentiques qu'il n'a aidé ni concouru à poursuivre la guerre contre l'Amérique , ou qu'il n'a nui nulle

25 Décembre 1779.

h

part d'aucune autre manière à la cause de l'Amérique.

L'assemblée de l'Etat de Maryland a ouvert ses séances le 17 Août, mais jusqu'à présent elle ne s'est point encore occupée de l'Acte pour les confiscations. Elle a voté son contingent de soixante millions de piastres au Congrès, pour l'extinction d'une pareille somme de la dette Continentale, au moyen de quoi les taxes montent à près de 4 pour 100 sur toutes les propriétés. Cet Etat n'est point encore entré dans la Confédération générale d'Amérique, & il refuse d'y accéder à moins que la Virginie n'abandonne ses anciennes prétentions sur un grand nombre de territoires, faisant partie du Maryland; prétentions qui, si elles étoient admises, ne laisseroient plus à ce dernier Etat que très-peu de terrains à concéder, & par cette raison le mettroient dans l'impossibilité de payer sa quote-part de la dette.

Les débris de l'armée du Général Burgoyne sont toujours à Charlottesbourg, dans la partie occidentale de la Virginie. A la dernière revue qui s'en est faite au mois de Juin dernier, les troupes qui la composoient ne montoient pas à plus de 300 hommes y compris les Officiers. Ces troupes sont dans un pays superbe & très-abondant, & leur vie y est aussi agréable & aussi heureuse que leur situation le permet: mais comme en général il n'y a point de manufactures Européennes dans cette Province, les Officiers manquent de souliers & d'autres choses nécessaires.

F R A N C E.

De VERSAILLES, le 21 Décembre.

LE 12 de ce mois LL. MM. & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage

de M. de Mene , Maître des Requêtes , avec Demoiselle Tercier.

Le même jour , la Comtesse Charles de Damas , a eu l'honneur d'être présentée à LL. MM. & à la Famille Royale , par la Vicomtesse de Damas.

Le 14 , le Baron de Blome , Envoyé extraordinaire du Roi de Danemarck , présenta au Roi les Gerfauts d'Islande , présent que le Roi de Danemarck est dans l'usage de faire tous les ans à S. M. Ce présent fut reçu par le Marquis d'Entragues , Grand Fauconnier de France , en survivance , & par le Marquis de Forget , Capitaine du vol du Cabinet.

De PARIS , le 21 Décembre.

Aux détails que nous avons donné sur l'expédition de M. le Comte d'Estaing , nous joindrons ceux-ci que l'on débite encore dans le Public , jusqu'à ce que l'on en ait de plus étendus , & qui ne peuvent tarder.

» Le Vice-Amiral étoit attendu hier à Pontchartrin , Château de M. Maurepas , près de Versailles ; ce Ministre devoit s'y rendre pour le recevoir. Le Roi lui a écrit , & S. M. a ordonné qu'on l'avertît par-tout où elle seroit lorsqu'il paroîtra ; il n'y a encore que des rapports fort vagues sur sa dernière expédition dans laquelle il n'a pas laissé de causer beaucoup de dommages à l'ennemi , quoiqu'il n'ait pas réussi à Savanah. On dit qu'il a été trahi par quelqu'un , qui a donné son projet d'attaque au Général Prévost. Au reste il s'est montré

h 2

dans cette affaire tel qu'on l'a vu autrefois dans l'Inde & dernièrement à Ste. Lucie & à la Grenade. Il reçut trois blessures; & au moment qu'on fut obligé de l'emporter, il étoit si exposé au feu de l'ennemi que les deux grenadiers qui avoient disputé l'honneur de le porter, furent enlevés par un coup de canon en voulant soulever le brancard sur lequel il étoit couché. Le Général Lincoln avoit joint nos troupes devant Savanah, avec 2500 hommes ayant sous lui le Général Macentorch. Il ne put malheureusement empêcher 9 cens soldats qui étoient dans l'Isle Beaufort, de se jeter dans la Place assiégée. Un nouvel Officier fort estimé que l'on dit avoir été tué à ce siège est M. Broson, Major du Régiment de Dillon. A défaut d'autres détails, on donne la date des principales opérations de l'escadre & des troupes depuis la prise de la Grenade. Ce petit Journal est, assure-t-on, authentique.

Prise de la Grenade le 4 Juillet 1779.

Combat naval le 6.

Départ de l'escadre pour l'expédition de St-Christophe, 16 Juillet.

Son arrivée à St-Domingue, 31 Juiller.

Embarquement des troupes pour l'expédition de Savanah, 15 Août.

Départ de St-Domingue même jour.

Débarquement à Bucley, le 11 Septembre.

Etablissement au camp de Méninghause le 15.

A celui de Savanah le 20.

Tranchée ouverte le 22.

Sortie de l'ennemi le 23. Il fut repoussé vigou-
reusement.

Attaque des lignes l'épée à la main le 9 Octobre.

Levée du Siège le 19.

Retraite & embarquement le 21,

Rendu à bord de la Flotte le 22.

La Flotte déradée & chaque division partie pour
sa destination le 26.

Arrivée de M. le Comte d'Estaing dans la rade de Brest à bord du *Languedoc* , le 7 Décembre ; la *Provence* a mouillé le même jour dans cette rade.

Six autres vaisseaux font arrivés depuis , on en attend encore 4 , parmi lesquels est l'*Expériment*.

M. le Vicomte de Noailles & M. Durumin avoient été à Savanah comme Parlementaires , pour traiter de l'échange des prisonniers. Les coups de vent devenant plus violens , & M. le Comte d'Estaing ayant été obligé de couper les cables pour partir à cause du risque qu'il auroit couru dans ce mouillage , ces deux Officiers sont restés à terre ; on espère que M. de la Pérouse les ramènera à bord de l'*Amazone* , la seule frégate que M. d'Estaing a laissé dans ces parages.

On dit que ce fut le *Sagitaire* qui attaqua & prit l'*Expériment*. Une frégate ennemie fut aussi attaquée & réduite par l'*Amazone* , qui la combattit corps à corps. Une corvette & 8 bâtimens marchands furent amarinés par la flotte qui avoit ordre de chasser à la billebaude , & d'attaquer en arrivant ; outre 650,000 liv. comptant trouvées à bord des prises , on a pris des vivres dont notre armée avoit besoin , & que les ennemis auront fort regrettés.

En même-tems que M. d'Estaing faisoit voile pour l'Europe , M. de Grasse se rendoit à la Martinique avec son escadre , & M. de la Mothe-Piquet à Saint - Domingue , avec la sienne , où les Généraux ramenoient les Volontaires de nos Colonies. En général tous les bâtimens furent obligés de quitter , à la hâte , la côte de Géorgie , poussés violemment par un coup de vent.

Le bruit se répand que de 21 bâtimens de

transport Anglois , qui portoient 2000 hommes en Géorgie , cinq ont péri , trois font rentrés à New - Yorck , & on ignore le sort des 13 autres.

Les vaisseaux destinés pour les Isles , & qu'on arme en toute diligence à Brest & à l'Orient , & qu'on dit devoir être prêts incessamment , sont la *Victoire* , le *Palmier* , le *Destin* , l'*Intrépide* , le *Neptune* de 74 canons , sous les ordres de M. M. Albert de S. Hipolyte , de Réal , de Goimpy , du Plessis Parcave , de Ternay ; le *Caton* , l'*Actionnaire* , le *Solitaire* , l'*Indien* , le *Triton* , le *Protée* , le *Bisarre* , l'*Ajax* de 64 , commandés par M. M. de Framont , de Larchantel , de Cicé , de Balleroy , de Boades , de Chilleau , de Tremignon & de Broves.

On ne fait point encore qui prendra le commandement de cette escadre ; le bruit général , ces jours derniers , étoit que ce seroit M. le Chevalier de Monteil , qui monte le *Conquérant* de 74.

On disoit le 15 , à Brest , que M. le Comte du Chaffaut s'est excusé d'aller en Amérique , à cause de son âge de 73 ans , de sa blessure , & de ce que les mers de l'Amérique ont été toujours funestes à sa santé. On prétend aussi qu'il a ajouté que si l'intention du Roi étoit de donner à un autre qu'à lui le commandement de son armée navale en Europe , il étoit prêt à servir sous ses ordres.

On parle , depuis quelques jours , d'une promotion prochaine dans la Marine , dans

laquelle MM. de Breugnon & de Broves feront faits Lieutenans-Généraux, & MM. de Bougainville & de Vaudreuil, Chefs d'Escadre.

» On a fait cesser, écrit-on de St-Malo, l'affrètement de nos navires; mais on a continué un demi affrètement à ceux destinés au transport de la cavalerie, afin de s'assurer la dépense des aménagemens pratiqués à cet effet: on n'a permis aux navires de Granville de retourner chez eux, que pour y rester, & déjà on a envoyé à Brest les équipages de tous ces navires; d'un autre côté, nous voyons les munitionnaires de toute espèce, réparer, aliéner, racheter, d'où nous présumons que les mêmes projets d'offensive, & peut-être de plus grands, subsistent toujours.

» Il se prépare à l'Orient un armement très-considérable; les uns le portent à 4000, les autres à 5000 hommes. Un navire de notre Port fera partie de cette flotte; on arme à Brest & à l'Orient les vaisseaux destinés à la convoier.

» Quoique l'on dise de la rareté des matelots, plusieurs corsaires s'apprentent à sortir des Ports de Bretagne & de Normandie.

» On ne connoît pas bien encore le nombre des navires de Granville perdus par le coup de vent du 26 au 27 Novembre. On n'en compte encore que 7 qui ont péri corps & biens «.

La flotte qui étoit à l'Isle d'Aix, qui a chassé sur les ancres, & dont 2 bâtimens se sont abordés, a été bien-tôt rassemblée; on a travaillé sur-le-champ à réparer les navires ayariés, & à remâter ceux qui en avoient besoin. La frégate la *Courageuse* de 32 canons, & la flûte la *Ménagère* de 26, doivent se joindre au *S. Michel* & à la *Médée*.

D'après le rapport du navire Américain le *Comité*, arrivé à Nantes dans les premiers jours de ce mois, il paroît qu'aucun des bâtimens de la flotte de St-Domingue, qui a^e essuyé le violent coup de vent à la hauteur des Bermudes, n'a été se réparer à l'Amérique Septentrionale. Ceux qui auront échappé au naufrage, seront sans doute retournés aux Isles avec le *Fier* & l'*Alcmène*.

Le *Comité* étoit parti de Philadelphie le 26 Octobre, de conserve avec la frégate Américaine la *Confédération* de 40 canons. Il en fut séparé dès la première nuit, & la frégate n'est point encore arrivée.

Les Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame de Mont Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, ont célébré, dans la Chapelle de l'Ecole Royale-Militaire, la fête de Saint-Lazare : Monsieur a d'abord tenu chapitre & y a nommé Commandeur-Ecclésiastique l'Evêque de Dijon : le Vicomte de Rochechouart ayant satisfait à ce qui est prescrit par les Statuts, & étant absent pour le service du Roi, a été admis, & Monsieur lui a envoyé les marques desdits Ordres avec permission de les porter : après la Grand'Messe, à laquelle l'Evêque de Lescar, Commandeur-Ecclésiastique de ces Ordres, a officié, & qui a été chantée par la Musique de Monsieur, sous la conduite de l'Abbé Gauzargue, Surintendant de la Musique de ce Prince, Monsieur a reçu Chevalier des deux Ordres, le Vicomte de Virieu, & Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame-de-Mont-Carmel, MM. Duchassan, de Puch & d'Alphonse, élèves de l'Ecole-Militaire.

On dit que M. l'Evêque de Metz a la

promesse du Chapeau de Cardinal ; ils'appelleront alors le Cardinal de Montmorency. Son illustre Maison , qui a possédé toutes les plus grandes dignités qui ont existé depuis la Monarchie , n'avoit pas encore celle de Cardinal. Elle est tellement vouée à l'état Militaire , que depuis ses Connétables , M. de Metz , n'est , dit - on , que le second Evêque qu'elle a produit.

Le Chapitre de Notre - Dame n'a pas encore élu son Doyen. Il le choisit ordinairement parmi les Chanoines d'une certaine naissance. M. l'Archevêque peut beaucoup influencer sur ce choix , parce que tous les Chanoines actuels sont de sa nomination ; il y a aussi des circonstances où le Gouvernement s'en mêle. Il paroît aujourd'hui que M. l'Abbé Farjonnel , qui est le plus ancien , auroit le plus de droit à cette dignité , si sa charge de Conseiller de grand'Chambre n'y forme point d'obstacle. On sait que dans la place de Doyen , il faut donner l'exemple d'assister à tous les Offices de nuit ; & même le principal produit dépend de cette assiduité rigoureuse , pour laquelle peu de personnes ont une santé assez robuste ; on vient de voir que c'est ce qui a causé la mort à M. l'Abbé Tuder.

Les Officiers du corsaire la *Duchesse de Chartres*, qui a été pris à la fin de Septembre dernier , ont envoyé , à l'Amirauté de Morlaix , une déclaration bien intéressante & bien flatteuse pour le Capitaine de ce cor-

faire , dont les talens & la bravoure semblent recevoir un nouvel éclat du malheur qu'il a éprouvé. Nous extrairons de cette déclaration , la relation des deux combats qu'il a soutenus ; elle ne peut qu'intéresser nos Lecteurs , & rendre justice aux braves gens qui ont cédé à la force.

» Le 26 Septembre , à 8 heures du matin , nous nous trouvâmes à la portée du fusil d'un gros navire Anglois à 3 mâts , ayant 14 canons de 6 liv. en batterie. Le feu du canon & de la mousqueterie commença aussi-tôt : nous étions sous le vent , parce que nous ne pouvions nous servir d'une batterie , la mer étant trop grosse & le pont couvert d'eau. Nous nous fîmes beaucoup de mal de part & d'autre dans le graiement & dans les voiles. Vers les 10 heures , la mer s'étant calmée un peu , M. d'Albarade se décida à aller à l'abordage : le navire se rendit ; c'étoit le *Prince d'Alay* de Bristol , venant de la Jamaïque , avec une cargaison estimée 25,000 guinées. Pendant que nous étions occupés à réparer le mal fait dans nos agrêts , nous rencontrâmes 2 frégates Angloises ; il étoit 3 heures après-midi : il fallut tout quitter pour leur répondre. La plus proche , montée de 16 canons de 6 liv. , après avoir tiré un coup feignit de se porter au vent , & chercha le dessous : l'autre arriva en même-tems ; M. d'Albarade déranga leur plan par sa manœuvre hardie ; il aborda le premier de ces bâtimens , qui étoit le *Lively* , qui se débarrassa & nous échappa par sa marche supérieure. Dès qu'il nous eut quitté , l'autre bâtiment , qui est le *Swallow* , de 14 canons , s'approcha & fut abordé ; le combat dura quelque tems avec les fusils , les pistolets , les pierriers , les boulets que nous prenions à la main , & toutes les armes dont nous pouvions nous servir. Le *Swallow* fit tous ses efforts pour se débarrasser , parvint à se laisser cu-

ler un peu , & tira quelques coups de canon. Un boulet ayant percé le bord vint s'amortir sur la poitrine du Capitaine , qui tomba , & qui avant de perdre connoissance , appella M. Cotte , un des premiers Lieutenans , le Capitaine en second étant à bord de la prise , lui remit son sabre & lui recommanda de soutenir l'honneur du pavillon & de le venger. Le sang qui lui sortoit de la poitrine à gros bouillons , l'état dans lequel il resta fit croire qu'il étoit mort ; l'équipage , dans la consternation , plus occupé à déplorer sa perte qu'à prendre un parti , la vit augmenter à la déclaration du Chirurgien , qui en annonçant qu'il vivoit encore , fit craindre qu'il n'expira bientôt ; & on ne le tira de cet état qu'en criant que le vaisseau couloit bas , que l'eau étoit par-dessus les cabres , & qu'il falloit amener le pavillon : quelqu'un qui étoit derrière l'amena aussi-tôt , & c'est ainsi que nous nous sommes trouvés prisonniers. Nous sommes persuadés que si M. d'Albarade eût pu continuer de nous commander , nous n'aurions point été pris ; malgré la supériorité des ennemis , qui avoient 100 hommes sur chaque bâtiment , nous avons soutenu le combat pendant une heure & demie , sans avoir eu plus d'un homme tué & 10 blessés : nous combattions cependant de très-près. Les Anglois ont traité M. d'Albarade avec les égards & la distinction qu'il méritoit. Ils lui ont rendu son épée , en lui disant qu'il étoit trop brave pour le priver de ses armes. Arrivés dans la baie de Milford , ils ont fait chercher à terre un logement où ils l'ont établi , où leur Chirurgien l'a traité , &c. »

On écrit du port de Cette , que le 18 Novembre , à 10 heures du soir , le feu éclata à la Manufacture Royale du Tabac de cette Ville. Comme le vent dirigeoit sur la Ville la fumée & les flammèches qu'il

envelopoit , on fut dans les plus vives alarmes. M. de Mezza , Lieutenant des chasseurs du régiment de Foix , se porta sur les lieux avec un détachement ; des matelots Hollandois & Suédois , qui se trouvoient dans cette rade , apportèrent aussi les plus prompts secours , & la communication du feu avec l'Eglise des Pénitens fut coupée assez à tems pour arrêter les progrès de l'incendie. On évalue la perte à 200,000 livres.

» 60 Paroisses des environs , écrit-on de Coëx , en Bas - Poitou , ont été fort affligées par la dyssentèrie. Elle a produit un événement singulier , qui mérite d'être sù. Tous les habitans d'un Village de 25 à 30 Maisons , en sont morts , excepté un seul ; comme ils étoient tous parens , le survivant a eu l'héritage de tous. Si on pouvoit plaisanter sur les ravages de la mort , on rappelleroit à cette occasion ce trait d'une de nos Comédies , où en parlant d'une jeune fille qui n'a point de bien , mais qui doit être riche après la mort de 15 à 20 parens , on dit qu'elle seroit un bon parti en tems de peste. M. l'Evêque de Luçon , a défendu dans toutes les Paroisses de son Diocèse , d'enterrer dans les Eglises les corps de ceux qui sont morts de la dyssentèrie , de peur qu'ils n'y déposent un ait nuisible à la santé des Fidèles qui s'y rassemblent : de sorte que pendant l'Office funèbre & jusqu'à l'inhumation dans le cimetièrè , ces corps restent en dehors de l'Eglise. Le 19 vers les 6 heures & demie du soir , on a essuyé un ouragan terrible ; plusieurs personnes croient même avoir ressenti une secousse de tremblement de terre. Le tems avoit été beau & calme tout le jour. Le vent a passé subitement du sud-ouest au nord-ouest. De deux moulins qui tournoient à 150 pas l'un de l'autre , l'un a été ren-

versé, ainsi que la cheminée de l'habitation du Meünier, & les bâtimens découverts. Des tas de bourées qui étoient dans un champ voisin, ont été emportés à 200 pas. Un voyageur est tombé par terre & a été long-tems sans connoissance. Ce tourbillon de vent n'a pas causé le moindre dommage à l'autre moulin qui a continué de tourner. Le meünier qui y étoit, a cru seulement entendre un bruit sourd. Le même soir, à 10 heures, il a paru une aurore boréale très-lumineuse. Sa direction étoit de l'ouest à l'est. Il y a eu la nuit une gelée très-forte. La matinée du 20 a été très-chaude, & sur le soir il a beaucoup tonné. La foudre est tombée en plusieurs endroits sans faire de mal «.

« Nous avons parlé du Magasin de Taffetas gommé, pour la pluie, tenu par Mlle Guérin, aux Quinze-Vingts, escalier de la location au second, au-dessus de l'entre-sol. On y trouvera des étrennes qui réunissent l'agrément à l'utilité ; on vient d'y recevoir d'Italie de ces Taffetas dans les couleurs les plus agréables, & on en a fait faire des Capottes qui sont renfermées, celles pour hommes, dans des chapeaux à mettre sous le bras, couverts de pareil Taffetas, pour être mis sur la tête lors de la pluie, & celles pour femmes dans de jolis sacs à ouvrages, en sorte que par-tout on peut porter avec soi, sans aucun embarras, de quoi ne rien craindre des plus fortes pluies, soit pour sa santé soit pour ses vêtemens «.

L'Académie Française a élu M. de Chabanon, à la place vacante par la mort de M. de Foncemagne.

Alexandre-Pierre Joseph de Cardevaque, Comte de Gouy, Capitaine au Régiment de Guyenne, est mort à Lille le 13 de Novembre, âgé de 58 ans.

Jean Lamothe, habitant de la Paroisse de

Guiche , au pays de Labour , y est né le 12 Novembre 1677. Ce centenaire est allé en dernier lieu à Bayonne , ville distante de cinq lieues de sa demeure , pour y recevoir une gratification que M. Dupré de St-Maure , Intendant de Guyenne , lui avoit destinée ; il n'a d'autre infirmité qu'un peu de foiblesse aux yeux ; on attribue sa bonne santé à la vie laborieuse qu'il a toujours menée , & particulièrement à sa sobriété , n'ayant presque jamais bu de vin ; sa mémoire & sa raison ne sont nullement affoiblis , il est encore exact à se rendre à pied aux jours de Fêtes & Dimanches à sa paroisse , dont il est éloigné d'une demi-lieue ; il ne se rappelle point d'avoir été saigné ni purgé , il a eu dix enfans de sa femme , qui est morte à l'âge de 88 ans , il ne lui en reste que trois & neuf petits-fils.

Louise - Gabrielle - Scolastique Murat de l'Estang , veuve de Jean-François Ruffo des Comtes de Lastic , chef de la branche de la Maison de Ruffo établie en Dauphiné , est morte à Grenoble le premier de ce mois , dans la 53^e année de son âge.

Anne Lambert , veuve de Thomas Hue , Marquis de Miromesnil , est morte à Paris , au Couvent de la Magdelaine , le 6 de ce mois , dans la 83^e année de son âge.

Les numéros fortis au tirage de la Lotterie Royale de France , du 16 de ce mois , sont : 70 , 27 , 90 , 64 , 18.

Arrêt du Conseil d'état du Roi du 19 de ce mois.
 Le Roi étant informé qu'il s'est répandu dans le public un imprimé , portant pour titre : *Observations*

sur le Mémoire justificatif de la Cour de Londres ; par Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais ; S. M. y auroit remarqué avec surprise, entre différentes assertions hasardées, & qualifications trop peu ménagées : que l'Auteur auroit établi en fait, qu'il existoit dans le traité de Paris, 1763, une stipulation, soit publique, soit secrète qui limiteroit le nombre des vaisseaux que la France pourroit entretenir. Cette allégation étant entièrement contraire à la vérité, & démentie, tant par le traité qui ne renferme aucun article secret, que par les actes qui l'ont précédé & suivi, S. M. auroit estimé ne pouvoir laisser subsister une assertion aussi fausse & aussi absurde ; considérant en outre que cet écrit a été publié & répandu en contravention aux réglemens de la Librairie. S. M. étant en son Conseil, de l'avis du Garde des Sceaux, a ordonné & ordonne que ledit imprimé, ayant pour titre : *Observations sur le Mémoire justificatif de la Cour de Londres, par Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais*, sera & demeurera supprimé. A fait & fait S. M. expresse inhibitions & défenses à tous Libraires, Imprimeurs, Colporteurs & autres, d'imprimer, vendre, colporter & distribuer ledit Ecrit. Enjoint à tous ceux qui en auront des exemplaires, de les rapporter dans quinzaine pour tout délai, au Greffe du Conseil, pour y être supprimés ; ordonne en outre S. M., que le présent Arrêt sera imprimé, publié & affiché par tout où besoin sera : Enjoint au sieur Lieutenant - Général de Police à Paris, de tenir la main à l'exécution du présent Arrêt.

De BRUXELLES, le 21 Décembre.

LES travaux que les Espagnols ont fait au camp de St-Roch, sont, à ce que l'on assure, à présent finis ; ceux qu'on élève actuelle-

ment au-dessus de la rade de Gibraltar dans le voisinage d'Algésiras avancent aussi beaucoup; ils sont très-considérables; ils consistent, dit-on, en une ligne de circonvallation vis-à-vis la courtine & la plage de la forteresse de Gibraltar, longue de 2 milles d'Italie. Du levant au couchant de la mer qui environne cette forteresse, s'étend un chemin couvert pour pouvoir faire les opérations sans être incommodé; il y a un fort & un fortin avancé, avec d'autres ouvrages, & un nombre considérable de palissades & de barrières; on y employe 214 pièces de grosse artillerie; le nombre des pionniers est de 3000, outre divers corps d'infanterie & de cavalerie avec 600 bœufs.

» Les Cabinets de Versailles & de Madrid, réclament, dit-on, auprès de la Cour de Lisbonne, l'exécution des traités par lesquels cette Puissance s'est interdit la faculté de recevoir dans ses Ports aucun vaisseau armé en guerre contre la France ou contre l'Espagne. Les deux prises Espagnoles & la prise Française conduites dans cette rade, semblent être le motif des demandes en dédommagement formées par les deux Nations; puisqu'il est vrai d'abord que les avis donnés par la voie de Lisbonne aux corsaires Anglois qui ont enlevé les trois navires, en ont occasionné la prise. En second lieu, si les corsaires Anglois n'avoient pas dans les ports de Portugal des retraites assurées, il leur seroit presque impossible de tenir leur croisière sur les côtes d'Espagne. Troisièmement enfin si ces mêmes corsaires avoient à conduire leurs proies dans les ports d'Angleterre, ils seroient forcés de tenir plus long-tems la mer, & conséquemment ils seroient plus exposés à se les voir enlever. Il paroît

que la Cour de Lisbonne donne à ces considérations toute l'attention qu'elles méritent. On dit qu'elle a expédié des couriers extraordinaires à Versailles & à Madrid. L'Angleterre voit, dit-on, de mauvais œil tous ces pour-parler ; & si elle ne se hâte pas de forcer la Cour de Lisbonne à s'expliquer plus clairement que les Hollandois, c'est que les troubles intérieurs l'empêchent de porter plus d'attention au dehors qu'au dedans.

Selon les lettres de la Haye, le Vicomte de la Herreria, Ministre Plénipotentiaire de la Cour d'Espagne, remit au Président de l'Assemblée des Etats-Généraux, un Mémoire dans lequel sa Cour porte à LL. HH. PP. des plaintes de ce que des bâtimens Hollandois portent des vivres à Gibraltar.

UN furieux coup de vent d'ouest, écrit-on de Carthagène, a fait relâcher ces jours derniers en ce port, un gros navire marchand Vénitien, parti de Livourne avec un cargaison d'huile, de farine, de toile à voiles & de chapeaux, soi-disant destiné pour le Nord; mais le Gouverneur de cette Ville n'ayant pas trouvé les papiers de ce bâtiment suffisamment en règle, pour constater sa destination, & ayant d'ailleurs des motifs de soupçonner qu'il alloit à Gibraltar, il a fait arrêter ici ce navire, à qui on a ôté son timon & ses voiles, jusqu'à ce que la Cour d'Espagne ait décidé de son sort.

Un gros navire marchand Hollandois, chargé de 12,000 fanègues de blé, arriva hier en ce port, ayant à son bord un Officier de marine, quelques soldats & des matelots Espagnols de l'Escadre de M. Barcelo, qui

l'a arrêté en passant le détroit, pour entrer dans la Méditerranée, soupçonnant qu'il étoit destiné pour Gibraltar : ce Commandant l'avoit fait amariner pour Malaga, où il devoit être examiné plus exactement sur sa véritable destination ; mais le même coup de vent l'ayant jetté jusqu'ici, on fera sur lui les perquisitions requises.

Le vaisseau de S. M. le *Saint-Just*, de 70 canons, dont le commandement a été donné à D. Joseph de Urtutia, doit sortir au premier jour de cet arsenal, où il vient d'être construit, pour se mettre en rade ; on dit qu'il doit aller se joindre à l'escadre de M. Barcelo.

M. Lée, un des Députés du Congrès Américain, est depuis quelques jours ici, où il a fait louer & meubler une maison, ce qui fait présumer qu'il y passera une partie de l'hiver.

Les plans de paix se multiplient. Il y a des gens à Londres qui parient qu'il ne s'écoulera pas une année avant que les hostilités ne cessent. Selon eux, les deux premiers articles du Traité sont 1°. que S. M. Britannique renoncera à porter le titre de Roi de France ; 2°. qu'à l'avenir aucune Puissance maritime ne fera tenue de saluer le pavillon Britannique dans les mers où cet usage avoit été établi & observé précédemment. Il paroît que les Puissances belligérantes ont des points plus importans à régler. On sait qu'un titre vain qui n'a point de réalité, ne sonne qu'à l'oreille, & n'est pas même fait pour flatter la vanité. On se rappelle la réponse d'un Ambassadeur de France à un Roi d'Angleterre, qui proposoit de vendre à

son Souverain le titre de Roi de France : *Le Roi mon Maître a aussi un titre de Roi de Navarre dont V. M. pourroit s'accommoder, & dont il lui feroit bon marché.*

Nous nous empresseons de transcrire la lettre suivante que nous venons de recevoir.

Quoiqu'on ait déjà beaucoup parlé, M., du fameux combat du Commodore Américain Paul-Jones, je crois cependant qu'on ne sera pas fâché d'en voir encore dans votre Journal les détails suivans. Je les tiens d'un témoin oculaire dont je garantis la véracité.

L'équipage de M. Jones (j'entends par ce mot les soldats & les matelots). Cet équipage, selon lui, si mauvais, quoiqu'il l'ait fait triompher dans une action qui l'immortalise, n'étoit presque composé que de François, de Portugais & d'Anglois. Les François ont déployé cette valeur brillante, ce courage enthousiaste & déterminé qui a toujours caractérisé la nation. Les Portugais n'ont pas à beaucoup près acquis tant de gloire ; mais la plupart des Anglois, quelques aient été leurs motifs, se sont comportés avec une foiblesse qu'on ne sauroit concevoir. Tous les efforts des Officiers n'ont pu les empêcher de désertir leurs postes, & de se cacher. Cette distinction, qui n'a pas été faite par M. Jones, mérite certainement d'être présentée au public.

Pour rendre à tous ceux qui se sont distingués sur le *Bon Homme Richard* une justice exacte, il faudroit faire une longue liste, & de plus longs éloges ; nous nous bornerons, avec regret, aux personnes suivantes, qu'on nous a spécialement indiquées.

Le Lieutenant-Colonel Wuibert. Cet Officier, qui est François, commande en chef les volontaires & l'artillerie du vaisseau de M. Jones. La première batterie qu'il dirigeoit, particulièrement

le fameux jour du 23 Septembre, n'avoit plus, au bout d'une heure de combat, que dix hommes, un François & dix Portugais. Avec ce foible secours, M. Wuibert continua, pendant trois quarts-d'heure, le service de deux pièces de canon de 12, quoiqu'il eût en tête la batterie du *Sérapis*, composée en grande partie de canons de 12. On a vu dans la relation de M. Jones, qu'il a commandé sur le *Gaillard* trois pièces de neuf qui ont décidé le succès du combat. Ce brave Officier a reçu une blessure à la cuisse, une contusion au bras, & une balle, qui a percé ses habits & son baudrier, n'a été arrêtée que par un pistolet qu'il portoit à sa ceinture.

Le Colonel Chamillart Commandant en second des volontaires, *autre François*. C'est de lui que M. Jones dit d'abord assez sèchement : Qu'il a abandonné son poste. Il est vrai qu'il a déclaré ensuite : Qu'il ne prétendoit pas l'inculper. Mais cela ne suffit point, & nous devons ajouter : Que ne pouvant avec cinq hommes défendre un poste aussi étendu que la *Dunette*, M. de Chamillart s'est replié sur ceux qui occupoient le *Gaillard* d'arrière, où il a continué son feu. Nous devons ajouter encore que le chapeau de cet Officier a été percé de six coups de fusil, & que pendant tout le combat, sa conduite a été celle d'un héros.

Le Trésorier Mease- Le Lieutenant Dale. Ces deux Américains méritent aussi les plus grands éloges. La blessure que le premier a reçue à la tête, doit avoir été fort dangereuse, puisqu'il n'est pas encore guéri.

Le Garde-Marine Porter, le Lieutenant O Kelli. Les blessures de ces braves gens ne les ont pas empêchés de combattre avec la valeur la plus déterminée. Le dernier n'a pas joui de sa gloire, ayant été coupé en deux par un boulet ramé. On croit que c'est une perte pour l'Amérique, qui en a fait une autre dans un jeune Garde-Marine nommé M. *Saming*.

Quoique M. Jones ait fait une mention honorable du Lieutenant Stake & des volontaires qu'il commandoit dans la grande Hune, nous croyons cependant qu'on nous saura gré de citer encore les nommés *Coconier* Sergent, & *Dumont* volontaire, qui ont montré un zèle & une résolution dignes d'être connus. Nous observons avec une véritable satisfaction que tous ces volontaires qui ont si bien fait étoient François, & que c'est en grande partie à leur feu terrible qu'on doit la victoire,

Plus les faits que je viens de rapporter auront intéressé, plus l'on sera étonné qu'ils n'aient pas paru dans la relation de M. Jones. Mais l'intention de ce Commodore n'étoit pas, comme il l'a dit lui-même, de publier son Journal. Il n'a fait que coucher ses idées telles qu'il les a eues dans le premier instant, ce qui l'a rendu sujet à des erreurs & par conséquent à des oublis. Réparer ceux-ci, c'est lui rendre service, & j'espère qu'il me saura gré d'avoir entrepris ce petit travail. Signé,

MILLIN DE LA BROUSSE,
Capitaine d'Infanterie
au service de S. M.

M. le Comte d'Estaing, écrit-on de Paris, est parti de Brest le 12; & comme il vient à petites journées, il n'est attendu que le 20 à Pontchartrain. Le baume le plus salutaire qui puisse être versé sur les blessures, est la réception qu'il trouve dans tous les lieux de son passage. Partout les acclamations & les transports d'un peuple nombreux le suivent. Ces témoignages non suspects déposent assez sur l'importance des services qu'il a rendus. A son départ de Brest, sa voiture fut couverte de fleurs & de lauriers; on parvint même à y suspendre une couronne, & il ne fallut rien moins que les ordres réitérés de ce modeste guerrier pour la faire enlever. Dans tous les endroits de la route, les cris répétés de *vive le Roi*, *vive d'Estaing*, annoncent son approche. Une at-

fluence de gens de tout état & de toutes conditions , accourt sur son passage. Plusieurs personnes sont venues de 10 à 12 lieues à la ronde ; elles attendent sa voiture au milieu du grand-chemin , pour voir , disent-elles , ce qu'il eût bien rare de rencontrer , un héros. Ces détails nous ont été donnés par un Courier extraordinaire qui a laissé ce Général à St-Brieux «.

» Il n'y a point encore de relation du siège de Savannah. Celle qui a été imprimée à Nantes , & qui a été apportée par le Capitaine d'un vaisseau Américain , n'est point fidelle. On s'accorde toujours à dire que nos troupes ont fait des prodiges de valeur à Savannah , & si le Général n'avoit pas été aussi indignement trahi , si d'un autre côté le Général Lincoln avoit pu empêcher les Ecoissois de l'Isle de Beaufort , de se jeter dans la place assiégée , il n'est pas douteux qu'elle n'eût été forcée comme le morne de la Grenade. Le Général Prévoist le craignoit , car peu de jours auparavant il avoit demandé une sauve garde pour la femme & ses filles , qui lui avoit été accordée «.

» M. le Comte d'Estaing a laissé 11 vaisseaux ; savoir sous les ordres de M. de Grasse , & allant à la Martinique , le *Robuste* , le *Fendant* , le *Magnifique* , le *Diadème* , le *Dauphin Royal* de 74 ; le *Sphinx* & le *Vengeur* de 64. Sous ceux de M. de la Mothe-Piquet , allant à St-Domingue , l'*Anibal* de 74 ; l'*Artésien* & le *Réfléchi* de 64 ; & l'*Amphion* de 50. Il ramène en Europe ; savoir à Brest , le *Languedoc* de 90 ; la *Provence* de 80 ; le *César* , le *Marseillois* , le *Zélé* de 74 ; le *Fantastique* de 64 ; le *Sagittaire* & l'*Expériment* de 50. A Rochefort , le *Tonnant* de 80 ; le *Guerrier* & le *Protecteur* de 74 ; à l'Orient , l'*Hector* de 74 , & le *Vaillant* de 64.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL. , du 9 au 10 Déc.

» Il circule depuis quelques jours un avis aux Electeurs de la Grande-Bretagne de se tenir en garde contre la seduction du Ministère, qui travaille sourdement à préparer une élection générale d'une Chambre des Communes. La dissolution du Parlement actuel devant avoir lieu après les vacances de Noël. Comme le parti Ministériel dans les deux Chambres diminue sensiblement, il seroit très-possible qu'il songeât plutôt que plus tard à former une nouvelle Chambre des Communes, où il se flatteroit d'avoir un plus grand nombre de créatures. La session actuelle qui est la sixième, étant ainsi terminée, le Roi convoqueroit la septième, qui ne dureroit que quelques jours; & l'élection générale finie, on commenceroit la première session du nouveau Parlement qui sera le XV^e. depuis l'union.

Un nombre considérable de Citoyens de Londres a dû s'assembler le 9, pour délibérer sur le projet d'offrir à l'honorable Charles-Fox, les franchises de la Ville en considération du zèle avec lequel, même au péril de sa vie, il a défendu dans le Parlement les intérêts de la Nation «.

» La dette nationale au premier Janvier 1780, ne sera pas au dessous de 178,012,447 liv. sterl.

Peut-être même excédera-t-elle cette somme dont près de 42 millions ont été follement prodigués en quatre ans pour la continuation d'une guerre aussi malheureuse que hors de nature; car au premier de 1775, il y avoit environ trois millions de dettes non fondées, & la guerre n'a pas coûté immensément en 1775. Encore une campagne aussi ruineuse, & au premier Janvier 1781, notre dette nationale sera de 200 millions. Si après cela notre crédit vit encore, il faut nécessairement qu'il soit immortel.

» Nous savons de bonne part que toutes les Puissances du Nord ont refusé très-positivement d'assister la Grande-Bretagne, contre la France &

l'Espagne, à moins que le Gouvernement Britannique ne renonce à ses prétentions sur la souveraineté de l'Amérique; il y a plus, les Cours de Russie, de Prusse & de Suède &c., desireroient si fort de voir l'Amérique indépendante, qu'en supposant que la Grande Bretagne seule triomphât de l'Amérique & de la Maison de Bourbon, les nouveaux Etats trouveroient ailleurs des secours plus efficaces.

» Le Général Vaughan doit emmener avec lui aux Isles 10,000 hommes, qui consisteront principalement en nouvelles levées. L'amiral Rodney qui doit commander la Flotte ne partira pas de quelque tems, parce qu'on vient de perdre le *Caton*, vaisseau chargé de mâts «.

La frégate le *Hussard*, de 28 canons, arrivée de Lisbonne, en partit le 15 du mois dernier avec le vaisseau de guerre le *Chatham* & quelques vaisseaux marchands destinés pour Londres qu'un coup de vent a séparés du *Hussard*. Le 25, celui-ci a pris la *Nostra Signora del buen Consejo*, après un combat de trois quarts-d'heure dans lequel la frégate Angloise a eu 4 hommes tués & 14 blessés, & la frégate Espagnole, 40 hommes tués ou blessés. On dit que cette prise vaut 100,000 liv. st., & que le *Chatham* étoit en vue lorsqu'elle a été faite.

D'après le fait de la prise d'un vaisseau de Régate & d'une frégate Espagnole, conduits par nous à Lisbonne, on va juger de la Puissance Angloise dans la balance de l'Europe. Ce sera un trait capital dans le tableau de la guerre présente. Il faut décidément que le Portugal prenne parti dans la querelle.

Nous savons de très-bonne part que le Capitaine Cook est arrivé heureusement dans l'Inde au-delà du Gange. L'auteur de cette nouvelle la tient d'une personne à qui le Capitaine d'un vaisseau de l'Inde Danois a dit que Cook étoit arrivé en parfaite santé dans la rivière de Canton en Chine, trois jours avant le départ de ce Capitaine Danois, & que le Capitaine Cook appareilleroit bientôt pour l'Europe.

MAR 31 1931

Digitized by Google

